«Initiatives» : 11 pages d'offres d'emploi

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 14942 – 7 F

MERCREDI 10 FÉVRIER 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Impasse en Arménie

QUAND il fait, certains jours, jusqu'à moins vingt degrés, qu'il faut attendre des heures dans la rue pour espérer avoir sa ration de 250 grammes de pain quotidien et qu'au retour il gèle encore dans les appartements, privés d'électricité et de gaz ; quand le téléphone est bloqué, comme la télévision et les transports, que les deux tiers des hôpitaux ont dû fermer leurs portes et que la mortalité s'accroit, surtout chez les enfants et les vieux, que peut-on faire quand on habite à Erevan – ou, pis encore, dans les régions dévastées par le séisme de décembre 1988 et laissées pratiquement en l'état à cause du blocus imposé, depuis lors, par l'Azerbaïdjan ?

La semaine dernière, ce fut, semble-t-il, une révolte contre le sentiment insupportable d'indignité qui jeta dans la rue près de cent mille personnes, un nombre jamais atteint depuis les rassemblements triomphaux ayant conduit à l'indépendance de l'Arménie. A l'origine de cette manifestation, il y avait l'appel d'un ou de plusieurs des nombreux partis d'opposition qui jouissent dans ce pays de la liberté d'action la plus large de toute l'ancienne URSS. Mais leurs revendications – la démission du président Levon Ter Petrossian et des élections à une Assemblée constituante – semblent bien dérisoires face à la tragédie vécue, comme n'ont pas manqué de le relever une partie au moins des manifestants.

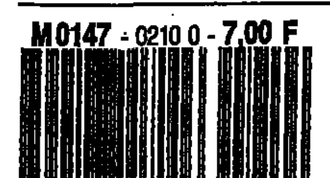
L'OPPOSITION a beau jeu de dénoncer l'incompétence de nombreux dirigeants issus du combat nationaliste, la corruption, le fait qu'ils auraient dû, par exemple, se préparer aux rigueurs de l'hiver, au lieu de sacrifier maintenant les rares arbres du pays. Elle n'a pas pour autant de solutions de rechange : elle critique la modération affichée par le président Ter Petrossian dans le conflit autour du Haut-Karabakh, alors que la population, dans sa majorité, l'approuve et espère la paix. Or celle-ci semble aussi inaccessible qu'il y a quatre ans, à l'époque où les combats ne faisaient pas encore des milliers de morts par an, mais retenaient déjà l'attention de l'opinion internationale.

En effet, les deux belligérants campent sur leurs positions. D'un côté, l'Azerbaïdjan, fort de son avantage démographique, de ses richesses en pétrole et d'une situation géographique favorable, juge que le temps travaille pour lui. Dans ces conditions, la prochaine tenue d'élections législatives n'y favorise pas l'émergence d'un parti de la paix.

SI les dirigeants de Bakou ont renoncé à réclamer une démilitarisation du Haut-Karabakh avant tout cessez-le-feu, ils continuent d'exiger la restitution des villes de Choucha et Latchine, qui commandent le corridor ouvert par les Arméniens vers leur enclave. De l'autre côté, il ne se trouvera pas un seul dirigeant arménien pour accepter de livrer le Haut-Karabakh à l'Azerbaïdjan, ce qui entraînerait, au mieux, l'expulsion de ses habitants.

Ils étaient encore près de 200 000 au début du conflit, et Bakou prétend aujourd'hui qu'il n'en reste plus que 20 000 à 30 000, ce qu'Erevan ne dément pas ouvertement. Il serait temps que la communauté internationale se donne les moyens d'imposer un compromis qui mette un terme aux souffrances des populations civiles.

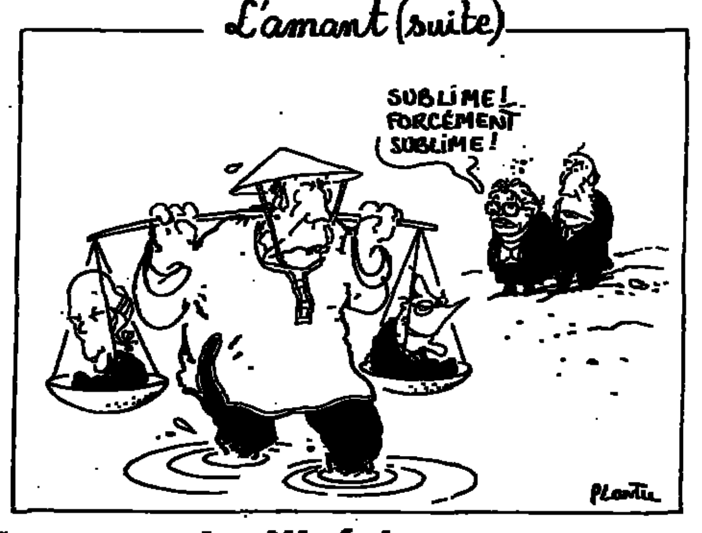
M 0147 - 0210 0 - 7,00 F



Première visite d'un chef d'Etat occidental depuis les guerres d'Indochine

M. François Mitterrand ouvre la voie aux retrouvailles franco-vietnamiennes

M. François Mitterrand est arrivé mardi matin 9 février à Hanoï, première étape d'une visite de trois jours au Vietnam, la première d'un chef d'Etat occidental depuis la fin des guerres indochinoises, et qui le conduira ensuite au Cambodge. Le président – qui ouvre ainsi la voie aux retrouvailles franco-vietnamiennes – est accompagné de plusieurs ministres et d'une nombreuse délégation d'hommes d'affaires. Il entend vérifier si les réflexes communs gardés d'une époque historique révolue peuvent déboucher sur une coopération économique accrue.



Ce qui reste de l'héritage

HO-CHI-MINH-VILLE

de notre envoyé spécial

Apocalypse Now, B-475 (pour, en anglais, *«avant 1975»*, date de la victoire communiste) ... Les bars à la mode à Saïgon ont les yeux rivés sur une Amérique où ont émigré la moitié des Viet-kieu, les Vietnamiens d'outre-mer. Mais, en grattant un peu, ici comme ailleurs au Vietnam, on retrouve vite ce que les gens ont pu intégrer d'habitudes et ce qu'il reste d'un héritage français.

L'étranger qui se rendrait, pour la première fois, en 1993 dans l'ancienne Indochine française ne pourrait en être que frappé : les Français, se dirait-il, ont dû être des bâtisseurs. Avec, entre ses lacs, de vastes avenues ombragées, sur lesquelles donnent de belles demeures de style colonial, Hanoï a beau être surpeuplée et bien mal en point, elle n'en reste pas moins l'une des plus belles villes d'Extrême-Orient. On pourrait en dire autant de Vientiane et même, depuis qu'elle a été en partie restaurée, de Phnom-Penh, deux capitales aux allures de chefs-lieux de province.

JEAN-CLAUDE POMONTI

Lire la suite page 7

Sarajevo défie le temps

La capitale bosniaque, assiégée et meurtrie, veut croire au futur

SARAJEVO

de notre envoyé spécial

Cocktail à 18 heures dans une salle de l'Holiday Inn, hôtel qui tient debout et dont la majorité des chambres n'ont pas été détruites. Le maire de Sarajevo reçoit. Dehors, c'est la nuit noire, infranchissable – elle tombe à 17 heures. Les invités, une cinquantaine de notables civils ou militaires, sont venus en rasant les murs. Ils sont entrés par une porte dérobée, car l'entrée principale, dans l'axe de tir des «snipers», est déconseillée. Le murmure des conversations ne parvient pas à couvrir les bruits sourds venus du dehors : jour relativement calme, mais le canon tonne. Les serveurs font circuler des plateaux. Quelques tubes de néon dispensent une lumière blafarde. Les femmes sont fardées et les hommes ont les poses des réceptions mondaines.

Comme si de guerre n'était... L'objet de l'amicale réunion à laquelle ont été conviés les journalistes qui ont établi leur camp de base à l'hôtel est la sortie du calendrier de 1993 publié par la municipalité. 1993, défi du futur, en ce début de février. Sarajevo défie le temps. Après dix mois de bombardements au rythme aléatoire, des périodes intenses (quatre mille obus l'autre samedi, cent morts en quatre jours) suivies d'accalmies mystérieuses, après neuf mille morts, dont 90 % de civils – aucune famille n'est épargnée –, après des semaines de négociations genevoises autour de cartes en forme de puzzle démoniaque, après des mois de soutien humanitaire et d'abstention militaire de la part de la communauté internationale, la capitale de la Bosnie-Herzégovine s'offre cette ironie calendaire. A chaque mois, une photo du désastre de l'année précédente et une courte légende rappelant ce que fut ce que l'on montre. Pour le mois de novembre, l'image représente un tram détruit et la légende indique seulement : *«Un tramway nommé désir»*...

La guerre ne tue pas l'humour. Elle le rend plus nécessaire. A la présidence bosniaque, cible rêvée pour les bombardements, on croirait déjeuner comme dans n'importe quel palais de n'importe quelle République : serveurs en veste blanche et menu imprimé.

BRUNO FRAPPAT

Lire la suite et l'article d'AFSANÉ BASSIR POUR page 3

Michel Rocard, militant

L'ancien premier ministre parcourt les marchés pour tenter de conserver sa circonscription des Yvelines

par Annick Cojean

Ce soir-là, le candidat était aphone. Ou presque. La voix, naturellement grave, était tombée au moins d'une octave et s'étranglait parfois en un son rauque ou strident, avec les harmonies d'une craie dérapant sur un tableau d'école.

C'était la première fois, en quarante-deux ans de vie publique, qu'*«un virus stupide»* menaçait d'empêcher Michel Rocard de parler. On avait donc prévenu ses amis de Meulan, une petite ville située tout au bout de sa circonscription des Yvelines, que le «banquet républicain» prévu ce samedi-là au foyer municipal avec une centaine de sympathisants devrait se passer de discours. Et puis, allez savoir comment, pourquoi – le miracle d'un sirop-typhon ? l'appel irrésistible du micro ? l'invite chaleureuse d'un militant local (*«Nous avons besoin de toi, Michel !»*) ? – l'ancien premier ministre, maire de Conflans-Sainte-Honorine, aujourd'hui candidat aux élections législatives dans la septième circonscription des Yvelines, s'est retrouvé en fin de repas derrière un pupitre, y a pris ses aises et, visiblement, du plaisir, et a improvisé là, avec jubilation, son premier discours de campagne.

La défiance envers les politiques ? L'accusation *«Tous pourris»*, à l'instar d'un *«nommé Jean-Michel Boucheron, ex-maire d'Angoulême, qui, pour notre honte, a porté le très beau nom de socialiste, et s'est révélé un escroc»* ?

Lire la suite page 9

Les réfractaires d'Auschwitz

Un nouveau couvent a été construit, mais rien ne permet de croire au prochain déménagement des carmélites installées dans le camp de concentration

AUSCHWITZ

de notre envoyé spécial

A 500 mètres du «bloc» de la mort, du mur des fusillés et des barbelés d'Auschwitz, un grand bâtiment de trois étages de briques rouges, pimpant, émerge d'un décor de grisaille et de neige, troublé seulement par le vol de merles noirs, compagnons de ce lieu sinistre.

A l'intérieur, une quinzaine de cellules monacales, éclairées et chauffées, attendent leurs hôtes. Derrière la clôture, les bâtiments collectifs – oratoire, réfectoire, infirmerie, parloir – sont bons pour le service. Dans une autre aile du bâtiment, douze nouvelles cellules et une chapelle sont en finition. De lourdes portes de bois, hérissées de croix, et de hauts murs ceinturant un jardin protégeront l'intimité des carmélites. *«Elles auront leur ciel dès cette terre»*, s'exclame, satisfait, le Père Marek Glownia, directeur du centre de rencontres judéo-chrétiennes, voisin du nouveau couvent (1). Dans l'entrée, figure la peinture d'une étoile de David, éclaboussée de sang.

Avant le premier coup de pioche donné le 19 février 1990, la construction de ce centre et du carmel avait été décidée par une convention, unique dans l'Histoire, signée en 1987 à Genève par des cardinaux catholiques et des éminences juives (2). Toutefois, fruit de la collecte de fidèles français, allemands et italiens, achevé en dépit d'incalculables obstacles matériels, financiers, psychologiques et politiques, ce nouveau carmel risque, sauf surprise, de rester vide, et pour longtemps. A l'issue d'une visite en Pologne, M. Jean Kahn, président du Congrès juif européen, a pris un risque en disant que les quatorze carmélites polonaises pourraient quitter, avant le 1er mars, l'ancien théâtre du camp d'Auschwitz, qu'elles occupent depuis 1984 (*le Monde* du 13 janvier).

HENRI TINCQ

Lire la suite page 12

(1) Ouvert en 1991, le centre d'information, de rencontres, d'éducation et de prières accueille des groupes et des conférences sur des thèmes liés au génocide, à la paix et à la solidarité en Europe. Son coût a été d'environ 2 millions de dollars, mais son achèvement nécessiterait encore 1 million de dollars.

(2) Pour mettre fin à la polémique, des délégations catholique – comprenant notamment les cardinaux Danneels (Bruxelles), Macharski (Cracovie), Lustiger (Paris), Decourtray (Lyon) – et juive, avec, entre autres, Mme Tulia Zevi, le grand rabbin Sirat, Théo Klein ou le professeur Ady Steg, s'étaient rencontrés le 22 juillet 1986 et le 22 février 1987 à Genève.

L'opposition répond à M. Mitterrand

Après les déclarations de M. Mitterrand au *Monde* sur la nécessité de trouver un *modus vivendi* pour la prochaine cohabitation, l'opposition demande au président de laisser le nouveau gouvernement gouverner.

Lire page 9 l'article de THOMAS FERENCZI

L'Allemagne ne veut pas accélérer l'union monétaire

Même si le chancelier Kohl a donné l'impression de se rallier à l'idée d'une union monétaire restreinte mais rapide, le gouvernement allemand reste opposé à toute accélération du processus.

Lire page 24 l'article d'ÉRIC LE BOUCHER

M. Rabin critiqué par les siens

Des membres du gouvernement israélien dénoncent l'autoritarisme du premier ministre.

Lire page 6 l'article de PATRICE CLAUDE

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

Politique économique

Les mythes de la caverne

par Jacques Calvet

LES gouvernants ne semblent plus capables de dire les choses telles qu'elles sont ; leurs discours, simplifiés par des médias français qui ne connaissent, en général, qu'un langage binaire – un fait ne peut être que bon ou mauvais, – nous transporte dans un théâtre d'ombres, moderne caverne de Platon ; les grandes questions de l'actualité y sont réduites à de fausses alternatives dont on discute à perte de vue, sans s'apercevoir qu'elles n'ont plus de lien avec la réalité.

L'actualité nous fournit cinq exemples de ces fausses alternatives : rigueur ou relance de l'économie ? Pour ou contre le franc fort ? Monnaie unique ou abandon de la construction européenne ? Pour Maastricht ou contre l'Europe ? Pour ou contre le libre-échange ?

Ainsi posées, aucune de ces questions n'a de sens.

1. – On nous dit qu'il faut abandonner la rigueur si l'on veut une relance ; *mais où a-t-on vu la rigueur ?* Il n'est de rigueur en France, et plus récemment en Allemagne, que dans le domaine de la politique monétaire ; or que vaut une politique monétaire stricte, si l'Etat, les collectivités publiques et les organismes de protection sociale omettent d'en tirer les conséquences pour eux-mêmes, c'est-à-dire dans la politique budgétaire et notamment dans la réduction et la réorientation de la dépense publique ?

La France glisse, progressivement, ou a déjà glissé, vers des déficits et des endettements gigantesques, malgré un prélèvement public sur la richesse nationale créée chaque année de près de 44 % (un tiers de plus qu'au Japon) qui écrase les entreprises et les particuliers.

Que vaut une politique monétaire stricte, si l'on ne traite pas les problèmes fondamentaux de l'Etat : la formation, l'éducation, les grands équilibres sociaux, la sécurité, le manque de productivité dans les services publics ou l'immigration ?

Y a-t-il, dès lors, possibilité de relance, alors qu'on ne peut, pour faciliter la reprise à court terme, ni accroître le déficit et l'endettement, ni, en sens inverse, augmenter les prélèvements publics ? Dans ces conditions, la rigueur monétaire se réduit à un symbole, espar trop léger auquel le nageur se cramponne, mais qui ne l'empêchera pas de couler. La seule solution serait d'entreprendre avec continuité et sans espoir d'embellie rapide le traitement de fond des problèmes de la société française, en cherchant à développer la productivité dans tous les domaines de l'action publique.

2. – Pour ou contre le franc fort ? Poser ainsi la question c'est, sciemment, dissimuler le vrai problème : dans un monde où chaque Etat ne peut plus agir complètement seul et doit, de plus en plus, se concerter sur sa politique avec les autres Etats, la seule question est : avons-nous bien conscience de nos intérêts nationaux et les défendons-nous avec l'énergie souhaitable ? Poser la question, c'est y répondre !

Comment peut-on laisser l'Allemagne décider isolément, en fonction de sa seule situation nationale, des taux d'intérêt de toute l'Europe ? La politique de la France se fait à Francfort. La rupture de l'égalité entre les quatre grands pays européens, qui apparaît au profit de l'Allemagne dans les statuts de la future Banque centrale européenne et, plus récemment, dans le nombre de députés au Parlement européen, n'est qu'une conséquence, logique au demeurant, de notre faiblesse ; croire, en outre, qu'un traité pourra modifier cet état de chose, c'est-à-dire un rapport de forces entre Etats, c'est la pire des illusions, ou la manifestation de la pire des « langues de bois ».

La seule solution serait de tester la volonté européenne des dirigeants allemands et de leur demander de choisir entre une baisse *immédiate* du taux et la poursuite de la construction européenne. Quand la France apprendra-t-elle à ne pas sacrifier toujours ses intérêts légitimes à une certaine idée molle, et technocratique, de l'Europe ?

Le « protectionnisme obscur » du Japon

Comment a-t-on pu conclure avec le Japon, le 31 juillet 1991, un accord automobile déplorable sans obtenir aucune réciprocité de la partie nippone ? On a ignoré la réalité du « protectionnisme obscur » du Japon, la réalité des divergences fondamentales entre son système économique et social qui, entre autres, tend à sous-évaluer systématiquement sa monnaie, et à sacrifier l'individu à la collectivité, et le système européen. En sacrifiant une industrie à un principe, on détruit des emplois en Europe pour en créer au Japon. Le but de la construction européenne serait-il de créer du chômage ? C'est la vraie question, et nos dirigeants sont mal venus de reprocher aujourd'hui aux constructeurs automobiles, qui, en ce qui concerne PSA Peugeot-Citroën au moins, ne se sont pas fait faute de les mettre en garde, ce qui est la conséquence de leur propre erreur ; leurs successeurs comprendront-ils qu'elle est réparable et qu'il faudrait, pour arrêter l'hémorragie, renégocier sur des bases sérieuses et en obtenant des contreparties constatables, l'accord du 31 juillet 1991 ?

Comment a-t-on pu, malgré notre réaction tardive vis-à-vis des Etats-Unis, mener au GATT une négociation commerciale sans tenir compte des variations excessives du dollar, qui suffisent à en annuler, et au-delà, le contenu futur ? Comment a-t-on pu mener une négociation aussi tactiquement suicidaire en acceptant d'emblée des concessions tout à fait déraisonnables, voire mortelles, sur le secteur agricole, sans lier les négociations agricoles à l'obtention d'avancées décisives pour l'Europe dans les autres domaines d'activités ?

3. – Renoncer à la monnaie unique, nous dit-on, équivaudrait à abandonner la construction européenne ; c'est le raisonnement de ceux qui, inlassablement, mettent la charrue avant les bœufs et s'étonnent que l'attelage n'avance pas ! La monnaie unique sera grande et belle chose quand elle interviendra, si elle intervient, comme couronnement et traduction d'une politique économique européenne commune ; mais elle est un poison lorsque les économies, comme aujourd'hui, sont trop dissemblables ; Maastricht n'est pas encore ratifié qu'aucun pays, sauf le Luxembourg, ne peut désormais se flatter de réunir les conditions mises à l'entrée dans la dernière étape de la monnaie unique. Maastricht a, paradoxalement, révélé l'ampleur des divergences ; les difficultés de la réunification allemande ont fait le reste. Croire que l'unification monétaire suffira à rapprocher à elle seule les économies, c'est créer les conditions d'une crise déflationniste sans précédent pour l'Europe. Nous y sommes, je le crains.

Il y a, dans le projet de Banque centrale européenne, un péché originel que l'on retrouve, en dépit des échecs, à toutes les étapes de l'Europe : comme on l'a dit dans ces colonnes, *« on a cru faire une politique en faisant un organigramme »* ; pourquoi cette défausse par les hommes politiques de leurs responsabilités au profit des technocrates, pour compétents qu'ils soient, et comment isoler sérieusement la politique monétaire de l'ensemble de la politique économique ? Regardons les oppositions actuelles en Allemagne entre Bundesbank et gouvernement allemand. Vouloir l'indépendance de la Banque de France c'est, une fois de plus, commencer par un abandon, en faisant croire qu'on renforce la France ; je préfère, pour ma part, l'approche empirique, mais efficace, du SME dont on aurait pu développer la logique, sans construction idéaliste, sans transfert de souveraineté et même sans traité, au lieu de se raidir pendant cinq années (1987-1992) dans un intégrisme monétaire d'une fixité déraisonnable face à la diversité des situations des pays de la Communauté et aux transformations brutales du contexte économique général. Les entreprises n'ont besoin que d'une assez bonne stabilité monétaire ; le SME y a pourvu, tant que les corrections nécessaires, ni trop fortes ni trop fréquentes, de parité ont été pratiquées ; avec la monnaie unique, on a voulu, sans nécessité, aller trop vite, et l'on est tombé par terre.

4. – Etre contre Maastricht, c'est être contre l'Europe ; une courte majorité des électeurs français a cru en ce sophisme tant il a été répété, ici ou là, par des hommes souvent estimables et toujours convaincus ; mais beaucoup des « non », j'en suis certain, étaient favorables à l'Europe et ne souhaitaient qu'une renégociation du traité. Les événements se sont chargés de prouver à quel point ils avaient raison : les peuples européens, et la plupart de leurs dirigeants, ont condamné l'interventionnisme excessif et la domination bureaucratique d'une Commission sans directives politiques suffisantes et sans réel contrôle démocratique. Pendant combien de temps encore l'Europe sera-t-elle réduite à un traité souvent conçu et toujours appliqué par des fonctionnaires qui se croient investis d'une mission, en dehors, voire contre, les peuples, au lieu d'être un idéal commun, voulu par des Etats ? « Aucune renégociation n'est possible », disaient-ils : « vous ne pouvez qu'accepter ou refuser » (encore cette dernière attitude a-t-elle été critiquée et comme interdite pendant la plus grande part de la campagne du référendum). Mais l'accord sur mesure octroyé à Edimbourg aux Danois et l'incertitude maintenue sur leur vote et celui des Anglais n'ont-ils pas déjà remis en cause ce qui, prétendument, ne pouvait l'être ?

De même, que n'avait-on pas rappelé, *ad nauseam*, la nécessité d'« approfondir » avant d'« élargir ». Et voilà qu'on décide à Edimbourg d'ouvrir la négociation avec les pays candidats sans même attendre la ratification de Maastricht ? De même, les événements de Yougoslavie ne nous montrent-ils pas tous les jours qu'on ne saurait longtemps éluder le problème des laissés-pour-compte du socialisme qui se présent à nos portes ?

En fait, la question posée sous la forme : faut-il plus ou moins d'Europe ? a masqué le seul problème fondamental : quelle Europe bâtir ? Ou, en d'autres termes, les pays européens ont-ils la volonté de vivre et d'agir en commun ? Question sacrilège mais réalité têtue que l'actualité nous prouve dans tous les domaines : les Européens sont divisés vis-à-vis de la Yougoslavie, à l'OTAN, comme au GATT ; sur la menace japonaise comme sur toutes les questions de politique économique, deux attitudes opposées s'affrontent : celle des pays du Nord, désireux de créer une zone de libre-échange dépendant des Etats-Unis, et, surtout, soucieux d'en faire le moins possible au plan européen, et celle, plus latine, des Etats industriels désireux de construire ensemble leur avenir. Tant que ce dilemme ne sera pas tranché, tant qu'il ne sera pas prouvé qu'un minimum d'accord (et *non pas* un accord minimum où l'ambiguïté tient lieu de politique, résultat de trop de nos négociations) existe, il n'y aura pas d'Europe possible. Il faudra, en particulier, s'expliquer une fois pour toutes avec la Grande-Bretagne.

Pour ou contre le libre-échange ? Quand on pose cette question, c'est un peu comme si l'on demandait si l'on est pour le bien ou contre le mal ; car c'est bien de théologie qu'il s'agit. Le libre-échange n'existe que dans l'imagination de quelques professeurs d'économie ; dans le monde actuel, il n'est qu'un argument utilisé par les pays forts pour enfoncer les défenses des pays faibles. Mais personne n'a jamais vu qu'on se l'applique à soi-même : les Américains disposent, avec le Buy American Act et le fameux article super 301 du Trade Act, de moyens de s'exonérer – et ils ne s'en font pas faute ces temps-ci, – de toute obligation qui leur déplaît en matière de commerce international ; les Japonais, je l'ai déjà dit, désarment, eux, sans prendre le moindre risque : dans leur organisation économique, la distribution est entièrement dans les mains des producteurs japonais ; leur nationalisme fait qu'un Japonais n'achètera jamais un produit étranger s'il existe un produit japonais équivalent.

La peur d'une « guerre économique »

Personne n'a donc vu le libre-échange utilisé contre soi-même, personne, sauf en Europe : nous avons tous les jours le spectacle affligeant et pitoyable de mesures unilatérales accordées à un bloc concurrent qui n'offre jamais la moindre contrepartie tangible, contrepartie qu'au demeurant on néglige de lui demander par peur sans doute d'une « guerre économique » ; tout cela au nom de théories chimériques partout rejetées dans le monde, sauf par la Grande-Bretagne, qui commence seulement à s'apercevoir qu'elle a, grâce à elles, partiellement ruiné son économie. Est-ce se faire taxer de protectionnisme que de dire que dans libre-échange il y a échange, et que l'ouverture de l'Europe ne serait admissible que contre l'obtention d'avantages équivalents sur les autres marchés ? L'Europe devrait être ouverte mais non offerte.

La dernière décennie a vu, et ce n'est pas le moindre de ses paradoxes, la reconnaissance par l'Etat de la primauté des grands équilibres économiques, et la réhabilitation de ses principaux acteurs, c'est-à-dire des entreprises. Dans la lente marche à la réconciliation des Français avec eux-mêmes à laquelle nous assistons, malgré les tentatives de division de ceux qui se servent de leurs hautes fonctions au service du peuple et de l'Etat-nation qui l'incarne, pour tenter des manipulations de politique politicienne, cette première étape est quasiment acquise.

Les difficultés économiques, et avant tout la lutte contre le chômage, douloureux individuellement et destructeur de la société tout entière, sont donc désormais au premier rang des préoccupations des Français ; mais les mettre sur la place publique ne doit pas signifier qu'ils doivent être refoulés au niveau des problèmes politiques et qu'ils ne peuvent être traités que dans la langue de bois. Il n'appartient pas à l'industriel de résoudre les grandes questions économiques ; du moins aura-t-il rempli son rôle s'il contribue à ce qu'elles soient correctement posées.

▶ **Jacques Calvet est président de PSA-Peugeot Citroën.**

Indochine

Vive un Vietnam libre !

par Olivier Todd et Tran Van Tong

FRANÇOIS MITTERRAND se rend au Vietnam le 9 février. *« Avec plaisir »*, précise-t-il. Sa présence à Hanoï vernira d'un rien de légitimité ce régime craquelé. Le peuple vietnamien ne partage pas, comme sa gérontocratique nomenklatura stalinienne, le présidentiel plaisir. Mitterrand serrera la main de Le Duc Anh, général-président de soixante-treize ans, ancien commandant en chef des troupes d'invasion du Cambodge. Chaque Vietnamien informé songera à l'accolade d'Egon Krenz, après la chute du mur de Berlin. La télévision ne révèle pas les arrière-pensées. Avec elle, l'apparence devient substance. D'avance, cette visite accumule contre nous un capital de rancunes car elle soutient de fait un des derniers gouvernements communistes.

Aux yeux des Vietnamiens, le chef de l'Etat français, honorant le Vietnam socialiste, fait l'*impasse sur l'essentiel*, un pays en régime totalitaire. Cycle rituel, ces jours-ci, la répression vise de nouveau des bouddhistes, phénix de l'opposition. S'il évoque Zola – ou, sait-on jamais, Chardonne – devant son hôte, Le Duc Anh pensera d'abord à Lénine. Des diplomates borgnes et des ministres pressés s'imaginent aider le peuple vietnamien avec cette parade. Ils reconnaissent, sans vraiment le connaître, un système haï au Nord depuis 1956 et au Sud depuis 1975.

Un socialisme « avancé »

A Hanoï, où tout est maquillage et ramage, aucune mutation idéologique n'a secoué le sommet. Les responsables n'ont jamais accepté une idée fondamentale : économie et politique ne sont pas des variables indépendantes. Ces responsables hasardent quelques concessions, surtout verbales, pour l'économie, mais pas le moindre compromis pour le politique. Le *doï moï*, changement, réforme économique dont on régale tous les passants, célèbres et inconnus, reste la soucoupe volante de la propagande. On en parle, on ne la voit pas. Quelques marchés conclus avec des firmes étrangères et garantis, bien entendu, par les prêts de gouvernements étrangers, ne font pas une économie de marché.

Le Duc Anh et ses prétoriens s'accrochent à un pouvoir monolithique. Logiquement, ils refusent de modifier les structures. Notre soutien, même involontaire, révèle une hémiplégie historique face à la stratégie lénifiante de tout parti communiste au pouvoir. Notre politique paraît immorale parce qu'elle prolonge l'agonie d'un régime, elle s'avère aussi impuissante car elle oublie la leçon de tant d'années de « collaboration » ou « coopération » (à sens unique) avec les régimes communistes, URSS, Pologne ou Vietnam : ils sont, tous, structurellement incapables d'absorber des crédits.

Pour reprendre le mot de Simon Leys, le Vietnam de 1993 est un socialisme *avancé* au sens où un poisson n'est pas frais. De 1988 à 1992, 3,5 milliards de dollars furent « placés » au Vietnam. Un quart de ces investissements a été utilisé. Au cours actuel du dong, la monnaie nationale, quelques millions de francs suffisent largement aux faux frais de dirigeants prébendiers, concussionnaires ou mafieux.

Brillante singularité, dans une stagnation globale quasi absolue, le Vietnam est un des quatres pays les plus pauvres du monde. Revenu moyen : 200 dollars par tête d'habitant. Au-delà des volontés éparses de quelques jeunes fonctionnaires saisis par la grâce de l'économie libérale, le système ne *peut* pas fonctionner. Cancéreuse, la corruption se généralise. De nombreuses provinces vivotent dans l'anarchie. Des estimations optimistes recensent 7 millions de chômeurs sur 30 millions d'actifs, pour une population de 70 millions d'habitants. Tout échec est attribué à la « guerre américaine ». Ou au climat. Jamais à la rouille de la machine. Jamais à l'incompétence. Jamais à la répression. Le schéma est classique. L'objectif d'une démocratie ne devrait pas être d'oxygéner une bande de hiérarques préhistoriques aujourd'hui ; et ce, au nom des rapports franco-vietnamiens après-demain. Du haut d'une realpolitik du dix-neuvième siècle, ne chutons pas dans les pièges de la rivalité : *« Si nous n'y allons pas, Américains, Japonais, Canadiens, Australiens, Néo-Zélandais, Singapouriens prendront notre place. »* En 1993, il n'y a pas de place à prendre, même dans le pétrole offshore. Quelques archaïques bureaucraties et ministères sous-informés clapotent dans les mirages et régurgitent des mythes. Communistes fidèles à eux-mêmes, à l'Oncle Hô et au regretté Le Duan, les dirigeants d'Hanoï comprennent d'abord les rapports de forces. Ils sont demandeurs. Pas nous.

Aux démocraties de poser leurs conditions, dans le style du FMI, en ajoutant quelques clauses fermes à propos des droits de l'homme et quelques suggestions à propos de cette spécialité française, le devoir d'ingérence. Catherine Tasca se réjouit de la création d'un institut du droit à Hanoï ! Imaginez un secrétaire d'Etat français chantant, en 1940, à l'inauguration d'une académie du droit à Berlin ou à Moscou. La naïveté se satisfait encore de mots. La francophonie sera aussi, n'en doutons pas, une riche tarte à la crème du convoi présidentiel.

Tout voyage officiel, hélas, rejoue un ballet aux figures agréées. François Mitterrand, l'homme des discours au Bundestag, à la Knesset, au Kremlin, serait-il encore capable de briser un cérémonial ? L'écrasante majorité des Vietnamiens au nord, au centre, au sud, comme dans la diaspora, attendent d'un président français, non pas l'absurde et sinistre approbation protocolaire d'un régime finissant, mais un cri : *« Vive un Vietnam libre ! »*

▶ **Olivier Todd est écrivain, et Tran Van Tong est économiste.**

Le Cambodge est à vendre

par le professeur Alexandre Minkowski

LES Français ne savent peut-être pas tous que la population khmère est la plus francophile du monde. Le protectorat français n'avait pas eu qu'une activité colonialiste, mais avait laissé de belles traces : la Faculté de médecine où l'on enseigne encore en français, l'architecture superbe, et plus spécialement l'usage généralisé de la langue française. Ce pays fait, pour moi, partie de notre cœur, de notre civilisation et, disons même, de notre patrimoine.

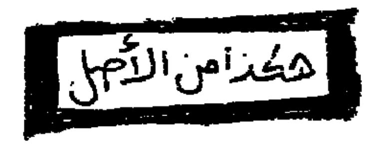
Qu'en-est-il aujourd'hui dans la situation tragique que vit ce pays après un génocide pire que celui des Balkans, si cela est possible ? Le Cambodge est l'objet d'une vente aux enchères de la part des Anglo-Saxons, des Thaïlandais qui reconstruisent la ville dans un style horrible, et je dirais même de l'ONU. La corruption générale et la prostitution développées par les contingents étrangers, la prise constante d'otages par les Khmers rouges ridiculisent chaque jour cette énorme armée sous la direction d'un Japonais incompétent. Bien plus, lorsque l'ONU s'en ira, la guerre que font les Khmers rouges s'intensifiera de plus belle. Ce qu'on sait moins, c'est que les Vietnamiens se sont infiltrés au Cambodge en grand nombre, certains prêts à reprendre les armes.

Et la France dans tout cela ! Elle a, plus ou moins, abandonné le pays (j'avais pourtant attiré longuement l'attention du président de la République sur ce problème il y a deux ans, mais sans succès). Le budget de la coopération est de 40 millions de francs : une aumône. La langue française qui fait place de plus en plus à l'anglais est réservée aux vieux et aux élites. La plupart des ONG françaises se font une guerre des chefs, en faisant des promesses qu'elles ne tiennent souvent pas. C'est ainsi que le Docteur Kruy, un des meilleurs pédiatres cambodgiens, s'est précipité comme ses confrères au nouvel hôpital suisse, le seul bien équipé. Le Cambodge est devenu pour beaucoup une sorte de prébende, une *planque* somptueuse, même pour les organisations internationales. Ce spectacle est écœurant.

Si l'on ajoute à ce sombre tableau l'explosion quotidienne de quelques-unes des cinq millions de mines (y compris celles que l'on pose encore maintenant), on ne peut que prévoir pour cette population martyre un avenir sombre. Il est loin, le discours de de Gaulle à Phnom-Penh, et ce n'est pas l'escale mitterando-kouchnérienne qui changera grand-chose. Il est probablement trop tard, car le monde entier est à la curée. Je lance donc un appel (SOS Cambodge – Partage avec les enfants du tiers-monde, 27, boulevard Saint-Michel, 75005 Paris) pour qu'on aide cette population martyre à se retrouver.

▶ **Alexandre Minkowski est professeur émérite à l'université René-Descartes et conseiller régional de l'Ile-de-France.**





Le débat à l'ONU sur la Bosnie-Herzégovine

Les médiateurs « complètent » leur plan de paix pour tenter d'obtenir l'appui des Etats-Unis

Quinze à vingt-cinq mille « casques bleus » seraient nécessaires pour faire appliquer le plan de paix élaboré pour la Bosnie-Herzégovine par MM. Vance et Owen, a indiqué, lundi 8 février, le secrétaire général des Nations unies. M. Boutros-Ghali et les deux coprésidents de la conférence sur l'ex-Yougoslavie ont commencé lundi à débattre de ce plan avec les quinze membres du Conseil de sécurité.

NEW-YORK (Nations unies)

correspondance

L'accroissement de la force de l'ONU sur place (à l'heure actuelle, sept mille cinq cents hommes) aurait pour objet de garantir le respect du plan de paix de MM. Vance et Owen, ce qui répond à une préoccupation prioritaire de l'administration Clinton, jusque-là sceptique quant à l'application de ce plan. Pour tenir compte d'une autre réserve formulée par Washington, MM. Vance et Owen ont réaffirmé que leur proposition de découpage de la Bosnie-Herzégovine en dix provinces autonomes n'était pas rigide. Enfin, ils ont rappelé que le plan devrait être complété par la création d'un tribunal chargé de juger les criminels de guerre.

Ces premières discussions semblent avoir eu pour objet de rasséréner les Etats-Unis et aussi de restreindre leur marge de manœuvre et d'éviter ainsi un total bouleversement du plan. Selon des diplomates, pendant la réunion du Conseil, Mme Madeleine Albright, ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU, a fait observer que le souci américain était aussi d'ordre pratique, à savoir qu'il n'y aurait pas de paix si elle était *« imposée »* aux parties concernées et qu'il fallait tenir compte du point de vue des Musulmans. Mme Albright a été soutenue par la Hongrie, le Pakistan ainsi que par le Venezuela.

A Washington, le président Bill Clinton, recevant son homologue turc, M. Turgut Ozal, a indiqué qu'il ferait *« très prochainement »* connaître sa position. Selon certaines sources, celle-ci pourrait être exposée avant la fin de la semaine.

Les Musulmans isolés

Le sentiment dominant à l'ONU est que les Etats-Unis ont, pour l'instant, abandonné l'option militaire, mais entendent, en revanche, renforcer *« considérablement »* l'action humanitaire. Dans cette hypothèse, *« on voit mal comment les Etats-Unis pourraient éviter d'envoyer des forces sur le terrain »*, estime un diplomate.

Pour leur part, les dirigeants de Belgrade ont insisté sur leur soutien au plan Vance-Owen. Selon le ministre des affaires étrangères de la République fédérale yougoslave (RFY), M. Elija Djukic, cette dernière utilise *« toute son influence »* pour persuader les Serbes de Bosnie d'accepter le plan *« tel qu'il est »*. M. Cyrus Vance a relevé devant le Conseil de sécurité cet enthousiasme de Belgrade : *« Est-il sincère ? Cela reste à voir. »*

Le chef de la délégation des Musulmans bosniaques, le ministre des affaires étrangères, M. Haris Siladjic, continue de s'opposer au plan de paix. Dans un entretien accordé au *Monde*, il a fait valoir notamment qu'il n'était pas prévu de désarmer les parties en conflit : *« Cela reviendrait à créer trois armées nationales, ce qui entérinerait le désavantage militaire des Musulmans. »*

Le secrétaire général ainsi que MM. Vance et Owen ont tenté d'isoler le gouvernement de M. Izetbegovic, en soulignant son refus de coopérer à la poursuite des négociations. Un diplomate américain qui n'apprécie pas les méthodes des coprésidents estime qu'il faut plutôt *« une approche persuasive que coercitive pour convaincre les Musulmans »*. Selon ce diplomate, les propositions de l'administration Clinton iront *« dans ce sens-là »*.

AFSANÉ BASSIR-POUR

☐ **Deux mercenaires britanniques tués en Bosnie.** – Deux mercenaires britanniques entraînant des combattants musulmans en Bosnie ont été enlevés, torturés et exécutés par des inconnus la semaine dernière, a annoncé, lundi 8 février, un officier britannique de la Force de protection de l'ONU (FORPRONU). Leurs corps ont été découverts il y a trois jours à quelques kilomètres de Travnik (80 km au nord-ouest de Sarajevo), a précisé l'officier. – *(Reuter.)*

Les réflexions d'experts français sur la création d'un tribunal international vont être transmises aux Nations unies

La France va remettre ces jours-ci au secrétaire général de l'ONU un document de travail sur la création d'un tribunal international appelé à juger les crimes commis dans l'ex-Yougoslavie, a annoncé lundi 8 février le ministre des affaires étrangères, M. Roland Dumas.

Il s'agit du rapport d'une commission de huit experts français dirigée par M. Pierre Truche, procureur près la Cour de cassation, à laquelle M. Dumas avait demandé de réfléchir à cette proposition de tribunal international émise par plusieurs pays, dont la France et l'Allemagne en août dernier. Présentant lundi les grandes lignes de ce rapport, Pierre Truche a indiqué qu'il suggérait la création, dans le cadre de l'ONU, d'un tribunal *ad hoc*, compétent exclusivement pour les crimes commis *« sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis le moment où la désagrégation de cet Etat a commencé à se faire jour »* et dont *« la fonction cessera le jour où le Conseil de sécurité le décidera »*. Sa création, estiment les juristes français, pourrait être décidée en vertu du chapitre 7 de la Charte des Nations unies qui autorise le Conseil à prendre toutes les mesures nécessaires pour *« rétablir et maintenir »* la paix. Une commission instruirait les infractions graves à certaines règles existant dans le droit international, comme les conventions de Genève de 1949, dès lors que *« les crimes ont été commis de façon massive et systématique »*, avant de *« déférer les individus devant le tribunal »*. M. Pierre Truche a souligné que ces derniers pourraient, si nécessaire, *« être jugés par contumace »*, et qu'il était *« important que les faits puissent être établis »*. M. Dumas a reconnu que la mise sur pied d'une telle instance prendrait un certain temps. Il a souhaité que sa création, à propos de la Yougoslavie, soit *« une étape vers la création d'un tribunal permanent »* de l'ONU. Une vingtaine d'experts européens en droit sont également réunis à Genève depuis lundi à l'initiative du gouvernement suisse, pour réfléchir sur le même sujet. Une commission de juristes italiens a aussi tenu sa première réunion la semaine dernière à Rome.

☐ **ITALIE : le Parti radical a élu à sa tête Mme Emma Bonino.** – Mme Emma Bonino est devenue, lundi 8 février, le nouveau secrétaire du Parti radical italien (libertaire), à l'occasion du trente-sixième congrès de cette formation. Dirigeante de longue date du parti, Mme Bonino succède à M. Sergio Stanzani, qui ne se représentait pas. Le dirigeant historique des radicaux italiens, M. Marco Pannella, avait également fait savoir qu'il n'était pas candidat. Le Parti radical, qui se veut «transnational» et dont la majorité des inscrits vient aujourd'hui d'Europe de l'Est, compte environ trois mille membres en Italie et un nombre supérieur d'inscrits à l'étranger, notamment dans la CEI. – *(AFP.)*

Sarajevo défie le temps

Suite de la première page

Ce jour-là, nous eûmes droit à *« Soupe florentine ; Côtelettes de veau ; Légumes ; Gâteau de guerre »*. Entre potage et dessert martial, cinq bombes furent tirées des collines serbes en direction de la présidence. La plus proche, jetant un froid intense sur les convives, tomba à cinquante mètres de la salle à manger. L'interprète, une femme, sursauta et s'en excusa : *« Je suis désolée, à chaque fois je ne puis pas m'en empêcher »*. Elle était toute pardonnée d'avoir été la seule à avouer sa peur. En sortant du palais, on apprit que la bombe avait tué un journaliste vedette de la radio bosniaque qui passait dans la rue.

Aller et venir... Longue ville encadrée de collines comme par une *« bague d'acier »*, selon la formule d'un dirigeant bosniaque, Sarajevo et ses deux cent cinquante mille habitants (avant-guerre, il y en avait le double) plie sous les bombes des dizaines de canons qui la tiennent en respect, mais ne rompt point. Après dix mois, le pli est pris. Les dix à quinze points les plus dangereux pour les piétons en raison de la présence des tireurs serbes sont parfaitement répertoriés. Marchant dans la ville, on s'entend dire parfois, par une voix calme : *« Ici, il faut aller plus vite »*, *« là, prenez à gauche, à droite c'est risqué »*.

Comme ailleurs on vous dirait : *« Attention ! Il y a une marche ! »*. Ces petites frontières invisibles, les habitants les possèdent complètement : on les voit soudain s'arrêter, prendre leur élan et, dix ou vingt mètres plus loin, reprendre le rythme de leur déambulation. On a vu des amoureux s'embrasser avant de franchir la ligne fatale et un jeune homme, mitraillé mais sauf, ramasser une balle et faire, en direction de l'invisible tueur, un bras d'honneur.

Collection de ruines. Celles d'*Oslobodenje*, le journal qui renaît chaque jour de ses cendres (*le Monde Radio-Télévision* daté 7-8 février). Celles des deux tours de la société Usis, spécialisée dans l'électronique, et où l'on voit s'engouffrer le matin des femmes portant cabas et qui vont rejoindre, dans les sous-sols ou les rares étages épargnés, les installations rudimentaires des organisations humanitaires. Celles de ce qui fut la bibliothèque, construite en 1892, où la Bosnie avait réuni toute sa mémoire imprimée : il en reste des murs, des colonnes branlantes, un étage de gravats, un vitrail miraculé, des rayonnages métalliques, quelques pages noircies parmi les pierres et, là-haut, entre ciel bleu et terre souillée, une verrière en forme de coupole où des pigeons battent de l'aile et vous expédient parfois des morceaux de verre.

La vie s'obstine

Ruines d'habitations à moitié vivables, comme en témoigne le linge qui sèche et gèle sur certains balcons. Ruines qui sentent le bois que l'on brûle dans les poêles après avoir grappillé en ville brindilles et branchages (il reste beaucoup d'arbres à Sarajevo, de quoi tenir un hiver de plus ?). Ruines industrielles des usines silencieuses qui attendent la «reprise», plus improbable ici qu'ailleurs. Casernes immenses et immensément bombardées : inutilisables. Autos calcinées. Conteneurs empilés pour barrer – comme naguère à Beyrouth – la route des balles.

Mais partout la vie qui s'obstine à durer. La boulangerie industrielle fonctionne et livre un bon pain, blanc et compact. Des autobus bondés circulent, les «bons jours». L'usine de production d'électricité a été réparée et une toute petite partie de la population a pu s'en rendre compte. Un bijoutier, au centre, est resté ouvert ; plus loin, un opticien. Dans la cathédrale, à 11 heures, chaque jour que Dieu fait, les Croates, jeunes et vieux, vont à la messe prier pour la paix. Sur le porche on voit, dans la belle lumière de l'hiver, les collines d'en face tenues, à mi-hauteur, par les «Tchetniks».

On ne s'attarde pas en parlottes. De-ci, de-là, on tente le troc, la vente à l'étalage. Au marché central, il y a plus de clients que de produits : deux ou trois paquets de grosses pâtes, des boîtes de lentilles, deux robinets, un marteau, quelques savonnettes et même trois bouquets de fleurs séchées... On tourne, on rôde et, si l'on a des deutschemarks, on prend.

Devant un kiosque, un homme a disposé quelques vieux journaux pornographiques que les passants feuillettent. Un peu plus loin, un bouquiniste autoproclamé a installé une table à tréteaux sur laquelle on trouve des traductions, en serbo-croate, de philosophes et de penseurs universels : Fichte, Habermas, Merleau-Ponty, Paul Valéry, Claude Levi-Strauss... Dans la principale rue du centre, à deux pas du bâtiment abritant l'état-major de l'armée bosniaque, un homme expose sur le rebord d'une fenêtre un jeu de Monopoly. Pour faire oublier le Monopoly barbare qui se joue tout autour.

Voici un marché «privé», entendez une grande surface pour le marché noir. Il y a une caissière, et des paniers métalliques pour les emplettes, mais on visite plutôt, comme au musée, sans rien emporter. Le prix du gel pour douche, baptisé «Macho», représente un mois de salaire «normal» (il n'y a plus guère de salariés ni d'employeurs à Sarajevo). Il reste des dizaines de flacons de «Macho», très poussiéreux.

Candidature olympique

La vie va son chemin, comme cet homme rencontré à l'aube au pied de son immeuble et promenant son chien au bout d'une laisse, comme si les balles ne sifflaient pas. Les éboueurs sont des héros : ils ramassent les poubelles quand ça ne tire pas trop. Dans les conteneurs métalliques, on met le feu pour détruire ce qui peut être détruit et éviter qu'aux temps chauds, qui finiront bien par revenir, les ordures ne deviennent un problème de santé publique. Devant la boulangerie où périrent seize personnes le 27 mai 1992, des couronnes de fleurs achèvent de sécher en hommage aux victimes. On voit sur le sol les traces de deux obus dont beaucoup pensent qu'ils pourraient avoir été tirés par un mortier... bosniaque.

Devant le pont Princip, du nom de l'auteur de l'attentat qui mit le feu aux Balkans et au monde entier en 1914, on a repêché dans la rivière le véhicule militaire égyptien qui s'était trompé d'itinéraire. L'eau est limpide et fait un bruit de torrent alpestre. Il y a ces jours-ci une affaire Princip. On a ôté, dans la ruelle de l'attentat historique, la plaque qui célébrait son «exploit». Le conseil municipal est engagé dans une polémique : certains conseillers ont proposé de rebaptiser le pont du nom de François-Ferdinand. On hésite beaucoup sur le point de savoir si, aujourd'hui, le héros est la victime ou le meurtrier.



Tandis que passent les véhicules blancs de la FORPRONU, à bord desquels circulent des militaires français aux visages d'enfants rougis dans l'air gelé ; tandis que le représentant de l'association lyonnaise Equilibre, dans son gourbi, est aux prises avec son poste émetteur pour trouver une solution mécanique à la panne du Toyota de Médecins sans frontières ; tandis que les reporters-photographes revenus du front échangent impressions et anecdotes (*« Les Serbes m'ont dit que si on les cherchait trop ils sortiraient des Scuds et les tireraient sur le Vatican »*) ; tandis que les légionnaires français, sur l'aéroport, repoussent, la mort dans l'âme, chaque nuit, des centaines de personnes qui tentent de fuir ; tandis que des officiers vous disent, à condition de ne pas les citer, qu'en trois heures on pourrait déloger tous les «snipers» ; tandis que brûle, dans la nuit noire, un immeuble du secteur serbe bombardé par les Bosniaques afin d'enfumer le tireur qui s'y embusquait ; tandis que l'on voit des piétons refuser, par défi ou aveugle confiance, le détour salutaire pour prendre l'itinéraire le plus direct et le plus dangereux, la Bosnie veut croire à son avenir.

Elle le dit par la voix de M. Peiannovic, un Serbe, membre de la présidence, président du Parti socialiste, quinquagénaire soucieux et triste : *« Nos forces ont déjà libéré environ cinquante pour cent du territoire. Nous faisons ici une expérience historique. Le cas de ce pays démontrera si, en Europe, peuvent exister des pays dont la population est de plusieurs nationalités »*. *« Peut-être qu'on oubliera tous ces morts, mais si l'on extermine l'idée de cosmopolitisme à Sarajevo on tuera l'idée de cosmopolitisme en Europe. Génocide et purification ethnique : ce qu'il faut arrêter ici, c'est tout simplement le fascisme, sinon il sera comme une cellule cancéreuse qui gagnera l'Europe tout entière. »*

Sarajevo vient d'avoir une idée porteuse d'avenir : organiser à nouveau les Jeux olympiques d'hiver ! Ceux de 1984 y furent un succès, et toutes les installations ne sont pas détruites. Le président du Comité international olympique a accepté une invitation des autorités municipales et viendra à Sarajevo dans le courant du mois de février, à une date non précisée pour des raisons de sécurité. Ranimer la flamme olympique dans la ville martyre ? Riche idée et parabole d'espoir pour sublimer le cosmopolitisme glorieux des rencontres sportives. La ville a d'autres chantiers en tête.

« Delenda est... »

On cite trois autres programmes de reconstruction : un programme suédois pour replanter des arbres adultes, un japonais pour les télécommunications et un autrichien s'appuyant sur les plans de l'époque austro-hongroise – retrouvés à Vienne – pour rebâtir à l'identique les immeubles de la «Belle Epoque». *« Il y a seulement un petit problème à régler avant »*, dit en souriant un journaliste de Sarajevo : en finir avec le massacre, construire la paix.

On n'en est pas là. Les « Musulmans» de Sarajevo, que l'on appelait jadis les «beys» et qui ne sont que les descendants des Slaves convertis de force au XIVe siècle, ce qui explique sans doute leur faible conviction religieuse, ne manquent pas de citer un poème attribué à M. Karadzic, le dirigeant des Serbes de Bosnie, et dans lequel il parlait, il y a déjà quelques années, de cette *« ville du diable vouée à la destruction »*. *Delenda est* Sarajevo.

Coincée entre ses collines menaçantes, le ciel qui libère ou qui tue, songeant à ses grandeurs passées et se rêvant un avenir debout, Sarajevo n'a plus beaucoup d'illusions sur le courage de l'Occident. Vue de Paris, la visite de M. Mitterrand fut un exploit ; ici, on en parle avec amertume comme du moment où la France signifia clairement à tous les belligérants que le cataplasme humanitaire était l'option choisie et que, décidément, on n'ajouterait pas «la guerre à la guerre». On nourrirait les victimes sous l'œil des assiégeants.

La guerre a donc pris ses aises, faisant alterner périodes d'horreurs et courtes accalmies. Des tranchées ont été creusées dans les collines, comme en 14. En France, les «affaires» sollicitent l'attention. L'Europe pataude patauge dans les Balkans, et Sarajevo, symbole des erreurs continentales et d'un futur européen absurde, mité et meurtri, espère faire comprendre qu'elle survit aussi pour les autres.

BRUNO FRAPPAT

EUROPE

L'Allemagne désunie

II. – *Xénophobie et identité nationale*

Dans un premier article *(le Monde du 9 février)*, Luc Rosenzweig a analysé la puissante indifférence, sinon la condescendance, des Allemands de l'Ouest à l'égard de leurs compatriotes orientaux.

BERLIN

de notre correspondant

Les violences raciales de l'année dernière ont provoqué en Allemagne une crise morale sans précédent et déclenché un débat fondamental sur la réforme du code de la nationalité. La qualité d'Allemand ne peut être revendiquée aujourd'hui que par ceux qui peuvent prouver, où qu'ils vivent dans le monde, avoir par leur naissance du sang allemand. L'obtention de la nationalité allemande par un étranger vivant en Allemagne est liée à des conditions extrêmement restrictives et à l'obligation de renoncer à sa nationalité d'origine.

Pour changer cela, plusieurs projets de loi viennent d'être déposés au Bundestag, notamment par la vice-présidente du groupe parlementaire social-démocrate, Mme Herta Daubler-Gmelin, et la commissaire gouvernementale pour les étrangers, Mme Cornelia Schmalz-Jacobsen, du Parti libéral. Avec des variantes, ils visent à aligner le code allemand sur celui des pays, comme les Etats-Unis ou la France, où la naissance sur le sol national est le critère déterminant de l'acquisition de la nationalité, ce qui facilite l'intégration des immigrants.

Un tel changement constituerait une remise en cause fondamentale de la tradition germanique, et l'on peut compter sur les partis conservateurs, CDU et CSU bavaroise, pour freiner des quatre fers. Sous l'influence de M. Oskar Lafontaine et d'une partie de son aile gauche, le Parti social-démocrate avait, sans trop bien comprendre, exigé lors de son congrès en novembre dernier à Bonn que tout accord sur la limitation du droit d'asile soit assorti d'une réforme de l'accession à la nationalité. Le ministre-président de Sarre s'était élevé dès le début des années 80 contre le refus de donner aux enfants d'immigrés nés en Allemagne la nationalité allemande alors que les Allemands de souche, même s'ils n'ont plus de contact depuis deux cents ans avec l'Allemagne, y ont droit automatiquement. Il s'est fait le porte-drapeau d'une conception républicaine de la nation par opposition à la conception ethnique qui prévaut depuis la fondation du Reich allemand de 1870. Ce discours était jusqu'à présent resté très isolé, et les responsables sociaux-démocrates chargés de la négociation avec la droite sur la réforme du droit d'asile, principalement le chef du groupe parlementaire, M. Ulrich Klose, s'étaient refusés à faire du changement du code de la nationalité un *casus belli*.

La devise *« dem deutschen Volke »* (Au peuple allemand), héritée de l'Empire, pourrait-elle être remplacée un jour au fronton du Reichstag, à Berlin, par un appel aux valeurs démocratiques, pluralistes de la nouvelle société allemande ? La multiplication des chaînes humaines, depuis l'année dernière, à travers les villes allemandes, a créé un climat propice aux changements. Après plus d'un an de paralysie devant les déchaînements d'attaques racistes et d'attentats antisémites, plus de trois millions de personnes ont pris part, selon les estimations faites à ce jour, aux veillées aux flambeaux et autres marches silencieuses organisées spontanément pour conjurer le spectre de la République de Weimar sombrant dans le désastre sous les coups des nazis, des nationalistes et du mépris du système démocratique.

Un climat propice aux changements

Ce sursaut tant attendu de cette Allemagne démocratique, solidaire et européenne que ses voisins avaient aidée à se réunifier, rassure. Mais l'Allemagne doit encore faire la preuve qu'il ne s'agit pas seulement d'un accès de mauvaise conscience qui retomberait bien vite sous les coups d'une conjoncture maussade et d'une réunification mal digérée. Depuis la fronde de la ville est-allemande d'Hoyerswerda contre ses immigrés jusqu'aux trois victimes turques de la ville ouest-allemande de Mölln, en novembre dernier, il s'était écoulé près de quatorze mois d'aveuglement, de refus de prendre au sérieux la gravité des événements. Enfermée dans un silence pesant, l'aile libérale de la société allemande, pourtant si prompte autrefois à dénoncer sans nuances le bellicisme d'un Ronald Reagan ou de la coalition anti-irakienne lors de la guerre du Golfe, s'avérait incapable de réagir, comme écrasée par les conséquences d'une réunification qui prenait soudain des allures de catastrophe après l'euphorie de la liberté retrouvée.

Empêtrés dans leurs difficultés à réunir sous un même toit Allemands de l'Est et de l'Ouest, les dirigeants conservateurs d'une nation unie imposée par les manifestants de Leipzig et de Rostock plutôt que réellement acceptée du fond du cœur préféraient nier la réalité. Les skinheads de l'Est et de l'Ouest étaient jetés dans le même sac que les hooligans des stades de football et les « autonomes » guerriers de Hambourg ou de Berlin ; le racisme et les défilés néonazis se voyaient ravaler au rang de miasmes de la société permissive. Les émeutes d'Hoyerswerda, de Rostock, comme s'il s'agissait d'un Mai 68 à l'envers, étaient ramenées à un banal mouvement de pendule sociétal pour donner raison aux défenseurs de la famille, de l'ordre moral, aux pourfendeurs de l'avortement, des dérèglements sexuels et moraux !

Le chancelier Kohl peut bien tonner contre les terroristes de droite comme de gauche pour éviter de brusquer une partie de son électorat : l'irruption de la violence à l'Est a mis brusquement fin à la fiction maintenue contre vents et marées de l'identité de deux sociétés dont on avait un peu trop vite enterré, au nom de la communauté linguistique, les quarante ans d'histoire séparée. Le rêve d'une Allemagne de l'Est fondue en douceur dans les vertus de la riche et démocratique société ouest-allemande cède la place à une interrogation lancinante sur la nouvelle identité allemande. Les skinheads et les *Spiesser*, ces « beaufs » de l'Ouest, dans leur violence destructrice contre les foyers de demandeurs d'asile, n'avaient sans doute rien à envier à leurs émules de l'Est. Mais à l'Est, l'acceptation de leur violence par toute une société privée de points de repères, désespérément à la recherche de ses marques pour ne pas être complètement soumise, éclairait brusquement d'une lumière autrement inquiétante le fossé entre les deux sociétés.

JE SUIS XÉNOPHOBE.

DE QUELLE RÉGION ?

PESSIN

L'ouest de l'Allemagne connaissait depuis bien avant la réunification la montée d'un mouvement d'extrême droite attisée par une immigration mal contrôlée. Avec l'effondrement du rideau de fer, l'opulente Allemagne se retrouvait bien nue face aux guenilleux de l'Est. S'ajoutant à l'arrivée massive d'Allemands de l'Est et d'Allemands de souche venant de Russie, les premières vagues d'immigration de Roumains et de Yougoslaves ont fait déborder le vase. Pourtant habitué à vivre avec ses immigrés, l'ouest de l'Allemagne n'en pouvait plus. L'Est a littéralement implosé. Reflet de l'obsession unitaire des dirigeants allemands, l'idée de demander aux Allemands de l'Est de partager le fardeau et de prendre chez eux des immigrés s'est révélée rapidement une bombe à retardement. Les Allemands de l'Est avaient vécu comme dans les autres pays d'Europe de l'Est coupés du monde extérieur. Les étrangers acceptés dans l'ex-RDA à titre de la solidarité communiste comme étudiants ou ouvriers contractuels ne représentaient qu'une toute petite minorité et vivaient reclus dans leurs propres foyers. L'arrivée brutale des nouveaux immigrés au milieu des villes et villages de l'ex-RDA a servi de catalyseur à toutes les frustrations accumulées par l'Est depuis la réunification.

« Les gens ont besoin de boucs émissaires », écrivait en novembre dernier le sociologue Wolf Lepenies, directeur du Wissenschaftskolleg de Berlin, dans une communication à l'université de Berkeley. Les Tziganes, Roumains, Polonais agressés dans les rues des villes allemandes paient pour le refus de reconnaître qu'avec son histoire à elle l'Allemagne de l'Est avait sa spécificité, son identité. Le reconnaître obligerait de reconnaître les erreurs d'un processus de réunification qui a exacerbé les différences entre les deux sociétés. *« Les nouvelles inégalités ne peuvent plus être imputées à la domination étrangère. Elles sont fabriquées à domicile*, écrit M. Lepenies. *Les gens de Rostock, d'Hoyerswerda veulent oublier qu'ils ont vécu dans un régime dictatorial. Ils deviennent nostalgiques des bons vieux jours de la RDA où il n'y avait pas de liberté mais aussi pas d'insécurité. Une nostalgie comparable se répand à l'Ouest, où l'on se souvient aussi du bon vieux temps quand il était possible de parler d'unification sans avoir à payer pour elle. »*

La violence contre les immigrés sert d'exutoire à la violence contre les Allemands d'en face. L'extrême droite s'est engouffrée dans la brèche sans pouvoir contrôler elle-même le phénomène. Traqués par la police et la justice, les mouvements néonazis en payent aujourd'hui les conséquences. La revendication d'un nouveau code de la nationalité, qui fonderait la nation allemande non plus sur l'homogénéité ethnique et culturelle, mais sur des valeurs politiques, est la réponse de l'aile libérale de la société ouest-allemande. Le Parti chrétien-démocrate du chancelier Kohl, pourtant très engagé sur la voie de l'intégration européenne, reste muet.

La querelle du patriotisme

« Le temps est mûr, constate M. Lepenies, *pour permettre à la droite d'abandonner ses vieilles inhibitions et créer un nouvel esprit de corps. »* Personne ne mesure très bien aujourd'hui l'effet que le besoin des Allemands de l'Est de se ressourcer dans la germanitude peut avoir sur la nouvelle Allemagne. *« Grâce à ses contacts avec les étrangers, l'Ouest a engendré une autre société. La société de l'Est est hystérique. Les Allemands de l'Est sont devenus les porteurs de bannières de la nation. C'est la seule chose qu'ils peuvent opposer à l'Ouest. C'est une maladie, mais on connaît la force d'une hystérie »*, analyse le metteur en scène est-allemand Franz Castorf, régisseur de la Volksbühne de Berlin-Est.

« Les Allemands de l'Est sont plus allemands que nous », renchérit le professeur ouest-allemand Christian Fenner, qui enseigne au département de sciences politiques de l'université de Leipzig. Lors du dernier congrès chrétien-démocrate, en octobre 1992, le ministre de l'intérieur de Saxe, le pasteur Heinz Eggert, élu vice-président du parti, avait choqué l'assistance en déclarant que l'intégration européenne ne dispensait pas de se préoccuper du besoin des Allemands à retrouver une *« Heimat »*, un pays.

Les milieux politiques allemands, connaissant la sensibilité du sujet, observent une grande prudence. Mais la pierre est désormais lancée. En témoigne la polémique qui vient d'éclater dans les colonnes de l'hebdomadaire libéral *Die Zeit* sur le besoin d'en appeler au patriotisme des Allemands pour relever le gant de la réunification et faire accepter une nécessaire solidarité, par les Allemands de l'Est et de l'Ouest. *« Sans patriotisme, rien ne va »*, affirmait la semaine dernière à la « une » le rédacteur en chef de l'hebdomadaire, M. Robert Leicht. *« Patriotisme, non merci »*, lui rétorquait cette semaine dans les mêmes colonnes l'un des journalistes politiques les plus respectés de Bonn, M. Gunter Hoffmann. *« Un patriotisme de commande*, soulignait-il, *renverrait la conscience politique, au moins à l'Ouest, des décennies en arrière. »*

HENRI DE BRESSON

Prochain article :

III. - Les grands patrons en mal de modèle

par Eric Le Boucher

Apprendre la liberté

SCHWERIN
(Land de Mecklembourg-Poméranie-Occidentale)

de notre envoyé spécial

Sur cette vieille terre, la liberté est une idée neuve. A deux pas de l'imposant château de Schwerin, fief des ducs de Mecklembourg depuis huit siècles, le ministre-président, M. Berndt Seite, résume d'une phrase l'immense défi qu'affronte son « jeune Land » : *« apprendre la démocratie après soixante ans de dictature »*.

La cinquantaine courtoise, cet ancien vétérinaire incarne, avec la gravité sincère du néophyte, la société civile surgie des ruines de l'ex-RDA. Avant l'unification allemande, et l'élection à Schwerin – capitale du Land – d'une coalition CDU-FDP, ses ministres étaient ingénieurs ou avocats. Depuis, ils disent avoir vécu les *« deux années les plus intéressantes »* de leur vie. Et quelles années, à la fois exaltantes et décevantes !

Un seul exemple, celui de l'agriculture, suffit à illustrer la conversion de la société est-allemande à l'économie de marché. Avant la chute du mur, le Land abritait près de 200 000 agriculteurs. Il en compte aujourd'hui moins de 50 000, dont la moitié disparaîtra rapidement. Les plus jeunes *« licenciés »* se recyclent, les autres prennent une retraite très anticipée. Ce *« dégraissage »* – accompagné d'un redécoupage des exploitations agricoles – n'a pas affecté les rendements. *« Au contraire*, observe avec malice M. Berndt Seite, *du jour au lendemain, les vaches ont donné deux fois plus de lait. »*

Les mutations psychologiques n'ont pas été aussi faciles. *« A-t-on*, demande le ministre-président, *bien pris la mesure, en RFA et à l'étranger, du désarroi populaire, une fois retombées les premières fièvres de l'enthousiasme ? »* La liberté qui égare plus qu'elle ne guide, les déconvenues face aux lenteurs de l'enrichissement, l'impatience refroidie qui devient amertume.

Restaurer l'autorité de la police

On connaît la suite. Le chômage renvoie au foyer nombre de femmes salariées. L'effondrement de l'Etat tout puissant déboussole et désœuvre une jeunesse naguère embrigadée qui déverse sa haine sur l'étranger bouc émissaire. La police détestée se réfugie dans l'inaction. Les agressions racistes se multiplient, jusqu'aux incendies criminels contre des foyers d'immigrés à Rostock, au nord du Mecklembourg et à Mölln, de l'autre côté de l'ancienne frontière.

Avec 185 exactions commises contre des étrangers en 1992, le Mecklembourg détient un triste record parmi les nouveaux Länder. Candidat favori du chancelier Kohl pour remplacer M. Von Weizsacker en 1994 à la présidence de la République fédérale, M. Berndt Seite déplore que la réputation de son Etat souffre de ces attaques xénophobes qui l'ont *« bouleversé »* et qu'il *« condamne avec la plus extrême vigueur »*. Mais il aimerait qu'on ne juge pas l'Allemagne seulement au vu de ces violences.

Son ministre de la justice, M. Herbert Helmrich, précise que les magistrats du Land font diligence. Soixante procès ont déjà été menés. On estime le nombre des *« skinheads »* à environ six cents – dont quatre cents tenus pour dangereux – et une soixantaine de jeunes de moins de vingt ans sont, en permanence, en détention préventive pendant deux à trois semaines.

« Il y a un décalage, souligne le ministre de l'intérieur, M. Lothar Kupfer, *entre le sentiment d'insécurité de la population et l'ampleur réelle de la criminalité : environ 9 000 délits pour 100 000 habitants soit à peu près le même taux que dans les ancien Länder. Moins de un pour cent sont des crimes avec violences. La peur du gendarme produit ses effets, à condition bien sûr que le gendarme se manifeste. »*

Comment restaurer l'autorité de la police, redonner confiance dans cette institution si discréditée par le régime défunt ? D'abord en la purgeant de ses éléments les plus compromis avec la Stasi, l'ex-police politique. 40 % des policiers ont fait l'objet d'une enquête, près de 15 % ont été exclus. Sur les 5 400 qui restent en service, moins d'une centaine sont des cadres venus de l'Ouest. Ensuite, en lui apportant du sang neuf. L'école de police du Land a déjà formé près de 400 jeunes, dont un tiers sont bacheliers.

Quand il évoque le passé, M. Berndt Seite continue de s'étonner que tout soit allé si vite. Pas plus que la majorité des Allemands de sa génération, il n'avait cru pouvoir être témoin de l'unification. *« Je me disais que mes enfants, peut-être... »* Suivant son conseil, sa fille choisit l'exil, un jour de 1980, lors d'un voyage en Roumanie. Elle ne revint en Allemagne que le 22 décembre 1989, lorsque la porte de Brandebourg se rouvrit. *« Récemment*, ajoute-t-il en souriant, *j'ai pu relire toute cette histoire, la mienne, dans les dossiers de la Stasi. »*

JEAN-PIERRE LANGELLIER

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

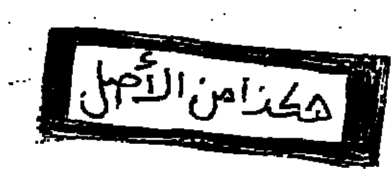
Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

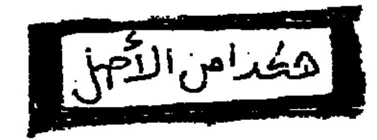
Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10







EUROPE

Ossétie du Sud : une crise en veilleuse

Géorgiens et Ossètes n'ont pas réglé leur conflit actuellement « gelé » par les Russes

TSKHINVALI (Ossétie du Sud)

de notre envoyé spécial

Quelques barres de chocolat Mars ont été placées près de la tête de l'adolescente, qui repose dans son cercueil. A côté, son frère a reçu comme ultime cadeau une paire de baskets blanches immaculées dans leur sac plastique. Un simple bouquet de fleurs a été posé sur le corps du père, un mathématicien de quarante ans, dont la ville était si fière. Ce jeudi 4 février, Tskhinvali, ville assiégée et bombardée il y a sept mois encore, enterre trois nouvelles victimes, provoquées, cette-fois-ci, par les avalanches qui, la semaine dernière, ont déjà fait plus de soixante-dix morts.

Ses quarante mille habitants sont maintenant coupés du monde par un froid plus rude que d'habitude; et ici, où la coutume demande aux convives, après chaque toast porté à la mémoire des disparus, de verser *« comme une larme »* une goutte de vodka sur un morceau de pain, le désespoir, jeudi 4 février, semble sans limite. Zalina, qui a quitté l'enseignement de la littérature anglaise pour travailler auprès du Parlement, constate : *« Ici, les drapeaux sont toujours en berne ; quand ce n'est pas la guerre, ce sont les avalanches ! »*

La guerre. Elle avait commencé en 1989, après des mois de tension avec les Géorgiens : les Ossètes du Sud avaient alors proclamé leur volonté d'être rattachés à la République autonome d'Ossétie du Nord, qui fait partie de la Fédération de Russie. La Géorgie décida donc de supprimer le statut d'autonomie dont jouissait la région. Depuis, celle-ci ne veut plus reconnaître aucune autorité à Tbilissi, la capitale géorgienne. Les combats ont fait déjà plusieurs centaines de morts. Ici, ce sont des Géorgiens qui racontent les exactions dont leurs familles ont été victimes, les obligent à quitter la région. Là, ce sont des Ossètes qui parlent du *« génocide »* mené contre eux par les Géorgiens. Mais tous, ici comme ailleurs, ne cessent de répéter *« qu'avant, nous vivions tous ensemble sans problème »*.

Lui-même marié à une Géorgienne, le président du Parlement ossète, M. Thorez Kouloumbekov (il raconte, amusé, que ses parents *« aimaient tellement la France »* qu'ils l'ont prénommé ainsi en hommage à Maurice Thorez, l'ancien numéro un du Parti communiste français) est très clair : *« Les Géorgiens ne nous ont jamais considérés comme de véritables personnes. Ils ont tout fait pour que notre population diminue ; leur véritable but est de nous chasser de cette région »*. Quant aux Russes, *« ils nous ont divisés, car avec les Ossètes du Nord, nous faisons partie du même peuple, nous parlons la même langue, nous avons les mêmes traditions »*. Gorbatchev ? *« C'est lui qui nous a livrés aux Géorgiens, et pourtant, les Russes auraient dû nous défendre. »* Même sévérité vis-à-vis du nouveau président géorgien Edouard Chevardnadze : *« Nous n'avons aucune illusion sur cet homme ; s'il est vraiment démocrate, pourquoi nous combat-il ? »*

A Tbilissi, le langage semble aussi ferme. Sans aller jusqu'aux excès de l'ancien président Gamsakhourdia, la majorité des Géorgiens admettent mal la volonté d'autonomie des Ossètes. Sans compter ceux qui vivaient en Ossétie, et qui, obligés de quitter leur terre, ne rêvent désormais que d'en découdre.

Pourtant, depuis l'accord signé le 24 juin dernier par MM. Chevardnadze et Eltsine, la tension retombe apparemment dans la région. C'était le premier exemple, avec la Moldavie, d'un conflit interethnique de l'ex-URSS apaisé par des négociations, même si, épisodiquement, on apprend la mort d'une ou deux personnes. Si les responsables de deux villages voisins, l'un peuplé en majorité de Géorgiens, l'autre d'Ossètes, ont conclu depuis le début des hostilités un pacte de non-agression, quelques kilomètres plus bas un village géorgien est réputé pour son « jusqu'au-boutisme ».

Il est bien difficile dans ces conditions de faire appliquer un accord lui-même ambigu, puisque Russes et Géorgiens s'engageaient à faire respecter un cessez-le-feu dans une région que ni les uns ni les autres ne contrôlent franchement. Cet accord, mis en pratique en juillet, créait une « force trilatérale de maintien de la paix », composée d'un bataillon de l'armée russe déjà sur place, de forces ossètes postées dans les villages ossètes et de forces géorgiennes, dans les villages géorgiens. Jusqu'à présent, ces trois « armées » s'acquittent de leur tâche avec une certaine efficacité. Une des raisons en est que leurs officiers sortent du même moule : l'armée soviétique, et qu'ils ont tous combattu, ensemble, en Afghanistan.

La CSCE sur le terrain

Il ne faut toutefois pas se leurrer : le centre du dispositif reste constitué par le bataillon russe, dirigé par le colonel Edouar Repine, quarante-quatre ans. Ce dernier, non sans humour, dit, en regardant la neige qui tombe sur la ville, qu'il reste là *« à cause du climat et de l'eau minérale »*. La semaine dernière en effet, des bruits avaient couru selon lesquels le bataillon russe avait reçu l'ordre de quitter la région. Déjà, des dizaines d'Ossètes s'étaient massés dans la caserne encore remplie de fresques à la gloire de Lénine, pour tenter d'empêcher ce départ. *« C'est vrai qu'à un moment, nous pensions partir. Mais maintenant, nous allons rester jusqu'en mai »*, affirme le colonel, qui avoue souhaiter que ses troupes demeurent sur place, *« car elles commencent à connaître la région »*. Le rôle des « militaires » géorgiens et ossètes est plus symbolique : être là, notamment aux points névralgiques, pour empêcher tout dérapage.

Basée à Tbilissi, une petite équipe de la CSCE – c'est la première mission sur le terrain de cette organisation, – a pour tâche de veiller au bon fonctionnement de l'accord. Malgré ou peut-être grâce, à son cosmopolitisme – on y rencontre un diplomate turc rompu aux négociations internationales, un jeune capitaine français frais émoulu de Coëtquidan, un capitaine polonais et un commandant hongrois, – cette équipe va régulièrement en Ossétie pour, dit l'un de ses membres, *« au moins permettre aux uns et aux autres de discuter »*. Trois commissions ont ainsi été instituées : relations économiques, réfugiés, ordre public, qui groupent des représentants des différentes parties au conflit.

Chacun s'accorde pourtant à dire que le calme d'aujourd'hui est bien précaire et que la moindre étincelle peut provoquer un nouvel embrasement. Si les Russes s'en vont – *« Vous avez voulu votre indépendance, débrouillez-vous ! »* – on voit mal, sauf arrivée de troupes internationales, comment continuer à faire respecter le cessez-le-feu. *« Il y aura encore beaucoup de morts »*, prédit une vieille femme ossète. Et encore beaucoup de gouttes de vodka sur le pain des habitants de Tskhinvali.

JOSÉ-ALAIN FRALON

□ **CHYPRE : le président de la République turque de Chypre du Nord *« n'attend pas de changement de la politique chypriote grecque »*.** – Dans une déclaration à l'agence de presse chypriote turque TAK, M. Rauf Denktash, président de la République turque de Chypre du Nord (RTCN), reconnue uniquement par Ankara, a indiqué, lundi 8 février, qu'il *« n'attendait pas de changement de la politique chypriote grecque »* à l'issue de l'élection présidentielle dans la *« partie sud »*, dont le deuxième tour aura lieu le 14 février, et pour laquelle le président sortant, M. George Vassiliou, fait figure de favori (*le Monde* du 9 février). M. Denktash affirme qu'un *« président élu au sud ne pourra pas représenter l'île entière »* tant que les Chypriotes turcs *« n'obtiendront pas* [les] *droits constitutionnels qu'ils réclament »*. – (AFP.)

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

PROCHE-ORIENT

Israël : M. Rabin critiqué par les siens

Rarement consultés, des membres du gouvernement dénoncent l'autoritarisme du « premier ministre-président », mais c'est à lui qu'ils doivent leur accession au pouvoir

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Une bonne image internationale quotidiennement fracassée depuis sept semaines sur la pierraille gelée d'un campement d'expulsés au Liban sud. Des morts et des blessés de plus en plus jeunes et toujours plus nombreux parmi les populations palestiniennes. La lune de miel avec la nouvelle administration américaine prématurément interrompue, une relation qui partait bien et qui est désormais empreinte de méfiance. Et puis le processus de négociation israélo-arabe, naguère prometteur, présentement dans l'impasse... Sept mois après son triomphe électoral sur la droite nationaliste et cinquante jours après l'expulsion de plus de quatre cents Palestiniens présumés islamistes dans un *no man's land* au pays du cèdre, la gauche israélienne est en plein désarroi.

Contestées par leur base, vilipendées par « leur » presse, apostrophées par leurs amis étrangers qui les accusent d'avoir laissé leur éthique au placard et abandonné leurs valeurs dans les vestiaires lambrissés du pouvoir, les « colombes » de l'équipe gouvernementale dominée par les travaillistes se sentent à la fois frustrées et piégées.

Rarement consultés sur les questions d'importance, souvent ignorés et presque toujours sommés d'entériner des décisions controversées, préalablement concoctées par un petit comité de généraux et de hauts fonctionnaires réunis autour du premier ministre, les ministres concernés ont résolu de passer à la contre-attaque.

« Autocratique, dictatoriale, omnipotente, arrogante, dangereuse pour la démocratie. » A en juger par les épithètes qui fleurissent depuis quelques semaines dans les gazettes pour qualifier la manière toute personnelle dont M. Itzhak Rabin, *« premier ministre-président »*, exercerait son pouvoir, les contestataires ont su trouver des oreilles compatissantes. Selon les rumeurs et les déclarations anonymes publiées ici et là, l'ancien général, dont la réputation d'homme-à-poigne a littéralement « fait » le succès travailliste aux dernières élections, n'écouterait plus personne à l'exception de trois ou quatre hauts fonctionnaires de son cabinet personnel et du chef de l'état-major des armées, le général Ehud Barak.

La décision d'expulser quelque quatre cents palestiniens fut, paraît-il, l'œuvre de ce brillant homme d'action. Même les officiers du puissant Shin Bet, chargés, entre autres, de la lutte antiterroriste dans les territoires occupés, n'étaient, *semble-t-il*, pas très chauds. En tout cas, aucun des conseillers habituels du gouvernement en matière de sécurité n'aurait été consulté.

« Par-dessus notre tête »

Ni M. Ouri Lubrani, vieux spécialiste du Liban et négociateur numéro un d'Israël avec ce pays, ni M. Elyakim Rubinstein, chef de la délégation des négociateurs avec les Palestiniens, ni même le patron des renseignements militaires, le général Ouri Saguy, n'auraient été ne serait-ce qu'approchés par M. Rabin. D'où la cascade de bavures, d'erreurs et de contre-ordres qui ont suivi une opération qui reste *« sans précédent »* comme dit M. Rabin, mais qui bloque le processus de paix.

Le 16 décembre 1992, à en croire plusieurs participants, les membres du gouvernement n'auraient eu qu'une *« poignée de minutes »* pour entériner la décision du premier ministre. Et encore, affirment au moins deux d'entre eux, *« M. Rabin nous a parlé de la nécessité d'expulser temporairement les leaders et les principaux incitateurs du mouvement islamiste Hamas. Nous pensions à quelques dizaines de personnes, pas à plusieurs centaines »*.

Quoi qu'il en fût, le coup de force du premier ministre a été adopté à l'unanimité des membres du gouvernement moins deux voix : celle du chef de la diplomatie, M. Shimon Pérès, qui était en voyage au Japon et qui ne fut averti qu'après-coup, et celle du ministre de la justice, M. David Libaï, qui s'est abstenu.

L'épisode, qui en dit long à la fois sur les considérables talents de persuasion du *« patron »* et sur l'immaturité politique de certains de ceux qui sont censés gérer les affaires du pays, s'est presque reproduit ligne pour ligne le 1er février, quand M. Rabin a accepté de rapatrier une centaine d'expulsés. *« Tout a été négocié par- dessus notre tête, directement entre le cabinet du premier ministre et les Américains »*, se lamente-t-on aux affaires étrangères. Au moins M. Pérès, qui était encore une fois à l'étranger, peut-il se flatter d'avoir été prévenu quelques heures avant l'annonce publique de l'accord de rapatriement partiel israélo-américain.

Au même moment, c'est-à-dire deux heures avant que M. Rabin présente le compromis, un autre ministre, M. Haïm Ramon, s'était ridiculisé en jurant à la tribune de la Knesset qu'il n'était pas question qu'Israël fasse la moindre concession sur cette affaire. *« Il ne pouvait pas dire autre chose puisqu'il ne savait rien »*, a expliqué, sans complexe, le chef du gouvernement. Impatient, coléreux, cassant, omniprésent, inflexible, sarcastique, *« Rabin-les-gros-bras »*, comme l'a baptisé un éditorialiste du très sérieux quotidien *Haaretz*, chercherait à transformer son gouvernement en un *« club de béni-oui-oui »*.

Au point qu'un député travailliste de la tendance Pérès, M. Hagaï Merom, s'est permis, mercredi dernier d'apostropher directement l'ancien général à la Knesset. *« Cela devient impossible !*, s'est-il exclamé. *Plus personne n'ose te contredire. Tu fais régner un véritable climat de peur dans le gouvernement ! »*.

Popularité à son zénith

Furieux d'être ainsi pris à partie publiquement, l'ancien général a nié l'accusation : *« Tout cela, c'est du bla-bla »*. Employée à tout bout de champ à l'endroit de ceux, journalistes ou députés, qui le mettent en cause, l'expression est devenue extrêmement fréquente dans la bouche de M. Rabin.

N'empêche qu'une semaine plus tôt, la télévision nationale avait procédé à un petit sondage confidentiel parmi les ministres. Et dix d'entre eux – sur les seize qui avaient voté l'expulsion collective – s'étaient déclarés favorables à un compromis sur cetteaffaire. Le chef du gouvernement qui, à ce moment-là, n'était pas encore prêt à des concessions, n'avait pas apprécié du tout. Il avait fustigé la conduite *« indigne »* de ces ministres et les avait admonestés en ces termes : *« Si vous avez quelque chose à dire, dites-le au conseil. Ne recommencez pas ce petit jeu. »* Pointilleux quand il s'agit de la nécessaire solidarité gouvernementale, M. Rabin a publiquement menacé les contrevenants : *« Ceux qui ne supportent pas cette règle élémentaire de bonne gestion peuvent s'en aller. La porte est grande ouverte. Il ne manque pas de candidats pour les remplacer »* .

Au fond, toute la force du premier ministre, et tout le dilemme de la gauche sont là. Sans M. Itzhak Rabin, sans son passé glorieux, sans l'image sécurisante qui est la sienne auprès de l'électorat israélien, le vieux Parti travailliste ne serait pas revenu au pouvoir. Et ses caciques, M. Shimon Pérès en tête, le savent bien. Aujourd'hui encore, alors que toute la presse, de gauche comme de droite, ainsi qu'une bonne partie de l'intelligentsia du pays fustigent avec vigueur le style *« bulldozer »*, le côté *« brutal et maladroit »*, *« l'isolement »* même du vieux « faucon » travailliste à l'intérieur de son parti, sa cote personnelle auprès du public est à son zénith.

« C'est bien simple, conclut un ministre en exercice, *si nous démissionnions ou si nous tentions quelque chose contre lui. Rabin passerait dans l'heure un arrangement avec un ou deux partis de droite. La seule chance pour que ce gouvernement reste malgré tout orienté à la paix, c'est que nous y restions. »* Et en silence...

PATRICE CLAUDE

□ **IRAK : visite d'un émissaire du gouvernement russe.** – Chargé d'informer l'Irak de *« la volonté de la Russie de renforcer ses relations avec lui »*, un émissaire spécial du gouvernement russe, M. Igor Melekhov, chef adjoint du département Moyen-Orient au ministère des affaires étrangères, est arrivé lundi 8 février à Bagdad. C'est la première visite en Irak d'un responsable russe de ce niveau, depuis le début de la crise du Golfe en août 1990. Selon l'agence russe Interfax, M. Melekhov va s'enquérir d'éventuels changements dans la politique de l'Irak à la suite de l'investiture du président américain Bill Clinton. – *(AFP.)*

□ **Bombe à retardement au Kurdistan.** – Trois personnes ont été tuées et dix-sept autres blessées dans l'attentat à la bombe qui a visé samedi 6 février un restaurant à Erbil, dans le nord de l'Irak *(le Monde* du 9 février), a indiqué lundi le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés à Genève. Un premier bilan avait fait état de cinq morts. Selon le HCR, l'engin était muni d'un système de retardement et se trouvait dans une valise posée sous une table. Plusieurs attentats à l'explosif ont été commis, ces derniers mois, dans le Kurdistan irakien et les services du régime de Bagdad sont fortement soupçonnés d'en être à l'origine. – *(AFP.)*

□ **Libération de deux journalistes palestiniens.** – Après avoir versé une caution de 550 shekels (1 000 francs environ), deux journalistes de *Reuter Television*, arrêtés par l'armée israélienne alors qu'ils filmaient une manifestation dans la bande de Gaza *(le Monde* du 9 février), ont été libérés lundi 8 février. Taher Shriteh – déjà arrêté en décembre dernier – et Marwan al-Ghol, n'ont pas été inculpés. – *(Reuter.)*

ASIE

Pakistan : l'embellie après les invectives

Mme Benazir Bhutto vient de renoncer à exiger le départ anticipé du premier ministre, M. Nawaz Sharif

ISLAMABAD

de notre envoyé spécial

L'événement, ces jours-ci, au Pakistan, c'est la naissance, dans une clinique londonienne, le 3 février, d'une petite fille : le troisième enfant de Mme Benazir Bhutto, chef du PPP (Parti du peuple pakistanais). L'enfant et la mère vont bien, a-t-il été indiqué : la précision a son importance puisque le leader de l'opposition avait quitté le pays le 30 janvier de façon étonnamment précipitée. Motif invoqué à cette hâte : un douloureux calcul de la vésicule biliaire.

De fait, la jeune femme (elle aura quarante ans en juin) était apparue très fatiguée aux journalistes qui l'avaient interviewée à son départ de Karachi. Pudique comme il sied à un pays musulman, la presse n'avait fait que des allusions voilées à la grossesse de Mme Bhutto. La nouvelle de son accouchement devrait valoir un regain de popularité, au moins temporaire, à l'intéressée. Selon les médecins, le problème de santé pourrait retarder les relevailles et le retour au pays du chef de l'opposition. Deux garçons étaient déjà nés à son foyer depuis son mariage qui, fin 1987, avait suivi de peu son retour au Pakistan après cinq ans d'exil.

Un bonheur n'arrivant jamais seul, le mari de Mme Bhutto, M. Asif Zardari, trente-neuf ans, est sorti samedi 6 février de la prison où il était détenu depuis plus de vingt-sept mois. Le député PPP de Karachi était poursuivi pour douze chefs d'inculpation relatifs à la période où son épouse était premier ministre (1988-1990). Il avait été acquitté pour neuf d'entre eux. Et la Cour suprême, après maintes interventions de l'exécutif, avait tranché pour la légalité, dans son cas, d'une libération sous caution.

Cette faculté avait déjà été accordée à M. Zardari pour deux affaires, dont un port d'armes illégal. La même mesure a été prise dans l'ultime procès pendant. Le président de l'Assemblée avait, par ailleurs, autorisé l'intéressé, ce printemps, à sortir quelques jours de sa prison, pour participer à un débat parlementaire.

La «longue marche» : «un match nul»

Cet événement faste est exemplaire d'un nouveau climat politique qu'avait annoncé, à la stupéfaction générale, l'élection, le 12 janvier, de Mme Bhutto à la présidence de la commission des affaires étrangères. Le vote, bien entendu combiné avec l'Alliance démocratique islamique (IJI), majoritaire, avait fait l'effet d'une bombe. Il survenait en effet moins de deux mois après la «longue marche» lancée par le chef de l'opposition en vue d'obtenir le départ du premier ministre, M. Nawaz Sharif – toujours considéré comme un mal élu en raison des doutes entourant la régularité des élections qui avaient consacré sa victoire après l'éviction de Mme Bhutto par le président de la République, le 6 août 1990.

La réponse musclée du gouvernement n'avait pas permis à la «longue marche» de se déployer; mais le caractère excessif, précisément, de cette réponse avait été porté au discrédit de M. Nawaz Sharif. En somme, selon le mot d'un diplomate européen, l'épisode s'était terminé par *«un match nul»*.

Ni dans un cas (la campagne pour obtenir par la pression de la rue la tête du chef du gouvernement), ni dans l'autre (son élection), Mme Bhutto n'avait mis son parti dans la confidence. Cette manière solitaire d'exercer le pouvoir, autant que les décisions elles-mêmes très contradictoires du chef de l'opposition, ont désarçonné bien des partisans et provoqué plus que des murmures dans les rangs du PPP.

Aujourd'hui encore, les questions vont bon train, au Pakistan, sur les motivations de Mme Bhutto. Officiellement, son acceptation de la présidence de la commission des affaires étrangères est un geste purement symbolique destiné à *«purifier»* un climat politique rendu délétère par l'affrontement passionnel des chefs de la majorité et de l'opposition.

L'encombrant président de la République

Mme Bhutto, en effet, n'a jamais caché son animosité personnelle envers un homme, M. Nawaz Sharif, qui a été élevé dans le sérail du général Zia après que le dictateur du Pakistan (1977-1988) eut renversé son père, Zulficar Ali Bhutto, avant de le faire pendre en 1979. Le premier ministre, quant à lui, semblait avoir du mal à trouver la bonne distance envers une femme dont le brio l'éclipse, vu de l'étranger à tout le moins. Les vingt-six premiers mois de gouvernement de l'IJI avaient donc été marqués par des alternances d'invectives parlementaires et de manifestations de rue. La toute jeune démocratie pakistanaise en était, bien entendu, affectée, au risque de s'y perdre.

Les commentateurs envisagent naturellement d'autres motivations au revirement de Mme Bhutto. La soudaine clémence d'une justice pas toujours très indépendante envers M. Zardari est, ainsi, souvent perçue comme un élément d'une négociation plus vaste. Le chef de l'opposition s'est vivement défendu, pourtant, de s'être livrée à un marchandage.

En première analyse, son élection du 12 janvier profite plus au gouvernement – d'autant que le poste de président de la commission des affaires étrangères n'est pas «décisionnaire» : les excellentes relations internationales de Mme Bhutto, avec M. Bill Clinton notamment, ne pourront pas, dès lors, être si aisément mises au service d'un Pakistan qui traverse une grave phase d'isolement face à son sempiternel ennemi indien, aujourd'hui courtisé par la plupart des grands de ce monde.

Alors, ont opiné les analystes, la décision des leaders de la majorité et de l'opposition doit être mise en relation avec l'élection présidentielle prévue pour l'automne. Le chef de l'Etat, M. Ghulam Ishaq Khan, soixante-dix-neuf ans, ne cache pas qu'il ne refuserait pas un renouvellement de son mandat à un poste ici très central.

Un «huitième amendement» de la Constitution, pris en 1985 par le général Zia, confère en effet des pouvoirs exceptionnels au titulaire du mandat : le dictateur défunt a taillé au président un costume de «lord protecteur» d'une démocratie prévue pour être «guidée» par les Forces armées. Si les militaires ont, pour leur part, donné, ces derniers temps, des signes d'un retour dans le rang, M. Ishaq Khan, lui, ne s'est pas fait faute d'exercer lourdement ses prérogatives – tant en démettant Mme Bhutto en 1990 qu'en marquant de près l'actuel chef de la majorité conservatrice modérée.

M. Sharif et Mme Bhutto ne se seraient-ils pas, dès lors, entendu soit pour éviter la réélection de l'encombrant chef de l'Etat, soit pour annuler à la majorité requise le huitième amendement et rendre le Pakistan à un régime parlementaire, soit pour présenter leur candidat commun à la présidence, symbole de la volonté démocratique du pays – ces hypothèses pouvant au demeurant se combiner? Bien que la session parlementaire ait repris le 4 février à Islamabad, il faudra d'évidence attendre le retour de Londres de Mme Benazir Bhutto pour percevoir toutes les implications de ce substantiel adoucissement du climat politique au Pakistan.

JEAN-PIERRE CLERC

VIETNAM : la visite de M. Mitterrand

Ce qui reste de l'héritage

Suite de la première page

Ho-Chi-Minh-Ville a davantage perdu de son cachet avec une construction sauvage dans les années 60, la période américaine, relancée depuis deux ou trois ans avec l'ouverture sur le reste du monde.

Réseaux routiers et ferroviaires, aujourd'hui en piteux état, digues, canaux d'irrigation et barrages, plantations d'hévéa et de café, rappellent également que la colonisation française, pour avoir été intéressée et brutale, n'en a pas moins été le premier véhicule de la modernisation. Pour leur propre compte, les Français ont fait plonger «leur» Indochine dans le vingtième siècle, et la France, notamment au Vietnam, affiche encore quelques beaux restes, même après deux guerres ruineuses.

Café au lait et sandwiches

«Nous pouvons, dit un banquier, *être fiers de ce que nous avons fait car ce qui marche aujourd'hui, de la broderie au jardinage en passant par les hôpitaux, est français».* Pour faire clairement la part des choses, les Vietnamiens ont une forte identité, un nationalisme sourcilleux, un genre de vie bien à eux, héritages de deux millénaires de cohabitation heurtée avec l'empire du Milieu. Mais, s'ils rêvent d'Amérique, surtout dans le Sud, ils n'en ont pas moins pris quelques manies françaises.

Les Vietnamiens se sont habitués au café au lait du petit matin. En fin d'après-midi, à la sortie des bureaux, les hommes s'installent au coin des rues autour d'une bière ou d'un cognac-soda accompagnés d'amuse-gueule. C'est l'heure du pastis à la vietnamienne. Pour les hommes d'affaires comme les cadres politiques, le court de tennis, un sport que l'on pratique de préférence en double, est devenu un point de rencontre. Le pain est entré dans les mœurs. Partout, des vendeurs ambulants proposent des sandwiches qu'ils ne se contentent pas de farcir de viande de porc, de salami vietnamien, d'oignons verts et de piments arrosés de sauce de soja. Ils y ajoutent beurre, pâté français et mayonnaise.

Les Vietnamiens roulent à droite et sortent parfois habillés de pyjamas de soie. A Saïgon, les «tubes» des années yé-yé s'entendent un peu partout. Les petits jouent aux *bi* (billes) et les grands au *bia* (billard). Ils aimeraient se gaver de *sô-cô-la* (chocolat) et produisent du *cao-xu* (caoutchouc). Dans le Sud, on va aux *toa let* (toilettes) et on commence à prendre au sérieux les risques d'expansion du *sida*. Parlez de manteau (*mang-to*), on vous comprendra.

Et, mais c'est le fruit du hasard, que M. Mitterrand ne s'étonne pas qu'on l'appelle *«Tonton»*, surtout dans les discours officiels : en vietnamien, président se dit tout simplement *tông thông*. Il est vrai qu'en romanisant la langue vietnamienne au dix-septième siècle, le missionnaire français Alexandre de Rhodes a grandement facilité la transcription phonétique du vocabulaire français.

La communauté chrétienne du Vietnam rassemblerait quelque cinq millions de fidèles. Même à l'heure de l'ouverture, le pouvoir communiste continue de surveiller de très près cette minorité souvent persécutée, avant la pénétration française, par des empereurs accrochés à leur mandat du ciel.

Importance des échanges culturels

Autre héritage : la France ne s'est pas contentée de mettre en coupe ses possessions indochinoises, elle a également tenté de les découvrir et de les assimiler. L'ampleur des travaux ainsi effectués et la présence, en France, d'une forte communauté vietnamienne expliquent, encore de nos jours, l'importance des échanges culturels. Les auteurs vietnamiens, y compris les dissidents, sont traduits, en priorité, en français.

Les Vietnamiens ne se contentent pas, par confiance, d'exiger des médicaments français. A leurs yeux, ceux de gens qui ne gardent volontiers que les bons souvenirs, la culture française a conservé tout son prestige. C'est sans doute l'une des raisons pour lesquelles ils entendent entretenir un courant francophone, notamment en posant leur candidature au Sommet de la francophonie prévu en 1995.

JEAN-CLAUDE POMONTI

La délégation

M. Mitterrand est accompagné en Indochine de cinq ministres : MM. Roland Dumas (affaires étrangères), Michel Vauzelle (justice), Martin Malvy (budget) et Hubert Curien (recherche et espace), ainsi que de Mme Catherine Tasca, secrétaire d'Etat à la francophonie. En revanche, Mme Danielle Mitterrand n'est pas du voyage, contrairement à ce qui avait été initialement annoncé.

AFRIQUE

La fin de la visite du pape en Ouganda

Jean-Paul II espère une «renaissance» du continent

Le pape, qui doit achever sa visite pastorale en Afrique par une escale, mercredi 10 février, à Khartoum (Soudan), a poursuivi, lundi, son séjour en Ouganda, rencontrant à Kampala le corps diplomatique et plaidant la cause d'un continent pour lequel, malgré famines et guerres, *«les raisons d'espérer ne manquent pas»*.

KAMPALA

de notre envoyée spéciale

«C'est en ami de l'Afrique que je suis venu, par solidarité avec les hommes et les femmes du continent, en cette période de changements où s'ouvrent de nouvelles perspectives de développement, mais où se profilent aussi de nouvelles menaces» : à l'avant-dernier jour de sa visite en Ouganda, devant le corps diplomatique, Jean-Paul II a dressé une nouvelle fois, lundi, le tableau sans complaisance des maux dont souffre le continent africain, et suggéré les remèdes qui pourraient contribuer, peut-être, à sa *«renaissance»*.

Parmi les *«plaies»* de l'Afrique : le drame de la faim (*«En Afrique, la faim n'est pas le seul résultat des conditions climatiques, mais celui d'une désintégration sociale due aux conflits»*); le problème des réfugiés (*«six millions de réfugiés et seize millions de personnes déplacées, dont les souffrances engendrent d'autres guerres, d'autres famines, d'autres réfugiés»*); le problème, enfin, des droits de l'homme, celui des minorités et de la liberté de culte. Ce qui devait le conduire à évoquer le cas du Soudan, prochaine étape de son voyage pastoral en Afrique.

«En visitant Khartoum, a expliqué Jean-Paul II, *j'espère pouvoir élever ma voix pour apporter justice et paix à tous les Soudanais, et pour réconforter mes frères et mes sœurs en religion, dont beaucoup ont eu à souffrir du conflit qui déchire le sud du pays.» «Un conflit,* devait ajouter le pape, évitant délibérément de trop insister sur le seul aspect religieux, *qui traduit la quête d'identité nationale d'un pays dont le Nord et le Sud sont séparés par de grandes différences raciales, culturelles, linguistiques et religieuses, dont il faut tenir compte. Seul le dialogue sincère peut esquisser le cadre d'une réelle justice, et je prie pour que ma visite y contribue.»* De même, comment ne pas voir une allusion transparente au Soudan et à l'imposition de la Loi islamique à l'ensemble du pays lorsque, parlant de *«ceux qui tentent de fabriquer une unité nationale en forçant des minorités à assimiler la culture ou la religion de la majorité»*, Jean-Paul II conclut avec force : *«Une fausse unité ne peut que mener à la tragédie»*?

«Solutions africaines» aux «problèmes africains»

Quels sont les remèdes pour guérir l'Afrique? Le pape a renouvelé un appel pressant auprès *«des dirigeants du monde entier et des nations développées»* pour qu'ils intensifient leur aide – en n'exigeant pas, notamment, le remboursement d'une dette *«au prix de sacrifices insupportables»*, et en veillant *«à ce que les déclarations de principe et les bonnes intentions se traduisent par des actes concrets»*. Ces efforts doivent être menés au nom d'une *«solidarité»* bien comprise, dans laquelle le concept réducteur d'«assistance» serait remplacé par une *«prise de conscience»* des Africains, devenus responsables de leur propre destin. Des efforts d'autant plus nécessaires, a poursuivi le pape, au moment où *«les raisons d'espérer ne manquent pas»* et où *«les Africains cherchent de nouvelles façons d'adapter leurs valeurs traditionnelles à la vie qui les attend, dans le siècle qui s'annonce»*.

Une idée que Jean-Paul II a développée déjà, à plusieurs reprises, en particulier lors de son voyage, l'année dernière, au Sénégal : *«Les problèmes africains doivent trouver des solutions africaines.»* Idée qui ne manquera pas d'être reprise dans les débats du synode des évêques africains, dont le document de travail est en fin de préparation, et qui doit avoir lieu, en principe, à Rome, au début de l'année prochaine. En inaugurant, mardi, la troisième réunion en Afrique du Conseil du secrétariat général du synode africain, le pape devrait officiellement en annoncer la date. Et, à la lumière de ces réflexions, Jean-Paul II de s'interroger, avec optimisme, devant les diplomates : *«L'Afrique est-elle en train de renaître à une liberté retrouvée?»*

MARIE-CLAUDE DECAMPS

OCÉAN INDIEN

MADAGASCAR : second tour de l'élection présidentielle

M. Zafy, principal adversaire du général Ratsiraka, est donné favori

Les électeurs malgaches devaient participer, mardi 9 février, au second tour de l'élection présidentielle, un scrutin historique puisqu'il devrait marquer, selon la plupart des observateurs, la défaite du président sortant, le général Didier Ratsiraka, au pouvoir depuis 1975. Après le Cap-Vert, la Zambie et le Congo, Madagascar serait donc en passe de devenir le quatrième pays d'Afrique où un chef de l'Etat se voit contraint par les urnes de céder son fauteuil à un dirigeant de l'opposition.

Le professeur Albert Zafy, principal challenger de M. Ratsiraka, était arrivé très largement en tête, lors du premier tour de l'élection présidentielle, le 25 novembre dernier. Sur les huit candidats en lice, M. Zafy avait obtenu 45 % des suffrages, contre 29 % seulement au président Ratsiraka. Si l'on en croit les résultats d'un sondage publié lundi par les journalistes de *la Tribune de Madagascar*, le professeur Zafy serait crédité de 66 % des intentions de vote au second tour. Réalisé par l'institut privé Imaso («le regard» en malgache), ce sondage ne porte cependant que sur les trois provinces les plus peuplées de la Grande Ile : Tananarive, Fianarantsoa et Tamatave. Autre incertitude : le vote des abstentionnistes – 25 % au premier tour, – qui pourrait permettre à l'actuel président de réduire l'écart avec son rival.

De l'avis de tous les observateurs, le candidat de l'opposition n'en est pas moins assuré de la victoire – si les opérations de vote ne sont pas truquées. *«Il faudra que les observateurs internationaux restent après les élections, car c'est là que Ratsiraka peut tenter un coup de force»*, estiment certains électeurs de l'opposition. Quelque soixante-dix observateurs ont été dépêchés par la Commission internationale des juristes (CIJ) et l'African American Institut (AAI). Si tout se passe convenablement, les Malgaches seront à nouveau appelés à voter, début avril, pour désigner leurs députés. Un rendez-vous électoral aussi important que le scrutin présidentiel, car, selon la Constitution de 1992, ce sera à l'Assemblée législative de choisir le premier ministre de la Troisième République. – *(AFP, Reuter.)*

NIGER

Trente civils tués lors d'une attaque de rebelles touaregs

Un raid lancé, dimanche 7 février, dans la région de Tassara, dans le nord-est du Niger, par la rébellion touarègue, a fait trente tués et sept blessés – tous civils – a annoncé, lundi soir, à Niamey, le ministère de l'intérieur. Trois villages ont été la cible des maquisards : Azanag (dix morts et deux blessés), Albadaya (sept tués et un blessé) et Alakaricha (treize tués et quatre blessés).

Cette opération, menée par une centaine d'hommes armés, est, de très loin, la plus meurtrière, depuis octobre 1991, date des premières offensives du Front de libération de l'Aïr et de l'Azawak (FLAA). Elle porterait à quatre-vingt-six le bilan des victimes, imputables au conflit, selon les estimation officielles. Cette attaque est intervenue une semaine, jour pour jour, après la création d'un ministère chargé de la réconciliation nationale – et en particulier de l'étude du dossier touareg. – *(AFP.)*

TUNISIE

Poursuites contre un comité de défense des prisonniers d'opinion

TUNIS

de notre correspondant

M. Salah Hamzaoui, «coordonnateur» du Comité pour la défense des prisonniers d'opinion, récemment créé en Tunisie (*le Monde* du 4 février), a été placé sous mandat de dépôt samedi 6 février, ont annoncé plusieurs de ses amis. Selon ces derniers, le juge d'instruction devant lequel a comparu M. Hamzaoui, sociologue attaché au Centre d'études et de recherches économiques et sociales (CERES), a retenu contre lui la création d'une organisation non reconnue, la diffusion de fausses nouvelles susceptibles de troubler l'ordre public et la diffamation d'un corps constitué (la police). Les dix-sept autres membres du Comité doivent comparaître dans les prochains jours devant le magistat instructeur.

Le Comité s'est fixé pour but d'*«œuvrer à la libération des prisonniers politiques»*, à l'arrêt des poursuites contre *«tous ceux qui sont actuellement pourchassés»* et à *«l'éradication du phénomène de la torture»*. Les autorités ont répliqué que *«nombre de ceux qui sont censés composer ce comité illégal sont notoirement connus pour leur tendance extrémiste»* et que leur communiqué n'est *«qu'un tissu d'affabulations et d'allégations gratuites»*.

M. D.

TOGO : réunies à Colmar, sous l'égide de la France et de l'Allemagne

Les délégations du gouvernement et de l'opposition ne sont pas parvenues à s'entendre

C'est sur un constat d'échec que se sont achevés les pourparlers organisés lundi 8 février, à Colmar, sous le parrainage des gouvernements français et allemand, entre les représentants de l'opposition togolaise et les partisans du président Eyadéma. Dès mardi matin, ces derniers étaient repartis.

COLMAR

de notre envoyé spécial

«Nous ne sommes pas prêts à négocier sous la menace d'une intervention militaire étrangère.» En faisant cette déclaration, quelques heures après le début de la table ronde réunissant les représentants du président Gnassingbé Eyadéma et ceux du Collectif de l'opposition démocratique (COD), le ministre togolais des affaires étrangères, M. Ouattara Natchaba, signifiait clairement dans quel état d'esprit il s'était rendu à Colmar. Le ministre français de la coopération et du développement, M. Marcel Debarge, n'avait-il pas agité, devant toute l'assistance, la menace d'une opération militaire, tentait d'expliquer un des porte-parole de la délégation présidentielle?

Quelques instants plus tôt, le ministre français et son collègue allemand, M. Helmut Schafer, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, avaient pourtant pris la précaution de souligner, avec force, qu'il n'était pas question d'envisager une intervention armée au Togo. Conscient de la volonté des délégations de la présidence togolaise et du Rassemblement du peuple togolais (RPT, ex-parti unique, dirigé par le chef de l'Etat) de rendre responsables la France et le COD de l'échec de la négociation, M. Debarge avait ainsi tenté de déjouer le piège. En vain.

Les pourparlers allaient buter très vite sur une question centrale, celle de la sécurité, et, plus précisément, celle du retour des militaires dans leurs casernes. Afin d'organiser dans de bonnes conditions des *«élections libres, législatives puis présidentielle»*, à partir du mois de mai prochain, les Français, les Allemands et les représentants du COD demandaient que les forces armées togolaises (12 500 hommes pour 3,5 millions d'habitants) restent *«neutres»*, et qu'elles soient *«cantonnées dans leurs casernes, sous le contrôle d'observateurs internationaux»*. Le général Eyadéma et le premier ministre *«s'engageront publiquement sur ce point»*, précisaient-ils.

A l'opposé, la délégation présidentielle souhaitait que les forces armées, *«dans leur mission de protection de la sécurité publique»*, reçoivent une *«assistance internationale en matériels»*, cette aide devant leur être fournie *«sur la demande des autorités togolaises»*. Un vœu qui réduit à néant le projet franco-allemand de créer, au Togo, une véritable force de sécurité publique (police et gendarmerie). Ce projet vise à retirer aux militaires une mission, dont on a vu, depuis ces deux dernières années, de quelle sanglante manière ils en assument la charge.

A l'issue de douze heures de débats, force fut de reconnaître l'échec de la négociation. MM. Debarge et Schafer se sont néanmoins engagés à *«prodiguer tous leurs efforts pour que le processus démocratique se déroule normalement au Togo»*.

MARCEL SCOTTO

RWANDA

Nouveaux combats dans le Nord-Ouest

De nouveaux affrontements ont éclaté, lundi 8 février, à Ruhengeri, dans le nord-ouest du pays, entre les rebelles du Front patriotique rwandais (FPR) et l'armée régulière. Les maquisards du FPR ont lancé l'offensive, après avoir, selon un de leurs porte-parole, présenté un *«ultimatum»* pour exiger *«l'arrêt des massacres ethniques»*, récemment perpétrés contre la communauté minoritaire des Tutsis (*le Monde* du 5 février). Selon divers témoins, le FPR se serait avancé à une trentaine de kilomètres de la capitale, Kigali.

De son côté, la radio nationale a fait état de combats dans la région de Biumba, à 50 kilomètres à l'est de Ruhengeri. Les rebelles du FPR auraient notamment attaqué, lundi matin, le camp de déplacés de Tumba, où sont installées environ trois mille personnes. A Ruhengeri, a précisé la radio, des rebelles, après s'être infiltrés dans la ville, ont tenté de s'emparer des postes de police et des casernements militaires. Aucun bilan de ces divers incidents n'a été publié. En revanche, le gouvernement a confirmé, lundi, le bilan des violences tribales de janvier, faisant état de trois cents tués. – *(AFP, Reuter.)*

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS

Nationalisme gastronomique à la Maison Blanche

WASHINGTON

correspondance

Après le premier grand dîner officiel de la Maison Blanche, les experts en gastronomie et les observateurs s'interrogent : les Clinton seront-ils des aventuriers culinaires comme les Reagan, ou des gardiens prudents de la tradition comme les Bush, tempérant cependant le classicisme des menus par quelques initiatives?

L'incertitude vient de l'attitude d'Hillary Clinton, décidée à mettre la main à la pâte aussi bien dans les affaires d'Etat qu'à la cuisine. Dans son appétit de rénovation, elle a invité deux chefs connus de New York et un de Washington à apporter leurs suggestions. A sa demande, le menu du dîner officiel récemment offert aux gouverneurs a été changé rapidement : la mousse de fruits de mer à l'aneth a été remplacée par des grosses crevettes servies avec du chutney et du raifort. Le médaillon de veau a été abandonné pour un rôti de bœuf.

A en croire le *New York Times*, M. Chambrin, le chef de la Maison Blanche, n'a pas apprécié cette intrusion dans sa cuisine. *«Je ne peux pas dire que je sois très content,* a-t-il dit, *mais j'ai maintenant une bonne idée de ce qu'ils* (les Clinton) *veulent : quelque chose de plus américain.»* Au cours des prochains mois, il va préparer six menus différents soumis à l'appréciation de la «patronne».

Les innovations illustrant une certaine tendance au nationalisme gastronomique, les menus seront désormais écrits en anglais et non plus en français. Ainsi on ne lira plus «chèvre» et «pommes de terre», mais «goat cheese» et «potatoes». Et même, le sorbet, communément orthographié à la française dans le pays, va maintenant s'appeler «sherbet».

Certes, depuis quelque temps, la tradition avait été ébranlée, l'endive avait reculé au profit du mesclun, et le brie dédaigné pour le fromage de chèvre du New-Hampshire. Bien sûr, depuis longtemps, seuls les vins américains sont servis aux grands dîners. Hillary Clinton a cependant jeté une lueur d'espoir pour les vins français. *«Nous nous intéressons à ce qui se passe dans le monde. Il peut y avoir des occasions où un vin américain n'est pas le meilleur choix.»*

Sûrement les Clinton n'imiteront pas les Carter, qui avaient demandé au chef de la Maison Blanche s'il pouvait préparer des plats simples et nourrissants du Sud. *«Il y a longtemps que nous servons ce genre de nourriture aux domestiques»*, avait répondu dédaigneusement le grand patron des cuisines.

HENRI PIERRE

EN BREF

□ **ALGÉRIE : deux gendarmes assassinés.** – Peu après l'annonce de la prorogation de l'état d'urgence (*le Monde* du 9 février), un gendarme a été tué dimanche soir dans le centre de la localité de Meftah, au sud-est d'Alger, par des inconnus qui ont réussi à prendre la fuite, a indiqué lundi 8 février la gendarmerie nationale. La veille, le chef du groupement de gendarmerie d'El Azharia, dans la région de Tissemsilt, à 250 kilomètres au sud-ouest d'Alger, avait été tué par trois hommes armés qui s'étaient enfuis. – *(AFP, Reuter.)*

□ **BÉNIN : ouverture du premier festival des cultures et arts vaudous.** – Un Festival international des cultures et arts vaudous, le premier du genre, s'est ouvert lundi 8 février à Ouidah, à l'ouest de Cotonou, en présence du président béninois, M. Nicéphore Soglo, et des deux principaux dignitaires vaudous du pays, les grands prêtres Sossa Guédéhoungué et Dagbo Hounon. Cette manifestation a lieu trois jours après que le Bénin eut reçu la visite du pape Jean-Paul II, qui avait, pour la première fois, rencontré une délégation de dignitaires vaudous. – *(AFP.)*

□ **BRÉSIL : inculpation d'une centaine de policiers après le massacre de la prison de Carandiru.** – Une centaine d'agents de la police militaire (gendarmerie), dont leur ancien chef, vont être inculpés d'homicide volontaire pour la répression de la mutinerie de la prison de Carandiru à Sao-Paulo, qui avait fait 111 morts parmi les détenus le 2 octobre, a-t-on appris, lundi 8 février, de source judiciaire. Selon les procureurs Luiz Barbosa et Ivan da Silva, le principal responsable est le colonel Ubiratan Guimaraes (relevé de ses fonctions depuis), qui avait donné à ses agents antiémeutes l'ordre de prendre d'assaut la prison. Il est passible de 12 à 30 ans de prison. Plusieurs rapports ont affirmé que les détenus avaient été abattus de sang-froid, après s'être rendus. – *(AFP.)*

□ **HAÏTI : libération d'un journaliste.** – Un journaliste d'une radio privée de Port-au-Prince, Radio-Tropic-FM, disparu depuis le 1er février alors qu'il couvrait une manifestation progouvernementale à l'aéroport de Port-au-Prince, a été libéré, dimanche soir 7 février, par ses ravisseurs non identifiés. Colson Dormé, vingt-six ans, a été déposé par des inconnus circulant en voiture devant le local de Radio-Tropic-FM, au centre de la capitale. Vêtu seulement d'un caleçon et d'un maillot, il avait les yeux bandés, le crâne rasé et de nombreuses traces de coups sur le corps. Au moment de son enlèvement, le journaliste effectuait un reportage sur une manifestation organisée contre la venue en Haïti du médiateur de l'Organisation des Etats américains (OEA) et de l'ONU, M. Dante Caputo. Il a déclaré avoir subi un interrogatoire durant lequel ses ravisseurs lui ont notamment demandé s'il travaillait *«pour l'étranger»*.

□ **LIBÉRIA : les rebelles perdent un de leurs bastions.** – Réussissant une nouvelle progression, la Force ouest-africaine d'interposition au Libéria (ECOMOG) a repris la ville de Harbel, à 50 kilomètres à l'est de Monrovia, au Front national patriotique, dirigé par M. Charles Taylor, a annoncé lundi à Monrovia un porte-parole de l'ECOMOG. Selon lui, les troupes de M. Taylor ont *«mis le feu»* à la ville, qu'elles occupaient depuis 1991, avant de l'abandonner. – *(AFP.)*

□ **ZAÏRE : le HCR évacue son personnel du nord-est du pays.** – Après que les troupes gouvernementales se furent livrées à des actes de pillage et de violence dans la ville de Dungu, dans le nord-est du Zaïre, le Haut Commissariat aux réfugiés des Nations unies (HCR) a évacué trois de ses fonctionnaires, a annoncé lundi 8 février le représentant du HCR en Ouganda. Ces trois responsables travaillaient dans un camp de réfugiés abritant quelque 40 000 Soudanais près de Dungu. Un quatrième fonctionnaire et les trois membres de sa famille sont cependant restés bloqués dans la ville. – *(AFP.)*

□ **M. Lawrence Eagleburger élu administrateur d'une compagnie pétrolière.** – L'ancien secrétaire d'Etat Lawrence Eagleburger a été élu lundi 8 février au conseil d'administration de Phillips Petroleum, la douzième compagnie pétrolière des Etats-Unis, dont le siège se trouve à Bartlesville (Oklahoma). – *(AFP.)*

□ **CUBA : des fugitifs ont tenté de gagner la Floride en prenant des touristes canadiens en otage.** – Deux Cubains qui tentaient de gagner la Floride à bord d'un Zodiac volé, après avoir pris en otage plusieurs personnes, sur une plage de Varadero à 140 kilomètres à l'est de La Havane), ont été interceptés et capturés par une unité des gardes-côtes cubains, a-t-on appris, lundi 8 février, de source diplomatique canadienne. L'interception aurait fait des victimes parmi des Cubains, employés dans un hôtel, qui avaient proposé aux preneurs d'otages de prendre la place d'un couple de touristes canadiens que les agresseurs souhaitaient entraîner dans leur fuite. – *(AFP.)*



POLITIQUE

Les déclarations du président de la République et la préparation des élections législatives

L'opposition demande à M. Mitterrand de la laisser gouverner en cas de victoire

M. Charles Millon, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, qui commentait, lundi 8 février, sur France 3, l'entretien accordé par M. Mitterrand au *Monde* du 9 février, a estimé que le chef de l'Etat devra, au lendemain des élections législatives, *«laisser le gouvernement gouverner»* et *«respecter la volonté des électeurs»*. Mardi matin, sur France Inter, M. Millon a souligné que M. Mitterrand, sachant *«que la cohabitation de combat jouera en sa défaveur»*, a *«décidé de jouer calme, de jouer la concorde et le* modus vivendi*»*. Selon le président du groupe UDF, *«il faut rester sur ses gardes, car François Mitterrand a plus d'un tour dans son sac»*.

M. Millon a invité d'autre part M. Bérégovoy à *«s'expliquer»* sur le prêt de 1 million de francs qu'il a reçu de Roger-Patrice Pelat ou à démissionner. Notant que le premier ministre avait fait de la lutte anticorruption *«le point central de son engagement politique»*, le président du groupe UDF a ajouté que M. Bérégovoy était aujourd'hui *«pris la main dans le sac»* et que cette affaire ajoutait au *«climat délétère»* de la vie politique française.

M. Philippe Vasseur, député UDF-PR du Pas-de-Calais, a affirmé sur France-Inter qu'il ne voyait pas *«comment le chef de l'Etat pourrait imposer»* à la droite *«le choix de son premier ministre»* qui *«aura des comptes à rendre à l'Assemblée nationale»*. *«Nous sommes encore dans un régime parlementaire, nous ne sommes pas dans un régime présidentiel»*, a ajouté M. Vasseur, qui pense que *«l'esprit de la Constitution, comme l'a montré le général de Gaulle, veut que, lorsque le président de la République est sévèrement désavoué par l'opinion, il s'en va»*. Le député du Pas-de-Calais a précisé que la nouvelle majorité devrait *«désigner»* son premier ministre, engager *«l'action de redressement nécessaire»* et partir *«à la première incartade du président»*.

M. Philippe de Villiers, député app. UDF de Vendée, soutient, dans *le Quotidien de Paris* du 9 février, que *«François Mitterrand applique à merveille le vieux principe : Plus on est faible, plus il faut avoir l'air fort pour impressionner l'adversaire»*. L'animateur de Combat pour les valeurs estime que *«le président de la République se prépare à une cohabitation offensive, en inventant une nouvelle théorie : non plus le «domaine réservé» mais le «travail ensemble», qui doit lui permettre d'entraver partout le programme du gouvernement»*.

M. Hervé de Charette, délégué général des clubs Perspectives et Réalités, a estimé mardi matin, sur Europe 1, que *«pour la première fois»* le président de la République a *«entrouvert la porte d'une cohabitation qui permettrait le jeu libre et normal d'une alternance franche»*.

«Ses propos vont dans le bon sens», a-t-il dit, ajoutant : *«S'il désire rester, ce qui est son droit, il faut un* modus vivendi *clair et digne. Il faut respecter la fonction présidentielle, et que la nouvelle majorité puisse mettre en œuvre la politique qu'elle a proposée aux Français.»*

M. Charles Pasqua, président du groupe RPR du Sénat, a déclaré que M. Mitterrand tentait de *«dédramatiser et banaliser la phase nouvelle qui s'ouvrira après mars»*. Le plus important, a-t-il ajouté, est *«l'état d'esprit qui se dégage des déclarations du chef de l'Etat : le président a parfaitement intégré l'idée qu'il y aurait une majorité assez forte et il essaie de définir lui-même le cadre dans lequel devrait s'exercer la coexistence»*. M. Philippe Séguin, député RPR des Vosges, auquel on demandait, au Club de la presse d'Europe 1, s'il se sentait visé par les propos de M. Mitterrand excluant un premier ministre anti-européen, a indiqué : *«Je ne suis pas hostile à la construction européenne ; mais si c'était moi qui étais l'objet de cet ostracisme, j'en serais tout à fait flatté parce que cela signifierait que le président de la République me désigne comme un adversaire total, courtois mais total.»*

Mardi matin, au micro d'Europe 1, M. Nicolas Sarkozy, secrétaire général adjoint du RPR, a précisé qu'il n'était ni *«rassuré»* ni *«inquiet»* après les déclarations du chef de l'Etat. *«Nous n'allons pas à la cohabitation pour guerroyer avec M. Mitterrand»*, a-t-il souligné.

□ **Rectificatif.** – Dans l'entretien accordé par M. Mitterrand au *Monde* du 9 février, il fallait lire, à propos des soldats français membres des forces des Nations unies, que *«onze d'entre eux* – et non pas neuf – *sont morts pour la paix»*.

Dédramatiser la cohabitation

par Thomas Ferenczi

M. CHARLES MILLON l'a dit et redit : le seul *modus vivendi* acceptable par l'opposition, si elle devient la majorité après les élections législatives, est que le président de la République laisse le nouveau gouvernement gouverner. Le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale a rappelé que le premier devoir du chef de l'Etat sera, au lendemain du scrutin, de *«respecter la volonté des électeurs»* en renonçant à imposer la sienne.

Autre porte-parole de l'UDF, M. Philippe Vasseur a confirmé que le président de la République ne saurait, selon lui, dicter à la droite le choix du premier ministre : même s'il en a théoriquement la liberté et s'il n'est pas tenu de désigner le chef du parti le plus puissant, comme l'a fait observer M. Mitterrand dans son entretien au *Monde*, il sera pratiquement contraint, assurent les dirigeants de l'opposition, d'obéir à la loi du plus fort.

Au RPR, le langage est plus mesuré, mais le propos est le même. M. Nicolas Sarkozy, secrétaire général adjoint, assure que l'opposition n'a pas l'intention de *«guerroyer»* avec M. Mitterrand, mais il affirme aussi que celle-ci devra assumer le lourd bilan de la gauche et qu'elle entend bien appliquer sa propre politique, sans composer avec le président de la République.

Bref, toute la tactique de la droite est, en se montrant intraitable, de réduire la marge de manœuvre du chef de l'Etat. L'objectif de celui-ci est au contraire de l'élargir en se dérobant au choc frontal auquel veulent le conduire, sans le dire et parfois en le disant, ses adversaires.

Logique d'échange

Certains de ses amis suggèrent à M. Mitterrand, pour échapper au piège que lui tendra l'opposition victorieuse et obliger celle-ci à accepter un compromis vivable, de choisir pour premier ministre celui de ses opposants qu'il jugera le plus accommodant et de conclure avec lui une sorte de «contrat» garantissant une paix mutuelle : le nouveau premier ministre concéderait au chef de l'Etat la révision constitutionnelle que celui-ci a entreprise et lui reconnaîtrait la «prééminence» en politique étrangère ; en contrepartie, il aurait les coudées franches en politique intérieure et... de meilleures perspectives pour l'élection présidentielle.

L'offre faite à l'opposition par M. Mitterrand de *«travailler ensemble»* s'inscrit assez bien dans cette logique d'échange, qui pourrait intéresser un François Léotard, voire un Valéry Giscard d'Estaing, dont on considère à l'Elysée qu'il serait prêt, en dépit de ses rodomontades, à coopérer avec le chef de l'exécutif. Le message semble, en tout cas, avoir été reçu par M. Hervé de Charette, proche de l'ancien président de la République, qui a jugé que ces propos allaient *«dans le bon sens»*. M. Edouard Balladur, qui a affirmé à plusieurs reprises que le gouvernement de M. Chirac, de 1986 à 1988, n'avait pas été empêché d'agir comme il le voulait, apparaît aussi comme l'un des possibles destinataires de la déclaration présidentielle.

M. Mitterrand a tout intérêt à *«dédramatiser»* la question de la cohabitation, comme le souligne M. Charles Pasqua, pour parvenir à un arrangement qui lui assure un certain espace. L'intérêt de l'opposition, en revanche, est de durcir le ton afin d'accentuer sa pression sur le chef de l'Etat. C'est ce que fait M. Millon, qui se comporte depuis plusieurs mois comme l'un des porte-parole les plus incisifs de l'opposition.

Le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale a ainsi tenté, une fois de plus, d'atteindre indirectement M. Mitterrand à travers son premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, comme il s'était efforcé de le faire à l'automne en s'en prenant à M. Fabius. Il se trouve que les deux hommes qui incarnent aujourd'hui le socialisme en France, l'un comme chef du gouvernement, l'autre comme premier secrétaire du PS, sont affaiblis par les «affaires», exposant un peu plus le président de la République aux coups de ses adversaires.

M. Mitterrand a beau affirmer que *«le Parti socialiste est un parti d'honnêtes gens»* et M. Fabius *«l'objet d'une mise en cause inique»*, il ne peut empêcher que les deux personnalités qui sont censées se partager la direction de la campagne ne soient amoindries, victimes autant de leur propre maladresse que d'une justice instrumentée par la politique.

M. Mitterrand prend acte du discrédit qui en résulte pour la gauche. Le voici seul face aux futurs vainqueurs des législatives, sans autre *«arme»* que son habileté, sans autre *«armure»* que la dignité de sa fonction, qu'il entend préserver, pour son propre usage et celui de ses successeurs.

PERSONNALITÉS EN CAMPAGNE

Michel Rocard, militant

Suite de la première page

La *«malédiction»* qui englue les gouvernants dans le scandale du sang contaminé pour mieux *«préserver notre corps médical et ses sommités»* ? D'abord la manifestation d'une formidable insécurité économique qui obsède les Français et contraste avec l'optimisme des années 50 et 60, *«où l'on comptait moins de 2 % de chômeurs, où les revenus grimpaient de 4 à 5 % par an, et où les familles moyennes et modestes avaient la certitude que la vie serait de toute façon meilleure pour leurs enfants»*. La crise, le chômage – son expérience et sa hantise – *«sont un puissant dissolvant social, les vrais démolisseurs de l'art de vivre ensemble»*. La morosité, le doute sur l'avenir ont cassé le ressort des liens entre gouvernants et gouvernés.

Ne vous risquez pas à demander pourquoi il se représente à une élection législative, ni s'il a, un instant, hésité. Cela le rend fou, Rocard, qu'on ait pu douter de son courage à descendre dans l'arène. *«Pas un instant je n'ai hésité à me représenter ! La question ne s'est jamais posée et il est même stupéfiant que j'accepte aujourd'hui de l'évoquer ! Personne dans mon équipe proche n'a imaginé une seconde que je renonce à la bagarre !»* Peut-être. Il n'empêche que certains de ses amis avouent l'avoir souhaité. *«Je ne vois pas ce que cela peut ajouter à sa gloire, ou à sa légitimité*, confie son vieux complice, M. Jean-Paul Huchon, ancien directeur de son cabinet de Matignon et adjoint au maire de Conflans. *C'est un enjeu majeur, périlleux si l'on pense à la présidentielle, mais Michel n'a pas hésité. Son côté «scout toujours !»*

Il a donc foncé, tête baissée, pour retrouver un siège de député, conquis quatre fois déjà depuis son arrivée à la mairie de Conflans en 1977 et abandonné en 1988 à son suppléant, M. Jean Guigné, alors que démarrait l'aventure Matignon. L'occasion de s'aérer, de renouer avec la base des Français, d'en prendre le pouls en quittant le confort ouaté du septième arrondissement où son antenne –faut-il déjà écrire «présidentielle» ? – côtoie ses anciens bureaux de Matignon ! Cette élection n'est pas de celles qui se gagnent dans les salons, les studios de télévision ou les ministères. C'est sur le terrain qu'il faut aller, M. Rocard en est bien convaincu, qui se plie de bonne grâce à tous les exercices, même les plus délicats.

Mardi 26 janvier : visite du centre d'aide par le travail à Andrésy puis réunion «d'appartement», qui permet à l'ancien premier ministre de discuter aimablement avec un professeur, un cheminot, un retraité, un chômeur ; jeudi 28 : visite d'écoles et déjeuner avec les animateurs sociaux de Conflans ; vendredi 29 : rencontre avec des lycéens, inauguration du conservatoire, remise de coupes de tennis, puis des récompenses d'un tournoi de bridge, etc. Une organisation d'état-major pour ratisser la région et faire le pari *«de voir physiquement dix mille personnes plutôt que mille»*.

«Comme un p'tit gars de la région»

On croit rêver. On le fait répéter. Mais M. Rocard insiste : l'écueil est bien quantitatif. D'où ces clichés qu'on croyait improbables : Rocard parcourant les marchés, embrassant des bébés, complimentant une assemblée de jardiniers ; Rocard partant au petit matin à la rencontre des voyageurs de la ligne Saint-Lazare-Conflans ; et, toujours plus étonnant : Rocard recueillant dans un café les conseils d'un turfiste pour parier à son tour dans le Prix d'Amérique... Que les campagnes sont drôles et leurs rites immuables ! *«Donner physiquement, concrètement, le sentiment de la simplicité, l'impression que l'on est accessible à la parole et aux questions de chacun est un atout indiscutable, que l'on ne saurait remettre en cause, quand bien même on en perçoit parfois la vanité»*, écrit Michel Rocard dans *le Cœur à l'ouvrage* (éditions Odile Jacob, 1987)...

C'est une vraie campagne, donc, pour un scrutin au résultat très incertain. Sans doute le terreau sociologique des Yvelines n'a-t-il jamais été très propice à la gauche. Et sans doute le redécoupage récent de la septième circonscription, désormais privée du fief des Mureaux – grâce au *«talent pervers de M. Pasqua»*, précise M. Hochon, – va-t-il accentuer son positionnement bourgeois. Mais la compétition entre les candidats promet d'être serrée, l'UDF et le RPR venant d'opter, après moult péripéties et d'interminables négociations, pour un candidat d'union : M. Pierre Cardo, le jeune maire de Chanteloup-les-Vignes.

Un élu atypique, ce Pierre Cardo ! Un brouilleur de pistes de talent, fier d'être fréquemment jugé *«inclassable»*, incapable de *«dessiner la frontière idéologique entre la gauche et la droite»*, mais *«très à l'aise»* au Parti républicain. Un rebelle discret que l'on découvre tantôt sous les traits d'un fumeur de pipe un peu austère, au costume de velours vert, tantôt sous l'allure sportive d'un motard audacieux, fort de l'état d'esprit des deux-roues (*«indépendance et solidarité»*). Un homme sincère, reconnaissent en général ses adversaires, bluffés par son endurance au travail, son attention aux jeunes des cités et sa réflexion sur la politique de la ville et les questions d'insertion, qui lui avait valu, en 1989, les compliments et le soutien d'un Rocard alors premier ministre.

La candidate du Front national, Mme Myriam Baeckeroot (18,6 % aux dernières élections régionales), n'a aucune intention de se rallier à sa bannière. La *«parodie d'union»* entre l'UDF et le RPR, *«alors qu'ils sont à couteaux tirés»*, la fait doucement rigoler. M. Cardo, en tout cas, a déjà pris son bâton de pèlerin, décidé, face à l'ancien premier ministre, candidat probable à la prochaine élection présidentielle, à se présenter *«comme un p'tit gars de la région, confirmé dans ses mandats locaux, capable de tenir un discours national sur une politique de la ville et apprécié pour son combat quotidien sur le terrain»*. Rien de moins. Sa force, c'est d'être proche des gens. M. Rocard n'a-t-il pas fini par confondre, lui, septième arrondissement et septième circonscription ?

«Rocard ? On ne le voit pas !», *vous dit-on quelquefois, mais réalisez-vous, chers amis, que chaque fois que vous le voyez, c'est qu'il ne fiche rien ?* observe l'intéressé. *Qu'est-ce que travailler, si ne n'est lire des documents, s'informer, prendre des décisions ? On connaît mieux quelqu'un en étudiant son dossier qu'en lui serrant la pogne...»* Là, c'était trop facile, la salle était acquise, il jouait sur du velours. N'avait-il pas ouvert son discours sur *«l'immense victoire»* qu'il venait de remporter, grâce à ses démarches et son influence personnelles dans les sphères du pouvoir, sur le dossier le plus polémique de la campagne : celui du projet d'autoroute A-184 entre Orgeval et Pierrelaye ?

Depuis des mois, ce projet mobilisait des milliers de riverains réunis dans différentes associations ainsi que des élus, à la tête desquels figure notamment M. Cardo, dénonçant unanimement un tracé inscrit dans le schéma directeur de la région Ile-de-France et réputé perturbateur dans de nombreuses zones urbaines. Tracé aujourd'hui caduc, puisque M. Rocard a obtenu du premier ministre que l'Etat travaille sur un autre tracé, dont les propositions feront l'objet d'un débat public organisé par le ministre de l'équipement. De quoi réjouir les ennemis nombreux de l'autoroute mais aussi faire s'étrangler de rage une poignée d'élus particulièrement engagés dans ce dossier et coiffés sur le poteau... Le maire de Conflans, la preuve, a encore le bras long.

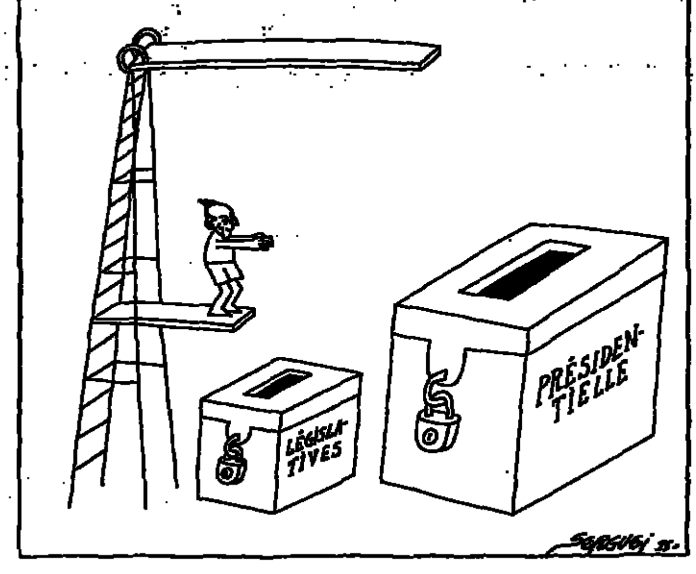
Personne, assure-t-il, ne pourrait le battre sur le terrain de l'environnement. N'est-ce pas lui qui, le premier, a *«développé le pot catalytique»* ? N'est-ce pas lui qui a *«fait avaler au président d'aller à La Haye»* et *«inventé, rédigé, négocié cet appel en faveur d'une régulation mondiale de l'environnement»* ? N'est-ce pas lui encore qui a *«engagé la bataille pour sauver l'Antarctique»* ? Et puis, *«avec Brice Lalonde et en le soutenant»*, a lancé la politique des déchets et de l'eau ? *«Les écologistes, je le sais, savent que je suis un frère à eux»*.

Cette ingrate fraternité n'a pu empêcher la candidature de Mme Monique Le Saux, ancienne militante socialiste, attachée parlementaire de M. Rocard de 1986 à 1988, adjoint au maire communiste d'Hachères et, aujourd'hui, membre de Génération Ecologie. Cette candidate un peu étrange, en délicatesse avec l'équipe Rocard et dont l'impréparation est manifeste, est décidée à ne faire *«aucun cadeau»* au candidat socialiste. Un désistement au second tour ? Allons donc ! *«Il se pourrait que ce soit lui qui se trouve en situation de m'apporter des voix !»* suggère la candidate, en rappelant que son canton avait rassemblé, l'an passé, plus de 23 % de suffrages écologistes. Aura-t-*elle seulement le choix* de la stratégie *du deuxième* tour ? *«J'ai du mal à imaginer*, dit M. Huchon, *que Brice se désintéresse totalement de cette circonscription...»*

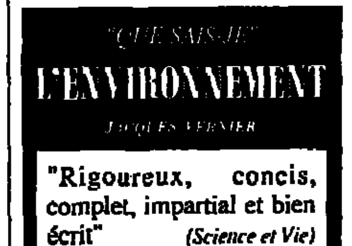
«Ils vont compter, c'est sûr, commente encore le maire de Conflans. *Le temps que l'on découvre qu'ils savent eux aussi faire de la politique politicienne. Ils apprennent diablement vite, plus vite encore que les Verts allemands, retombés aujourd'hui dans la discrétion générale.»* Une parenthèse, le regard posé sur quelques vieux amis : *«Il y avait, je crois, au PSU une autre distance vis-à-vis du pouvoir, une autre capacité à préserver une pureté de doctrine avant de penser à se disputer les places.»*

«Bonjour, madame !» Le sourire généreux, Michel Rocard tend une main décidée à une dame bien droite, en tête de file devant le fromager du marché de Verneuil. *«Rebonjour, M. Rocard. – Tout va bien ?* continue le maire de Conflans, qui n'a pas perçu l'allusion. – *Très bien, depuis tout à l'heure. – Ah ! il me semblait aussi vous reconnaître !»*, affirme Rocard en prenant l'air rusé. Il en faut davantage pour décontenancer un candidat en campagne. *«Rebonjour monsieur !»*, continue donc Rocard en affrontant la file située derrière la dame, la poignée de main décidément enthousiaste. *«Re !»*, confirment ses interlocuteurs un brin surpris. Les deux mains dans les poches de son manteau moutarde, Michel Rocard s'éloigne alors, l'œil gyrophare, le sourire satisfait. Faire campagne est un vrai métier.

ANNICK COJEAN



□ **Rectificatif.** – Dans la liste des candidats présentés ou soutenus par le Parti socialiste et le Mouvement des radicaux de gauche, que nous avons publiée dans nos éditions du 30 janvier, la cinquième et la sixième circonscription de la Marne n'étaient pas mentionnées. Les candidats y sont, respectivement, M. Jean-Pierre Bouquet, député sortant, et M. Jacky Blavier, tous deux socialistes. D'autre part, dans la quatrième circonscription de la Sarthe, le candidat socialiste est M. Géraud Guibert (et non Gibert, comme nous l'avons indiqué par erreur).





POLITIQUE

La préparation des élections législatives

D'UNE RÉGION A L'AUTRE

Auvergne : ne pas lâcher les amarres

La déroute des socialistes aux scrutins de mars dernier dans le Puy-de-Dôme annonce un reflux général

CLERMONT-FERRAND

de notre envoyé spécial

Dans la salle des fêtes de Couzon, près de Moulins, le député respire un bon coup. Tous comptes faits, rapport parlementaire à l'appui, c'est « non ». Un murmure approbateur parcourt la petite assistance. A l'évidence, la construction d'un barrage au Veurdre, sur l'Allier, ne suscite guère l'enthousiasme des riverains. Pas une voix ne s'élève pour défendre ce projet de l'Etablissement public pour l'aménagement de la Loire et des ses affluents, l'EPALA, déjà mis en échec en Auvergne à Serre-de-la-Fare. Le député rassemble ses notes. Voilà pour l'électorat écologiste.

M. François Colcombet, comme la plupart des sortants socialistes, est à la peine. La vague rose de 1988, qui avait baigné l'Allier et le Puy-de-Dôme avant de mourir sur les contreforts indéfectiblement enracinés à droite du Cantal et de la Haute-Loire, s'est retirée depuis bien longtemps, et les terres rouges arvernes et bourbonnaises sont à prendre.

C'est dans le Puy-de-Dôme que la défaite annoncée risque d'être la plus sévère et de faire tourner les sangs des derniers « mousquetaires » socialistes auvergnats, MM. Arsène Boulay et Joseph Planeix, parrains politiques de M. Michel Charasse. Il y a cinq ans, le PS avait gagné cinq des six circonscriptions du département. Le président de la région, M. Valéry Giscard d'Estaing, bien campé sur son domaine de Chamalières, avait été le seul à pouvoir résister, avant de rejoindre un an plus tard le Parlement européen de Strasbourg. A présent, avec un Front national mal implanté et des écologistes qui mordent sur l'électorat de gauche, la droite croit tenir sa revanche.

Les socialistes y auront mis du leur. Héritiers des façons du radical-socialisme et de la vieille SFIO, ces notables vieillissants ont perdu, en effet, beaucoup d'énergie à se neutraliser au cours de la dernière décennie. En mars dernier, alors que M. Charasse subissait une véritable déroute aux élections régionales, le PS a même perdu cette présidence du conseil général qu'il avait fini par tenir pour une rente.

« Personne, à droite, n'osait y croire, estime un fonctionnaire. *Le conseil général, c'était un peu comme le cinquième plan social de Michelin, on savait que ça allait arriver et, en même temps, tout le monde a donné l'impression de tomber des nues quand la nouvelle a été connue. »* Pour couronner le tout, les noms de nombreux députés PS ont été évoqués avec insistance dans le dossier des fausses factures de la SAGES.

La hauteur de la vague

Trois sièges sont donc déjà considérés comme tout à fait gagnables par la droite. M. Giscard d'Estaing retrouvera très certainement son rang de député dès le premier tour, comme en 1988. La seule inconnue réside dans le choix de son suppléant, puisqu'il n'est pas encore acquis que M. Claude Wolff (UDF), maire de Chamalières, véritable remplaçant professionnel du président de la région, sera reconduit dans ses fonctions.

Dans la circonscription d'Issoire, M. Pierre Pascallon (RPR) devrait conquérir sans trop de difficultés le siège de M. Jacques Lavédrine, qu'il a déjà dépouillé en 1989 puis en 1992 de ses mandats de maire et de conseiller général. M. Pascallon affrontera, cette fois-ci, un jeune socialiste proche de M. François Mitterrand, M. Jean-Pierre Bacquet, organisateur des fameuses parties de pêche présidentielles du lac Chauvet. Cet illustre parrainage ne devrait pas être suffisant pour entraver l'irrésistible ascension du candidat RPR. Comme l'explique un socialiste : *« Cette année, la cour du roi n'est vraiment pas une valeur refuge. »*

Le maire de Thiers, M. Maurice Adevah-Pœuf, s'efforce, lui aussi, d'être lucide. *« Même si je ne me bats pas pour être battu, je sais compter »*, lâche-t-il avec un rien de résignation. Comme M. Lavédrine, M. Adevah-Pœuf est en passe d'être rattrapé par un rival qu'il avait battu difficilement pour la mairie en 1989. En 1992, son adversaire malheureux, M. Jean-Marc Chartoire (UDF), avait obtenu sa revanche en remportant le canton. Il est désormais en situation favorable pour la « belle » des élections législatives, deux ans avant les municipales. Dans sa permanence, le candidat UDF fait, lui aussi, ses comptes et ne doute pas une seule seconde de son succès. *« C'est évident*, assure-t-il, *le Front national est étale, voire en recul, et le PC comme les écolos ne se reporteront pas à 100 % sur le candidat socialiste. »*

Deux autres sortants, MM. Alain Néri au sud de Clermont-Ferrand et Edmond Vacant dans les Combrailles, retrouvent, à leurs risques et périls, les vaincus de 1988, MM. Gérard Boche (UDF) et Michel Cartaud (UDF). Les deux socialistes ont pour eux une bonne implantation, reconnue même par leurs adversaires, qui faisait office de viatique il y a quelques années encore. *« Mais pour ces deux-là tout va dépendre de la hauteur de la vague nationale*, jauge un élu. *Si ça secoue, on risque effectivement de boire le calice jusqu'à la lie. »*

En fait, un seul socialiste, M. Maurice Pourchon, se trouve en meilleure posture. L'ancien président de la région, élu de la première circonscription du Puy-de-Dôme, la plus favorable aux socialistes, est d'autant plus assuré de retrouver son siège qu'il aura face à lui non pas un candidat de droite mais trois : MM. Michel Fanget (UDF), Brice Hortefeux (RPR) et Frédéric Chomilier, soutenu par deux personnalités locales en rupture de parti, M. Henri Modat, ex-RPR, et Dominique Turpin, ex-UDF.

Dans le deuxième bastion rouge d'Auvergne, l'Allier, le socialisme est aussi mal en point, victime pour partie des tiraillements incessants entre le PCF et le PS, alors que la droite colonise de plus en plus franchement le conseil général. L'exploit de 1988, quatre députés sur quatre (deux pour le PCF, rive gauche, deux pour le PS, rive droite) ne sera certainement pas réédité. Terre *« pauvre en talents politiques »*, comme l'assure un maire du département, l'Allier est particulièrement propice aux « parachutages », quels qu'ils soient, parachutage intégral de candidat en mal d'implantation ou faux parachutage de l'enfant qui revient subitement au pays après avoir réussi en ville, si possible à Paris, et autant que faire se peut dans l'administration.

Les candidats de cette année ne dérogent pas à la tradition. Parachuté de seconde catégorie, le maire de Vichy, M. Claude Malhuret, proche de M. François Léotard, devrait cette fois-ci prendre sans coup férir la circonscription qu'une lutte fratricide au sein de l'UDF avait offerte sur un plateau, il y a cinq ans, au député socialiste sortant, M. Jean-Michel Belorgey, parachuté de première catégorie. M. Malhuret avait en effet été contrarié dans ses projets par M. Jacques Lacarin, alors député sortant et maire de Vichy, qui avait reçu le soutien, finalement vain, de M. Giscard d'Estaing. Débarrassé de rivaux sur sa droite, l'ancien secrétaire d'Etat aux droits de l'homme peut même envisager une élection dès le premier tour.

La deuxième circonscription encore détenue par les socialistes, celle de Moulins, fait au contraire l'objet de multiples convoitises à droite depuis qu'elle a été jugée gagnable. En 1988, M. Colcombet l'avait emporté sur le candidat RPR qui guignait la succession de M. Hector Rolland, incomparable animateur d'hémicycle. Cette année, en dépit de la « primaire » entre un faux parachuté UDF et un parachuté intégral RPR, qui risque de déchirer leurs rangs, l'ancien magistrat, lui aussi parachuté de la deuxième catégorie, aura fort à faire pour espérer l'emporter *(lire ci-contre)*.

Vigueur du communisme bourbonnais

Autant les candidats socialistes bourbonnais paraissent en difficulté, autant leurs homologues communistes semblent faire preuve d'une insolente santé. *« Ils ont leurs réseaux, ils labourent en permanence ; alors, finalement, ça rapporte »*, glisse un élu de droite avec une pointe d'envie. M. Pierre Golberg, maire de Montluçon, avoue d'ailleurs ne pas *« voir de différence entre la campagne et le travail de d'habitude »*. *« En plus, ils sont sur un vrai filon »*, ajoute un socialiste.

En effet, le communiste rural continue, vaille que vaille, à plutôt bien se porter dans le Bourbonnais d'Emile Guillaumin, syndicaliste, écrivain et paysan. Il ignore encore les discussions qui ont entraîné, dans la région voisine du Limousin, la fracture entre orthodoxes et reconstructeurs. Le seul contestataire dûment répertorié, M. Jacky Flouzat, a maintenant rejoint les rangs de Génération Ecologie, qui l'a d'ailleurs désigné comme candidat.

De dîners-débats en rencontres en tout genre, les élus communistes tissent donc leur toile. A bien y regarder, cependant, la position de M. André Lajoinie, vrai paysan parachuté de Corrèze *via* La Courneuve et le « Parti », semble cependant moins solide que celle du maire de Montluçon. Le candidat communiste aura en effet besoin de toutes les voix que pourra recueillir son adversaire socialiste, M. Jean Mallot, parachuté de deuxième catégorie, ancien collaborateur de MM. Jean Poperen et Martin Malvy au ministère des relations avec le Parlement, pour espérer l'emporter à nouveau.

Vu d'Allier ou du Puy-de-Dôme, la situation du Cantal ou de la Haute-Loire est évidemment d'une confondante stabilité. Insensibles aux vagues, aux raz-de-marée et aux crues politiques de toutes sortes, les deux départements méridionaux de l'Auvergne s'apprêtent à élire une nouvelle fois quatre députés de droite.

En Haute-Loire, MM. Jacques Barrot (UDF-CDS) et Jean Proriol (UDF-PR) devraient profiter de cette tradition. Dans le Cantal, MM. Yves Coussain (UDF) et un nouveau venu, M. Alain Marleix (RPR), feront vraisemblablement de même. Comme pour tromper l'ennui d'une campagne sans surprise, les écologistes et les socialistes organisent de surcroît, dans la première circonscription, deux « primaires ». La première oppose un Vert, M. Jean-Paul Rocher, à un représentant de Génération Ecologie, M. Christian Morgo. La seconde met aux prises l'ancien ministre de l'agriculture, M. René Souchon, investi officiellement par les instances nationales du Parti socialiste, à un de ses anciens adjoints à la mairie d'Aurillac, M. Yvon Bec ; sur fond d'élections municipales à venir.

« Le Cantal et la Haute-Loire, de toute façon, c'est pas pour nous, conclut un socialiste du Puy-de-Dôme. *Quand les causes sont perdues, il faut vivre là où l'on peut et ne pas lâcher les amarres. »* Ne pas lâcher les amarres, s'accrocher aux mairies et attendre que cela passe.

GILLES PARIS

Moulins
Allier
Puy-de-Dôme
Clermont-Ferrand
Cantal
Aurillac
Haute-Loire
Le Puy

Le doyen en mission

MOULINS

de notre envoyé spécial

Il est des compliments qui sonnent comme des épitaphes : *« Il a du mérite d'y aller »*, glisse-t-on ici. *« C'est courageux de sa part »*, susurre-t-on là. Le sujet de cette sollicitude presque suspecte, M. René Chiroux (UDF), doyen de la faculté de droit de Clermont-Ferrand et vice-président du conseil régional d'Auvergne, n'en a cure. Quand on est investi d'une mission par M. Valéry Giscard d'Estaing, fût-elle délicate, on ne se dérobe pas.

« Le baron d'Auvergne ne supporte pas qu'on vienne l'embêter sur ses terres », explique un irrévérencieux. Le président de la région a en effet conçu comme un affront personnel le « parachutage » au nord de l'Allier, dans la circonscription de Moulins, d'un candidat du RPR proche de M. Jacques Chirac à la mairie de Paris, M. Pierre-André Périssol, longtemps inscrit au CDS. C'est dans l'espoir de faire entendre raison à l'ambitieux qu'il a dépêché sur place un de ses proches, M. Chiroux, Bourbonnais d'extraction devenu Moulinois par devoir, alors que l'UDF avait déjà investi un candidat, Mme Danièle Demur, devenue depuis sa suppléante. *« Je suis de la région, contrairement à M. Périssol, mais j'ai été entraîné dans les plis de son parachute, et on ne fait pas de différence, sur ce point, entre lui et moi »*, regrette M. Chiroux.

Sur place, la lutte paraît bien inégale. Tandis que le candidat RPR creuse l'écart et ratisse le terrain avec un professionnalisme tout chiraquien, en mettant en avant son *« profil de responsable d'entreprise »*, le doyen enregistre les défections des principaux élus UDF, qui ont tranché en faveur de M. Périssol. *« Giscard est mal conseillé*, entend-on. *Il s'est planté dans son choix. Chiroux est un homme charmant, mais il n'a pas le profil de l'emploi. »*

M. Colcombet ravi

Les responsables UDF font remarquer, en outre, que dans les trois autres circonscriptions de l'Allier, les candidats de la confédération ont été préférés à ceux du RPR et que cette hégémonie revendiquée n'a aucun fondement historique. Tout miel, M. Périssol s'autoproclame *« homme de l'union »*. *« Je suis tout disposé à prendre avec moi un suppléant choisi en liaison avec l'UDF »*, glisse-t-il. Pour prévenir les malices que pourrait inspirer à M. Giscard d'Estaing une défaite au premier tour de son favori, le candidat du RPR ajoute qu'il *« n'imagine pas que le chantre de l'union de la droite ne s'emploie pas à assurer un report optimal des voix de la droite pour le second tour »*.

De sa mairie de Dompierre, M. François Colcombet, député sortant, socialiste, contemple avec ravissement ce spectacle, qui pourrait lui permettre de conserver d'extrême justesse son siège, à condition que *« la température monte encore un peu plus »* chez ses adversaires. Cet ancien magistrat très en vue dans la bonne société moulinoise cogne avec équité sur les deux impétrants, moque la campagne *« bruyante »* du RPR et signale, comme pour le regretter, la présence de M. Chiroux à la messe donnée en Bourbonnais pour l'anniversaire de la décollation de Louis XVI.

Ces duels croisés tirent un peu de sa somnolence la capitale de l'Allier, privée de truculence depuis la retraite de son maire, M. Hector Rolland. Certes, une « primaire » à droite ne vaudra jamais une candidature cathodique de M. Jean-Claude Bourret, président de l'Association de défense de la Cinq, un instant annoncée à Moulins, mais faute d'autre chose...

G. P.

BIBLIOGRAPHIE

Un livre sur les réseaux d'espions soviétiques en France dans les années 30 et 40

Le « scoop » et l'Histoire

LE GRAND RECRUTEMENT
de Thierry Wolton.
Grasset, 397 p., 140 F.

Comment résisterait-on à un livre dont l'éditeur, modeste, ne craint pas de dire : *«Le Grand Recrutement bouleverse nos connaissances. C'est l'histoire de la France contemporaine comme elle n'a jamais été racontée»* ? Et dont la couverture s'orne en filigrane, comme un défi, d'une ombre de Jean Moulin ? Après *le KGB en France* et *les Visiteurs de l'ombre*, Thierry Wolton a pris toutes les précautions médiatiques pour lancer son « scoop ». Et il respecte à la lettre les règles de certain grand journaliste pressé qui a flairé la grosse affaire : plan obscur renforçant le mystère, remplissage, redites décuplant l'effet de flash, écriture à la diable pour faire « vivant », pâmoisons devant le « document » brut brandi comme une pépite, vision policière du cours des choses et nuances en forme d'esquive. L'inverse, somme toute, du travail de l'historien. Mais travail qui, délibérément, se promet de « faire un malheur ».

Ce *Grand Recrutement*, pourtant, vaut le détour. Car Thierry Wolton a levé un joli lièvre. Rien de moins, nous dit-il, qu'un nouvel « espion du siècle » : Henri Robinson, alias Harry, actif agent du Komintern doublé d'un remarquable résident du 4e bureau de l'armée rouge. L'égal, et c'est peu dire, de Richard Sorge, ou de Léopold Trepper, que Gilles Perrault avait exhumé dans *l'Orchestre rouge*.

Les sources de Thierry Wolton ? Des papiers qu'on voulut bien lui communiquer en 1991 à Moscou, et notamment le procès-verbal, en date du 19 novembre 1946, d'un interrogatoire de Trepper par le SR soviétique : Trepper, qui a livré Harry à la Gestapo en 1942 et qui, ce jour-là, s'est déboutonné. Et surtout, notre « meilleur spécialiste de l'espionnage » fait très grand cas des « papiers Robinson » (des doubles de rapports à Moscou saisis par la Gestapo et « récupérés » ensuite tour à tour par les Soviétiques et les Alliés), qu'il a arrachés à un service de renseignement occidental dont il ne nous sera rien dit.

C'est beaucoup et trop peu à la fois. Beaucoup, car le camarade Harry, par ailleurs amateur de football et aimant la bonne chère, nous était parfaitement inconnu et fut visiblement un « as », si l'on en juge par la qualité de ses renseignements et son entregent à faire et défaire les réseaux en Europe. Trop peu, car ces sources fracassantes ne peuvent pas, en l'état, faire l'objet de l'indispensable critique externe et interne. Et Wolton convient lui-même qu'il y aurait encore à approfondir. Résignons-nous donc : le voyage à Moscou nouvelle manière va désormais scander les progrès de la connaissance de notre histoire secrète et alimenter les libraires.

Les déçus du radicalisme

L'hypothèse de départ est néanmoins excellente : pourquoi la France n'a-t-elle pas connu d'aussi grandes affaires d'espionnage que la Grande-Bretagne des « taupes » de Cambridge, celle des Philby, Burgess et autres Blunt, ou la RFA du scandale Guillaume, qui brisa Willy Brandt en 1974 ? Loin de penser que la présence d'un fort Parti communiste solidement tenu par Moscou avait pu suffire au bonheur du renseignement soviétique, Thierry Wolton, persuadé que de telles affaires ont existé en France, a fini par en trouver. Autour de Robinson-Harry, leur vrai *deus ex machina*.

Quel est son gibier, dès les années 30, que lui rabattent surtout Willi Münzenberg, son acolyte komintemien, et un banquier très progressiste d'origine suédoise, Olof Aschberg ? Pour l'essentiel, non pas des communistes, trop repérables, mais *« la jeune bourgeoisie républicaine et franc-maçonne déçue par le radicalisme »*. En bref, l'aile gauche, les « jeunes turcs » du parti d'Herriot et de Daladier. Avec au premier rang d'entre eux Pierre Cot, coprésident d'un Rassemblement universel pour la paix largement financé par les camarades (et même... par les droits d'auteur du *Staline* d'Henri Barbusse) et qui tint des meetings monstres, à Paris et au Heysel de Bruxelles, en 1936. Puis des hommes de son entourage, dont Jean Moulin, et une poignée de grandes âmes et de filous sur lesquels Wolton distille l'incidente.

Un faisceau de présomptions

Ces pacifistes gagnés à l'antifascisme ont-ils poussé l'enthousiasme pro-soviétique jusqu'à faire vraiment du renseignement ? Ou ont-ils simplement accompagné une politique qui, à tout prendre, fut celle du gouvernement Laval signant avec Staline en 1935 un pacte d'assistance mutuelle ? Le faisceau des présomptions accumulées par Wolton, en tout cas, ne vaut pas pour preuve définitive. Est-il même si sûr que ce petit milieu, ce *« brelan d'amis »*, qui naviguerait déjà au-delà du compagnonnage, aurait décidé de franchir le pas lorsqu'il fallut à la fin de l'été 1936, malgré la politique de non-intervention du gouvernement Blum, approvisionner discrètement l'Espagne républicaine en armes, dont beaucoup furent soviétiques ?

Pierre Cot, alors ministre de l'air, n'a jamais caché qu'il fallut bien ruser pour agir, mais tout en préparant énergiquement la France, aux côtés de son allié soviétique, à combattre Hitler. Thierry Wolton, qui néglige les travaux de l'historien Robert Frank sur notre réarmement au temps du Front populaire, ne dit pas ce qu'il pourrait y avoir de contradictoire à livrer du renseignement alors que les missions militaires d'assistance franco-soviétiques sont en place.

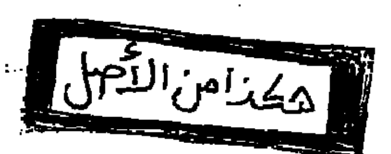
Après avoir « logé » André Labarthe, le futur directeur de *Constellation*, qui fut remercié par de Gaulle à Londres, la fin du livre concentre le tir sur Jean Moulin, l'ami fidèle de Cot. Il le fait avec nuances et précautions fort honnêtes. Mais en épinglant soigneusement un aveu de Trepper selon lequel *« Harry obtenait des informations de grande valeur de la part de Moulin »*. Or, les quelques faits allégués ne sont pas toujours probants, et leur effet d'entassement, une fois encore, ne fait pas preuve authentifiable.

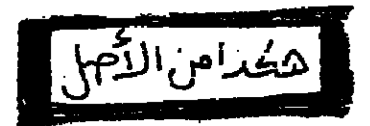
Comment croire, par exemple, qu'Harry aurait pu recevoir en 1940 de Moulin, alors préfet d'Eure-et-Loir, des *« renseignements »* ultra-secrets sur Chartres et Dreux dont faisait état au même moment la presse locale ? Aurait-il pu rencontrer en zone nord *« au premier jour d'avril »* 1941 (p. 278) des émissaires et des complices de Harry, alors qu'il n'a regagné Paris que le 8 avril ? Au reste, Moulin n'a jamais dissimulé qu'il avait rencontré un homme des services secrets « russes » (était-ce d'ailleurs Harry ?) pour mieux entrer en contact avec les chefs clandestins du Parti français (1) : c'était sa mission. Dans la partie de cache-cache de la fin 1942 entre le BCRA, Moulin et les patrons du PCF, qui devait déboucher sur l'envoi de Fernand Grenier à Londres en janvier 1943, signant l'allégeance communiste à de Gaulle, Thierry Wolton surestime en outre la marge de manœuvre de Moulin et minimise à tort le poids des initiatives du colonel Rémy, acharné à tisser le lien entre Londres et le PC clandestin.

On l'a compris : cet étalage tout à trac de Thierry Wolton, bourré de bâtonnets de dynamite, est une invite expresse à relire les accusations que proférait naguère Henri Frenay à la charge de Jean Moulin *« crypto-communiste »*. Il n'aura donc pas été inutile s'il pousse demain les historiens et les derniers témoins à creuser ensemble la question, en toute sérénité et sans arrière-pensée.

JEAN-PIERRE RIOUX

(1) Voir le témoignage argumenté de Daniel Cordier dans *Cinquante ans d'une passion française. De Gaulle et les communistes*, sous la direction de Stéphane Courtois et Marc Lazar, Balland, 1991, pp. 25 à 37.





SOCIÉTÉ

MÉDECINE

Après la publication d'un rapport du Haut Comité de la santé publique

Le gouvernement annonce des mesures visant à améliorer la prise en charge sanitaire des détenus

MM. Bernard Kouchner, ministre de la santé et de l'action humanitaire, René Teulade, ministre des affaires sociales, et Michel Vauzelle, garde des Sceaux, devaient rendre public, mardi 9 février, le rapport sur la « santé en milieu carcéral » qu'ils avaient confié au Haut Comité de la santé publique le 15 juillet 1992. A la lumière des conclusions de ce document, le gouvernement a décidé la mise en œuvre d'un certain nombre de mesures visant à améliorer la prise en charge sanitaire des détenus.

Les dépenses de soins et d'hospitalisation des 54 811 détenus qui, au 1er septembre 1992, peuplaient les prisons françaises seront, à partir du second trimestre 1993, prises en charge par l'assurance maladie (il devrait en coûter chaque année entre 100 et 400 millions de francs). En outre, le gouvernement a décidé d'encourager les établissements pénitentiaires à confier aux hôpitaux publics la prise en charge sanitaire et sociale des détenus par le biais de «conventions» qui fixeront l'étendue et les modalités de ce partenariat. Telles sont les deux principales mesures annoncées par le gouvernement à la suite de la remise, le 1er février, du rapport élaboré sous la direction de M. Gilbert Choudorge (1).

Ce rapport dresse un constat accablant de la situation sanitaire dans les établissements pénitentiaires. Population à risque par excellence, les détenus n'ont que rarement accès aux dispositifs d'éducation sanitaire et de soins. 15 % sont toxicomanes, 30 % consommaient des quantités importantes d'alcool, 80 % fument plus d'un paquet de cigarettes par jour et 30 % prennent régulièrement des médicaments. Plus de 80 % d'entre eux nécessitent des soins dentaires.

Les détenus sont très fréquemment contaminés par les virus des hépatites B ou C et la proportion de séropositifs y est dix fois plus importante que dans la population générale. On dénombre trois fois plus de tuberculoses en milieu carcéral qu'à l'extérieur. Les pathologies dermatologiques, digestives, cardio-vasculaires et pulmonaires, sans compter les traumatismes, les suicides, les grèves de la faim et les automutilations, sont très répandus en prison. Sans parler des troubles de la santé mentale qui touchent aussi une partie de la population carcérale.

Face à un tel constat, les rapporteurs estiment que *«l'action sanitaire en milieu pénitentiaire doit s'efforcer d'être l'amorce d'un processus global de réparation de la personne et de revalorisation de l'image de soi»*. Mais encore faudrait-il qu'il y ait suffisamment de moyens pour parvenir à un tel objectif. A lire le rapport, on en est loin : *«Les équipes médicales et paramédicales sont insuffisantes, incomplètes et de statut précaire.»* Les vacations des médecins sont *«totalement insuffisantes et inadaptées aux besoins»*. Les locaux mis à la disposition des services médicaux *«sont le plus souvent encore trop vétustes ou inadaptés»*.

Dépistage obligatoire de la tuberculose

Il serait pour autant injuste d'en conclure que rien n'a été fait au cours des dix dernières années. Ainsi, en matière de lutte contre la toxicomanie, dix-huit antennes ont été créées dans de grandes maisons d'arrêt, rattachées aux secteurs de psychiatrie en milieu pénitentaire. En ce qui concerne la prise en charge des détenus infectés par le virus du sida, plusieurs consultations de spécialistes hospitaliers ont vu le jour depuis avril 1989. Pour autant, ces mesures étaient insuffisantes au regard de la complexité, de la fréquence et de la gravité des pathologies. Une enquête en juin 1991 n'avait-elle pas montré que, sur les 52 220 détenus présents dans les prisons françaises, 2 283 étaient séropositifs?

C'est l'administration pénitentiaire qui organise et finance la prise en charge sanitaire des détenus. Elle n'en a pourtant ni la compétence ni le savoir-faire. Dès lors, il fallait trouver une solution. Le Haut Comité de la santé publique souhaite, dans son rapport, *«coupler chaque établissement pénitentiaire avec un établissement public de santé, auquel seront confiés la responsabilité et la maîtrise d'œuvre de l'ensemble des soins aux détenus»*. Il réclame *«une généralisation de la couverture sociale pour le risque maladie-maternité à l'ensemble de la population pénale»*, l'élaboration d'un programme de rénovation et d'équipements des services médicaux des établissements pénitentiaires et un accroissement à 34 du nombre de secteurs psychiatrique (soit 1 secteur pour 1 500 détenus).

La réforme de la prise en charge sanitaire des détenus annoncée mardi 9 février par le gouvernement va dans ce sens. De manière à s'assurer de la mise en œuvre des deux mesures évoquées plus haut (prise en charge par l'assurance- maladie de tous les détenus et signature de conventions entre les hôpitaux et les établissements pénitentiaires), les trois ministres ont décidé de confier à M. Gérard Vincent, le directeur des hôpitaux, la mission de coordonner l'ensemble des actions à entreprendre en direction des institutions et des personnels de santé.

D'un point de vue plus pratique, il a été décidé que la visite systématique des arrivants, effectuée dans les vingt-quatre heures qui suivent l'incarcération, servirait à établir un bilan de santé de manière, en particulier, à mettre à jour les vaccinations obligatoires et à procéder aux mesures de dépistage (le gouvernement insiste sur le caractère obligatoire du dépistage de la tuberculose). Le dépistage du VIH et des l'hépatites B et C sera systématiquement proposé à cette occasion.

FRANCK NOUCHI

(1) «Santé en milieu carcéral-Rapport sur l'amélioration de la prise en charge sanitaire des détenus» : La mission, qui a permis l'élaboration de ce document, avait été confiée à MM. Gilbert Chodorge et Guy Nicolas, les rapporteurs étant Mmes Michèle Colin et Danièle Fuchs.

Le dixième anniversaire du Comité national d'éthique

M. Bérégovoy souhaite que la future Assemblée adopte au plus vite les projets de loi sur la bioéthique

Le Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé a fêté, lundi 8 et mardi 9 février à la Sorbonne, son dixième anniversaire. Cette cérémonie a été marquée, lundi, par un hommage du président de la République et du premier ministre, au professeur Jean Bernard ancien président de ce Comité.

M. François Mitterrand, dans un message adressé aux participants de la rencontre célébrant le dixième anniversaire du Comité national d'éthique, et M. Pierre Bérégovoy, dans un discours prononcé lundi 8 février dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, ont rendu hommage au professeur Jean Bernard, président du Comité national d'éthique de 1983 à 1992, auquel a succédé, en juin dernier, le professeur Jean-Pierre Changeux (Collège de France, Institut Pasteur de Paris), spécialiste de neurobiologie.

«Je souhaite exprimer publiquement toute l'estime dans laquelle je tiens ce savant, ce médecin, cet humaniste, a dit le président de la République en parlant du professeur Bernard. *La notoriété du Comité d'éthique est, en grande partie, son œuvre. Nous lui en sommes tous reconnaissants.»*

«Ce grand savant a su donner aux discussions du Comité la sérénité qui leur était nécessaire, mais aussi, et surtout, les porter à un haut degré de réflexion scientifique et philosophique, a ajouté le premier ministre. *Son immense culture et son habileté à mener les débats en ont fait le porte-parole naturel de l'éthique à la française.»*

L'autre point fort des interventions officielles concernait la difficile transcription dans le droit français des grands principes éthiques définis au fil des années par le Comité national, mais aussi, et surtout depuis 1988, par une série de commissions spéciales et de rapports officiels. On sait qu'après bien des blocages d'origine multiple (*le Monde* du 20 novembre 1992) l'Assemblée nationale n'avait pu commencer qu'en novembre dernier l'examen des trois projets de loi sur la bioéthique, qui avaient été adoptés en mars 1992 par le conseil des ministres. Ces trois projets de loi englobaient un vaste champ de la réflexion et des activités biomédicales.

«Malheureusement, la discussion parlementaire n'a pu aller jsuqu'à son terme, a déclaré à la Sorbonne le premier ministre. *Je souhaite ardemment que la future Assemblée, quelle que soit sa composition, considère ces projets de loi comme prioritaires et s'attache à achever leur examen au début de la prochaine session. Il ne faudrait pas défaire un équilibre si patiemment construit, œuvre d'une législature entière puisque les travaux ont commencé en 1988.»*

La réaction de M. Toubon

De tels propos ont suscité de vifs commentaires de la part de M. Jacques Toubon (RPR), député de l'actuelle opposition, spécialiste de bioéthique. *« M. Bérégovoy est bien le plus mal placé pour tenir un tel discours puisque c'est lui qui a tout fait pour freiner en temps utile l'inscription de l'examen des textes de bioéthique au calendrier parlementaire, et ce en dépit des points de vue de l'Elysée et de ceux de M. Bernard Kouchner»*, nous a déclaré M. Toubon.

Pour le reste, M. Toubon s'estime d'accord pour considérer ces textes comme prioritaires. *«Il faut poursuivre la procédure engagée*, ajoute-t-il. *Je souhaite que les projets, tels qu'ils ont été votés par l'Assemblée nationale, soient transmis au Sénat dès le mois d'avril en première lecture, de manière à ce qu'ils puissent revenir avant la fin du mois de juin devant l'Assemblée nationale. Dans l'attente, et sauf urgence particulière, le futur gouvernement ne devra pas intervenir sur ce sujet.»*

Interrogé sur les conséquences que pourrait avoir dans ce domaine une très forte représentation RPR-UDF-FN au sein de l'Assemblée nationale, M. Toubon déclare : *«Il conviendra, en toute hypothèse, de maintenir l'équilibre auquel nous sommes parvenus.»* Le député RPR espère quant à lui que le Sénat *«ne massacrera pas trop l'équilibre auquel l'Assemblée nationale est, en définitive, en matière de bioéthique, parvenue»*.

JEAN-YVES NAU

Lire page 19 un point de vue du professeur René Frydman : «De l'éthique au droit, le piège de la politique».

REPÈRES

ENVIRONNEMENT

La taxe sur les déchets sera applicable au 1er avril

Le *Journal officiel* du 6 février a publié le décret qui fixe les modalités – mais pas le montant – de la fameuse taxe sur les ordures ménagères mises en décharge. Ces dispositions entreront en vigueur le 1er avril. Seront assujettis à cette taxe tous les exploitants de décharge, à l'exception des dépôts ne recevant que les déchets d'une entreprise. Les exploitants devront adresser à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) une déclaration du tonnage réceptionné en même temps que le paiement de la taxe – une fois par trimestre pour les décharges recevant plus de 20 000 tonnes par an, une fois par an pour les autres. Les exploitants de décharges devront en outre tenir un registre donnant toutes les indications sur la nature des déchets entreposés (tonnage, origine, date de réception, nom du transporteur et immatriculation du véhicule de livraison).

L'Agence de protection de l'environnement américaine (EPA) va devenir un ministère

Le président Bill Clinton a annoncé, lundi 8 février à Washington, qu'il allait demander au Congrès d'ériger l'actuelle Agence de protection de l'environnement (EPA) en ministère de plein exercice. En attendant, il a décidé de promouvoir la directrice de l'EPA, Mme Carol Browner, à la fonction de membre du cabinet, ce qui lui permettra d'assister au conseil des ministres.

M. Clinton a d'autre part décidé de dissoudre le Conseil pour la qualité de l'environnement, organe purement consultatif créé en 1969 pour conseiller la Maison Blanche, et de le remplacer par un bureau chargé d'évaluer toutes les décisions prises à la Maison Blanche au regard de l'environnement. Ce bureau sera dirigé par Mme Kathleen Mac Ginty, qui prend le titre d'assistante spéciale du président pour l'environnement. – *(AFP, AP.)*

FAITS DIVERS

Intoxication par le gaz carbonique à la patinoire de Lanester (Morbihan)

Quatre-vingt-deux personnes victimes d'une grave intoxication lors d'un match de hockey sur glace à la patinoire de Lanester près de Lorient (Morbihan), dimanche 7 février, ont été hospitalisées. Vingt-quatre heures après l'accident, vingt-sept personnes restaient sous surveillance dans les hôpitaux et cliniques de l'agglomération ou de la région, dont quatre plus sérieusement atteintes ont été placées dans des caissons hyperbars à Brest.

Les victimes sont des joueurs ou des spectateurs du tout premier match organisé dans cette patinoire ouverte au public depuis le 20 décembre 1991. Les émanations de gaz carbonique, provenant des gaz d'échappement d'une surfaceuse utilisée pour refaire la glace au cours de la rencontre, dans une salle insuffisamment ventilée, ont provoqué des malaises chez les joueurs dès le premier tiers-temps de la partie, puis chez la plupart des deux cents supporters des deux équipes. Des évanouissements se sont produits, précipitant joueurs et spectateurs au dehors. «Cette intoxication est sournoise, explique le docteur Rémy Pèlerin, médecin-chef du service des urgences au centre hospitalier Bodélio de Lorient, *et des symptômes peuvent apparaître plusieurs jours plus tard. On a enregistré des taux de 17 % à 30 % de gaz carbonique dans le sang de certains patients.»* Une enquête est en cours et une information judiciaire devait être ouverte mardi 9 février. – *(Corresp.)*

□ **Deux clochards morts de froid à Strasbourg.** – Deux clochards sont morts de froid à Strasbourg dans la nuit de dimanche à lundi 8 février. Le corps de Robert Nonenmacher, âgé de cinquante-trois ans, a été découvert dans la banlieue. Celui d'un marginal d'une trentaine d'années, qui n'avait pas encore été identifié lundi, a été retrouvé dans une rue passante de la ville. Depuis plusieurs jours, les températures minimales à Strasbourg atteignent moins deux à moins trois degrés.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Baisse de 5,6 % du nombre des tués sur les routes en 1992

L'entrée en vigueur de la loi sur permis à points, le 1er juillet 199[illegible] est sans doute à l'origine de [illegible] baisse du nombre des victimes d[illegible] accidents de la circulation en Fran[illegible] pendant l'année 1992. Le nomb[illegible] des tués au 31 juin 1992 était [illegible] effet supérieur au bilan des six p[illegible] miers mois de 1991. Au cours [illegible] second semestre, on a recen[illegible] 587 victimes de moins que penda[illegible] la même période de 1991. Le bi[illegible] officiel de la sécurité routière [illegible] 1992 présenté, lundi 8 février, [illegible] M. Georges Sarre, secrétaire d'E[illegible] aux transports routiers et fluvia[illegible] indique que, pour la deuxième an[illegible] consécutive, le nombre des tués [illegible] descendu sous la barre des 1000[illegible] 9083 en 1992, pour 9617 en 19[illegible] et 10269 en 1990. La baisse a [illegible] d'environ 15 % depuis 1988, et [illegible] 5,6 % entre 1991 et 1992. Le no[illegible] bre des accidents corporels et c[illegible] des blessés sont en baisse de p[illegible] de 4 % avec 143362 accidents [illegible] 198104 victimes.

RELIGIONS

Les réfractaires d'Auschwitz

Suite de la première page

Depuis les incidents du 14 juillet 1989, provoqués par le rabbin américain Weiss, leur porte est cadenassée. Journalistes en tête, tous les visiteurs sont éconduits et personne ne connaît exactement leur intention.

La seule certitude, c'est qu'à aucun moment les carmélites d'Auschwitz n'ont manifesté le moindre signe d'intérêt pour leur nouveau couvent, bâti à distance respectable du camp. Aucune n'est venue voir l'état d'avancement des travaux. Au contraire, leur ancien théâtre, où les bourreaux nazis entreposaient le gaz mortel Zyklon B, est régulièrement aménagé. Dressée en pleine nuit, il y a trois ans, la grande croix de bois qui a heurté la sensibilité juive, dans ce lieu symbolique du génocide, n'a pas bougé.

Cette affaire des carmélites d'Auschwitz ressemble au drame de Port-Royal, le tragique juif et l'obstination polonaise en plus. A coup sûr, son scénario aurait inspiré un Claudel ou un Camus. Le nœud en est le déchirement vécu par des religieuses cloîtrées, originaires de Poznan, sûres de leur bon droit et de la noblesse de leur démarche. Mais l'ordre des carmes, l'élite cardinalice européenne et l'Eglise tout entière – jusqu'au pape, natif du lieu – leur demandent de quitter le camp de concentration où elles sont venues prier pour expier des crimes innommables, racheter ce mal absolu commis par des hommes – y compris des chrétiens – pour tuer d'autres hommes, pour la seule raison qu'ils étaient juifs ou tziganes.

Face à cette poignée de nonnes, bloc de résolution et de résistance spirituelle, s'est mobilisée la communauté juive européenne et américaine (les Israéliens gardant une certaine réserve), exigeant le respect absolu de la neutralité confessionnelle et du silence dans ce lieu où ont péri un million et demi des leurs. Seules, la modération et la sensibilité d'hommes comme Théo Klein, Mgr Lustiger, Mgr Decourtray et d'autres pour la France avaient permis l'ouverture d'un dialogue et les conditions d'un règlement. Mais à une crise judéo-chrétienne en voie d'apaisement, se substitue aujourd'hui un conflit au sein même du catholicisme.

A cet affrontement de deux conceptions de la mort et des camps, cimetières sans sépulture, s'ajoute, en effet, un drame proprement polonais. On a tout dit de la perversité d'un régime communiste qui, pendant quarante ans, avait fait d'Auschwitz le symbole du seul martyre national, où venaient défiler les écoliers et les anciens combattants, et caché que, sur six millions de Polonais tombés pendant la guerre, trois millions étaient juifs. L'Eglise elle-même était prise au piège. Un prêtre comme Adam Boniewski avoue que, préparant une veillée de prières en 1982 pour la canonisation du Père Kolbe, mort dans ce camp, il n'avait pas eu un seul mot pour les juifs. *«C'est l'affaire du carmel qui m'a ouvert les yeux*, dit-il. *Quand je relis mes notes, j'ai honte.»*

Des années d'«antisémitisme sans juifs» ont créé les conditions d'une méfiance de la population et d'une résistance catholique aux pressions juives pour chasser les sœurs. L'ancien théâtre dont elles sont les propriétaires, pour un bail de quatre-vingt-dix-neuf ans, n'avait-il pas été attribué – comble de la perversité – par les autorités locales communistes? Pouvaient-elles en ignorer les conséquences?

Récupération par l'extrême droite

Et ce scénario rebondit aujourd'hui dans un nouvel environnement politique. Des partis chrétiens de droite, qui fleurissent dans la Pologne post-communiste, des cercles proches du Front national, comme l'Union des nations de l'Europe chrétienne (UNEC), peu nombreuse, mais implantée en France, en Allemagne, en Pologne, en Suisse, en Hongrie et en Lituanie (3), ne font pas mystère de leur intention d'aider les carmélites d'Auschwitz – par tous les moyens – à rester dans l'ancien théâtre du camp de concentration.

Ancien militant du Front national à Paris, M. Michel Sergent a été vu plusieurs fois sur les lieux. Les responsables du nouveau centre créé par les accords de Genève estiment même *«très vraisemblable»* un financement du carmel, contesté par des proches de M. Le Pen. Des skinheads sont venus manifester après une *«marche pour la vie»* organisée à Auschwitz par de jeunes juifs. Et le 15 janvier dernier, l'UNEC a adressé aux cardinaux signataires des accords de 1987 une lettre annonçant leur *«ferme volonté de défendre la paix de prière des carmélites d'Auschwitz, si l'intention d'expulsion, envisagée pour le 1er mars, n'était pas révoquée sans ambiguïté»*.

Les responsables catholiques du centre de rencontres et de prières d'Auschwitz, comme le Père Glownia ou M. Stefan Wilkanowicz, rédacteur en chef de la prestigieuse revue *Znak*, et la commission de l'épiscopat polonais pour les relations avec le judaïsme se retrouvent ainsi face à un vrai cas de conscience. Ils font tout pour rassurer l'opinion juive, font valoir, légitimement, que la parole a été tenue par l'Eglise, que le nouveau carmel est prêt. En même temps, pour éviter toute provocation, ils se refusent à risquer la moindre date pour annoncer le départ des sœurs.

La clé du dénouement est entre les mains de Mgr Tadeusz Rakoczy, évêque du nouveau diocèse de Bielsko-Biala, dont dépend, depuis le redécoupage de l'Eglise polonaise en 1991, la ville d'Oswiecim (Auschwitz), autrefois du ressort de Cracovie. Ce diplomate n'aura pas trop de son expérience de treize ans à la secrétairerie d'Etat du Vatican pour démêler l'écheveau. Il a déjà, semble-t-il, gagné la confiance de la plus grande partie de son clergé local, ce qui n'est pas un mince exploit. Il lui reste à signifier aux sœurs la volonté du pape et de la congrégation romaine des religieux : elles doivent quitter le camp d'Auschwitz. Cette issue a été confirmée aux évêques polonais, début janvier, au cours de leur visite quinquennale au Vatican dite *ad limina*.

Mais comment faire appliquer une telle décision romaine en Pologne, pourtant nouvelle fille aînée de l'Eglise, dans une population convaincue, aujourd'hui encore, que cette affaire a été négociée et réglée dans son dos, par des personnalités catholiques et juives étrangères et par des intellectuels isolés, sans concertation avec les religieuses, et même sans base juridique sérieuse. On a découvert tardivement que la communauté d'Auschwitz dépendait de la congrégation des religieux au Vatican, non directement de la province des Carmes, ni du diocèse de Cracovie, et qu'en conséquence les accords de Genève n'avaient guère de valeur juridique.

Cette affaire ressemble à une pelote de laine dont on n'a jamais fini de tirer les bouts, car elle plonge aussi dans un contexte d'affaiblissement et de division du catholicisme polonais, qui pourtant était hier, au temps du communisme, une forteresse monolithique. *«C'est sans précédent dans l'histoire de l'Eglise qu'on transfère un couvent sous la pression d'une autre communauté religieuse*, dit à Varsovie le Père Chostrowski, membre de la commission épiscopale du dialogue avec le judaïsme. *Les Polonais ont sans doute sous-estimé la sensibilité juive, mais il fallait trouver une autre solution que le déménagement. Ou le présenter comme le résultat d'un dialogue plutôt que comme l'exigence des juifs.»*

L'heure est au repli

La responsabilité de l'épiscopat polonais est en cause, mais de tels propos visent aussi la partie la plus ouverte de l'intelligentsia catholique, qui a joué un grand rôle dans les négociations sur le carmel. C'est le cas de personnalités comme Stefan Wilkanovicz ou Jerzy Turowicz, amis personnels du pape, animateurs de *Znak* et de *Tygodnyk Powszechnye*, cet hebdomadaire national, édité à Cracovie, qui, sous le communisme, avait valeur d'«évangile», mais qui aujourd'hui est interdit dans beaucoup d'églises.

L'heure est au repli dans un épiscopat cerné, qui vient de confier à l'organisation catholique Pax, collaboratrice du régime communiste, le soin de faire de son journal, *Slowo Powszechne*, le grand quotidien catholique du pays! En toute hypothèse, même si elles pliaient et acceptaient finalement de quitter leur actuel couvent, il y a fort à parier que les carmélites n'iront jamais dans le nouveau bâtiment mis à leur disposition à 500 mètres du camp.

La rumeur dit même qu'elles rentreraient dans leur maison mère de Poznan ou gagneraient l'Ukraine voisine et déchristianisée. Une fois parties, le scénario n'en serait pas pour autant fini. Que fera-t-on de l'ancien théâtre reconverti en couvent? Sa chapelle sera t-elle désaffectée? Et la croix, qui marque le souvenir des résistants polonais tombés sous les balles nazies, détruite? Auschwitz ne cessera jamais d'être un lieu maudit.

HENRI TINCQ

3) L'Union des nations de l'Europe chrétienne a organisé en avril 1992 un pèlerinage au carmel d'Auschwitz. Ses représentants ont pu s'introduire, mais toute célébration avait été interdite par le cardinal Macharski, archevêque de Cracovie.

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Le meurtre d'une fillette devant la cour d'assises de la Moselle

Les mensonges des compagnons de Giacchetto

Alors que les débats s'achèvent, les déclarations à l'audience des trois compagnons de Christian Giacchetto ont fait surgir une série de doutes sur le comportement des quatre accusés le soir du meurtre de la petite Christelle Burbach, trois ans, commis le 25 février 1989 à Metz. Mensonges, erreurs et dissimulations s'accumulent au point de placer le jury dans une position difficile car les trois hommes qui accompagnaient Christian Giacchetto ne sont accusés que de «non-assistance à personne en danger».

METZ

de notre envoyé spécial

Les débats ont changé de ton. Les *«donné acte»* se font plus rares et la procédure s'est effacée pour laisser la place au véritable procès criminel. Un procès presque comme les autres où les évidences ne durent qu'un instant avant de revêtir le manteau du doute, puis de se changer à nouveau en de fragiles certitudes prêtes à se briser au moindre mot, au moindre silence. Si la présence des quatre accusés dans le quartier de Bellecroix le jour où la petite Christelle Burbach a été tuée ne semble plus faire de doute, il est devenu bien difficile de déterminer qui a fait quoi.

Pour le parquet, c'est Christian Giacchetto qui, au cours d'une série de vols dans des voitures en stationnement, aurait enlevé l'enfant endormie dans le véhicule de sa mère avant de l'égorger. Les trois autres auraient vu la scène et comparaissent libre sous l'accusation de «non-assistance à personne en danger». *«Savez-vous ce que l'on vous reproche?»* demande la présidente. *«Non, je ne sais pas»*, répond Patrice Chenevé.

Son ignorance n'est pas seulement le résultat de son très faible niveau intellectuel. C'est surtout la conséquence d'un changement d'attitude de la présidente face aux multiples versions des trois accusés libres. *«Vous dites toujours des mensonges»*, relève le magistrat en soulignant : *«Giacchetto n'avait rien à se reprocher mais une douzaine de personnes disent que vous aviez l'habitude de poursuivre des filles ou des petits enfants* (...) *Quand vous avez été interrogé, pourquoi avoir dit que vous aviez tout vu? Pourquoi avoir mimé les coups?»* Chenevé bougonne : *«Je l'ai inventé.»*

«Ils ne m'ont pas cru»

L'avocat général, Paul Pascal, qui en reste à la thèse initiale de l'accusation, remarque : *«Ça correspond pourtant aux aveux de Giacchetto!»* La présidente corrige : *«Ça correspond surtout aux constatations du médecin légiste.»*

Mais Chenevé persiste : il n'a rien vu et il affirme maintenant que Giacchetto lui aurait avoué, le lendemain des faits, être l'auteur du crime. *«Pourquoi n'avez-vous pas dit cela aux policiers?» «Je leur ai dit mais ils ne m'ont pas cru.»*

Un brouhaha moqueur s'élève dans la salle et une nouvelle fois la présidente demande : *«Monsieur Chenevé est-ce que vous en voulez à M. Giacchetto?»* Cette question, le magistrat l'avait aussi posée à Jean-Luc Labouèbe. Lui aussi affirme n'avoir rien vu du meurtre tout en reconnaissant avoir volé un rasoir dans une voiture et avoir changé de pantalon dans la soirée. A l'entendre, il serait parti aussitôt que Giacchetto a enlevé l'enfant.

Le troisième accusé libre, Jean-Claude Léonard, trente-neuf ans, a un style de défense bien plus simple. Sujet fruste aux possibilités intellectuelles très modestes selon les experts, il se contente de répéter : *«J'étais pas là.»* Même lorsque l'enregistrement vidéo de la reconstitution le montre en train de donner des précisions sur la position de chacun lors de l'enlèvement, il répond, têtu, *«J'étais pas là»* sans donner la moindre explication sur ses déclarations antérieures.

Dans son box, Giacchetto maintient qu'il n'a rien fait. D'ailleurs, tout cela l'ennuie. Lors de la diffusion du film de la reconstitution, à laquelle il n'a pas participé, il s'est endormi sans prêter attention aux contradictions entre les détails donnés par ses compagnons devant la caméra et leur attitude à l'audience. Les puissants neuroleptiques qui lui sont administrés chaque jour n'y sont sans doute pas pour rien. Mais Giacchetto semble aussi se réfugier dans une sorte de fatalité. Désormais, le plus souvent, il refuse de se lever et de répondre, se contentant de dire, avec les mimiques d'un enfant qui boude : *«Je ne dis rien. Ça va. Je ne dis rien.»*

Souvenirs contradictoires

Même le témoignage de Patrick Wagner, qui lui fournit un alibi en affirmant que Giacchetto était chez lui le soir du meurtre, ne parvient pas à le satisfaire. Il est vrai que ce témoin est le père des cinq enfants de sa sœur et qu'il n'est pas très précis dans ses souvenirs. D'autres témoins viennent dire qu'ils l'ont rencontré ici ou là sans avoir le crédit de ceux qui déclarent plus simplement, mais plus solidement, l'avoir vu dans le quartier de Belle croix, peu avant le meurtre. Son demi-frère, Martin Witteman, lui fournit aussi un alibi, mais qui brise le témoignage de Wagner et, quand on lui demande s'il pense que les auteurs du crime sont dans la salle, il répond : *«Chenevé et Labouèbe.»*

Un vieil ami de Giacchetto, qui le considère comme *«[son] fils»*, dit beaucoup de bien de lui, mais il lâche : *«Christian, il était pas seul pour le meurtre, ils étaient quatre.»* La question ne sera pas posée au jury, qui ne pourra se prononcer que sur la culpabilité de Giacchetto. Quand à ses trois compagnons, ils ne risquent qu'un maximum de cinq ans de prison si la cour d'assises estime qu'ils auraient pu empêcher la réalisation du crime.

Les jurés sont enfermés dans cette vision des faits, imposée par l'arrêt de renvoi de la chambre d'accusation. Pour l'heure, Giacchetto n'accuse personne, et cette attitude, dans le double contexte de sa débilité et du choix restreint des jurés, laisse une désagréable impression de malaise. Que veut-il dire lorsqu'il marmonne : *«Ça se saura un jour?»*

MAURICE PEYROT

Une décision du tribunal correctionnel de Paris

Le mercenaire Bob Denard reste en prison

La 14e chambre du tribunal correctionnel de Paris, présidée par M. Jean-Claude Antonetti, a refusé lundi 8 février de mettre en liberté le mercenaire Bob Denard.

Accusé d'avoir organisé en France une tentative de coup d'Etat qui devait avorter, le 16 janvier 1977, au Bénin, où il avait débarqué avec une troupe de mercenaires, Bob Denard avait été condamné par défaut à cinq ans de prison par le tribunal correctionnel de Paris, le 16 octobre 1991, alors qu'il résidait en Afrique du Sud. A son retour en France, le 1er février, Bob Denard avait fait opposition à ce jugement; il avait cependant été aussitôt écroué (*le Monde* du 3 février).

Le tribunal a justifié sa décision de maintien en détention par le fait que Denard était *«informé depuis 1979»* du mandat d'arrêt lancé contre lui, que les faits *«sont extrêmement graves»* et que *«l'ordre public national et international a été gravement troublé»*. L'examen de l'affaire a été fixé au 10 mars.

SPORTS

SKI ALPIN : championnats du monde

Coberger en hiver

L'Autrichienne Karin Buder a été sacrée championne du monde de slalom, mardi 9 février à Morioka-Shizukuishi, devant l'Américaine Julie Parisien et sa compatriote Silvia Eder. En tête à l'issue de la première manche, la Néo-Zélandaise Annelise Coberger a enfourché un piquet à quelques mètres de l'arrivée. Un vent violent a entraîné l'annulation de la deuxième manche du slalom géant messieurs, dont la première partie avait été enlevée par le Norvégien Kjetil-André Aamodt.

SHIZUKUISHI

de notre envoyée spéciale

Des saisons, Annelise Coberger ne connaît que l'hiver. Depuis six ans, elle va chercher la neige et la bise dans les deux hémisphères. Après l'hiver occidental, passé dans la station autrichienne de Saint-Anton, elle s'envole aux premiers bourgeons retrouver ses montagnes néo-zélandaises, à quelques kilomètres de Christchurch, sa ville natale. En Autriche, elle aime retrouver les racines de son grand-père émigré aux antipodes au début du siècle. De la Nouvelle-Zélande, elle apprécie la neige cotonneuse, caressée par le vent de l'océan Indien.

Annelise Coberger est habituée à l'ombre. Bien que vice-championne olympique du slalom à Albertville, elle n'est guère connue dans son pays. La capitale de l'île du Sud est l'un des temples du rugby, patrie des All Blacks, étape obligée des équipes internationales. Lorsque l'on n'y parle pas ovale, on soutient les gloires du cricket et de l'aviron, les deux autres sports nationaux.

Mardi, à Shizukuishi, elle a cru qu'elle pourrait parvenir au soleil. En tête à l'issue de la première manche, elle a vu tomber la Suissesse Vreni Schneider et l'Autrichienne Anita Wachter, deux des favorites de l'épreuve. Elle pensait tenir l'or, elle qui n'avait gagné qu'une fois un slalom, se contentant toujours des marches annexes du podium. Quand les autres se sont isolées dans la peur de la deuxième manche, Annelise est allée se reposer dans l'une des petites cabanes de bois des sponsors qui jouxtent les pistes. Elle souriait, parlait vite pour conjurer le sort. Des Néo-Zélandais téléphonaient tout le temps pour prendre de ses nouvelles. Elle se contentait de dire que le triomphe japonais ne pourrait jamais la rendre plus célèbre que les All Blacks.

Les règlements du ski veulent que les quinze premiers coureurs parvenus au bas de la première manche partent en ordre inversé. Annelise Coberger a vu s'élancer toutes ses concurrentes. Elle a pensé à ce maudit piquet rouge sur lequel Schneider et Wachter avaient buté dans la première manche. Elle a vu l'Autrichienne Karin Buder sortir en flèche de la cabine du départ, se battre comme une désespérée et prendre près d'une seconde à ses rivales.

Le slalom est ainsi. Il ne souffre pas la prudence, ne respecte que la témérité, surtout dans la deuxième manche. Comme l'Autrichienne, à son tour la Néo-Zélandaise a tout risqué. Ses carres mordant la glace, elle s'est lovée au plus près des portes. Elle serait deuxième : Karin Buder avait été trop forte. Alors, elle a bataillé encore, jusqu'à ce piquet enfourché. Annelise Coberger a passé la ligne en disqualifiée. Pendant que l'équipe autrichienne embrassait sa championne, elle a enfoui ses larmes dans les bras de son entraîneur. Puis Anita Wachter est venue la consoler; elle a tenté de la faire rire mais ses mots se sont envolés dans le vent d'hiver : Annelise avait trop froid.

BÉNÉDICTE MATHIEU

L'Antarctique à pied

Après quatre-vingt-huit jours de marche, deux Britanniques, Sir Ranulph Fiennes et le docteur Michael Stroud, ont parcouru plus de 2 000 kilomètres à travers l'Antarctique.

C'est la première fois que deux hommes se lancent ainsi seuls, sans chiens, munis seulement d'un traîneau et d'une radio. Il y a deux ans, l'équipe Antarctica, conduite par le médecin français Jean-Louis Etienne, avait traversé l'Antarctique de part en part – plus de 5 000 km – avec un traîneau à chiens. – *(AFP.)*

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH
de l'Académie française

Signes de piste

UNE mèche platine échappée d'une toque neigeuse, un regard de lac scandinave où scintillent le Beau, le Bien, et les cierges d'un couronnement : le «Prince Eric» illumine depuis plus d'un demi-siècle l'image que l'inconscient français se forme de la sainte enfance. De nous-mêmes avant la chute dans l'âge adulte, il y a la face débrouillarde et disgraciée, c'est Tintin courant le monde en knickers marron, et puis il y a le personnage de Serge Dalens, conçu et mort sans péché, figé à jamais dans ses fourragères vieil or et les glaces de son angélisme.

Parmi les bilans qu'inspire l'approche de l'an 2000, une histoire de la jeunesse s'imposerait; sinon une histoire du jeune âge comme tel, qui n'existe pas, du moins un rappel de l'idée qu'on s'en est faite, une des inventions les plus éthérées et ambiguës de ce siècle. Et la collection où a paru la saga des «Eric» offrirait tous les «signes de piste» souhaitables, aux chercheurs que tenterait l'aventure.

∴

Cette saga tient en cinq volumes, inaugurés peu avant la guerre avec *le Bracelet de vermeil*. On y voit l'héritier (né en 1922) de la principauté imaginaire de Swedenborg (enclave de la Norvège) camper *incognito* en Alsace avec des scouts parisiens, dont un certain Christian d'Ancourt, qui deviendra son ami de cœur, monter sur le trône à seize ans, malgré les perfidies d'un affreux conseiller nommé Tadek, et mourir à dix-huit ans, comme spahi, sur les routes de la débâcle française.

Un éditeur sans vergogne, s'il s'en trouvait, penserait que cette mort a asséché un fameux filon, tant le succès fut vif. Ce serait méconnaître les ressorts auxquels obéissent le récit et son héros. Imagine-t-on un prince Eric de soixante-dix ans, grand-père et hésitant à ratifier Maastricht? Le mythe de sa pureté exigeait qu'il fût fauché avant les accommodements de l'âge mûr et les salissures d'une puberté différée comme par miracle.

Il y a deux mois, Serge Dalens est revenu sur les quelques blancs qu'avaient laissés, dans la biographie de son personnage, les tomes des années 40 (*Ainsi régna le prince Eric*, Fleurus édit.).

Il se confirme que le hideux Tadek s'apprêtait à mettre la main, pour le compte des nazis, sur les bases navales de Swedenborg. Le prince échappe à plusieurs attentats et à un naufrage en sous-marin, avant de servir sous l'uniforme français (comme prévu par traité) et de mourir près de Vaucouleurs. Son corps sera rendu par les Allemands à la principauté, en même temps que les cendres de l'Aiglon le seront à la France.

Avec force détails et rappels qui dénotent un grand souci pédagogique pour les jeunes lecteurs d'aujourd'hui, Dalens exonère son petit souverain, de même que certains dirigeants allemands antinazis comme l'amiral Canaris, de toute faute ou imprudence, en un temps où on risquait d'en commettre avec la meilleure volonté. Le corps d'Eric reste aussi intact que son âme : pas une fiancée titrée ou roturière à l'horizon, rien que des parties de cheval et de voile avec son cher Christian. La sainteté sur terre existe donc : de préférence pratiquante, vierge et à particule.

∴

D'où nous est venu ce besoin de supposer l'enfance inapte au mal? De 1914, dirait-on. Avant, l'enfant n'est qu'un Gavroche, un Bon Petit Diable, un Mowgli, il souffre en silence et attend sa revanche. La Grande Guerre, en tuant des millions de gosses, leur ouvre un ciel de gloire. Parce qu'ils n'ont pas eu le temps de vivre, leur sacrifice alimente chez les survivants un idéal, vaguement honteux, du retirement, de la non-consommation. Gerbault invente la fuite solitaire et hautaine sur les océans. L'adolescent devient éternel parce qu'interrompu, médaillon asexué, boucle blonde et inerte pour mères inconsolables.

La chair retrouvera ses droits aux troubles gidiens, avec *les Enfants terribles* de Cocteau, *la Rose de sable* et *la Ville dont le prince est un enfant*, de Montherlant, *les Amitiés particulières*, de Roger Peyrefitte. Mais, quand s'achèvent les années 30, toute une mythologie bien-pensante venue du *Grand Meaulnes*, et chauffée à blanc par une éducation catholique sans indulgence pour le sexe, rêvera d'une jeunesse vierge des pulsions inventées par ce dégoûtant de Freud, de la voix céleste des solistes de manécanteries, du petit Tadzio de *Mort à Venise*, du Tristan de *l'Eternel Retour*, que le sculptural Jean Marais va changer en statue vivante d'Arno Breker.

Un peu trop aryenne et pédophilique, cette imagerie? C'est vous qui le dites. L'intention est pure, si l'inconscient l'est moins. On veut parier que les célébrants du mythe ne pensent pas à mal. La perfection leur semble possible et ravissante, voilà tout. Et si les campeurs de Pierre Joubert, l'illustrateur vedette de la collection, ont déchiré leurs culottes trop courtes dans des batailles de foulard, où est le péché?

∴

Si cet univers immaculé recèle des choses pas nettes, c'est à cause du regard torve qu'y portent les adultes, tels les vieillards lorgnant Suzanne, et de l'utilisation qu'en feront les propagandes d'alors, toutes causes confondues.

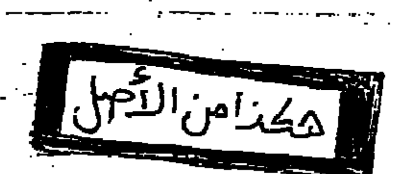
Comparez-les : les affiches de la Hitlerjugend, les calendriers staliniens ou les agendas pétainistes se servent des mêmes regards levés au ciel, sur fond de blés mûrs. Comme le Minotaure crétois, l'idéologie, où qu'elle mène, affectionne la chair fraîche, pour ses canons. Elle la veut idéaliste, ardente, noble et naïve à souhait, de la paille dans les cheveux.

Du moins était-ce le cas jusqu'aux années 60. Après cela, les capteurs d'ingénuité n'ont pas disparu – comme on le raconte – mais ils n'ont plus eu besoin de faire la sortie des écoles. Les techniques de conditionnement les ont introduits directement dans les foyers. De réserve à héros, la jeunesse est devenue un marché. Assise devant la télé deux heures et demie par jour, elle règne sur 40 % des achats familiaux en transmettant les ordres des annonceurs à l'oreille de maman. A travers elle, c'est le sacro-saint *produit* qui se charge de donner du sens à la vie privée et sociale. (Cf. *le Bonheur conforme*, Gallimard, 1985, dont l'auteur, François Brune, va publier, *sous peu, une suite*).

Avec son nouveau rôle d'intermédiaire et de pourvoyeuse en faux besoins, l'adolescence a perdu de sa photogénie. La soif d'absolu lui faisait un visage plus intraitable que la consommation forcée, et donc plus excitant, peut-être, pour les individus ou les collectivités portés à corrompre. Mais toute une mode, au sens le plus extérieur du mot, a survécu à l'évidement moral du mythe.

∴

Les historiens du vêtement et de la coiffure auront à expliquer comment le boy-scout des «Signes de piste», mèche sur l'œil et bouche d'archange, inspire encore, après soixante ans et la disparition des candeurs qui l'ont vu naître, les blondeurs en coups de vent et les chemises de garçonnet en vacances que prône l'«unisex». Avec l'inventeur anonyme du jean, Pierre Joubert pourrait se vanter d'un exploit peu commun : avoir imposé à la rue, par-delà trois générations de modes changeantes, une même idée presque immuable de la fragilité juvénile, cette beauté qui va se perdre et ne se répare pas.



CHRONOLOGIE

Janvier 1993 dans le monde

Les chiffres entre parenthèses indiquent la date du numéro du *Monde* où est rapporté l'événement cité.

par BRIGITTE CAMUS-LAZARO

ÉTRANGER

1er. – **CEE** : le «grand marché unique» de l'Europe des Douze entre en vigueur avec l'abolition des frontières intérieures entre les pays membres et l'avènement de la libre circulation des marchandises, des capitaux et des services (1er, 18).

1er. – **TCHÉCOSLOVAQUIE** : après sa dissolution le 31 décembre 1992, la Fédération tchécoslovaque cède la place à deux Etats distincts : la République tchèque (Bohême et Moravie) et la Slovaquie (1er, 2, 9, 16, 19).

1er. – **AFGHANISTAN** : M. Burhanuddin Rabbani, président intérimaire depuis le 28 juin 1992, est «élu» chef de l'Etat, malgré l'opposition de plusieurs clans de moudjahidins. Les combats entre islamistes pour le contrôle de Kaboul se poursuivent (1er, 2, 6, 29, 30).

3. – **ÉTATS-UNIS - CEI** : les présidents George Bush et Boris Eltsine signent au Kremlin le traité START sur la réduction des armements stratégiques, qui constitue le symbole de la *fin* de la «guerre froide» (3-4, 5, 7).

4. – **ASIE CENTRALE** : pour pallier les insuffisances de la CEI, les présidents de cinq Etats asiatiques de l'ex-URSS, réunis à Tachkent (Ouzbékistan) esquissent un rapprochement régional en faveur d'un «marché commun» (6).

4. – **KENYA** : affrontant une opposition divisée, le président sortant Daniel arap Moi, au pouvoir depuis 1978, est officiellement déclaré vainqueur de l'élection présidentielle du 29 décembre 1992 (1er, 3-4, 5, 29).

4. – **INDE** : les affrontements de Bombay entre hindous et musulmans s'étendent aux Etats voisins provoquant la mort de trois cents personnes (9, 10-11, 16, 17-18, 20).

5. – **MARÉE NOIRE** : le *Braer*, pétrolier battant pavillon libérien et transportant 85 000 tonnes de brut, s'échoue au sud des îles Shetland (nord de l'Ecosse). La tempête évite la formation d'une marée noire (6 au 9, 10-11, 14 au 16).

5. – **RUSSIE** : sur fond de crise politique, le nouveau premier ministre Victor Tchernomyrdine rétablit le contrôle des prix, qui avaient été libérés le 2 janvier 1992 (7, 17-18, 20, 22, 24-25).

5. – **ANGOLA** : le refus de M. Jonas Savimbi, chef de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), d'accepter le résultat des scrutins législatifs et présidentiel des 29 et 30 septembre 1992, relance la guerre civile. Le 20, l'UNITA prend le contrôle de la ville pétrolière de Soyo et menace l'enclave de Cabinda (7, 8, 9, 10-11, 12, 14, 16, 17-18, 20, 22, 23, 24-25, 28, 2 II).

6. – **SME ET TAUX D'INTÉRÊT** : après la publication, le 5, par la Bundesbank et la Banque de France d'un communiqué pour réaffirmer la défense de la parité entre le deutschemark et le franc, plusieurs pays européens réajustent leurs taux d'intérêt pour défendre leurs monnaies (6 au 9).

7. – **GHANA** : la proclamation de la IVe République met fin à onze années de régime militaire (8).

8. – **TADJIKISTAN** : l'Etat d'urgence est décrété dans la capitale à Douchanbe et le couvre-feu est instauré pour normaliser la situation dans l'ex-République en proie à la guerre civile depuis neuf mois (9, 14, 27).

10. – **ARGENTINE - GRANDE-BRETAGNE** : M. Douglas Hurd, secrétaire au Foreign Office, effectue en Argentine la première visite officielle d'un ministre britannique depuis vingt-sept ans. Onze ans après la guerre des Malouines, elle constitue une étape importante de la normalisation des relations bilatérales (9, 10-11).

15. – **SOMALIE** : les quatorze factions réunies depuis le 4 à Addis-Abeba (Ethiopie) concluent un accord de cessez-le-feu (1er, 2, 3-4, 5 au 9, 10-11, 14, 17-18, 24-25,26)

15. – **ARMEMENTS CHIMIQUES** : 130 pays signent à Paris le traité portant sur l'interdiction de l'utilisation et de la production des armements chimiques suivant les clauses de la conférence du désarmement de Genève de l'ONU, le 3 septembre 1992 (14, 15, 16, 17-18).

15. – **ITALIE** : l'arrestation à Palerme, de Salvatore Riina, numéro un de la Mafia, recherché depuis vingt-trois ans, porte un coup sévère à la Mafia (16, 17-18, 21, 23).

15. – **ETATS-UNIS - HAITI** : M. Bill Clinton annonce la mise en place d'un dispositif autour d'Haïti pour refouler les «boat people» haïtiens fuyant le régime militaire du général Raoul Cédras, en place depuis 1991 (16, 17-18, 19, 20).

19. – **PROCHE-ORIENT** : la Knesset abroge la loi du 6 août 1986 qui interdisait les contacts entre Israël et l'OLP (21, 22).

19. – **ALLEMAGNE** : le chancelier Helmut Kohl conclut un «pacte de solidarité» avec les trois partis de la coalition gouvernementale pour financer le coût de la réunification (21, 22, 26, 27).

20. – **ÉTATS-UNIS** : dans son discours d'investiture, M. Bill Clinton, élu le 3 novembre 1992 quarante-deuxième président (démocrate) des Etats-Unis, rappelle que les changements exigeront des sacrifices. Le 22, il abroge plusieurs décrets qui restreignaient la liberté de l'avortement (17-18, 19 au 23, 24-25).

22. – **FRANCE-CHINE** : en représailles à la vente de Mirage 2000-5 français à Taïwan, Pékin ferme le consulat français à Canton. Le 29 décembre, la Chine avait refusé aux firmes françaises le contrat pour la construction du métro de Canton (9, 22).

24. – **TURQUIE** : l'assassinat par des islamistes du journaliste Ugur Mumcu, symbole des valeurs du kémalisme, donne lieu, le 27, à la plus importante manifestation contre l'intégrisme (26 au 29, 31 1er II).

25. – **CEE** : l'annonce du transfert de l'usine du fabricant américain Hoover de Dijon en Ecosse, où les coûts salariaux sont moindres, menace de licenciement six cents personnes. La France dénonce le «dumping social» (27 au 30, 2 II).

26. – **RÉPUBLIQUE TCHÈQUE** : M. Vaclav Havel, le dernier président de la Tchécoslovaquie, est élu président de la République tchèque, mais doit abandonner l'essentiel de ses prérogatives à M. Vaclav Klaus, élu premier ministre de la Tchécoslovaquie en juin 1992 (23, 28).

26. – **CANADA** : mort de Jeanne Sauvé, gouverneur général du Canada de 1984 à 1990 (28).

25. – **TOGO** : la police réprime violemment une manifestation de l'opposition, provoquant la mort d'au moins seize personnes. Le 30, les exactions des militaires entraînent l'exode de milliers d'habitants de Lomé vers le Ghana (27 au 29, 2 II).

27. – **RUSSIE-INDE** : la visite officielle du président Boris Eltsine à New-Delhi s'achève par la signature d'un traité bilatéral d'amitié (28, 29, 2 II).

28. – **PROCHE-ORIENT** : la Cour suprême d'Israël confirme la validité de l'expulsion des Palestiniens au Liban le 17 décembre 1992. La position d'Israël entraîne un durcissement des pays arabes et de l'OLP et un regain de l'Intifada à Gaza (1er, 2, 3-4, 5, 6, 8, 10-11, 12, 14, 16, 17-18, 19, 23, 24-25, 26 au 28, 2 II).

28. – **ZAIRE** : à Kinshasa, une mutinerie de militaires dégénère en pillages et exactions et provoque la mort d'une centaine de personnes dont celle de l'ambassadeur de France, M. Philippe Bernard. Le 30, un millier de ressortissants étrangers quittent Kinshasa pour le Congo (30, 31, 1-2 II).

30. – **SME** : la dévaluation de 10 % de la livre irlandaise ranime les tensions au sein du système monétaire européen (2 II).

La crise américano-irakienne

Le refus de l'Irak de reconnaître l'existence des zones d'exclusion aérienne conformes à la résolution 688 du Conseil de sécurité de l'ONU du 5 avril 1991 visant à protéger les populations chiite et kurde, et son contentieux avec l'ONU sur le nouveau tracé de sa frontière avec le Koweït, entraînent une crise entre M. Saddam Hussein, d'une part et l'ONU et les anciens alliés occidentaux (Etats-Unis, France, Grande-Bretagne), d'autre part.

Le 5, Bagdad, qui a multiplié les obstacles aux missions des inspecteurs de l'ONU chargés de surveiller le démantèlement du potentiel militaire irakien, installe des missiles à proximité de la «*zone d'exclusion aérienne*», au sud du 32e parallèle.

Du 10 au 13, les Irakiens effectuent une série d'incursions en territoire koweïtien. Le 13, l'aviation américaine et celle des alliés lancent un raid contre huit objectifs militaires dans le sud de l'Irak, dont Najaf, Samawa et Tallil. Du 15 au 17, un bataillon de 1 100 soldats américains se déploie au Koweït.

Le 17, les Américains, en concertation avec Londres et Paris, bombardent, à partir de navires ancrés dans le golfe Persique et en mer Rouge, le complexe industriel, «Al Zaafaniya», situé au sud de Bagdad et soupçonné d'être un site nucléaire. Un missile de croisière Tomahawk, détourné par la DCA irakienne touche l'Hôtel Rachid à Bagdad, provoquant la mort de deux personnes. Le 19, pour saluer l'entrée en fonctions du président Bill Clinton, le président Saddam Hussein décrète un cessez-le-feu unilatéral à partir du 20 et donne son «feu vert» à la reprise des vols des Nations unies vers l'Irak à partir de Bahreïn.

(7 au 9, 10-11, 13 au 16, 17-18, 19 au 23, 24-25, 26, 28.)

L'échec de la conférence de Genève sur la Bosnie et la guerre en Croatie

Le 2 janvier, MM. Cyrus Vance et David Owen, coprésidents de la conférence internationale sur l'ex-Yougoslavie, réunie à Genève, présentent aux belligérants bosniaques (Serbes, Croates et Musulmans) un plan prévoyant le découpage de la Bosnie en dix provinces, une répartition ethnique équilibrée et la démilitarisation de la région de Sarajevo. Cette proposition est acceptée par les Croates de Bosnie, mais récusée par les Serbes et les Musulmans qui contestent les frontières. Les négociations de Genève sont suspendues. Elles reprennent le 23.

Le 6, plusieurs rapports confirment la poursuite des atrocités en Bosnie-Herzégovine, notamment la pratique du viol systématisée dans le cadre de la politique de «*purification ethnique*». Le même jour, M. Laurent Fabius, en contradiction avec la position officielle française, condamne le plan de redécoupage de la Bosnie et souhaite une action plus vigoureuse du gouvernement français.

Le 8, l'assassinat à Sarajevo du vice-premier ministre bosniaque, M. Hakija Turajlic, par un milicien serbe, alors qu'il se trouvait dans un véhicule des Nations unies, ternit la crédibilité de l'organisation internationale.

Le 10, les déclarations de M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères, au «Grand Jury RTL-*le Monde*», suggérant que la France libère «*par la force*», si nécessaire, les camps de détention de Bosnie, suscitent des réactions mitigées des dirigeants politiques français.

Le 22, l'armée croate déclenche une offensive contre les milices serbes de Krajina (enclave serbe de Croatie placée sous le contrôle de l'ONU depuis un an), afin d'accéder au sud de la Croatie coupée du reste du pays depuis la destruction du pont de Maslenica.

Le 25, deux «casques bleus» français sont tués et trois autres blessés en Krajina lors de la prise de l'aéroport de Zemunik par l'armée croate.

Le 26, la France annonce l'envoi en Adriatique du porte-avions *Clemenceau*.

Le 30, alors que de violents combats opposent Croates et Musulmans dans le centre de la Bosnie, les négociations de Genève, faute d'accord, sont ajournées.

(1, 2, 3-4, 5 au 9, 10-11, 12 au 16, 17-18, 19 au 23, 24-25, 26 au 30, 31-1/II, 2/II.)

FRANCE

3. – Mort de Xavier de La Fournière, ex-agent de change et ancien adjoint (UDF) au maire de Paris, inculpé d'escroquerie (5, 6, 10-11, 13).

4. – **Les «sans domicile fixe»** (SDF) : la mort de quinze personnes, provoquée par le froid, entraîne une controverse au sein du gouvernement sur les structures d'accueil d'urgence des sans-abri (1er, 5, 6, 10-11).

4. – **Réforme de la procédure pénale** : de nombreux juges d'instruction s'opposent à l'application du nouveau code de procédure pénale adopté par le Parlement le 19 décembre 1992, devant entrer en vigueur à partir du 1er mars, dont ils dénoncent la «*complexité*» (6, 10-11, 13, 14, 16, 17-18, 20, 27).

4. – **La préparation des élections législatives et le débat sur la cohabitation** : M. Mitterrand s'oppose à tout «putsch constitutionnel». Le 7, M. Giscard d'Estaing relance le débat sur l'opportunité d'une nouvelle cohabitation à laquelle il s'oppose de plus en plus. Le 16, M. Chirac, au «Grand Jury RTL-*le Monde*» réaffirme qu'il n'est pas candidat au poste de premier ministre (2, 3-4, 5, 7, 9, 19, 27).

4. – **Catastrophe du stade de Furiani** : le dossier de l'instruction sur le drame du stade de Furiani, en Corse, qui avait fait 15 morts et 2 177 blessés le 5 mai 1992, est clos. Dix-huit inculpations sont prononcées (6).

5. – **Sang** : la loi relative à la sécurité en matière de transfusion sanguine et de médicaments paraît au *Journal officiel* (23).

5. – **Franc** : la relance de la spéculation sur le franc entraîne le relèvement par la Banque de France du taux de ses prises en pension à 24 heures de 10 % à 12 %. Le 9, dans le débat sur le «franc fort», M. Michel Sapin, M. Edouard Balladur et M. Valéry Giscard d'Estaing se prononcent en faveur d'une modification du statut de la Banque de France en vue de lui accorder l'indépendance. Le 10, M. Pierre Bérégovoy réaffirme son opposition à toute dévaluation du franc (6, 12, 14, 19).

7. – **Sida** : la commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur la transmission du sida au cours des dix dernières années, reprend ses travaux. Les auditions soulignent l'isolement des chercheurs au début des années 80 et la sous-estimation du danger du sida en France dans les années 80 (9, 15, 27).

10. – Mort de Georges Mounin, linguiste, de son vrai nom Louis Leboucher (17-18).

11. – **Affaire Botton** : un commissaire aux comptes de quatre sociétés créées par M. Pierre Botton est inculpé. Le 14, M. Pierre Botton, qui reçoit une nouvelle inculpation d'abus de biens sociaux au détriment de Lugdunum Finances, constituée en 1991 pour racheter La Vie claire, met en cause la gestion de M. Bernard Tapie à la Vie claire (13, 15, 17-18, 20, 29).

11. – **Enseignement privé** : un accord est conclu entre le gouvernement et l'enseignement catholique visant à étendre le principe de parité entre l'enseignement public et privé à la formation des professeurs du second degré (12, 13).

12. – **Indicateurs économiques** : en décembre, les prix ont baissé de 0,1 %, soit une progression de + 2 % en 1992, la balance commerciale a été excédentaire de 5,4 milliards de francs, soit un excédent de 30,5 milliards de francs en 1992. La hausse du chômage a été de 0,2 %, soit une progression de 5,1 % sur un an. Le nombre de chômeurs s'élevait alors à 2 978 400 (13, 14, 27, 30, 31-1/I – II).

12. – Le Conseil constitutionnel donne son aval aux réformes qui accroissent le pouvoir du Parlement dans le contrôle de l'activité des institutions européennes (15).

13. – Mort de René Pleven, ancien président du conseil de 1950 à 1952 (16).

13. – Mort de Charles Tillon, ancien chef de la résistance communiste, ancien ministre du général de Gaulle (14).

13. – Le document du ministère de l'éducation nationale et de la culture sur la «Géographie de l'école» établissant un état des lieux du système éducatif, est rendu public (14).

13. – Mort d'Emile Maurice, maire de Saint-Joseph, ancien président RPR du conseil général de la Martinique (15).

13. – **RPR** : M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, présente le programme de gouvernement du RPR (14).

18. – Mort de Nicole de Hauteclocque, sénateur RPR de Paris, ancien député (20).

18. – **Catastrophe du mont Sainte-Odile** : le directeur de l'exploitation aérienne d'Air Inter, est inculpé pour homicide par imprudence. Le 20 janvier 1992, l'Airbus A-320 s'était écrasé au-dessus des Vosges, entraînant la mort de 87 personnes (20).

19. – **Rhône-Poulenc** : la privatisation partielle est lancée avec la mise sur le marché boursier de l'action au prix de 500 francs (20, 27).

19. – **Industrie de luxe** : Elf-Sanofi et Yves Saint Laurent présentent leur «projet de fusion». Il se traduira par l'absorption d'Yves Saint Laurent par Elf-Sanofi (20, 21, 22, 27).

20. – **Elections législatives du 21 et du 28 mars 1993** : le RPR et l'UDF concluent un accord électoral et publient la liste des candidats investis par l'UPF (l'Union pour la France) ou l'une de ses composantes. Quatre-vingts «primaires officielles» sont fixées au sein de la droite. Deux sondages révèlent qu'avec 19 % des intentions de vote les écologistes rejoignent ou dépassent le PS, crédité dans l'un de 19,5 % et dans l'autre de 17,5 % (22).

22. – **Haute Cour et sang contaminé** : dans l'affaire du sang contaminé, la commission d'instruction de la Haute Cour de justice étudie les poursuites engagées contre M. Laurent Fabius, Mme Georgina Dufoix et M. Edmond Hervé après la résolution de mise en accusation votée les 19 et 20 décembre par l'Assemblée nationale et le Sénat (10-11, 22, 24-25, 29).

23. – **M. Charles Pasqua**, à Limoges, au «Forum RMC-*l'Express*» compare le PS à un système mafieux. Ses déclarations suscitent les réactions indignées des dirigeants socialistes (26, 27).

25. – **Région Ile-de-France** : contestant l'oubli de projets d'avenir et l'insuffisance de la participation financière de l'Etat, le conseil de Paris se prononce contre le projet de schéma directeur de l'Ile-de-France présenté par M. Christian Sautter, préfet de région. Le 28, il est également rejeté par le conseil régional (11, 13, 18, 23, 27).

26. – **URBA-SAGES** : dans le cadre de son enquête sur le financement des élus socialistes par le bureau d'études de la SAGES, le juge Renaud Van Ruymbeke inculpe M. Hubert Boucris, ancien adjoint au maire de Massy et, le 28, M. Claude Germon, député socialiste de l'Essonne (28, 30).

27. – **AFP** : l'élection du successeur du PDG, M. Claude Moisy est reportée, aucun des sept candidats en lice n'ayant la majorité (8, 15, 22, 28, 29, 30).

29. – **Loi sur la corruption** : la loi relative à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques, validée le 20 par le Conseil constitutionnel, est publiée au *Journal officiel* (22, 2/II).

30. – **M. Edouard Balladur** rend public un document sur le «Véritable état de la France». Il dénonce la dérive budgétaire et l'alourdissement des coûts sociaux. Le 31, sur TF 1, il estime que la situation de la France est «*la plus grave depuis la Libération*» (31-1-II, 2/II).

Des mesures pour soutenir l'activité et financer la protection sociale

Le 4, à l'ouverture des traditionnelles *cérémonies* de vœux, M. François Mitterrand, qui avait appelé, dans son message du Nouvel An, à la défense des «*acquis sociaux*», souhaite «*que la nation puisse juger sérieusement du travail accompli et des acquis réalisés*».

Le 6, un accord est conclu entre le ministre du travail et les partenaires sociaux pour limiter le déficit de l'assurance chômage (UNEDIC) qui atteint environ 23,9 milliards de francs. Le même jour Martine Aubry fustige ceux qui «*licencient trop, trop vite*».

Le 7, M. Pierre Béregovoy au «Forum de l'Expansion» annonce deux mesures pour soutenir l'activité économique : une déduction exceptionnelle de la TVA versée par les entreprises à l'Etat pour le mois de février (coût budgétaire pour l'Etat 11 milliards de francs) et une exonération supplémentaire des charges sociales patronales pour les contrats à temps partiel.

Le 9, M. Michel Sapin annonce que l'Etat versera 20 milliards à la sécurité sociale, pour la prise en charge des cotisations d'assurance-vieillesse des chômeurs.

Le 12, le gouvernement propose de constituer un fonds de garantie par des privatisations et des cessions d'actifs de banques et assurances pour financer les retraites en 2005-2020. Ce projet, contesté par le CNPF, doit faire l'objet d'une consultation officielle des partenaires sociaux par le premier ministre.

Le 19, M. François Mitterrand, dans son discours de clôture du «Centenaire de l'inspection du travail», rappelle la nécessité de défendre la retraite à soixante ans.

(7 au 9, 10-11, 12, 14 au 16, 17-18, 19, 21, 22, 24-25, 26.)

CULTURE

5. – Mort de l'écrivain Juan Benet, romancier espagnol contemporain (7).

6. – Mort de Rudolf Noureev, danseur, «grand» du XXe siècle, directeur du Ballet de l'Opéra de Paris de 1983 à 1989. Il avait quitté l'URSS en 1961. Il venait de monter pour l'Opéra de Paris *la Bayadère* (8, 14).

6. – Mort de Dizzy Gillespie, trompettiste de jazz américain (8).

6. – Mort du peintre danois Richard Mortensen, pionnier de l'abstraction géométrique (14).

12. – Mort de Jozef Czapski, écrivain et peintre polonais (14).

25. – Mort de Robert Jacobsen, sculpteur danois (28).

20. – Mort d'Audrey Hepburn, actrice, interprète de *My Fair Lady* (22).

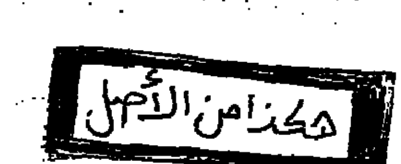
22. – Mort de Kobo Abe, écrivain japonais, auteur de *la Femme des sables* (23).

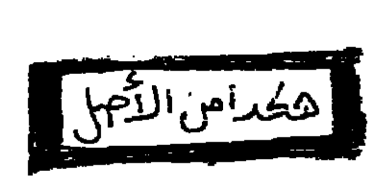
16-21 : **Festival d'Avoriaz** : Le Grand Prix est décerné à *Braindead* du Néo-Zélandais Peter Jackson (25, 29).

– **Salon d'Angoulême de la bande dessinée**. Morris est lauréat du Prix spécial vingtième anniversaire. Gérard Lauzier est primé (29, 31-1-II).

Les g

éconcilie





Le Monde

SCIENCES • MEDECINE

Les gardiens du temps du XXIe siècle

Pour mieux décliner les heures, les horloges font appel au comportement intime des atomes. Prochain progrès pour améliorer leur précision : le froid. Presque absolu

SOUCIEUX de leur temps, les Egyptiens se satisfaisaient de la force de l'eau ou de celle du sable pour alimenter leurs clepsydres et rythmer ainsi les heures de la journée. Puis, les hommes du Moyen Age inventèrent pour leurs garde-temps l'échappement à ancre, sorte de roue dentée qui est au cœur de toutes les horloges pour battre la seconde. Et les moines en firent grand usage pour marquer le temps et appeler à heure fixe à la prière, comme en témoigne l'une des plus vieilles horloges publiques connues construite à Milan en 1335.

Mais ces mécaniques étaient peu précises. Il fallut attendre les observations faites par Galilée, en 1582, sur le mouvement du pendule pour commencer à imaginer tout le parti que les horlogers pourraient tirer de la remarquable régularité de cet instrument. Mais c'est à Huygens que revint, en 1657, le mérite de réaliser la première horloge à pendule pesant. Sous la pression des mécaniciens, des métallurgistes et des chercheurs, les garde-temps devinrent de plus en plus précis au point, qu'en 1762 les Britanniques disposaient d'une montre marine dont le retard ne dépassait pas cinq secondes en deux mois.

De tels chiffres apparaissent aujourd'hui dérisoires. Les besoins des astronomes pour leurs observations, des chercheurs pour leurs laboratoires, des industriels pour les ordinateurs et les télécommunications, des militaires et des civils pour les systèmes de navigation et de localisation par satellite comme le GPS (Global Positionning System) réclament des précisions incroyables que même les progrès des montres à quartz, inventées dans les années 20, ne leur offrent pas. Il a donc fallu passer à l'âge atomique et inventer, dans les années cinquante, ces gardiens du temps que sont les horloges à césium, à hydrogène ou à rubidium.

Exciter les atomes

Mais la précision pourtant exceptionnelle de ces instruments modernes, qui définissent la seconde au cent millième de milliardième près, ne suffit plus. Eternels insatisfaits, les chercheurs veulent toujours plus et attendent beaucoup de certains de leurs collègues qui leur proposent d'améliorer ces performances d'un facteur 100, voire 1000, grâce à une toute nouvelle technique fondée sur les fontaines atomiques, le refroidissement des atomes par laser, et l'absorption de certaines longueurs d'onde de la lumière par les atomes.

Malgré ce mariage subtil des techniques qui mêle curieusement des fontainiers de l'atome, des frigoristes très spéciaux et des spécialistes de l'optique, ces horlogers modernes utilisent toujours un oscillateur à quartz comme «moteur» de leurs horloges atomiques. Un quartz bien évidemment plus performant que celui de nos montres et qui bat au rythme de 10 millions de fois par seconde (10 mégahertz). Mais, pour être sûr de son exceptionnelle précision, on lui adjoint en permanence un maître du temps, une sorte de métronome qui corrige, par petites touches, la moindre dérive de sa fréquence de battement. Et ce métronome-là, ce maître à garder la mesure, n'est autre qu'un modeste jet d'atomes de césium dont le comportement artificiellement modifié va donner la cadence.

Pour réaliser un tel dispositif, les physiciens ont songé à utiliser la propriété singulière qu'ont les atomes d'absorber sélectivement la lumière. Pas toute la lumière du spectre, mais certaines lumières seulement dont les fréquences ou les longueurs d'onde sont bien définies. Ce phénomène bien connu est utilisé par exemple pour trier, grâce à la lumière d'un faisceau laser, les atomes d'uranium 235 et 238. Dans le cas des horloges atomiques, ce sont des atomes de césium qui sont utilisés en raison de leur capacité d'absorber les particules d'une lumière, les photons, vibrant à une fréquence de 9,192 gigahertz, soit environ 9,192 milliards de battements par seconde ! Et pas un de plus.

Que cette fréquence soit un peu plus élevée ou un peu plus basse, et rien ne se passera. Bien qu'éclairés, les atomes de césium se moqueront des photons qui les mitraillent. Dans le cas contraire, ils se chargeront en énergie et «changeront de visage» pour occuper ce que les physiciens appellent un niveau excité. Un peu à la manière d'un enfant qui passe du calme le plus complet à un état turbulent. Seule différence : cette excitation atomique est bien codifiée dans la matière et ne peut prendre que certaines valeurs, ou, comme le disent les physiciens, que certains niveaux. Or l'écart entre deux niveaux correspond à une quantité bien précise d'énergie absorbée par les atomes, un peu comme celle nécessaire et toujours égale consommée par chacun d'entre nous pour franchir chaque marche d'un escalier.



CHRISTINE BURGNET

La mesure du temps : le gnomon.

On conçoit donc qu'on dispose là d'une sorte d'étalon de fréquence immuable – puisque les propriétés des atomes d'une même espèce sont universelles et invariantes dans le temps – et qui, bien utilisé et bien «conditionné», peut aider les spécialistes des horloges atomiques. Comment font-ils ? Tout d'abord, ils commencent par transformer la fréquence de battement de leur quartz (10 millions de cycles par seconde) en une oscillation plus rapide encore dont la valeur est, comme par hasard, la même que celle des photons de lumière capables d'exciter les atomes de césium. A partir de cette nouvelle oscillation de 9,192 gigahertz, on génère un faisceau de lumière de même fréquence, lui aussi, dont les rayons vont illuminer les atomes d'un jet de césium injecté dans une petite cavité.

Si cette lumière et les photons qui la composent sont parfaitement accordés sur cette fréquence d'environ 9,2 gigahertz, les atomes de césium l'absorberont aussitôt. Ils seront alors dans un état excité prouvant bien que le quartz de l'horloge est parfaitement synchronisé avec la fréquence des photons. S'ils ne l'absorbent pas, cela signifiera que le quartz de l'horloge est légèrement désynchronisé. Il suffira alors de tourner un bouton, comme sur un poste de radio lorsque l'on recherche une station, pour augmenter ou diminuer la fréquence de la lumière introduite dans la cavité (1).

Des balles de ping-pong

Finalement, c'est ce «dialogue» permanent entre les vibrations du quartz et celles des photons excitateurs du césium qui donne aux horloges atomiques cette formidable précision sans laquelle les ordinateurs se «parleraient» difficilement et sans laquelle aussi les télécommunications modernes ou les localisations précises des bâtiments de surface, des sous-marins ou des sondes interplanétaires ne pourraient se faire. Les milliers d'horloges atomiques en service sur la planète témoignent de ces besoins.

Mais, malgré leurs capacités, ces gardiens du temps sont insuffisants. C'est la raison pour laquelle les physiciens étaient, depuis plusieurs années, à la recherche d'une technique révolutionnaire leur permettant de gagner un facteur 100 ou 1 000 sur la précision de leurs horloges. La solution, aussi étonnant que cela paraisse, est venue du froid. D'une série d'expériences spectaculaires où des physiciens français du Laboratoire de spectroscopie hertzienne de l'Ecole normale supérieure de Paris (ENS) et du Collège de France se sont illustrés.

«L'idée, qui remonte aux années 50, consiste, explique Christophe Salomon, de l'ENS, *à ralentir les atomes de césium pour qu'ils restent suffisamment longtemps dans la cavité où ils sont soumis à la lumière des photons. Leur tâche est en effet analogue à celle d'un observateur en mouvement cherchant à mesurer l'oscillation d'un pendule. Qu'il passe vite et la mesure sera, faute de temps, imprécise. Qu'il passe lentement et il aura tout le temps de prendre ses repères.»*

Toute la difficulté est donc de ralentir suffisamment les atomes de césium pour qu'ils «voient» longtemps la lumière qu'on leur envoie. Une voie possible : les refroidir. C'est-à-dire faire en sorte que leur vitesse, qui frise les 1 000 mètres par seconde à température ambiante, baisse jusqu'à seulement quelques centimètres par seconde, ce qui correspond à un froid de quelques millionièmes de degré au-dessus du zéro absolu (– 273,15 degrés Celsius) (2). Une telle prouesse ne peut être obtenue que par une sorte de piège optique fait de six faisceaux lasers dont les photons, telles des balles de ping-pong, percutent les atomes et les ralentissent ainsi progressivement.

Ces derniers se trouvent alors dans une sorte de mélasse optique, un peu comme une cuiller dans un pot de miel. Ils dérivent lentement et se présentent dans des conditions idéales pour les horlogers atomiques. Hélas ! la médaille a son revers, car les atomes, lancés horizontalement, tombent vite au fond de la cavité sous l'effet de la gravité terrestre et deviennent donc de ce fait inutilisables.

Les physiciens ont donc pallié cet inconvénient en réalisant une fontaine atomique où les atomes de césium sont lancés verticalement comme dans une fontaine. Ils montent lentement, puis redescendent sous l'effet de la gravité et peuvent être ainsi exposés, pendant un temps plus long, au rayonnement de la lumière censée les exciter. Impossible à réaliser dans les années 50, faute de disposer d'un système efficace de refroidissement des atomes, cette technique a prouvé très vite sa validité et ouvert la voie, voilà deux ans, aux horloges atomiques du XXIe siècle.

S'affranchir de la gravité terrestre

Une première série d'expériences, menées au sol, a permis d'obtenir une précision équivalente à celles des meilleures horloges disponibles sur le marché. Une deuxième est en préparation, sous la responsabilité d'André Clairon, du Laboratoire primaire du temps et des fréquences de l'Observatoire de Paris, et de chercheurs du Laboratoire Aimé Cotton, qui devrait conduire à la réalisation d'une horloge de deuxième génération dont l'exactitude gagnerait un facteur 100 par rapport aux matériels actuels. Ces résultats devraient être obtenus d'ici quelques mois.

Mais les chercheurs espèrent aller plus loin encore en s'affranchissant de la gravité et en faisant voler ces horloges dans l'espace en l'absence de toute pesanteur. Quelques opérations préliminaires ont été menées, en juin 1992, par Christophe Salomon et André Clairon avec le Centre national d'études spatiales (CNES) et la société Orbitics. Objectif : tester à bord d'une Caravelle quelques-uns des composants d'une telle horloge au cours de vols paraboliques permettant de s'offrir des séquences de 20 secondes sans pesanteur.

Les résultats ont été si encourageants que des discussions sont en cours avec le CNES pour faire voler une de ces horloges à atomes ultra-froids à bord d'un satellite. L'expérience, qui pourrait avoir lieu dans environ trois ans, devrait permettre de gagner encore un facteur 10, soit au total un facteur 1 000 sur la précision des horloges actuelles. Un pari qui séduit les chercheurs français soucieux de ne pas se laisser doubler dans cette compétition par les équipes d'une douzaine d'autres laboratoires dans le monde et par celle surtout de l'Américain de Stanford, Steven Chu, à l'origine de la cage aux parois immatérielles qui permet de conserver aux atomes froids du césium leur quasi-immobilité.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(1) *Science et vie* de décembre 1992.
(2) *Le Monde* du 19 septembre 1990.

Réconcilier les chapelles de la psychiatrie française

Le dernier rapport sur la santé mentale en France insiste sur l'apparition de nouvelles détresses. Et ravive de vieilles querelles

LA psychiatrie française n'a jamais autant cultivé l'ouverture. Depuis 1980, trois études sur le système d'organisation de la santé mentale ont été publiées. Toutes répondaient à la volonté gouvernementale de s'informer pour réformer. Une quatrième, effectuée par le docteur Gérard Massé, psychiatre des hôpitaux au centre hospitalier spécialisé de Perray-Vaucluse (Essonne), sur demande de M. Bruno Durieux, alors ministre délégué à la santé, vient d'être officiellement présentée (1). Reprise par M. Bernard Kouchner, ministre de la santé et de l'action humanitaire, lors du vingt-cinquième congrès de l'Union nationale des amis et familles de malades mentaux (UNAFAM) («le Monde Sciences-Médecine» du 25 novembre 1992), l'expertise brosse un panorama exhaustif des modes de gestion contemporains de la psychiatrie publique et privée et relève sans concession les dysfonctionnements du *«kaléidoscope»* psychiatrique.

Rapporté à l'ensemble du système hospitalier français, la psychiatrie représente 18 % des capacités d'hospitalisation à temps complet (122 445 lits et places dans les établissements publics et privés), 18 % des journées réalisées dans le secteur public – ce qui la place au deuxième rang derrière la médecine et devant la chirurgie et l'obstétrique, – 11,6 % des postes, hors personnel médical (près de 98 000 personnes) et totalise près du tiers des dépenses de santé. En 1989, sur un peu plus de 9 000 psychiatres en exercice, 58 % travaillaient à titre libéral.

La profession est jeune : l'âge moyen est de 41,2 ans ; elle est féminisée : 33,9 % de femmes, et elle voit ses effectifs augmenter régulièrement, de 11,5 % par an en moyenne depuis 1980. Ce qui n'est pas le cas des quelque 60 000 infirmiers, dont les effectifs, malgré l'instauration du diplôme unique, ne cessent de chuter.

«Briser le confort du secteur»

La conception asilaire du dix-neuvième siècle a cédé la place à une méthode de désaliénation basée sur la notion de «secteur», qui, dans les années 60, a organisé une répartition géographique des soins psychiatriques (un secteur correspond à 70 000 habitants environ). Or, aujourd'hui, les inégalités demeurent. Le professeur Edouard Zarifian, psychiatre au CHU de Caen, qui a collaboré au chapitre que le rapport Massé consacre à la recherche, explique qu'il faut *«briser le confort du secteur. Les infirmiers ont envie de changement. Un redéploiement des personnels et un rééquilibrage sont nécessaires pour faire face à des disproportions qui sont considérables».* Le docteur Massé ne dit pas autre chose quand il affirme que *«la notion géographique doit être relativisée. On ne peut pas continuer à tolérer ces gros établissements psychiatriques repliés sur eux-mêmes».* Les experts prônent ainsi une nouvelle politique, au-delà de *«la prétendue antinomie entre le centre hospitalier spécialisé et le centre hospitalier général»*, et ils réaffirment *«la primauté de la prévention et de l'extra-hospitalier».*

L'étude souligne d'autre part une donnée récente, la constitution d'associations d'usagers, malades ou familles de malades, telles que l'Association des psychotiques stabilisés autonomes (APSA), l'Association pour le mieux-être de l'existence (AME) ou le mouvement Revivre, qui devraient bientôt peser de tout leur poids dans le processus de réforme engagé. *«Une pression nécessaire»*, estime le docteur Massé, qui voit dans le dialogue avec ces organisations une manière d'aborder la question de l'évolution des pathologies en santé mentale vers une demande de prise en charge médico-sociale. La détresse sociale d'un côté, l'épidémie de sida de l'autre, ont créé des besoins de soins psychiatriques spécifiques, qui ne peuvent être réservés à la compétence des seuls centres hospitaliers spécialisés.

«Et si le problème posé était tout simplement celui du comportement vis-à-vis de l'autre et de sa différence, de la conception de la solidarité dans un Etat moderne à un moment particulier d'égoïsme collectif?», s'interroge le rapporteur.

Des unités à taille humaine

Qu'il s'agisse des malades mentaux dits «stabilisés» ou des personnes âgées, sans parler des personnes ayant tenté de se suicider, des alcooliques ou des toxicomanes, l'offre de soins n'est plus adaptée. La tendance est à la création de lieux intermédiaires, dits «médico-sociaux», intégrés dans un réseau encadré à gestion souple. Ces «unités à taille humaine» doivent faire l'objet d'un programme expérimental dans certains hôpitaux privés participant au service public hospitalier en psychiatrie. En outre, face à cette nouvelle demande, la restructuration des services des urgences psychiatriques, qui existent déjà dans certains hôpitaux généraux, se pose désormais de façon pressante.

Missionné pour évaluer les possibilités d'intégrer la discipline psychiatrique à l'hôpital général, le docteur Massé observe un consensus dans l'accueil réservé à ses travaux. Pour la première fois dans l'élaboration d'un rapport sur le sujet, indique le professeur Zarifian, toutes les parties ont été consultées : praticiens hospitaliers, hospitalo-universitaires, psychiatres libéraux, directeurs d'hôpitaux, infirmiers, représentants d'associations. Phénomène nouveau également, ces mêmes personnes ont été interrogées après la rédaction du texte final et leurs réactions consignées dans ce qui est devenu un «deuxième rapport Massé».

Par ailleurs, un groupe de travail composé d'une dizaine de personnes, *«toutes tendances confondues»*, précise le professeur Guy Nicolas, vice-président du Haut Comité de santé publique (HCSP), vient d'être constitué au sein du HCSP. Il devra effectuer une synthèse du rapport et formuler une série de priorités concrètes. Sa première réunion de travail a eu lieu le 9 février à Paris. Et comme s'il fallait une garantie supplémentaire pour que l'analyse ne reste pas au fond d'un tiroir, et que ses conclusions franchissent la barre des élections, une cellule de suivi devrait être mise en place au sein des directions générales de la santé et des hôpitaux. Selon le ministère, elle *«sera opérationnelle début mars».*

Si la profession s'accorde à encourager le décloisonnement progressif du système, une crainte demeure, dont l'éradication constitue une priorité pour les pouvoirs publics. Au cabinet du ministre de la santé, on confie que *«certains ont peur qu'on déshabille le secteur pour habiller l'hôpital général».* La solution ? Une politique active de communication. *«L'urgence,* avance-t-on dans l'entourage de M. Bernard Kouchner, *c'est le changement d'image, à l'extérieur comme à l'intérieur de la profession. Le professionnel de la psychiatrie ne doit pas se crisper sur ses positions. Chacun doit accepter les liens qui l'unissent avec les autres médecins, et accepter de travailler à leurs côtés.»* Le *«corporatisme»* reste à briser.

LAURENCE FOLLÉA

Lire la suite page 19

(1) *La psychiatrie ouverte, une dynamique nouvelle en santé mentale*, rapport au ministre de la santé, 313 pages, 245 F (plus 20 F de frais de port), disponible sur commande aux Éditions de l'Ecole nationale de santé publique (ENSP), avenue du Professeur-Léon-Bernard, 35043 Rennes Cedex (tél. : (16) 99-54-90-98).

Retrouver les émotions du chercheur

Le Musée de la science de Barcelone, où l'on s'instruit sans jamais s'ennuyer, devrait devenir un « must » pour les touristes

BARCELONE

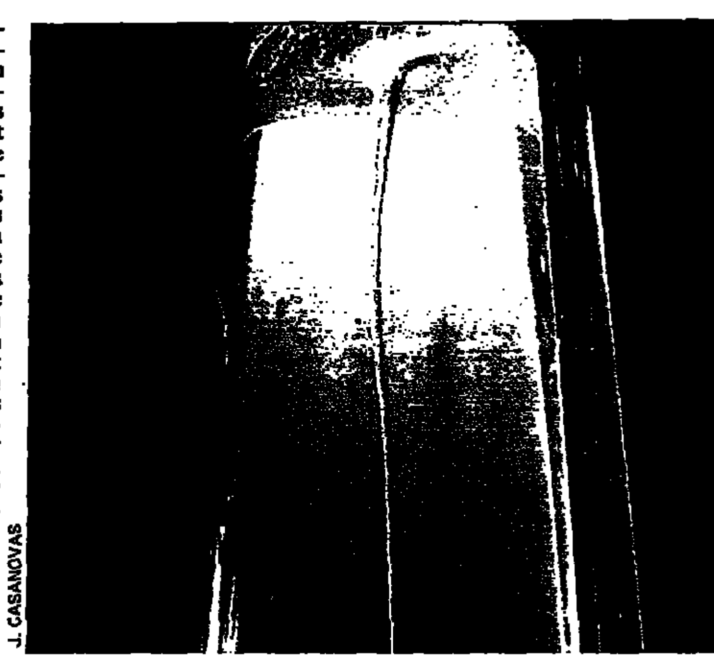
de notre envoyée spéciale

QUELLE est la trajectoire d'un poids de 7 kilos lancé à 23,12 mètres lors du record du monde établi en 1990? Pourquoi les mouvements des fluides (atmosphère ou océan) sont-ils déviés par la rotation de la Terre vers la droite dans l'hémisphère Nord, vers la gauche dans l'hémisphère Sud? Telles sont deux des innombrables questions auxquelles le Musée de la science, de la Fondation La Caixa, de Barcelone apporte des réponses visuelles, scientifiques, compréhensibles et précises.

Le musée a été créé en 1981. Il a été profondément modifié en 1986 sous l'impulsion d'un nouveau conseiller scientifique, Jorge Wagensberg, professeur de physique à l'université de Barcelone, devenu directeur du musée en 1991. Certes, Jorge Wagensberg est spécialiste des processus irréversibles, mais on ne peut vraiment pas dire que le musée se complaise dans l'immobilisme. Il est aussi spécialiste des systèmes complexes, et les présentations du musée expliquent effectivement des choses très compliquées, mais elles le font de façon vivante, claire et jamais ennuyeuse. La philosophie du musée, en effet, est de faire éprouver au visiteur les émotions du chercheur, sans lui imposer une pédagogie glaçante. Ce qui se concrétise par le nombre croissant des visiteurs : 356 000 en 1991, 432 000 en 1992. La flexibilité du musée ressort des expositions temporaires. Depuis l'été dernier et jusqu'au 10 février, les Jeux olympiques de Barcelone ont été l'occasion de montrer les performances physiques humaines. Ces dernières nous émerveillent. Mais notre vanité peut être mise à rude épreuve lorsque l'on voit, mis côte à côte, les résultats obtenus par des champions surentraînés et les performances courantes de certains animaux. La cage de l'escalier permet ainsi de placer aux mêmes niveaux (au sens littéral du terme) les capacités de saut. Le record de saut humain en hauteur est de 2,44 mètres mais un kangourou bondit à 3,60 mètres – et à pieds joints! Celui du saut humain en longueur est de 8,95 mètres alors qu'un léopard moyen « enjambe » 16 mètres. Arnold Schwarzenneger soulève 130 kilos par la force d'un seul biceps mais un chimpanzé adulte en fait autant avec 384 kilos...

Soixante et onze vertèbres pour un seul cou

L'autre exposition temporaire (jusqu'en avril 1993 à Barcelone, ensuite dans toute l'Espagne) est très différente, et dans son sujet et dans ses locaux : elle est consacrée à « 600 millions d'années de vie marine » (c'est-à-dire pour l'essentiel à la sortie des animaux aquatiques de l'eau, où est née la vie, sur la terre ferme), ainsi qu'à la « chasse aux fossiles » et à la vie dans le désert ; en outre, cette exposition temporaire est présentée dans l'ancienne chapelle à coupole d'un couvent que le musée a récemment « annexé ».



J. CASANOVAS

Le vortex, haut de plus de 2 mètres, qui se forme sur commande dans un très grand bocal plein d'eau.

Ce sont huit véritables monstres marins préhistoriques, animés et grandeur nature, qui accueillent les visiteurs de cette dernière exposition en souriant de toutes leurs dents, qui sont fort nombreuses et fort grandes : le *Dunkleostos*, poisson à la tête cuirassée, vivant il y a 350 millions d'années, n'était long que de 5 mètres ; mais son voisin, le *Thalassomedon*, un reptile des alentours de – 80 millions d'années, mesurait 14 mètres et son cou interminable était soutenu par 71 vertèbres. Pour ne citer que deux de ces charmantes bestioles.

Moins spectaculaires, mais encore plus intéressants, sont les aquariums et les terrariums où vivent des animaux actuels, que l'on peut considérer comme des fossiles vivants. Là, on voit comment la nature a réussi le passage de la vie aquatique à la vie terrestre grâce à une double invention décisive : se doter peu à peu de quatre pattes et de poumons. Bien entendu, chacune des étapes passées est visualisée par des fossiles disparus depuis très longtemps mais ressemblant beaucoup à leurs cousins actuels.

Dans le premier aquarium, nage un poisson vivant en Amazonie qui voisine avec le fossile de son homologue de – 250 millions d'années. A l'étape suivante illustrée par des *Polypterus* des rivières africaines, certains poissons manifestent leur prudence : ils ont toujours des branchies pour extraire l'oxygène dissous dans l'eau, mais ils ont aussi des poumons pour pouvoir survivre dans l'air au cas où leur cours d'eau s'assécherait temporairement. Ce double système de respiration a été « découvert » vers – 180 millions d'années.

Des lézards qui nagent dans le sable

Les *Protopterus annectens* d'Afrique sont les témoins actuels du début des pattes et de la locomotion quadrupède : de chaque côté de leur corps, ils ont deux longues et fines nageoires qui leur servent à marcher sur le fond, leur propulsion étant assurée uniquement par la queue. En outre, ils sont dotés de poumons qui leur fournissent 98 % de l'oxygène dont ils ont besoin, mais ils ont gardé des branchies « au cas où »...

Avec l'axalotl du Mexique *(Ambystoma mexicanum)*, on a affaire à un cas bizarre. C'est une larve de vertébré à quatre pattes qui a gardé la forme juvénile tout en acquérant la maturité sexuelle. Ses poumons sont trop atrophiés pour être utilisables ; l'axalotl ne peut vivre que dans l'eau grâce à ses branchies. Mais si on ajoute un peu d'iode dans son eau, l'axalotl retrouve des poumons utilisables et devient ainsi comparable au plus primitif des amphibiens tétrapodes – la salamandre – qui a des branchies dans ses formes juvéniles mais respire l'air par ses poumons et sa peau quand elle est adulte et qui, contrairement aux grenouilles – autres amphibiens, – garde sa queue quand elle devient adulte.

L'imagination du bernard-l'hermite a été moins efficace : 60 millions d'années avant que les vertébrés sortent de l'eau et s'aventurent sur la terre ferme, une de ses espèces a vécu hors de l'eau mais en n'ayant que des branchies. Ce qui obligeait ce bernard-l'hermite aventureux à se faire une réserve d'eau qu'il emmagasinait dans la coquille d'emprunt où il avait emménagé. On comprend qu'une telle voie n'ait rien donné pour ses descendants.

L'exposition « 600 millions de vie marine » explique aussi comment les fossiles d'animaux aquatiques se trouvent actuellement dans des régions continentales parfaitement désertiques. L'année dernière, Jorge Wagensberg et Luis Monreal (le directeur général de la Fondation La Caixa) sont allés personnellement collecter des fossiles marins dans le Sahara du Sud marocain. Ils en ont rapporté, bien sûr, quelques-unes des pièces qui illustrent l'exposition, mais aussi de superbes photos projetées sur un écran géant qui domine une reconstitution d'un tout petit morceau du désert marocain et, ce qui est plus original pour une telle expédition, des animaux vivants – présentés eux aussi – particulièrement bien adaptés au désert : notamment de drôles de lézards qui nagent littéralement dans le sable pour s'y dissimuler.

L'exposition « 600 millions d'années de vie marine » s'achève très drôlement par « le souper du navigateur » : quatre vitrines qui expliquent comment les débris des activités humaines d'époques très différentes (plateau, bouteille, assiette, couverts, becs des calmars, toutes choses étant les reliefs d'un dîner actuel, et... amphore romaine) tombent au fond de la mer, s'y cassent, y changent d'aspect, s'y mélangent dans une même couche sédimentaire déposée en quelques centaines de milliers d'années et sont découverts par des archéologues. Les trois explications suggérées par ces trouvailles bizarres sont hilarantes et montrent l'incertitude des hypothèses avancées par les archéologues actuels.

Pour le « *professeur A, il s'agit d'un nautiloïde de coquille allongée en forme de bouteille, comme le prouve le voisinage de quelques becs de céphalopodes* ». Pour le professeur B, « *le professeur A se trompe d'une manière lamentable ! L'unique chose nouvelle... c'est que les Romains buvaient de grandes quantités d'un liquide exquis, du champagne peut-être... une affaire exceptionnelle !* ». Pour le professeur C, « *les professeurs A et B n'ont que partiellement raison... Il est plus probable que nous nous trouvons devant un cas semblable à celui du bernard-l'hermite : la forme allongée est un récipient que les Romains jetaient fréquemment dans la mer et que les individus d'une espèce de calmars occupaient ensuite pour protéger leurs parties molles de leurs ennemis...* ».

Les salles d'expositions permanentes – qui changent d'ailleurs périodiquement pour s'adapter aux progrès des connaissances et des techniques – sont regroupées en grands thèmes : perception, optique, onde, la planète vivante (la Terre, la vie, l'homme), etc. Partout, on peut mettre en marche soi-même des machines simples avec l'aide de courtes explications rédigées en catalan et en espagnol (le musée distribue à la demande des livrets en français, anglais, etc., où les étrangers trouvent dans leur propre langue la traduction de ces explications).

Ainsi peut-on créer, faire se désagréger, puis reformer une mini-tornade qui monte en tourbillonnant jusqu'en haut d'un grand bocal ouvert sur le côté. On peut aussi créer un vortex (comme il s'en fait dans un lavabo dont on ouvre la bonde) jusqu'en bas d'un autre grand bocal plein d'eau : le vortex à son maximum fait penser à la dent démesurément allongée et vaguement spiralée qui prolonge le museau des narvals mâles. Un peu plus loin, des métronomes battent la seconde, celle d'aujourd'hui, celle d'il y a 2 millions d'années et celle qui aura cours dans 2 millions d'années. Ainsi comprend-on concrètement que la rotation de la Terre ralentit très lentement, de 1 seconde environ tous les cent mille ans.

Bouger pour se faire voir

L'Univers, la Terre et sa biosphère occupent plusieurs salles, dont une longue de 52 mètres où sont résumées les 4,5 milliards d'années du système solaire, les 3,5 milliards d'années de la vie sur notre planète, les 14 derniers millions d'années au cours desquelles s'est faite l'hominisation d'un primate privilégié. Ailleurs, des poissons dans des aquariums et des bestioles dans des vivariums démontrent leurs capacités de mimétisme. Plus loin, des œufs de (petit) requin – transparents et renouvelés périodiquement – permettent de voir différents stades du développement de ce poisson. En outre, les phasmes (des insectes en forme de brindilles) expliquent *a contrario*, par leur parfaite immobilité qui les rend invisibles, qu'il faut bouger pour se faire voir des serveurs de café ou de restaurant...

Les nouveaux – pour ne pas dire les futurs – matériaux sont à l'honneur. Les gamins des écoles peuvent sauter violemment et bruyamment, sans la casser, sur une mince plaque de polycarbone (la matière dont sont faites les vitres des voitures blindées). En plus, la plaque compte instantanément les visiteurs qui ont posé leurs pieds sur elle : nous étions le 866 272e. Dans de petites vitrines, un premier ferrofluide, mou normalement, durcit beaucoup dès qu'on approche un aimant, et un second, parfaitement lisse, se hérisse de pointes aiguës dès qu'on met sous lui le même aimant. Ce dernier ferrofluide servira prochainement dans les imprimantes. Il y a aussi des vêtements enduits d'un liquide photosensible qui jouent les caméléons.

A tout cela s'ajoutent plusieurs pièces très gaies, très instructives, sans aucun panneau écrit, réservées aux enfants de trois à six ans. Les bambins s'amusent vraiment tout en apprenant intuitivement beaucoup de choses, sous la houlette de jardinières d'enfants formées spécialement par le musée à la pédagogie scientifique et artistique.

Il est absolument impossible de parler de tout ce que présente le Musée de la science de Barcelone. Mais ce lieu devrait devenir, pour les touristes, un *must*, tout comme la célèbre église de Gaudi, inachevée depuis près de soixante-dix ans.

YVONNE REBEYROL

Création d'une association des amis du Musée des arts et métiers

UNE association des amis du Musée des arts et métiers (ou Musée national des techniques) va être très prochainement créée, sous la présidence de M. Jean-Daniel Lefranc, directeur général des AGF, par quinze entreprises fondatrices. Elle a pour but de réunir des personnes physiques ou morales qui s'intéressent au musée ; d'informer et d'associer ces personnes à ses activités et à sa rénovation ; de favoriser son rayonnement national et international ; d'apporter des idées, en particulier dans les sept domaines (énergie, matériaux, communication, instrumentation scientifique, construction, mécanique, transports) qui seront les grands thèmes du musée rénové.

Rappelons que le Musée des arts et métiers a été créé en 1794 par la Convention à l'initiative de l'abbé Grégoire. Devenu Musée national des techniques en 1975, il est unique au monde par ses 80 000 machines, moteurs et autres « choses » et par ses 20 000 dessins ou plans très précis, certes, mais artistiques pour la plupart. Négligé pendant des décennies par son autorité de tutelle (le ministère de l'éducation nationale), le Musée national des techniques va être enfin rajeuni et rénové grâce aux crédits (200 millions de francs pour le musée lui-même, 45 millions de francs pour la création de réserves et de locaux de restauration) venant du secrétariat d'Etat des grands travaux. Il est donc fermé depuis la fin de janvier et le restera jusqu'au 10 octobre 1994, date qui marquera son deuxième centenaire... et sa réouverture.

La cotisation annuelle des personnes morales est de 2 500 francs ; celle des personnes physiques est de 350 francs (500 francs si on la couple avec l'abonnement à la très belle revue trimestrielle publiée par le musée depuis septembre 1992). Le siège de l'association est situé au Musée national des techniques, Conservatoire des arts et métiers, 292, rue Saint-Martin, 75003 Paris. Téléphone : 40-27-23-71.

POINT DE VUE

Procréation médicalement assistée

De l'éthique au droit le piège de la politique

par le professeur René Frydman

UN anniversaire donne l'occasion de faire le bilan. Dix ans après la création du Comité national d'éthique, la question suivante demeure : le médecin a-t-il l'obligation morale de satisfaire toutes les demandes qui lui sont faites sous prétexte qu'il possède la technique ? S'il répond oui, il devient prestataire de services ; s'il répond non, il devient le seul juge. Il y a donc besoin urgent de créer des règles sociales qui ne dépendent pas que de la conception des médecins et correspondent à l'idée que la société se fait de l'homme. La médecine est une affaire humaine traitée au cas par cas mais dans un certain cadre qui autorise ce qui est licite et ce qui ne l'est pas (par exemple douze semaines pour le terme maximum de l'IVG).

Or force est de constater que le système est bloqué, et tout particulièrement en ce qui concerne les procréations médicalement assistées (PMA). Des réticences demeurent pour passer de l'éthique au droit. Après l'opposition ouverte du garde des sceaux des années 85, une opposition plus sourde est présente dans certains milieux politiques, qui ne tient pas compte des nombreuses discussions et réunions sur ces thèmes. Malgré le colloque « De l'éthique au droit », suivi du rapport Braibant, puis du rapport Lenoir, du travail de la commission parlementaire, du travail de la commission sénatoriale, de l'adoption en première lecture à l'Assemblée nationale au mois de novembre 1992 (ce, à une très large majorité), le vote définitif des projets de loi relatifs à l'éthique biomédicale, faute de la convocation d'une session extraordinaire du Parlement, n'est pas intervenu. Lorsque l'on sait les difficultés qu'il y a eu à introduire dans cette loi le devenir des embryons congelés et le diagnostic prénatal, points fondamentaux qui, comme par hasard, avaient été omis dans le projet initial de mars 1992, on ne peut que craindre ce que sera le contenu de cette loi si elle est présentée à la prochaine session parlementaire issue des élections de mars 1993.

Ce formidable débat de société, mené avec le tempérament que l'on connaît par l'actuel ministre de la santé et de l'action humanitaire et le ministre de la justice et de la recherche, reste vain, le sérieux des débats parlementaires, qui ont dépassé les clivages politiques, s'estompe au profit des objectifs de la campagne des législatives. La crainte d'une motion de censure à six semaines des élections est-elle si forte qu'elle puisse faire retarder les décisions qui s'imposent ?

La période qui s'ouvre sera interrompue comme à l'accoutumée par des « coups médiatiques » du genre insémination de jeunes filles vierges, grossesse après la ménopause, choix du sexe, qui agiteront les esprits trois ou quatre jours, le temps pour les médias d'espérer augmenter transitoirement leur chiffre de vente ou leur taux d'écoute et de laisser les médecins face à des demandes réactivées.

L'affaire d'Amiens

Une telle façon de fonctionner aboutit à brouiller le paysage éthique, à confondre ce qui est une demande marginale et les problèmes plus fondamentaux que sont la prévention et le traitement de la stérilité et le développement de la connaissance scientifique. Les effets de l'affaire d'Amiens (souvenez-vous le prélèvement des yeux chez un adolescent décédé) sont déjà retombés (*le Monde* daté 17-18 mai 1992), et on attendra pour réagir un prochain scandale du type dons d'organes rémunérés ou prélèvements d'organes faits sans le consentement explicite des familles.

Or le projet de loi relatif aux dons d'organes et de tissus, à la procréation médicalement assistée et au diagnostic prénatal est indispensable pour améliorer la sécurité sanitaire dans des activités médicales à très forts risques.

Aujourd'hui, aucune disposition n'interdit de greffer à des patientes des organes et des tissus potentiellement porteurs de virus. Aucun suivi n'est envisagé des personnes greffées (greffe de cornée en particulier).

Aujourd'hui, les demandes d'insémination post-mortem, le devenir des embryons humains cryopréservés restent sans réponse (le premier enfant né après congélation date quand même en France de 1986 !).

Les conditions d'activités des banques de sperme à but lucratif ou non lucratif ne sont pas fixées. La pratique du don d'ovocytes ou d'embryons est totalement laxiste, foulant aux pieds les déclarations passionnées et passionnantes sur la dignité humaine et le respect de l'homme.

La recherche sur l'embryon doit être autorisée, mais de façon délimitée car c'est cette absence de limite qui nourrit les fantasmes de certains, qui utilisent cette peur pour s'opposer au développement scientifique. De même, aucun rapport fiable ne peut indiquer les motifs et le nombre d'interruptions thérapeutiques de grossesse pratiquées en France. Mais cela n'empêche pas de discourir sur le risque de dérives et les risques d'eugénisme.

Nous sommes sous le régime du trompe-l'œil, de l'arbre qui cache la forêt. Le Comité national d'éthique trouvait dans la proposition de loi sa légitimité qui lui donnait les moyens d'exercer ses responsabilités tout en conservant son caractère consultatif auquel la majorité de ses membres tiennent plus que tout.

Le caractère évolutif de la loi proposée récemment (révision tous les cinq ans) indique bien les possibles discordances entre le Comité d'éthique, qui a su montrer son évolution (interdiction puis autorisation des greffes de cellules nerveuses embryonnaires en cas de maladie de Parkinson, non-renouvellement du moratoire concernant la recherche sur l'embryon), et la loi. Qu'il y ait des discordances entre les recommandations du Comité d'éthique et la loi témoigne de la liberté de penser du CNE, mais qu'il n'y ait aucun cadre législatif risque de rendre les recommandations du Comité d'éthique insipides et sans vigueur.

En cette période de relations tendues entre les patients et les médecins, la restauration de la confiance implique le passage de l'éthique au droit, le développement de la prévention et l'observation épidémiologique des pratiques médicales lorsqu'elles sont nouvelles et encore mal évaluées (je pense en particulier à l'anonymat du donneur en cas de dons de gamètes). On discute sur le retard éventuel des décisions du politique concernant le sang contaminé, or la lecture des documents indique que les décisions semblent avoir été prises dès lors que l'information médicale et scientifique a été clairement énoncée. En ce qui concerne les PMA, les risques sont clairement énoncés aux politiques depuis fort longtemps. Qu'en sera-t-il de l'analyse du retard à l'adoption définitive du texte de loi d'éthique biomédicale et des risques sanitaires qui pourraient en résulter ? Qui portera la responsabilité de l'absence de convocation d'une session extraordinaire du Parlement qui aurait permis de conclure ce marathon éthique ?

Amandine (premier bébé éprouvette français) a onze ans, soit un an de plus que le Comité national d'éthique. Il eût été décent que ce dernier devienne adulte quand la première devient adolescente. Passer de l'éthique au droit eût été un hommage à la pensée. La politique polititienne a repris le dessus.

Quand donc la politique s'occupera-t-elle des vrais débats de société ? J'ose espérer qu'il est encore temps.

► Le professeur René Frydman est chef de service de la maternité de l'hôpital Antoine-Béclère à Clamart et ancien membre du Comité national d'éthique.

Réconcilier les chapelles

Suite de la page 17

Car la publication du rapport Massé a ravivé de vieilles querelles. Certains psychanalystes, partisans et acteurs de ces « structures alternatives à l'hospitalisation » tant louées, s'estiment injustement exclus du champ de l'étude. A leur tête, Mme Martine Fourré, présidente de l'Association pour l'étude et la promotion des structures intermédiaires (ASEPSI), a, elle aussi, rédigé un « rapport » au ministre de la santé. Ce texte, signé par six associations (2), reproche aux experts du rapport Massé de se limiter à une *« normalisation »* du soin en psychiatrie. Il faut, selon elle, *« viser une alternative à la dépendance sociale »*. Alors que le gouvernement se bat pour faire accepter – et traduire en actes – l'idée de réinsertion et de réhabilitation des êtres déviants, les psychanalystes formulent une série de propositions pour asseoir et développer un réseau de lieux d'accueil.

« Il faut en finir avec les batailles de tranchées, lance M. Massé. *J'ai voulu unir et non pas désunir avec ce rapport. La sensibilité des promoteurs des « lieux de vie » recèle un potentiel extraordinaire. La psychanalyse fait partie intégrante de la psychiatrie, la psychothérapie ou les méthodes comportementalistes sont des techniques déjà présentes à l'hôpital. Et il faut savoir que la moitié des 90 000 patients hospitalisés est prise en charge sur un mode de lieu de vie. »*

Réconcilier les chapelles permettrait aussi de développer et d'harmoniser la recherche clinique, encore balbutiante. Le champ des connaissances est, en la matière, on ne peut plus mouvant. Le rapport Massé regrette l'absence d'une revue spécialisée « de référence » où les travaux de professionnels de différentes sensibilités pourraient se côtoyer. Or, en l'absence de critères et de définitions consensuelles, l'évaluation des soins et les études épidémiologiques font défaut.

LAURENCE FOLLÉA

(2) L'ASEPSI, l'ANPASE (Association nationale des personnels et acteurs de l'action sociale en faveur de l'enfance et de la famille), le CFRP (Centre de formation et de recherches psychanalytiques), le CREA-ISIS (Centre régional pour l'enfance et l'adolescence inadaptées, Paris), EFEPS (Ethique freudienne et pratique sociale), Itinéraires (association pour l'accueil des handicapés adultes).

Correspondance

Une lettre du professeur Gallo...

A la suite de la publication du point de vue du professeur Maxime Schwartz, directeur de l'Institut Pasteur, dans « le Monde sciences-médecine » *du 30 décembre 1992. Nous recevons du professeur Robert Gallo la mise au point suivante :*

Le professeur Maxime Schwartz, directeur de l'Institut Pasteur, prétend pouvoir imputer au laboratoire du professeur Gallo le retard pris par l'équipe de l'Institut Pasteur dans la culture en lignée cellulaire du virus et, par voie de conséquence, dans la mise au point d'un test de dépistage.

Il prétend en effet que l'équipe du professeur Gallo n'aurait pas jugé utile d'envoyer à l'Institut Pasteur ses cellules. Je m'inscris en faux contre une telle affirmation.

Un chercheur de mon laboratoire, le docteur Sarngadharan, est venu lui-même à Paris le 15 mai 1984 apporter au professeur Montagnier la lignée cellulaire H9 productrice du HTLV-III. Le professeur Montagnier l'a confirmé par un courrier en date du 18 avril 1989 adressé à John Crewdson, ainsi rédigé : *« Il est exact que le docteur Sarngadharan a apporté avec lui à mon laboratoire en mai 1984 la lignée cellulaire H9 infectée par le HTLV-III. »*

Dès lors, mon laboratoire ne peut être tenu pour responsable du retard pris par l'Institut Pasteur dans la mise au point du test de dépistage. Je ne me prononcerai pas sur les raisons de ce retard, qui doivent être cherchées ailleurs que dans l'attitude de l'équipe américaine.

L'« ignorance » du professeur Schwartz méritait, au moins pour les lecteurs du *Monde* et, en toute hypothèse, pour les malades infectés par le virus, d'être corrigée.

... La réponse du professeur Schwartz

Je n'ignore pas que l'équipe du professeur Gallo a fait parvenir la lignée productrice de virus HTLV III au professeur Montagnier le 15 mai 1984. Cela ne contredit aucunement mon affirmation selon laquelle « l'équipe américaine... trouva une lignée cellulaire adéquate dès l'hiver 1983-1984. Malheureusement... elle ne jugea pas utile de nous envoyer ses cellules. L'eût-elle fait, des mois précieux auraient sans doute été gagnés dans la mise en place du test de dépistage... ». La lignée cellulaire dont nous disposions au début de 1984 présentait une certaine irrégularité dans la production de virus, ce qui posait quelques difficultés pour le passage au stade industriel. Du temps aurait certainement été gagné si nous avions reçu la lignée du professeur Gallo, non pas en mai 1984, mai en décembre 1983 ou janvier 1984.

Professeur Maxime SCHWARTZ
directeur de l'Institut Pasteur

Les raisins de la patience

La vigne transgénique vient de naître, après trois ans de collaboration intensive entre recherche publique et privée

DES plants de tomate aux plants de tabac, les espèces cultivées transgéniques ne cessent de se multiplier, dans lesquelles a été « greffé » un gène rendant leur descendance résistante aux maladies ou aux insecticides. Mais il restait impossible, jusqu'à présent, de soumettre la vigne aux règles de cette amélioration héréditaire.

C'est désormais chose faite : présentées par le groupe LVMH (Moët-Hennessy-Louis Vuitton), mardi 2 février, en présence de M. Hubert Curien, ministre de la recherche et de l'espace, les recherches menées par une équipe française ont permis d'obtenir, par manipulations génétiques, des plants de vigne de champagne résistants au virus du court-noué. Une prouesse technologique qui ouvre de nouvelles perspectives pour le traitement des vignobles, qui, par la même occasion, pourrait apporter de nouvelles connaissances sur l'embryogenèse des plantes.

L'enjeu était considérable. Dans un pays viticole comme la France, auquel une épidémie de phylloxera, il y a un siècle, faillit être fatale, les maladies de la vigne restent l'une des préoccupations majeures de la profession. Eutypiose, botrytis, esca, court-noué, les virus et les champignons qui menacent les cépages sont légion, et les méthodes chimiques ou agronomiques mises au point pour les combattre souvent aléatoires. C'est dire l'espoir offert, dans ce domaine, par les techniques du génie génétique.

« La transformation s'opère en deux étapes », explique Michel Boulay, chercheur à LVMH. *« Il faut tout d'abord incorporer les gènes nouveaux* [en l'occurrence, un gène de résistance au virus du court-noué] *au patrimoine génétique de quelques cellules de l'espèce, puis régénérer des plantes entières à partir de ces cellules transformées. »* Pour la vigne comme pour la plupart des plantes « réfractaires » à ce type de manipulations, c'est cette seconde étape qui restait jusqu'alors infructueuse. Un véritable « verrou » technologique, derrière lequel les recherches piétinèrent durant plusieurs années.

Deuxième porte-greffe au monde

Pour le faire sauter, il ne fallut pas moins que la persévérance de neuf laboratoires publics et privés. Mené sous la direction de Jean Guern (CNRS, Gif-sur-Yvette) et de Michel Boulay, le programme « Maîtrise de la régénération des végétaux ligneux » reçut, en 1990, le soutien du ministère de la recherche et de l'espace, dans le cadre de la procédure « Saut technologique » (1). Moyennant trois ans de travail et un investissement de 15 millions de francs (financé à 50 % par le ministère), les chercheurs viennent de parvenir à leurs fins. Une performance devant laquelle M. Curien s'est déclaré *« très impressionné »*, saluant au passage cet exemple *« particulièrement heureux de collaboration entre recherche publique et recherche privée »*.

Intérêt supplémentaire, ce projet à finalité agronomique pourrait également avoir des retombées sur la connaissance fondamentale des végétaux. *« On sait que les plantes, comme les animaux, utilisent des protéines extra-cellulaires comme signaux de régulation. Nos travaux devraient permettre de préciser leur nature et leur mode d'intervention aux différentes étapes du développement de la plante »*, explique Jean Guern, pour qui la vigne pourrait désormais constituer *« un système biologique modèle pour mieux comprendre l'embryogenèse des plantes »*. Les chercheurs de LVMH, quant à eux, précisent qu'ils vont désormais s'efforcer d'inclure à leurs porte-greffes, *« à mesure qu'ils seront disponibles »*, d'autres gènes de résistance aux maladies de la vigne.

La première application agronomique de cette avancée technologique est d'ores et déjà en cours de réalisation dans les laboratoires de Moët et Chandon, filiale de LVMH (2). Les plants de vigne génétiquement transformés, qui appartiennent à la variété 41-B (deuxième porte-greffe utilisé dans le monde, notamment dans les vignobles de Champagne et de Cognac), subissent actuellement leurs derniers tests de laboratoire.

Il leur faudra ensuite affronter le terrain, sur lequel leur comportement agronomique, et, surtout, la qualité de leurs raisins seront passés au crible de l'analyse. Un ou deux ans de travail en serre, six à sept ans en vignoble, selon leurs créateurs. Autant dire que le produit de la vigne transgénique ne se retrouvera pas dans nos flûtes avant le troisième millénaire.

CATHERINE VINCENT

(1) La procédure « Saut technologique », créée en 1988 par le ministère de la recherche et de la technologie, a pour objet de soutenir des projets de recherche-développement représentant *« une véritable rupture dans le domaine des technologies »*. D'un montant d'environ 20 millions de francs chacun, ils sont financés à 50 % par les pouvoirs publics. Soixante-cinq projets ont été soutenus à ce jour, dont huit dans le domaine des biotechnologies.

(2) Réalisé avec le soutien financier de l'ANVAR, ce second programme de recherche, nommé « Résistance au court-noué », est mené en collaboration avec l'INRA (laboratoire de pathologie végétale de la vigne, Colmar) et l'Institut de biologie moléculaire des plantes (CNRS, Strasbourg).

CULTURE

MUSIQUES

Yvette Guilbert sous le nez de Mickey

Les Eurofolies de Marne-la-Vallée pourraient annoncer la création d'un musée de la chanson française à deux pas d'Eurodisney

Peut-on mettre l'air du temps en conserve? Faut-il un musée pour la chanson française? Depuis 1988, l'éventualité a été évoquée, des préfigurations réalisées, des tours de table bouclés. Aujourd'hui, deux projets restent en lice : le Hall de la chanson, présenté par l'association dirigée par Jean-Louis Foulquier, et le Centre national de la chanson de Bourges, soutenu par la région Centre et la ville, fortes de l'acquis de seize ans de Printemps de Bourges. Première manifestation publique de la nouvelle vocation musicale de Marne-la-Vallée, le festival des Eurofolies, programmé par Jean-Louis Foulquier, témoignage de la volonté locale de sortir de l'ombre envahissante d'Eurodisney.

La chanson de langue française dispose d'un patrimoine épars évalué à six millions de titres. Les fonds sont partagés entre l'Institut national de l'audiovisuel (INA), la Bibliothèque nationale, qui possède plus d'un million et demi de documents écrits sur le sujet, et la Phonothèque nationale – le dépôt légal pour les phonogrammes a été instauré en 1925. Ces organismes assurent la conservation et l'archivage des documents, mais moins leur mise en valeur.

Ces difficultés d'accès s'ajoutent au morcellement des collections privées et associatives, fermées au public pour la plupart. *« Pour y piocher*, explique Michel Sineux, qui dirige la Discothèque des Halles à Paris (1), *il faut subir la lourdeur administrative, demander des duplicata, l'accord des ayant-droit... De l'autre côté, les discothèques publiques de prêt ne couvrent que la production courante. Le malheur est qu'entre ces deux extrêmes il n'y a rien. Par ailleurs, les lieux de conservation du disque dépendent de la direction du livre et de la lecture. »* Dans ce paysage morcelé, une structure fédératrice serait donc la bienvenue.

L'idée n'est pas totalement neuve. En 1965, le Musée des arts et traditions populaires (ATP) a commencé de réunir une abondante collection (partitions, disques, objets) à l'initiative de Louis Merlin (d'Europe 1) et de Georges-Henri Rivière, ethnologue et pianiste. Le projet n'a pas abouti, et la robe de Mistinguett ou le canotier de Maurice Chevalier ne sont jamais sortis des cartons.

En 1988, le Centre de la chanson d'expression française planche sur la constitution d'un établissement public gardien fidèle du patrimoine, susceptible d'éviter des catastrophes majeures, telle *« la destruction des matrices Pathé-Saphir de la période de 1895 à 1931, le plus vaste et le plus riche catalogue phonographique au monde avec celui de la compagnie Gramophone »*, ou encore *« la dilapidation de la succession d'Aristide Bruant, vendue sur les marchés »*.

L'année suivante, le ministère de la culture appuie la création du Hall de la chanson, aujourd'hui présidé par Jean-Louis Foulquier, qui a succédé à Eddy Mitchell. Avec un budget annuel de 800 000 francs, le Hall de la chanson est officiellement chargé depuis 1990 d'imaginer un musée de la chanson. D'emblée, le projet s'oriente vers une structure de taille importante (5 000 m² minimum), donc difficile à mettre rapidement sur les rails.

Machines à remonter le temps

Bornes informatisées, écrans tactiles, parcours interactif, écrans géants, bruitages inattendus... Dans la droite ligne des expositions de la génération Cités cinés, le scénographe François Seigneur et le chanteur et comédien Serge Hureau, qui dirige le Hall de la chanson depuis sa création, ont imaginé des machines à remonter le temps, de la « sono mondiale » de l'an 2000 à la « scène primitive » d'avant 1850. De Daho à Thibaud de Champagne, le parcours traversera l'univers du clip des années 90, le temps du premier 45 tours en 1951 et celui des caf'conc' de la Belle Epoque. But de ce futur Centre national du patrimoine de la chanson et des variétés : *« Toucher le grand public. Lui donner du rêve, de l'éclat. Car le patrimoine n'est pas poussiéreux, il est vivant, tout comme doit l'être un musée. »*

Depuis bientôt trois ans, Serge Hureau cherchait où loger sa « Grande parade » (l'exposition permanente, modulable et mise en sons), son « Dernier cri » (exposition temporaire) et son « Débit de chansons » (centre de documentation informatisé). En vain. Envisagé au Champ de Mars, puis à la Défense, le projet du Hall de la chanson se heurtait aux blocages financiers des uns et des autres. L'Etat refusant de prendre à sa charge la totalité d'un budget jugé lourd (entre 45 millions et 60 millions de francs, selon les configurations), la Ville de Paris faisant preuve de peu d'empressement à soutenir un projet concocté ailleurs.

Le ministère de la culture et les professionnels ont affirmé leur attachement à un musée vitrine, situé en région parisienne, où se concentrent les utilisateurs, amateurs ou touristes, potentiels. Ce qui explique que la direction de la musique du ministère n'ait pas donné de réponse favorable au projet présenté par la région Centre, en suspens depuis le printemps 1992.

Imaginé par Argos, une société d'ingénierie culturelle liée au Printemps de Bourges, qui avait déjà réalisé pour le Hall de la chanson une première étude de faisabilité, le Centre national de la chanson de Bourges veut *« revaloriser la chanson française par une approche patrimoniale, à l'instar de la Cinémathèque française ou du Centre national de la photographie »*.

Pour compenser le relatif isolement de la capitale berrichonne, l'équipe de Bourges propose d'y constituer un port d'attache, d'où partiraient des expositions itinérantes, où seraient regroupées tout ou partie de collections publiques ou privées, rendues accessibles par des moyens technologiques en plein essor (CD interactif, banque de données Numéris). Inauguré l'an passé lors du Printemps de Bourges, l'Espace printemps, un espace consacré à la mémoire du festival, est la première pierre de l'édifice.

Mais c'est probablement à Marne-la-Vallée qu'apparaîtront à nouveau aux yeux du public les longs gants noirs d'Yvette Guilbert et le postérieur affiché et dévêtu de Michel Polnareff. *« Il est de longue date prévu d'établir dans l'enceinte de l'EPA-Marne (établissement public d'aménagement de Marne-la-Vallée) le pôle culturel majeur de l'Est parisien*, explique Gilles Ricono, directeur général de l'établissement public. *La chanson, qui touche tout le monde, peut être traitée de manière très éparpillée, à l'image des vingt-six communes que regroupe l'EPA-Marne. Mais plus, nous envisageons de créer un ensemble consacré au genre, avec studios, écoles, résidences d'artistes. »*

Il s'agirait également de construire une « Cité de la fête », où un musée de la chanson ferait face à un musée des arts forains, constitué par le rachat des manèges de la collection Favand. Reste à savoir où installer l'ensemble. Pour l'instant, le site retenu est celui de Bucy-sur-Marne, et l'ouverture est envisagée pour la fin de 1995.

En attendant le déblocage des budgets et l'engagement de toutes les collectivités locales aux côtés de l'EPA-Marne, ainsi que celui de l'Etat, l'équipe du Hall de la chanson va s'installer à Marne-la-Vallée. Aujourd'hui, l'EPA-Marne fait ses premiers pas en chansons sous la houlette de Jean-Louis Foulquier, père des Francofolies de La Rochelle (et de celle de Montréal et de Blagéovgrad), pour une semaine d'Eurofolies en forme de ballon d'essai et à la programmation plutôt sage (Gotainer, Madredeus, Litfiba, Jacques Higelin, Gypsy Kings).

Et le Hall de la chanson poursuit ses *« actions de préfiguration »*. Après avoir organisé l'an passé de drôles de visites dans les coulisses de l'Olympia et du Casino de Paris, produit une truculente conférence-spectacle sur le chansonnier Béranger (1780-1857), l'équipe propose dans les fermes briardes, à deux pas d'Eurodisneyland, des soirées soupe à l'oignon-marrons chauds consacrées aux chansons campagnardes du chanteur beauceron Gaston Couté (1880-1921).

VÉRONIQUE MORTAIGNE

(1) Ouverte en 1986, la Discothèque des Halles possède à ce jour 70 000 documents couvrant tous les genres de musiques sur disques et cassettes. Forum des Halles, 1, rue Pierre-Lescot, Paris-1er. Tél. : 40-26-65-16.

▶ Eurofolies, Semaine européenne de Marne-la-Vallée. Du 8 au 13 février. Rens. : 60-66-63-63.

Pow Wow, Alain Bashung et Véronique Sanson lauréats des Victoires de la musique

La cérémonie des huitièmes Victoires de la musique a sacrifié aux règles ordinaires du genre. Dépassement du temps à l'antenne (une demi-heure), remerciements abondants et civilité générale et hommage aux vivants (Yehudi Menuhin, Sting) et aux disparus. Michel Berger fut chanté par Véronique Sanson, Laurent Voulzy, Maurane et Robert Charlebois, Dizzy Gillespie expédié en trente secondes. Les provocateurs éventuels (Jacques Dutronc récompensé pour son spectacle au Casino de Paris, Muriel Robin, qui partageait le titre de meilleur humoriste avec Guy Bedos), renoncèrent à leur privilège d'insolence. Le quatuor a capella Pow Wow qui a vendu à ce jour 360 000 exemplaires de son premier album, *Regagner les plaines* s'est vu récompensé de sa réussite par deux trophées (meilleur groupe, meilleure chanson pour *le Chat)*. Le reste du palmarès ne s'est quasiment jamais écarté de la loi désormais établie qui veut que les Victoires aillent au secours du succès.

Le Palmarès

Artiste interprète féminine : Véronique Sanson.

Artiste interprète masculin : Alain Bashung.

Album : *Caché derrière* de Laurent Voulzy.

Chanson : *Le chat* par Pow Pow.

Le groupe : Pow Pow.

Révélation féminine : Zazie.

Révélation masculine : Arthur H.

Performance musicale : Jacques Dutronc au Casino de Paris.

Spectacle musical : *Cérémonie d'ouverture et de clôture des Jeux olympiques d'hiver* à Albertville, chorégraphie de Philippe Decouflé.

Album de musique de variétés instrumentales : *Négropolitaines*, volume 2, Manu Dibango.

Album de jazz : *Hat Snatcher* d'André Ceccarelli.

Vidéo musique : *Osez Joséphine* de Jean-Baptiste Mondino sur la chanson d'Alain Bashung.

Album des musiques du monde : *Immensément* de Robert Charlebois.

Musique de film : Gabriel Yared pour *l'Amant*.

Humoristes : Muriel Robin et Guy Bedos.

Orchestre de musique classique : Orchestre du Capitole de Toulouse, chef Michel Plasson.

Soliste de musique de chambre : Jordi Savall.

Création de musique contemporaine : Maurice Ohana pour *Llanto por Ignacio Sanchez Mejias* et *Avoaha*.

Artiste lyrique : Jose van Dam

Album de musique classique : *Montezuma* d'après Vivaldi par Jean-Claude Malgoire.

Berlin à Paris

Le triomphe du Philharmonique

L'Orchestre philharmonique de Berlin, sous la direction de Claudio Abbado, donne cinq concerts Brahms, salle Pleyel, à Paris. Nous rendrons compte de chacun des concerts de cette tournée exceptionnelle.

C'était ainsi du temps d'Herbert von Karajan, et il n'y a guère de raisons que cela change : l'Orchestre philharmonique de Berlin est à Paris et le public l'ovationne avant même la première note. L'institution est plus forte que ceux qui la dirigent et, quel que soit le talent – immense – de Claudio Abbado, qui a succédé à Karajan, quel que soit celui de son soliste – le pianiste Maurizio Pollini, – la vraie vedette de la soirée, celle que l'on a trop peu souvent l'occasion d'entendre dans Brahms, qui est l'essence même de son répertoire, c'est la *« libre république-orchestre »*, ainsi nommée par Wilhelm Furtwangler, qui en fut le patron de 1923 à sa mort en 1954.

Pollini et Abbado entrent. Les deux Milanais ne posent pas en stars. Ce n'est pas dans leurs manières. Ils expédient donc le cérémonial du salut au public. Il y a plus urgent. En un quart de seconde, le chef obtient l'attention de tous ses musiciens. Il lance l'orchestre.

Se dressent alors les à-pic vertigineux de l'introduction orchestrale du *Concerto en ré mineur*, ses unissons de cordes terrifiants ; se déploie alors cette mise en espace de l'orchestre inconnue avant cette œuvre composée en 1854 – Brahms avait vingt et un ans. Pollini se jette dans la musique avec l'énergie de ceux qui jouent pour vivre. Le dialogue combatif qui s'instaure entre l'orchestre, le chef et lui se nourrit de leur déjà ancienne amitié et des antagonismes d'une œuvre torrentielle.

Energie inépuisable

Joué ainsi, ce concerto n'a perdu ni de sa force ni de sa démesure originelles. Ce que ces musiciens réussissent tient du miracle, toujours attendu et si peu souvent révélé, quand, emporté par une force supérieure, le public oublie l'acoustique de Pleyel, qui gomme les vents dans les *tutti*, les décalages et les aléas du direct. Et puis, arrive ce second mouvement sous-titré « Comme une prière » par Brahms. Et le chant pur, cristallin du pianiste se fond dans la moirure des cordes, rencontre la rudesse fraternelle des vents.

Le finale vole le temps au temps, buriné par un pianiste survolté, dirigé d'une main de fer par un chef déterminé qui organise le discours, se joue des transitions, des oppositions de climat, par un chef qui fait sonner le *fugato* avec une clarté chirurgicale qui permet ensuite de suivre, sans en perdre une note, cette ligne mélodique distribuée entre plusieurs familles instrumentales que l'on appelle la mélodie de timbres, que Brahms fut l'un des premiers à utiliser de façon consciente.

Autre chef-d'œuvre, l'insaisissable *Troisième symphonie* et ses fameuses syncopes qui font achopper tant de chefs et tant d'orchestres. Abbado conduit Berlin au triomphe. Il est euphorisant de voir et d'entendre un grand orchestre assumer tous les risques, un pupitre de contrebasses aussi investi qu'un soliste – et sur lequel tout l'édifice repose, – des violoncelles et des altos aussi sveltes, des violons ne rien abdiquer de leurs couleurs du grave à l'aigu, du *pianissimo* au quintuple *fortissimo*, des vents chantants. D'apprécier un organisme vivant qui semble avoir découvert la source d'une énergie inépuisable. Les Berliner Philharmoniker sont à Paris pour cinq concerts.

ALAIN LOMPECH

▶ Prochains concerts : le 9 février. *Ouverture tragique, Symphonie n° 1* et *Concerto pour violon* (soliste Maxim Vengerov) ; le 11, *Un Requiem allemand*, avec le Chœur de la Radio suédoise ; le 12, *Variations sur un thème de Haydn, Double concerto* et *Symphonie n° 4* ; le 13, *Second concerto pour piano* et *Deuxième symphonie*. Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-61-06-30.

POINT DE VUE

Plaidoyer pour une politique musicale

par Thierry Le Roy

Dans un pamphlet paru au Seuil, la Comédie de la culture, *Michel Schneider, qui fut directeur de la musique auprès de Jack Lang entre 1988 et 1991, met vigoureusement en cause la politique culturelle de son ministre (*le Monde *du 9 février). Thierry Le Roy, qui lui a succédé à la direction de la musique, répond à quelques-unes de ses accusations.*

JE ne peux laisser passer sans réagir la mise en cause de certains aspects de la vie et de la politique musicales françaises. Ma réaction est d'abord de la juger indécente. Indécent de porter, avec l'autorité qui s'attache à ses anciennes fonctions, un jugement dénigrant la *« faible qualité »* de nos orchestres et de nos scènes lyriques, ou la *« médiocre qualité »* de ce qui est proposé au public par les musiciens de ce pays.

Indécent de présenter la politique culturelle d'aujourd'hui comme tendant à *« assurer à tous ceux qui le désirent le droit d'être artiste »*, au moment où les difficultés économiques – qu'illustre notamment la crise de l'UNEDIC – créent pour un grand nombre d'artistes professionnels un surcroît de précarité et de vraies inquiétudes.

Au fond, le livre de Michel Schneider donne envie de défendre le bilan de Michel Schneider, directeur de la musique et de la danse, contre lui-même. Deux exemples, choisis entre cent : le prétendu abandon de l'enseignement de la musique. C'est vrai qu'il a fallu attendre la réunion des ministères de l'éducation et de la culture, en 1992, pour que s'engagé un véritable plan pour le développement des arts à l'école – et encore a-t-il fallu dix mois pour l'établir puisqu'il sera annoncé seulement ces jours-ci. Mais l'enseignement spécialisé de la musique n'a pas attendu ce plan pour se développer et sortir du cercle socialement restreint où il se cantonnait il y a vingt-cinq ans, au moment du plan Landowski.

« Tout a doublé depuis dix ans »

Et depuis dix ans, comment ignorer que tout a doublé : nombre d'écoles, d'écoles subventionnées, de professeurs et surtout d'élèves? Que les listes d'attente que doivent tenir les quatre mille communes dotées d'école de musique attestent assez de la progression du désir de connaître et de pratiquer la musique? Qu'il y a un lien entre cette progression et le renouveau de la vie musicale elle-même – de la lutherie aux festivals? Que, conscients de cela, les responsables de la politique musicale de ce pays n'ont pas cessé de penser à la formation du public (de la « demande »), autant qu'aux musiciens, à la pratique amateur comme à l'excellence des musiciens de métier? Comment Michel Schneider peut-il oublier la priorité qu'il a lui-même donnée, dans son budget annuel de mesures nouvelles, à la formation des professeurs de musique? Peut-il tenir pour vaine cette contribution à la démocratisation de l'accès à la musique?

Deuxième exemple : la thèse de l'arbitraire inéluctable de l'Etat mécène dans ses rapports avec les artistes, de ce fait asservis. C'est vrai, tout directeur de la musique et de la danse le sait rapidement d'expérience, la conduite d'une politique de subventions est un exercice difficile, sinon ingrat. Il faut savoir résister aux solliciteurs abusifs, mais plus encore aux sentiments de lassitude ou de morosité (d'« écœurement » ?) que peut inspirer à la longue cette résistance. Les critères, précisément parce qu'ils ne peuvent être tirés de la simple observation du « marché » ou de la « demande » (1), se rattachent à la définition des objectifs d'une politique : c'est à quoi travaillent continûment les fonctionnaires et le directeur de la musique et de la danse ; à quoi Michel Schneider lui-même a travaillé pendant trois ans, avec un effort d'explicitation, auquel je rends volontiers hommage, des règles de subvention aux orchestres, aux théâtres lyriques et aux centres de recherche.

Pourquoi renier aujourd'hui cet effort? Les collectivités locales, qui découvrent depuis quelques années les difficultés de l'exercice, feraient-elles, font-elles mieux? La recommandation de substituer les aides des autres collectivités publiques à celles de l'Etat *m'apparaît*, je dois le dire, comme une concession bien légère à l'air du temps, au mieux comme une anticipation.

Dans le domaine culturel comme dans d'autres, *l'amélioration du* service public, auquel Michel Schneider a peut-être cru, a plus à attendre d'un travail obstiné, peut-être trop obscur, que de l'éclat d'un pamphlet ou d'une attention trop grande portée aux « paillettes » qui l'ont inspiré.

(1) Les rapports entre offre et demande culturelles me paraissent plus complexes que ce qu'en dit Michel Schneider, et si une bonne part de l'aide publique consiste, légitimement selon moi, à remédier à l'insuffisance d'une demande solvable en soutenant l'offre, il est rare que son attribution soit indifférente à l'accueil du public (y compris à sa traduction monétaire en « ressources propres ») et inexact de prétendre qu'elle ne s'applique pas également à la formation, à long terme, de ce public.



harmonique

tique musicale

CULTURE

THÉATRE

Le triple cercle de la magie shakespearienne

La sagesse du rire

LA TEMPÊTE
à la Cartoucherie de la Tempête

Voilà l'île où la tempête déclenchée, mise en scène, par le magicien Prospero avec l'aide d'Ariel, a rejeté le navire du duc de Naples. Un triple cercle enferme les naufragés, tournant sur place et s'imaginant parcourir des kilomètres. Dernière pièce de Shakespeare, dit-on, *la Tempête* est censée condenser l'art du poète : féerie, intrigues amoureuses, conflits de pouvoir, clowneries, philosophie... Tout y est, en une compilation faite avec une légère distance ironique, comme pour dire que rien n'est si grave, et qu'on va en faire une comédie plutôt qu'un drame.

Tel est, en tout cas, le parti choisi par Mario Gonzalès pour son spectacle, présenté à la Cartoucherie de la Tempête : théâtre seul, plateau nu, trois cercles concentriques pouvant tourner indépendemment l'un de l'autre, des trappes. Et le Prospero de Jean-Paul Cathala – également traducteur du texte – ressemble à un Lear débarrassé de ses angoisses, plein de la sagesse que donne la traversée de la folie, et malicieux, pareil à ces vieillards qui jouent de leur prétendue décrépitude pour imposer leurs quatre volontés.

A la fin, il ôte sa perruque et sa fausse barbe, comme un travesti de cabaret, un saltimbanque offrant aux spectateurs sa fragilité en même temps que son visage vrai. Il n'y a plus d'enchanteur, il n'y a plus d'acteur, seulement un pauvre humain. Entre-temps, il mène son monde sans tendresse inutile, si ce n'est pour sa fille Miranda – Silvia Cordonnier, – charmant petit animal rebelle. Pour le reste, il a appris l'indifférence. Il utilise Ariel – Pierre Martinat-Bigot – et c'est par prudence qu'il maintient Caliban – Laurent Ziserman – en esclavage. Colonialiste, peut-être, mais sans esprit de domination. Shakespeare, après tout, n'avait pas une conception actuelle des droits de l'homme, et d'ailleurs laisse Caliban exprimer sa colère et sa révolte – comme dans *le Marchand de Venise,* il donne à Shylock l'occasion de dire qu'un juif est un homme à part entière. Mario Gonzalès aplanit les difficultés de la pièce, sans pour autant les renier. Son spectacle est limpide. Sur un signe de Prospero, les personnages perdent conscience, se statufient pendant que d'autres se parlent avec des gestes simples et emphatiques, comme dans les dessins animés japonais. Les différentes intrigues – d'amour et de pouvoir – se croisent sans s'emmêler. Les scènes des clowns – Jean-Michel Ropers et Noël Camos – arrivent comme les intermèdes comiques dans le théâtre traditionnel asiatique, sans lien évident avec le reste. Et le tout est parfaitement efficace. Le public répond à la naïveté élaborée du spectacle. Ce qui compte, c'est le plaisir.

COLETTE GODARD

► A la Cartoucherie de la Tempête, route de la Pyramide à Paris (12e). Tél. : 43-28-36-36. Du mardi au samedi à 20 h 30. Dimanche à 16 heures. Jusqu'au 28 mars.



BRIGITTE ENGUERAND

Un roi Lear débarrassé de ses angoisses.

PATRIMOINE

Le classement de l'Olympia (suite)

La Société générale dénonce un « coup médiatico-électoral »

La Commission supérieure des monuments historiques (CSMH), réunie le lundi 8 février à Paris, a donné un *« avis de classement simple »* de l'Olympia, la célèbre salle de music-hall des boulevards parisiens. Cet avis permet une discussion sur la nature des travaux entre les représentants de l'Etat et le propriétaire des murs, en l'occurrence une filiale de la Société générale, ce que ne prévoient pas les *« avis de classement d'office »*. L'avis de la CSMH concerne la salle, l'accès, la façade et la salle de billard du théâtre.

La Société générale a vivement réagi dans un communiqué à l'annonce de cette décision. Selon la banque, le ministre de l'éducation nationale et de la culture, M. Jack Lang, qui a engagé une instance de classement de la salle le 7 janvier dernier, a *« violé »* les procédures légales, qui exigent *« notamment que soit consultée une commission régionale et qu'un délai de deux mois soit laissé au propriétaire pour exprimer son avis, lequel doit être soumis à la commission supérieure »*.

La banque précise que la Commission régionale d'Ile-de-France n'aurait pas été consultée et que la Société générale n'a été invitée à produire son avis que le 25 janvier 1993. Les responsables de la banque disent continuer à coopérer avec le Fonds de soutien aux variétés *« en vue de présenter un projet de modernisation de l'Olympia à l'automne 1993 »* et dénoncent *« cette précipitation qui pourrait accréditer le soupçon que l'objectif de ce classement relèverait davantage d'un « coup » médiatico-électoral que du désir d'assurer, dans l'intérêt du public, la pérennité d'une salle dédiée à la chanson française »*.

Le même jour, la CSMH a émis un avis favorable au classement à l'Inventaire des monuments historiques de trois salles parisiennes qui étaient jusque-là inscrites à l'Inventaire supplémentaire. Il s'agit des théâtres de la Renaissance et de Mogador et de la Salle Gaveau. Après la signature prochaine du ministre de la culture, elles s'ajouteront à la liste des sept théâtres parisiens déjà classés (cinq salles publiques : la Comédie-Française, le Palais Garnier, la Salle Favart, l'Odéon, le Théâtre des Champs-Elysées, et deux salles privées : Le Palace et le Théâtre des Variétés).

COLLOQUE

Le dessein des images

Un symposium à la Sorbonne a jeté les bases d'une réflexion pluridisciplinaire

Le symposium organisé le 6 février à la Sorbonne par Régis Debray (qui a récemment publié *Vie et mort de l'image*, chez Gallimard) et Francis Denel, de l'INA, sur le thème « L'image : nouveaux outils, nouveaux usages », prenait en compte la coïncidence de récents événements intellectuels, techniques et législatifs. Alors qu'on assiste, dans l'édition et à l'Université notamment, à l'explosion de la réflexion sur les images, leurs technologies de création, de conservation et de diffusion progressent à pas de géant, tandis que la loi du 20 juin 1992, instituant le dépôt légal et la possibilité de consulter la totalité des productions radio et télévision est en passe de créer une source de documentation d'une richesse et d'une complexité infinies.

Venus d'horizons très divers (enseignement supérieur, CNRS, musées, grandes bibliothèques, sociétés de production, recherche appliquée, chaînes de télévision...), les personnalités conviées à ce colloque ont débattu de quatre grands thèmes : « Image et Histoire », « Image et beaux-arts », « Images et savoirs », « Image et programmes ». Au-delà de l'inévitable dispersion des approches, les communications ont révélé combien l'arrivée en masse de ce nouveau matériau perturbe les habituelles frontières, notamment celles en usage dans l'Université, en même temps qu'elles révélaient les différences d'approche entre professionnels appartenant à des institutions très diverses.

Fertile confrontation qui, de l'exemple d'une mission photographique de la DATAR aux enjeux de la création d'une « multimédiathèque » au Palais de Tokyo, de la pédagogie par l'image à la pédagogie de l'image, de l'étude historique des documents filmés de la seconde guerre mondiale à la sociologie des programmes télévisés, des archives du film aux images de synthèse interactives en trois dimensions, prouvait la nécessité à la fois d'une nouvelle méthodologie et d'une nouvelle éthique.

Tirant les conclusions de la journée, Régis Debray constatait que, face à cet afflux, il faudrait *« trier pour survivre »*, tandis que Michèle Gendreau-Massaloux, recteur de l'Académie, et Francis Denel ont appelé les participants à se constituer en « collège » de réflexion permanente sur la question.

JEAN-MICHEL FRODON

COMMUNICATION

Les sixièmes Journées des NMPP

La Belgique est la meilleure cliente étrangère de la presse française

Les ventes à l'étranger des titres de la presse française ont augmenté en 1992 de 1,6 % en valeur (+ 0,1 % pour les quotidiens, + 1,9 % pour les autres publications), ce qui correspond à une diminution en volume de – 2,8 % pour l'ensemble.

Ces chiffres ont été diffusés par les Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP) à l'occasion des sixièmes Journées Presse de France, qui réunissent à Paris, depuis lundi et jusqu'au jeudi 11 février, plus de six cents professionnels de la presse, éditeurs et distributeurs.

Cette évolution des ventes de la presse française à l'étranger, qui concerne deux mille titres et cent deux pays pour un chiffre d'affaires annuel de 1 760 millions de francs en 1992, masque d'importantes disparités régionales.

Avec 63,5 % des ventes, l'Europe (CEE et Suisse) reste le principal importateur de presse française, loin devant les DOM-TOM, consommateurs naturels de publications métropolitaines (14,4 %), l'Afrique (7,6 %), le Maghreb (4,8 %) et l'Amérique du Nord (4,4 %). La Belgique, avec 32,4 % des importations, continue d'être, devant la Suisse (16,9 %), la meilleure cliente de la France.

Cette évolution fait apparaître une forte progression de l'Espagne, qui est passée, l'an dernier, du septième au troisième rang des pays importateurs. En revanche, dans ce groupe, on constate une diminution relative des achats du Canada, qui rétrograde de la troisième à la sixième place.

La principale tendance consiste en une forte baisse des achats en Europe hors CEE (– 30 %), que les NMPP imputent à une faiblesse du pouvoir d'achat ainsi qu'à l'introduction de taxes pour l'importation de la presse dans les pays de l'Est. Il en est de même aux Etats-Unis et au Canada et, dans une moindre mesure, en Amérique latine et en Afrique, où l'on observe une chute des ventes en exemplaires et en valeur.

Selon la même étude, les ventes de la presse française ont nettement progressé au Maghreb et au Moyen-Orient, en raison notamment d'une année de référence (1991) fortement marquée par la guerre du Golfe.

J.-B. de M.

Un téléfilm sur Lady Di au programme du Festival de télévision de Monte-Carlo

La princesse est nue !

MONACO

de notre envoyé spécial

« Ne leur montrez jamais que vous souffrez ! Lorsque j'ai épousé mon prince, j'ai appris à cacher mes sentiments... »

Révélé sous la forme d'une confidence dans la mini-série *Diana, sa vraie histoire*, diffusée en première mondiale, lundi 8 février, au Festival de télévision de Monte-Carlo, ce conseil désabusé de la princesse Grace de Monaco à Lady Diana Spencer, lors des fiançailles de celle-ci avec le prince Charles, en 1981, était-elle à l'origine de la décision du prince Rainier d'interdire la projection de ce téléfilm à l'intérieur de la principauté ? Fallait-il voir dans cette décision un geste « diplomatique » ? La famille royale d'Angleterre en avait-elle appelé discrètement à la solidarité du sang bleu contre ce feuilleton coupable de lèse-majesté ?

Toujours est-il que l'adaptation télévisuelle du best-seller d'Andrew Morton (1) – qui a monnayé la vie intime de la princesse de Galles dans quatre-vingt-huit pays et vingt-deux langues, dont le russe et l'arabe – a été finalement projetée à... Cap-Ferrat. L'honneur est sauf.

A quoi ressemble l'objet du délit ? On craignait le pire. Un budget record pour trois heures de guimauve. *« On a dépensé cent mille livres* (1 million de francs) *rien que pour les fleurs ! »* se vante Andrew Morton. Deux petits mois de tournage, un scénario constamment réécrit pour coller à l'actualité, une coproduction américano-européenne. Bref, tout pour plaire.

Et pourtant... Andrew Morton lui-même, qui n'a pas écrit le scénario, a été *« agréablement surpris »*. Il faut dire que les acteurs, presque tous anglais, y mettent du talent, à défaut de cœur. Car le point faible est incontestablement l'intrigue.

Qui s'intéressera à un pâle remake de *Dallas* ou de *Dynastie* ? Les *soaps* même les plus somptueux sont passés de mode. D'un point de vue politique, en revanche, l'effet risque d'être dévastateur car le contenu de ce roman-photo royal contribuera peut-être à déstabiliser la couronne britannique beaucoup plus que tous les ragots médiatiques du Royaume-Uni.

« Je voulais montrer que la famille royale est composée de gens ordinaires, a expliqué ingénument l'auteur du « crime ». *Crier simplement que le roi est nu ! »* Non seulement le roi, mais aussi le prince et, surtout, la princesse, jouée par Serena Scott Thomas qui change de tenue plus de cent fois au cours du film ...

ALAIN WOODROW

(1) *Diana, sa vraie histoire* (Orban, 1992).

Tiré à 300 000 exemplaires

Le magazine « Globe » devient hebdomadaire

Le mensuel *Globe*, fondé en 1985, devient hebdomadaire à partir du mercredi 10 février. Dirigé par Georges-Marc Benamou, ce magazine a nécessité plusieurs mois de préparatifs et connu plusieurs reports de parution. Tiré à 300 000 exemplaires, *Globe-Hebdo* devrait devenir rentable au-delà de 65 000 exemplaires.

Conçu pour un créneau « jeune » (le lecteur idéal est âgé de vingt et un à quarante ans), le nouveau *Globe* ne cherche pas à concurrencer les *news magazines* existants. Georges-Marc Benamou et son rédacteur en chef, Jacques Bouzerand, transfuge du *Point*, ne cherchent ni le scoop ni le reportage, mais entendent proposer, sur une centaine de pages grand format, des analyses pour restituer un *« sens »* à une actualité parfois trop confuse. Pour son lancement et sa campagne publicitaire, *Globe-Hebdo* bénéficie d'un budget de 65 millions de francs.

Le mensuel, principalement financé par Pierre Bergé, apparaissait comme un organe mitterrandiste. Les promoteurs du nouvel hebdomadaire gardent le cœur à gauche, mais refusent d'en faire un journal militant.

Y. M.

□ **RMC : Mme Tasca confirme la candidature marocaine.** – Mme Catherine Tasca, secrétaire d'Etat à la francophonie et aux relations culturelles extérieures, a confirmé, lundi 8 février, sur Radio-Orient, l'existence d'une candidature marocaine pour entrer dans le capital de Radio-Monte-Carlo. *« Je pense, avec le gouvernement, que si cette candidature pouvait aboutir au partenariat non dominant, ce serait une excellente chose pour une francophonie partagée et non seulement exportée,* a-t-elle déclaré. *Il faut trouver une voie spécifique pour RMC ; alors pourquoi ne pas accroître sa couleur méditerranéenne ? Ce serait passionnant de voir si des professionnels de la radio, aidés par un apport supplémentaire de capitaux, sont capables de penser par rapport aux deux rives de la Méditerranée. »*

□ **Les salariés de France 3-Ile-de-France ne veulent pas aller à Vanves.** – Les deux tiers des personnels de France 3-Ile-de-France-Centre se sont prononcés contre le déménagement de la station régionale, prévu à Vanves, à proximité du périphérique (« *Le Monde*-Radio Télévision » daté 7-8 février). Ils estiment que ce projet ne correspond pas aux besoins de la station et compliquerait leur travail quotidien, les journaux étant réalisés actuellement cours Albert-Ier, à Paris (8e). Leurs délégués syndicaux ont déposé un préavis de grève pour le 24 février.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI

Histoire permanente du cinéma : Woman (1918), de Maurice Tourneur, 19 h ; l'Enquête est close (1951, v.o.), de Jacques Tourneur, 21 h.

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)

MERCREDI

Autour de Glauber Rocha et du cinéma novo : Rio 40e (1955, v.o. s.t.f.), de Nelson Pereida dos Santos, 19 h ; Rio, Zone Nord (1957, v.o. s.t.f.), de Nelson Pereira Dos Santos, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

MERCREDI

Les Cinémas du Canada : le Feu? Pas pour les hommes! (1971, v.o. s.t.f.), de Zlatko Grgi, Goin'down the Road (1979, v.o. s.t.f.), de Don Shebib, 14 h 30 ; Chaque enfant (1979, v.o. s.t.f.), d'Eugène Fedorenko, l'Argent de la banque (1977, v.o. s.t.f.), de Daryl Duke, 17 h 30 ; Territoire (1992, v.o. s.t.f.), de Vincent Gauthier, Highway 61 (1991, v.o. s.t.f.), de Bruce McDonald, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie porte Saint-Eustache Forum des Halles (40-26-34-30)

MERCREDI

Avec vue sur la Scène : le théâtre à l'écran : Portraits : Jacques Copeau, seul maître (1963) de Claude Dagues, Georges Pitoeff, un saint du théâtre (1974) de Jacques Rutman, 16 h 30 ; Carte blanche à Jean-Claude Bonfanti : Hommage au mime Etienne Decroux : Pour saluer Etienne Decroux (1992) de Jean-Claude Bonfanti, le Théâtre de l'ange fou (1992), 18 h 30 ; Portraits d'artistes : Sarah (1988) d'Edgardo Cozarinsky, Madame Moreno (1965) de Monique Chapelle, Pauline Carton (1968) de Rémy Grumbach, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

ABOUT LOVE, TOKYO (Jap., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).
ABRACADABRA (Fr.-Bel.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).
L'ABSENCE (Fr.-All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
L'ACCOMPAGNATRICE (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
AGANTUK LE VISITEUR (Ind., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
ARIZONA DREAM (A.-Fr., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-68) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40, 36-65-70-88) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14).
ATTACHE-MOI! (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
BASIC INSTINCT (**) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 36-65-70-76) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40, 36-65-70-44).
BEAU FIXE (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
BEIGNETS DE TOMATES VERTES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50, 36-65-70-76).
LA BELLE ET LA BÊTE (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50, 36-65-70-76) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
BHUMIKA (Ind., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
BLADE RUNNER-VERSION INTÉGRALE (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).
BODYGUARD (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; Gaumont Gobelins (ex-Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).
BRAINDEAD (**) (néo-zélandais, v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-73) ; George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41).
C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS (*) (Bel.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74).
CANDYMAN (**) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14).
CERCLE DE FEU (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).
LA CHASSE AUX PAPILLONS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
CHÉRIE, J'AI AGRANDI LE BÉBÉ (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16, 36-65-70-82) ; v.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16, 36-65-70-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40, 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96, 36-65-71-44).
LA CITÉ DE LA JOIE (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
COEUR DE TONNERRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LES COMMITMENTS (irlandais, v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
LES CONTES SAUVAGES (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LA CRISE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40, 36-65-70-81) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16, 36-65-70-61) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96, 36-65-71-44).
DELICATESSEN (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
DES HOMMES D'HONNEUR (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14).
DES SOURIS ET DES HOMMES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).
LA DEUDA INTERNA (Arg., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
DR RICTUS (*) (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18).
DRACULA (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16, 36-65-70-82) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96, 36-65-71-44).
LES ENFANTS VOLÉS (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
EPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
ET AU MILIEU COULE UNE RIVIÈRE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-68) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Grand Ecran Grenelle (ex Kinopanorama), 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43, 36-65-71-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67, 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins bis (ex-Fauvette bis), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).
ET LA VIE CONTINUE (iranien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LES EXPERTS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18).
FATALE (Fr.-Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08, 36-65-75-08) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88).
FIEVEL AU FAR WEST (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
FINZAN (malien, v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).
FREUD QUITTE LA MAISON (Su., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).
GLENGARRY (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
LES GORILLES DE MONTAGNE (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).
GROCK (Suis.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Ranelagh, 16e (42-88-64-44).
HENRY V (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
HÉROS MALGRÉ LUI (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08, 36-65-75-08) ; George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16, 36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43, 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67, 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40, 36-65-70-47) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).
HOOK (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
IN THE SOUP (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
INDOCHINE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
L'INSTINCT DE L'ANGE (Fr.) : Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
JEUX D'ADULTES (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16, 36-65-70-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
L 627 (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
LUNES DE FIEL (*) (Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
MAMAN J'AI ENCORE RATÉ L'AVION (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
MANGANINNIE (Austr., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; v.f. : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55).
MARIS ET FEMMES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; Action Ecoles, 5e (43-25-72-07, 36-65-70-64) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50, 36-65-70-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LES MEILLEURES INTENTIONS (danois, v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LA MORT VOUS VA SI BIEN (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74).
LES NUITS FAUVES (*) (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50, 36-65-70-76) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).
L'ŒIL PUBLIC (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).
L'ŒIL QUI MENT (Fr.-Por.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
ORLANDO (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77, 36-65-70-43) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).
PETER'S FRIENDS (Brit., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-73) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40, 36-65-70-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40, 36-65-70-44) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40, 36-65-70-47).
LE PETIT PRINCE A DIT (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
PROSPERO'S BOOKS (Brit.-Hol., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
QIU JU UNE FEMME CHINOISE (Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).
RESERVOIR DOGS (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
RIENS DU TOUT (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
LE SILENCE DES AGNEAUX (**) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
SIMPLE MEN (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
SISTER ACT (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40, 36-65-70-44) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).
LE SOUPER (Fr.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-73) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40, 36-65-70-81) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16, 36-65-70-61).
TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
TANGO (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40, 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40, 36-65-70-44) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67, 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis (ex Fauvette bis), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).
TERMINATOR 2 (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78).
THE CRYING GAME (*) (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).
THE UNBELIEVABLE TRUTH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).
TOM ET JERRY, LE FILM (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
TRUST ME (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
UN CŒUR EN HIVER (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
UNE ÉTRANGÈRE PARMI NOUS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40, 36-65-70-81).
UNE JOURNÉE CHEZ MA MÈRE (Fr.) : Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).
VENT D'EST (Fr.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
VERSAILLES RIVE GAUCHE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LES VISITEURS (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08, 36-65-75-08) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08, 36-65-75-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67, 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16, 36-65-70-61) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96, 36-65-71-44).

Nous publions le mardi les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du mercredi. Les commentaires concernant les films nouveaux ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figurent dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté jeudi).

LES FILMS NOUVEAUX

L'ARBRE, LE MAIRE ET LA MÉDIATHÈQUE. Film français d'Eric Rohmer : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

LES AVENTURES DE ZAK ET CRYSTA DANS LA FORÊT TROPICALE DE FERNE GULLY. Film américain de Bill Kroyer, v.f. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08, 36-65-75-08) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

COUPABLE D'INNOCENCE. Film franco-polonais de Marcin Ziebinski : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

HYÈNES. Film sénégalais-suisse-français de Djibril Diop Mambety, v.o. : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

JUSTE AVANT L'ORAGE. Film franco-suisse de Bruno Herbulot : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MENSONGE. Film français de François Margolin : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08, 36-65-75-08) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Gobelins (ex-Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96, 36-65-71-44).

LES MILLE ET UNE FARCES DE PIF ET HERCULE. Film français de Bruno Desraisses et Charles de Latour : Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

LA PETITE APOCALYPSE. Film franco-italo-polonais de Costa-Gavras : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43, 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40, 36-65-70-81) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

PIÈGE EN HAUTE MER. Film américain d'Andrew Davis, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-72) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16, 36-65-70-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93' 36-65-70-23) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40, 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96, 36-65-71-44).

LE SECRET DE MOBY DICK. Film danois de Jannick Hastrup, v.f. : Reflet République, 11e (48-05-51-33).

STALINGRAD. Film allemand de Joseph Vilsmaier, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LES SÉANCES SPÉCIALES

AKIRA (Jap., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 18 h 15.
ALPHA BRAVO (A., v.f.) : Cinaxe, 19e (42-09-34-00) mer., jeu., ven., sam., dim., mar., de 11 h à 18 h.
ARIANE (A., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) mer. 14 h, 19 h, sam., dim. 21 h 30, lun. 19 h.
LES AVENTURES DE NOUKI (Sov., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 13 h 45.
BARTON FINK (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 18 h 45.
BEETHOVEN (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., mar. 13 h 30.
BÉRUCHET DIT LA BOULIE (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 14 h.
BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer., dim. 16 h, jeu., ven., sam. 14 h, lun. 20 h, mar. 18 h 10.
LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (Fr.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) séances mer., jeu., ven., sam., dim., mar. à 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 (film 15 mn après.
CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim., mar. 16 h 45
CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 35.
LES DIABLES (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 21 h 45, sam 15 h 30, lun. 17 h 40.
DIÊN BIÊN PHU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 21 h, ven. 18 h 30.
LES DOORS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h 45.
L'ENFANT SAUVAGE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 36-65-70-43) mer., ven., dim., mar 12 h.
L'ETRANGÈRE (Brit., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ven. 12 h 10 T.U. : mer. et lun.
FANFAN LA TULIPE (Fr.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) mer., dim., lun., mar. 10 h 30 T.U. : 30 F, (18 F pour les moins de 14 ans).
FLESH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 50.
J F PARTAGERAIT APPARTEMENT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 22 h.
LOUISE L'INSOUMISE (Fr.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) mer., dim., lun., mar. 10 h 30 T.U. : 30 F (18 F pour les moins de 14 ans).
LA MAIN SUR LE BERCEAU (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 20 h 20.
LA PASSION VAN GOGH (Fr.-Bel.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet. 5e (43-54-42-34) mer. 12 h.
PICKPOCKET (Fr.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer. 12 h 10.
POISON (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 45.
LE QUATRIÈME HOMME (Hol., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 17 h 20, jeu. 17 h 30, sam. 13 h 30, lun. 21 h 45.
QUERELLE (Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) (version anglaise) mer. 10 h 40 ; v.f. : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 22 h 30.
QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF ? (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., ven. 21 h, mar. 18 h 45.
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 17 h 10, dim., lun., mer. 10 h.
LE SACRIFICE (Fr.-Su., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 19 h.
SIMÉON (Fr.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 19 h 40, ven. 18 h, sam. 16 h 15, dim. 18 h 05, mar. 16 h.
SPETTERS (Hol., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 15 h 20, dim. 21 h 45.
THE LONG DAY CLOSES (Brit., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet. 5e (43-54-42-34) mer., sam. 12 h 10.
TINTIN ET LES ORANGES BLEUES (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 16 h 45.
TOUBAB BI (Fr., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 16 h 15, sam. 18 h 20, dim. 20 h.
LE TRIOMPHE DE BABAR (Fr.-Can.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 16 h 30, sam. 14 h 45.
ZABRISKIE POINT (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 21 h, ven. 18 h 45.
LE ZÈBRE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., mar. 19 h 10.

LES GRANDES REPRISES

LA BELLE ET LA BÊTE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 36-65-70-43).
LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (Fr.) : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LA DAME DU VENDREDI (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 36-65-70-62) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30 36-65-70-62).
LES DIABOLIQUES (Fr.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).
GUYS AND DOLLS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 36-65-70-62).
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).
HIJO DE HOMBRE (Arg., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
L'HOMME QUI TUA LIBERTY VALANCE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 36-65-70-62).
NEW YORK MIAMI (A., v.o.) : Grand Action, 5e (43-29-44-40 36-65-70-63).
NOW VOYAGER (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 36-65-70-43).
OPÉRATION JUPONS (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
ORANGE MÉCANIQUE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (1984, v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
LES PARAPLUIES DE CHERBOURG (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
PLAY TIME (Fr.) : L'Arlequin, 6e (45-44-28-80).
QU'EST-CE QUE J'AI FAIT POUR MÉRITER ÇA ! (*) (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
REBECCA (A., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).
LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
WOMEN IN LOVE (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 10 FÉVRIER

« Promenade souterraine au Louvre : du château du roi Philippe-Auguste à la Pyramide » (limité à trente personnes), 14 h 30, sous la Pyramide, devant l'auditorium, munis du ticket d'entrée (Visite pour les jeunes. Monuments historiques).

« Hôtels et églises du faubourg Poissonnière », 14 h 30, métro Poissonnière (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Versailles. Histoire et événements de Notre-Dame, paroisse royale », 14 h 30, façade de l'église, rue de la Paroisse (Office de tourisme de Versailles).

« Petits appartements meublés du Louvre et leurs boiseries », 14 h 30, métro Palais-Royal, terre-plein central (I. Hauller).

« Le Procope : l'histoire de la plus ancienne « maison de café » de Paris » (limité à trente personnes), 15 heures, à l'angle du boulevard Saint-Germain et de la rue de l'Ancienne-Comédie (Monuments historiques).

CONFÉRENCES

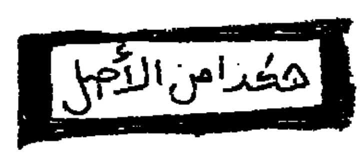
CIDJ, 101, quai Branly, 15 heures : « Journaliste, informateur, documentaliste ou attaché de presse. Les métiers de l'information », avec F. Hache, B. Pistre et P. Renahy (Centre d'information et de documentation jeunesse. Tél. : 44-49-12-26).

Maison de La Villette, angle du quai de la Charente et de l'avenue Corentin-Cariou, 15 heures : « Le parc de La Villette, ou la genèse d'un parc urbain, 1974-1982 », par A. Orlandini (Maison de La Villette).

I.E.S.A., 11, rue de l'Ecole-de-Médecine, 18 h 15 : « Claudel ou le sinologue à l'état sauvage », par P. Bady (Sauver les documents en péril des bibliothèques françaises).

35, rue des Francs-Bourgeois, 18 h 30 : « L'Europe et la science », avec C. Frejacques, J. Heidmann et P. Jolliot. Débat animé par L. Leprince-Ringuet (Maison de l'Europe).

Cité de chantier, 139, quai de la Gare, 18 h 30 : « Les bibliothèque médiévales », par P. Riché (Association des amis de la Bibliothèque de France).



Message de la banque Cortal à l'attention de ses clients

Les taux d'intérêt allemands baissent. L'intérêt pour certains placements français monte. Appelez Cortal au 05 10 15 20.

Bonne nouvelle pour l'économie française : la banque centrale allemande vient d'abaisser ses taux d'intérêt. Cette baisse devrait avoir des conséquences sur les taux français. C'est le moment de faire le point sur le choix de vos produits d'épargne. Chez Cortal, nous nous sommes préparés à faire profiter nos clients d'opportunités nouvelles.

Si vous êtes client de la banque Cortal, appelez dès maintenant votre conseiller. Si vous n'êtes pas client de Cortal, n'hésitez pas à nous appeler aussi, de 9h à 20h au 05 10 15 20.



Pas de guichet entre nous

CLM/BBDO

ÉCONOMIE

BILLET

Dangereuse exonération totale de charges sociales

A quelques semaines des élections, le débat sur l'effet des exonérations totales de charges sociales pour créer de l'emploi s'amplifie. A droite, comme à gauche, cette mesure provoque des réactions. Plus ou moins discrètement, elle tend à diviser chaque camp.

Avancée par le RPR et M. Edouard Balladur, mais accueillie avec réserve par l'UDF, la proposition d'origine a déjà évolué. Primitivement, il était question d'exonérer toutes les créations nettes d'emplois pendant trois ans. Il semblerait qu'on en soit revenu à neuf mois seulement, pour tenter de doper une reprise en 1993. Le coût de l'opération serait de 10 milliards de francs, selon M. Alain Juppé.

Simultanément, et selon un raisonnement identique, Mme Martine Aubry, ministre du travail, et M. Philippe Séguin, qui l'a précédée à ce poste, de 1986 à 1988, avec le titre de ministre des affaires sociales, viennent de critiquer cette disposition, techniquement dangereuse à leurs yeux. Seul le chiffrage qu'ils en font diffère. Chaque année, explique la première, 1,3 million de personnes sont embauchées avec un contrat à durée indéterminée, et il faudrait donc dépenser 48 milliards la première année, 144 milliards en trois ans, *«avant même d'avoir créé un seul emploi supplémentaire»*. Deux millions d'emplois sont créés chaque année *«spontanément»* et autant sont supprimés, faisait observer le second dans un entretien accordé à *la Tribune Desfossés* lundi 8 février, *«sans que cela augmente ou diminue le nombre de chômeurs»*. Exonérer, dans ces conditions, reviendrait selon lui à investir 60 milliards en pure perte, *«avant d'avoir le moindre effet sur le chômage»*.

Au-delà de leur accord, Mme Aubry et M. Séguin ont aussi envie de se démarquer de tentations qu'ils connaissent trop bien. L'actuelle ministre du travail dissimule à peine son mécontentement, depuis que M. Pierre Bérégovoy a décidé de faire passer de 30 % à 50 % l'exonération de charges accordée aux employeurs qui embaucheraient des salariés à temps partiel. L'homme de l'opposition à Maastricht, lui, se souvient du *«plan Jeunes, bâti sur ce modèle, que j'avais mis en œuvre en 1987 parce qu'il était dans le programme...»* et qui n'a pas eu de conséquences pour l'emploi. Mme Aubry, qui était à l'époque son directeur des relations du travail, rappelle dans *le Figaro* du 9 février qu'il en avait alors coûté 10 milliards pour un million d'embauches exonérées et *«à peine plus de 20 000 créations d'emplois supplémentaires»*. A moins d'un contrôle tatillon, et par conséquent inacceptable, ils savent d'expérience que cette voie est celle de la facilité pernicieuse. Mais, chacun «à part» sur l'échiquier, sauront-ils convaincre?

La focalisation sur cette forme aveugle d'exonération est d'autant plus regrettable qu'une autre solution pourrait faire l'objet d'un débat plus intéressant. Il serait possible d'exonérer partiellement de charges les bas salaires, pour faciliter l'emploi des moins qualifiés ou des personnes peu formées. Mme Aubry et le Plan, avec des variantes, imaginent une telle voie. Mais, pour l'instant, une discussion cache l'autre.

ALAIN LEBAUBE

Alors que certains envisagent la création d'une mini-Europe

L'Allemagne rejette toute accélération de l'union monétaire

Le traité de Maastricht, rien que le traité de Maastricht. A Bonn et plus encore à Francfort auprès de la Bundesbank, on rejette toutes les idées, avancées à Paris ou à Bruxelles, de bâtir une union monétaire plus rapide mais réservée à quelques membres, Allemagne, France, Benelux, voire quelques pays scandinaves.

FRANCFORT

de notre correspondant

L'idée d'une mini-union monétaire accélérée remonte à quelques mois, après le refus danois au traité de Maastricht. L'Europe ne peut pas se faire à douze? Qu'elle se fasse à dix, à huit ou même à cinq, avec les pays qui le souhaitent vraiment, avançaient certains. Les autres pourraient soit y entrer par la suite, soit rester en marge avec des statuts particuliers. Au choix. Les partisans d'une «Europe à deux vitesses», qui avaient perdu la bataille à Maastricht, où l'on a décidé d'avancer à douze, retrouvaient dans les difficultés de ratification des arguments en faveur de leurs thèses.

Celles-ci ont ensuite obtenu un renfort considérable lors des turbulences monétaires de l'automne dernier. Le système monétaire européen (SME), qui constitue la toute première étape de l'union monétaire décidée à Maastricht, était violemment bousculé par la spéculation et craquait. Il apparaissait impossible de tenir des taux de change fixes entre des monnaies dont les économies divergeaient. Brutalement, l'Italie et de la Grande-Bretagne devaient de mettre en congé du SME.

La France, qui était à deux doigts de subir le même sort, étudiait toutes les idées susceptibles de sauver le «franc fort». La première était de resserrer la bande de fluctuations entre le mark et le franc (elle est actuellement de 2,25 % autour des cours pivots). On espérait décourager les spéculateurs par une déclaration publique des gouvernements français et allemand qui auraient affirmé solennellement que leurs monnaies sont désormais étroitement «collées».

Le SME amputé et affaibli

C'eût été supprimer, cette fois-ci, toute autonomie à la politique monétaire française. Paradoxalement, c'est en Allemagne que l'on s'inquiétait de cet aspect du projet en craignant qu'une soudure du franc et du mark faite dans l'urgence n'aboutisse à des catastrophes. En outre, le projet était techniquement très délicat : comment faire accepter le lien privilégié franc-mark par les autres membres du SME? Comment organiser la coopération entre la Bundesbank et la Banque de France, sur des bases par trop inégales? Pour faire diversion, l'Allemagne faisait valoir qu'il faudrait, avant toute chose, que le statut de la Banque de France soit modifié et son indépendance assurée vis-à-vis du pouvoir politique.

Les déclarations de soutien au franc, faites par la Bundesbank à deux reprises (les 23 septembre et 5 janvier), ont réussi par la suite à calmer les attaques. La baisse des taux allemands de la semaine dernière joue dans le même sens. L'orage semble passé. Mais les partisans d'une mini-Europe ne désarment pas, en expliquant que le SME actuel, amputé et affaibli, ne peut pas durer sans réforme jusqu'à la phase trois de l'union monétaire, c'est-à-dire 1997 ou 1999. Et d'insister – avec raison d'ailleurs – pour rappeler que la phase deux (1994 à 1997 ou 1999) est, de l'aveu même des auteurs de Maastricht, la phase la plus périlleuse.

Pendant trois à cinq ans, l'Europe monétaire devra en effet vivre avec trois ingrédients explosifs : la liberté de circulation des capitaux, moteur de la spéculation; l'objectif de taux de change semi-fixe du SME; des politiques économiques et monétaires qui restent indépendantes. Le SME sera au milieu du gué : système de change qui n'est plus souple et qui n'est pas encore rigide.

D'où l'idée d'accélérer l'union monétaire, c'est-à-dire de ne pas attendre 1997, quitte à ce que tous les pays n'y participent pas immédiatement. Une Europe réduite mais rapprochée. Il ne s'agirait pas, dit-on à Paris comme à Bruxelles, d'un abandon de l'esprit de Maastricht, puisque le traité prévoit explicitement plusieurs vitesses : n'entrent dans l'union que les pays qui y sont prêts et respectent les fameux «critères» d'inflation ou de déficit budgétaire. Le traité serait même respecté à la lettre puisque, si la date butoir de 1999 est inscrite pour réaliser la monnaie unique, aucun délai d'attente minimum n'est fixé. Rien n'empêche de faire l'union dès 1996 ou 1995.

Risque d'explosion

Même si le chancelier Kohl a donné l'impression de se rallier à cette hypothèse (lors de la célébration du traité franco-allemand de l'Elysée le 21 janvier), le gouvernement allemand y est opposé, indique-t-on à Bonn. Parce que, avant le nouveau référendum danois et le vote britannique, rien ne doit être dit ni fait qui donne l'impression que l'Europe peut se construire autrement. Parce que, quoi qu'en disent ses promoteurs, un tel projet aboutirait à *«casser la solidarité européenne»*, qui est l'âme de Maastricht. Parce qu'il faudrait donc sûrement renégocier le traité. Parce que *«le chancelier s'est engagé devant le Bundestag, pas plus tard que le 2 décembre dernier, autour d'une Europe à douze et qu'il lui serait impossible d'expliquer aujourd'hui que tout est changé»*.

Enfin parce que la Bundesbank s'y oppose fermement. Les banquiers centraux de Francfort estiment déjà que 1997 ou 1999 sont des dates trop rapprochées. D'ici à accepter qu'on avance l'échéance... Bonn n'ignore rien du débat en France et s'attend à des pressions. Mais sans savoir dans quel sens, ajoute-t-on en référence aux positions différentes de l'UDF ou du RPR sur la monnaie unique.

Mais comment résoudre les divergences du SME et comment l'empêcher d'exploser? En renforçant les moyens de convergence des économies, répondent les Allemands, fidèles à leur habitude de vouloir lutter contre les maux à la racine. Concrètement, cela revient à renforcer la coopération des politiques économiques des Douze et à préparer méticuleusement la phase deux pour la rendre solide face aux tempêtes. Placer le siège de l'Institut monétaire européen (l'IME, qui deviendra la banque centrale lors de la création de la monnaie unique) à Francfort serait de bon augure, ne peut-on s'empêcher de noter... Au-delà, deux possibilités sont offertes. La première est de constituer non pas une mini-Europe des pays, mais un mini-groupe des banques centrales des pays «vertueux». Le sous-groupe resterait au sein du SME et de l'IME, mais s'obligerait à des politiques communes (objectifs de croissance monétaire, politique de taux...).

La seconde est de réformer directement le SME. Les experts du comité monétaire y travaillent mais leurs objectifs sont limités. La question est de savoir comment soutenir plus efficacement les monnaies «faibles». Tirant les leçons de la crise de l'automne, plusieurs membres ont demandé qu'en cas de tensions les pays dotés des monnaies les plus fortes abaissent leurs taux d'intérêt. La Bundesbank a, bien évidemment, refusé.

Deux pistes sont actuellement débattues. La première concerne le soutien accru des banques centrales avant que les «seuils d'intervention» ne soient atteints. Il s'agirait en somme de généraliser ce qui fut fait en faveur du franc par les Allemands à partir de l'automne dernier. La seconde est de faciliter les remboursements des emprunts faits par la banque centrale de la monnaie faible auprès de la banque centrale de la monnaie forte.

Pas de changement du traité de Maastricht, pas de réforme importante du SME : l'Allemagne ne veut pas lâcher la proie pour l'ombre. *«L'Europe est notre objectif»*, répète le chancelier Kohl. Ce qu'ont décidé il y a un an les dirigeants politiques et que les peuples ont ensuite ratifié vaut plus que les pressions des spéculateurs financiers. L'essentiel est de suivre sa ligne et de parvenir à faire converger les économies.

ERIC LE BOUCHER

En raison d'une pollution

L'interdiction de vendre des coquillages de Charente-Maritime est prolongée de dix jours

La préfecture de Charente-Maritime, en accord avec les professionnels, a décidé de maintenir lundi soir 8 février – et pour une période de dix jours – l'interdiction de ramassage et de commercialisation des huîtres et coquillages du département, notamment ceux du bassin ostréicole de Marennes-Oléron. Cette décision est motivée par une pollution phytoplanctonique.

La cellule de crise de la préfecture, qui avait pris une première décision d'interdiction vendredi 5 février, a également examiné des mesures d'accompagnement notamment l'étalement des remboursements de crédits des professionnels conchylicoles dont le chiffre d'affaires est bloqué.

Des analyses effectuées dans certains secteurs du bassin de Marennes-Oléron ont montré une diminution importante du taux de contamination, qui est même arrivé au niveau zéro dans quelques zones, mais les scientifiques de l'IFREMER (Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer) restent toutefois réservés car ce phénomène est souvent irrégulier. Les analyses vont se poursuivre toute la semaine pour essayer de trouver l'origine de la micro-algue qui est à l'origine de la pollution.

Pour éviter des licenciements, la direction départementale du travail et de l'emploi étudie des mesures de chômage partiel avec indemnisation.

Réduction de personnel
éventuelle augmentation de l'impôt sur les sociétés

M. Clinton a décidé les grandes lignes de son programme de relance

Le président américain, M. Bill Clinton, a indiqué, lundi 8 février, avoir décidé des *«grandes lignes»* de son programme de relance économique, qu'il doit présenter le 17 février devant le Congrès. Outre une réduction de 25 % du personnel de la Maison Blanche que le président devrait annoncer mardi 9 février conformément à une de ses promesses électorales, M. Clinton pourrait annoncer, selon le *Financial Times*, une augmentation des impôts sur les sociétés.

Après avoir précisé la semaine dernière que près de 31 milliards de dollars (167 milliards de francs) seraient au total injectés dans l'économie sur un an (*le Monde* du 4 février) – moitié sous forme de dépenses publiques, moitié sous forme de crédits d'impôts en faveur de l'investissement, – le porte-parole du nouveau président, M. George Stephanopoulos, a souligné, lundi 8 février, qu'il était *«très improbable»* que M. Clinton propose de plafonner l'ajustement sur le coût de la vie des prestations de la sécurité sociale aux retraités. *«C'est une chose qu'il n'a jamais voulu faire»* en dépit de sa volonté de réduire le déficit budgétaire, a précisé M. Stephanopoulos.

Réaffirmant la priorité donnée à l'emploi dans son objectif de relance de l'économie américaine – entre 250 000 et 500 000 emplois seraient créés en un an, – M. Clinton a signé, lundi 8 février, un texte prolongeant de sept mois un programme d'aide d'urgence aux chômeurs qui vient à échéance le 6 mars. Ce programme a pour objet de fournir vingt à vingt-six semaines d'aide supplémentaire aux chômeurs qui arrivent en fin de droits.

En 1993

Forte hausse prévue des subventions aux exportations américaines de céréales

Des récoltes nettement plus abondantes que prévu, en particulier pour le blé et le maïs, conjuguées à l'incertitude des achats de la CEI et de la Chine, ainsi qu'une augmentation de l'enveloppe des aides à l'exportation ont entraîné une forte révision – en hausse – des dépenses fédérales américaines en faveur de l'agricuture pour 1993.

La lettre mensuelle du bureau des affaires agricoles de l'ambassade des Etats-Unis en France, qui fournit ces informations dans son numéro de janvier, précise que selon les dernières estimations, la Commodity Credit Corporation, c'est-à-dire l'agence financière du ministère de l'agriculture, devrait débourser 17,1 milliards de dollars au total (95,7 milliards de francs) pour le soutien des prix et des revenus des paysans entre octobre 1992 et septembre 1993. Ce montant est en augmentation de 76 % par rapport à l'année précédente (9,7 milliards) et le plus élevé atteint depuis 1987 (22,4 milliards). Le record avait été atteint en 1986 avec 25,8 milliards.

Les seules dépenses d'aide aux exportations (y compris les garanties de crédits) passées de 0,7 milliard de dollars en 1991 à 1,4 en 1992, devraient atteindre 2,7 milliards de dollars en 1993. C'est sur ce point que se cristallise le contentieux entre la CEE – notamment la France – et Washington dans les négociations commerciales du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce).

La préparation du XIe Plan

Le rapport Blanc prône un changement des méthodes de travail du gouvernement et de l'administration

«Pour un Etat stratège, garant de l'intérêt général» : ainsi s'intitule le rapport, présenté mardi 9 février, par M. Christian Blanc, président de la commission «Etat, administration et services publics de l'an 2000» dans le cadre de la préparation du XIe Plan. Ce rapport préconise de recentrer le rôle de l'Etat sur ses missions de régulation de la compétition économique et de gardien de l'intérêt général tout en concentrant son action sur le long terme.

Pour répondre aux enjeux de plus en plus complexes auxquels doit faire face la société française *«l'Etat doit être capable d'élaborer de véritables décisions stratégiques»*, estime M. Christian Blanc dans son rapport préparatoire au XIe Plan. Cet *«Etat-stratège»*, préconisé par l'ancien PDG de la RATP, se définit par sa capacité à *«repérer ruptures et tendances lourdes»*, à *«élaborer avec l'ensemble des acteurs concernés des politiques publiques globales et cohérentes»* et à *«veiller à ce que celles-ci soient mises en œuvre avec continuité»*.

M. Blanc ne se leurre pas : cette transformation de l'Etat, qui suppose notamment un changement radical de la nature du travail gouvernemental, *«demandera du temps»*. Mais cette évolution s'avère inéluctable si l'Etat entend remplir *«efficacement»* les missions qui, compte tenu *«des défis de la compétition économique internationale et des menaces qui pèsent sur la cohésion sociale de la nation»*, doivent désormais être les siennes. A savoir celles de *«régulateur de la vie économique et sociale»* et de *«fournisseur ou maître d'œuvre de services publics»*.

Loin de s'effacer face à la mondialisation des échanges économiques et à la multiplication des centres de décision politiques, l'Etat doit se repositionner par rapport à cette nouvelle donne. Ainsi devra-t-il désormais, selon la commission, partager officiellement la conduite de l'action publique avec l'Europe, d'une part, et les collectivités locales, de l'autre. Postulant que *«la frontière entre le national et le communautaire restera mobile»*, l'Etat devra notamment affirmer son rôle de *«négociateur»* afin de faire prévaloir sa conception politique et juridique dans la construction européenne. De même doit-il nouer des *«relations contractuelles»* avec les collectivités locales.

Rationalisation

Au nom de son efficacité interne, la modernisation de l'Etat, engagée en 1989, doit se poursuivre par une *«importante rationalisation»* du travail gouvernemental. L'action politique souffre aujourd'hui, estime M. Blanc, de ne pouvoir s'inscrire dans la durée. Les cabinets ministériels qui entretiennent, outre cette *«dictature de l'instant»*, *«le cloisonnement des services»* et *«la remontée systématique des dossiers»*, devraient donc, dans le schéma proposé par la commission, voir leurs effectifs *«se limiter à cent personnes»* au total afin de redevenir les *«conseillers politiques»* qu'ils étaient à l'origine.

A l'inverse, les ministres, dont le nombre serait réduit à quinze, entretiendraient des relations directes avec les directeurs d'administration centrale. Egalement moins nombreux, ceux-ci se verraient alors dotés d'une *«véritable capacité stratégique»* dans l'élaboration des politiques nationales. Capacité nourrie par une connaissance approfondie des dossiers, une concertation intelligente avec tous les acteurs – c'est-à-dire pas uniquement axée sur la prise en compte d'intérêts catégoriels – et une évaluation permanente des actions déjà mises en œuvre.

Cette *«capacité stratégique»* ministérielle doit être relayée à l'échelon national par une redynamisation du commissariat général du plan transformé en une «délégation à la planification stratégique» et par la promotion du Comité national d'évaluation des politiques publiques. Ces deux instances devraient être rattachées au premier ministre.

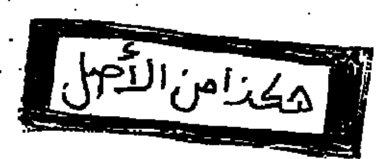
La bonne exécution de ces politiques suppose qu'une réelle autonomie soit conférée aux services déconcentrés de l'Etat, organisés en *«pôles de compétences placés sous l'autorité du préfet»*. La légitimité de ce dernier serait au passage renforcée par *«une présence suffisamment longue (quatre ou cinq ans) dans le poste»* et par un jugement de son action *«sur l'ensemble de ses résultats»*.

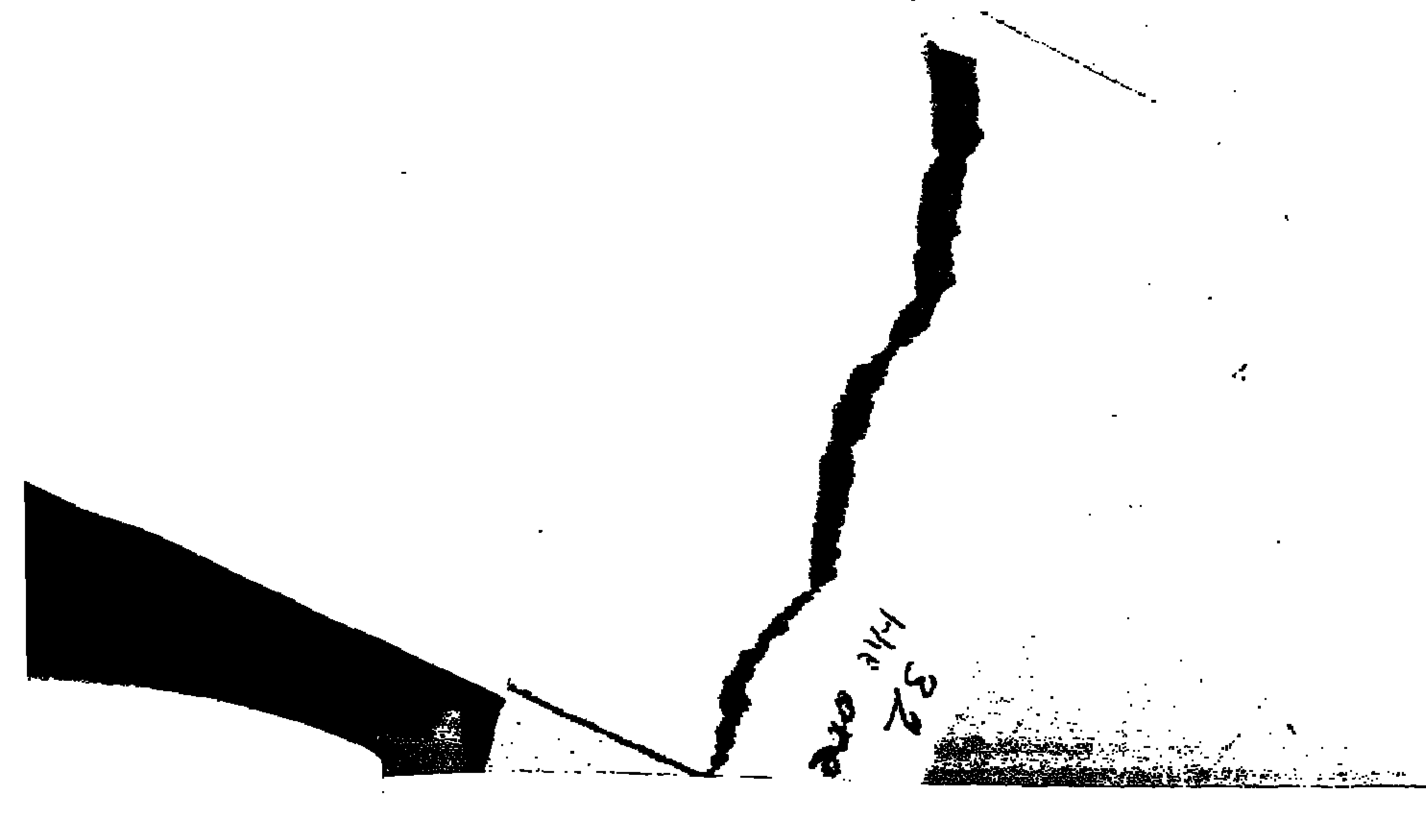
Si la nouvelle charte de la déconcentration préconise déjà une telle réhabilitation des services extérieurs de l'Etat, M. Blanc considère que le rôle prépondérant qu'elle accorde à l'échelon départemental est *«inadapté à la diversité du territoire national»*. C'est pourquoi la commission propose de *«renoncer à l'uniformité de la représentation de l'Etat»* sur le territoire pour tenir compte autant des zones fortement urbanisées que des régions rurales. En outre, la commission estime que l'Etat ne doit pas être *«un simple partenaire»* des collectivités locales. *«Il remplira d'autant mieux sa mission qu'il interviendra à un niveau différent de celui de ces collectivités»*, écrit le rapporteur.

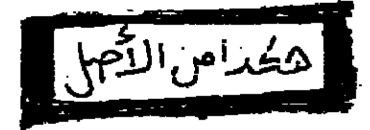
VALÉRIE DEVILLECHABROLLE

□ **Blanchiment de l'argent sale : M. Sapin saisira les autorités monégasques.** – Michel Sapin, ministre de l'économie et des finances, a déclaré, dans un entretien publié mardi 9 février par *Libération*, qu'il saisira les autorités monégasques pour qu'elles appliquent plus efficacement les procédures du dispositif européen de lutte contre le blanchiment de l'argent sale. *«Je crois absolument nécessaire que la principauté de Monaco se mette à niveau en termes de réglementation et de procédures pour que la coopération internationale, qui est très fructueuse avec l'ensemble des grands pays du monde occidental, puisse être aussi fructueuse avec elle»*, a indiqué le ministre.









ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Un jugement de la Haute Cour de Londres

Une boisson gazeuse britannique pourra s'appeler « champagne »

LONDRES

de notre correspondant

C'est avec force éclaboussures d'une boisson gazeuse devenue soudainement *« champagne »* que M. Guy Woodall, copropriétaire de la société Thorncroft, a salué, lundi 8 février, le jugement *« historique »* de la Haute Cour de Londres : *« L'esprit d'Azincourt vit toujours »* (1), a-t-il affirmé. La justice venait en effet de lui donner raison, au détriment des producteurs français de champagne, représentés par M. Malcolm McIntyre, directeur du comité interprofessionnel du vin de champagne. La boisson non alcoolisée et pétillante produite par la société Thorncroft, dans le Surrey (500 000 bouteilles en 1992), est donc *de facto* autorisée à reprendre son appellation initiale, *Elderflower Champagne* (littéralement, « champagne de fleur de sureau »).

Cette bataille avait été engagée en avril dernier, lorsque les producteurs français, estimant que seul le champagne produit dans la région française de Champagne était autorisé à bénéficier de cette appellation contrôlée, avaient obtenu une injonction temporaire obligeant Thorncroft à faire disparaître la mention délictueuse de ses bouteilles. Celles-ci ont la forme d'une bouteille de champagne (bouchon compris), mais la boisson incolore qu'elles contiennent a, selon les spécialistes, le goût fruité du melon et du muscat.

Il n'empêche : la Cour a estimé que ces bouteilles (vendues 2,45 livres sterling pièce, soit environ 20 F), tout en constituant *« une déformation calculée dans le but de tromper »*, ne pouvaient porter préjudice à la réputation du vrai champagne. M. Guy Woodall est dans son droit et la cour lui a accordé des dommages et intérêts de l'ordre de 100 000 livres, (800 000 F) payables par les producteurs français de champagne. M. McIntyre a l'intention de faire appel.

LAURENT ZECCHINI

(1) La bataille d'Azincourt, le 25 octobre 1415, est une des plus désastreuses défaites françaises de la guerre de Cent ans, dans le Pas-de-Calais, devant le roi d'Angleterre Henry V.

EN BREF

□ **Accor rachète une chaîne hôtelière australienne.** – Le groupe français Accor vient de racheter, par le biais de sa filiale Quality Pacific Corporation (QPC), la chaîne australienne Resort Hotels Management Group, a annoncé lundi 8 février le numéro un de l'hôtellerie européenne. Resort gère actuellement douze hôtels, représentant neuf cents chambres dans les trois Etats de l'est de l'Australie. Cette acquisition, dont le montant n'a pas été révélé, porte à quarante-deux le nombre d'établissements contrôlés par Accor en partenariat avec QPC en Australie. – *(AFP.)*

□ **Un procès-verbal déposé contre Hoover.** – Le ministre du travail, Mme Martine Aubry, a annoncé lundi 8 février qu'un procès-verbal allait être dressé par l'inspection du travail contre la société Hoover qui *« n'a pas respecté le droit français et n'a ni informé ni consulté le comité d'entreprise avant de décider le transfert de l'usine de Longvic (Côte-d'Or) en Ecosse »*. *« Il faut au moins respecter les règles du pays où l'on exerce une activité »*, a-t-elle ajouté sur Europe 1, précisant qu'il s'agira ultérieurement de déterminer *« si un texte communautaire lui aussi n'a pas été bafoué »*.

□ **Comptoir des entrepreneurs : la COB décide l'ouverture d'une enquête.** – La Commission des opérations de Bourse (COB) a décidé d'ouvrir une enquête concernant des cessions d'actifs effectuées au premier semestre 1992 par le Comptoir des entrepreneurs. Cette enquête portera sur le traitement comptable et les informations financières relatifs à ces cessions d'actifs par le Comptoir (dont la cotation a été suspendue en Bourse de Paris, à un dernier cours de 217 F, à la demande de l'organisme de surveillance). Au cours du premier semestre 1992, le Comptoir des entrepreneurs a enregistré un résultat net consolidé de 23,7 millions de francs. Les cessions d'actifs immobiliers s'étaient élevées à 5 776,4 millions de francs.

Naissance d'un nouveau géant : KNP-BT

Trois groupes néerlandais fusionnent pour former le deuxième papetier européen

AMSTERDAM

de notre correspondant

Du rapprochement d'entreprises comme exutoire au ralentissement de la conjoncture... Tel est le fil conducteur de la décision de fusionner que les groupes papetiers néerlandais KNP-BT (Bührman-Tetterode) et VRG ont confirmée, lundi 8 février, deux mois après l'avoir annoncée. A l'époque, la nouvelle de ce mariage avait causé une certaine surprise. Aujourd'hui, l'union se comprend mieux, à la lumière des résultats 1992 – en nette régression – publiés par les trois partenaires : – 65 % pour KNP (171 millions de francs), – 51 % pour BT (150 millions de francs) et – 79 % pour VRG (54 millions de francs), à qui l'acquisition et la réorganisation de la firme française Agena a coûté cher.

La fusion ne devrait pas poser de problèmes majeurs. Les trois groupes ont plusieurs « zinzins » (investisseurs institutionnnels) néerlandais comme actionnaires communs ; ils se connaissent bien (KNP détient 50,3 % de VRG et a deux joint-ventures avec BT) ; et leurs savoir-faire se complètent : KNP a l'expérience de la production, VRG celle de la distribution de gros, BT pratiquant ces deux métiers.

L'objectif affiché par le nouveau groupe est d'acquérir *« d'un coup, une position de tête »* sur chacun des marchés où ils sont présents : la papeterie (du papier d'imprimerie au cahier d'écolier), les systèmes graphiques (des presses au fax) et l'emballage (du carton au film protecteur). Avec un chiffre d'affaires *pro forma* de 12,5 milliards de florins, le nouveau conglomérat, dénommé KNP-BT, occuperait la deuxième place en Europe, derrière le suédois Stora, tout en enregistrant des gains de synergie, d'échelle et d'efficacité qui lui permettront de profiter de la reprise des affaires.

Personnels en surnombre

Celle-ci n'aura pas lieu, selon eux, avant le second semestre de cette année. En attendant, la fusion leur coûtera de l'argent, de même que l'intégration totale des activités risque d'entraîner des pertes d'emplois : des personnels (environ 30 000 actuellement au total) seront en surnombre dans les sièges sociaux, dans le secteur de l'emballage et dans celui du négoce de gros de papier. A la demande de la Commission européenne, BT et VRG vont aussi être amenés à résoudre le problème que pose, dans le Benelux, leur représentation de deux producteurs de rotatives concurrents, Heidelberg et MAN-Roland.

CHRISTIAN CHARTIER

SOCIAL

Après Scherrer et Givenchy

Cartier et Hanae Mori réduisent leurs effectifs

Simple ralentissement des affaires, souvent, la « crise » de l'industrie du luxe ne s'en traduit pas moins par des réductions d'emplois. Après Jean-Louis Scherrer SA (qui a ramené de 75 à 30 les suppressions de postes) et Givenchy (14 suppressions pour 30 annoncées), Hanae Mori et Cartier s'apprêtent à tailler dans leurs effectifs. La maison de haute couture Hanae Mori devrait ainsi annoncer la suppression de 10 à 15 postes dans sa branche prêt-à-porter. Et Cartier International (qui chapeaute les activités du groupe en France et à l'étranger) a ainsi confirmé, lundi 8 février, la suppression de 28 postes ainsi que le départ de son directeur général, M. Pierre Hacquet. Un départ dont un communiqué précise qu'il *« procède de strictes convenances personnelles et est indépendant des performances du groupe »*, mais qui découle bien d'une différence d'analyse sur l'attitude à adopter face à la « crise ». M. Hacquet ne faisait pas mystère de son désir de voir Cartier adopter une stratégie commerciale *« plus agressive »* pour gagner des parts de marché, alors que le PDG, M. Alain-Dominique Perrin, plaidait plutôt pour un recentrage sur la joaillerie et l'horlogerie.

M. Hacquet semblait également penser que les suppressions d'emplois – dues à la mise en sous-traitance de l'expédition des parfums – ne se justifiaient pas dans un groupe dont les résultats de l'exercice clos au 31 mars 1993 devraient égaler ceux de l'exercice précédent. Le bénéfice d'exploitation de Cartier Monde (Cartier International, Piaget, Baume et Mercier) avait atteint cette année-là 1,3 milliard de francs pour un chiffre d'affaires de 5,57 milliards.

P.-A. G.

A Albertville

Manifestation pour l'emploi en Savoie

Aux cris de *« Rallumons l'emploi ! »*, trois à quatre cents militants de la CGT ont sérieusement perturbé, lundi 8 février vers midi, les cérémonies célébrant à Albertville le premier anniversaire des Jeux olympiques d'hiver. Coiffés de bonnets de papier en forme de flamme olympique, barrés du slogan *« Vivre au pays »*, les manifestants protestaient contre les centaines de suppressions d'emplois affectant, notamment dans la vallée de la Tarentaise, le groupe Pechiney et les entreprises du BTP. L'allumage symbolique de la flamme a finalement eu lieu dans la plus grande confusion et en l'absence de M. Michel Barnier, président (RPR) du conseil général de la Savoie, et ancien coprésident du COJO.

Une heure auparavant, M. Barnier avait inauguré, cette fois dans le calme, la Maison des Jeux d'Albertville, en présence des maires des stations olympiques et d'anciens volontaires. *« Si nous n'avions pas eu les Jeux, notre situation serait encore pire aujourd'hui*, devait déclarer M. Barnier, répondant indirectement à la CGT. *Les JO nous ont permis de rattraper les retards dont nous souffrions en matière d'infrastructures et de changer l'image de la vallée. »* – *(Corresp.)*

Les pilotes d'Air France acceptent une économie de 400 millions de francs par an

La direction d'Air France a signé, lundi 8 février, un accord qui fera date avec deux syndicats de pilotes (SNPL et SPAC) et un syndicat de mécaniciens navigants (SNOMAC), prévoyant une économie *« annuelle reconductible »* d'environ 400 millions de francs.

Les syndicats ont accepté une adaptation des temps de repos, une réduction de l'encadrement, une simplification de la construction des programmes de vols et obtenu une charte des affrètements. Cet accord prouve que les navigants techniques ont mesuré la gravité de la situation de la compagnie nationale qui a élaboré un nouveau plan de redressement après le déficit de 3,2 milliards de francs enregistré en 1992.

La direction négocie avec les hôtesses et stewards un autre accord pour réduire de 10 % – soit 750 millions de francs – le coût de l'ensemble des navigants.

POINT DE VUE

Les leçons du redressement du commerce extérieur

par Bruno Durieux

POUR la deuxième année consécutive, la France améliore fortement ses échanges extérieurs. En 1992, pour la première fois depuis 1978, la balance commerciale aura été excédentaire. Quant à la balance des paiements courants, elle aura été équilibrée. On ne peut imputer ces bons résultats à des facteurs accidentels conjoncturels. La croissance en France, même faible, aura été en 1992 plus élevée qu'en 1991, plus élevée aussi que dans la Communauté européenne et dans l'ensemble de la zone OCDE. L'investissement productif, dont une partie importante est acquise à l'étranger, n'aura pas été plus faible qu'en 1991 et la croissance de la consommation des ménages aura été un peu plus soutenue.

En fait, l'élément déterminant, observé depuis plusieurs années, est le développement des positions commerciales occupées par les entreprises françaises à l'étranger : en 1992, nos parts de marché mondiales auront atteint leurs niveaux les plus élevés. Simultanément, nous avons reconquis des parts de marché intérieures (dans l'automobile notamment). Il est ainsi clair que nous bénéficions d'un excellent niveau de compétitivité. Confirmation peut en être trouvée dans le fait que nos échanges avec la CEE sont excédentaires et que, par ailleurs, nous exportons de plus en plus vers les marchés solvables, c'est-à-dire les plus concurrentiels. L'OCDE représentait 70 % de nos exportations il y a dix ans et 80 % actuellement.

Deux choix majeurs de politique économique, arrêtés il y a huit ans et confirmés avec une grande continuité, sont à l'origine de ces succès : la stabilité de la monnaie et de la maîtrise des prix et des coûts de production. C'est à ces orientations que nous devons un avantage de prix en particulier dans la Communauté, y compris après les dévaluations récentes des monnaies de certains de nos partenaires. Renoncer à ces orientations serait retomber dans la spirale de l'inflation, des dévaluations du franc, des déficits commerciaux et de l'endettement extérieur. Sans compter les conséquences incalculables sur la construction européenne.

Nos succès doivent aussi beaucoup au fait que l'économie française est maintenant largement internationalisée.

Une fiscalité compétitive

Les entreprises françaises ont développé leurs activités internationales à un rythme très soutenu, multipliant leurs investissements industriels commerciaux et financiers à l'étranger, s'assurant ainsi des positions solides, favorables à la conquête de nouvelles parts de marché. En 1991, les entreprises françaises ont investi pour plus de 110 milliards de francs de par le monde, occupant ainsi le premier rang mondial. Par ailleurs, les PME, dont la contribution aux échanges extérieurs français était traditionnellement faible, vont en nombre croissant vendre leurs produits à l'étranger. En dix ans, les entreprises de moins de 500 salariés ont vu leur part dans le total de nos exportations passer d'un cinquième au quart.

Pour encourager l'internationalisation de notre économie, les différents gouvernements qui se sont succédé depuis quelques années ont doté notre pays d'une fiscalité compétitive pour les entreprises et pour l'épargne, ont supprimé les réglementations inutiles, qui entravaient les investissements français à l'étranger, les investissements étrangers en France, les mouvements de capitaux. Ils se sont efforcés d'accentuer l'ouverture du marché français à la concurrence internationale – européenne par la mise en place du marché unique au 1er janvier dernier, mondiale dans le cadre des discussions multilatérales au GATT – et réciproquement, dans l'intérêt de nos entreprises, d'élargir l'accès aux marchés tiers et d'assurer une lutte efficace contre la concurrence déloyale.

Les excédents commerciaux enregistrés en 1992 sont donc le fruit d'une amélioration en profondeur de la compétitivité globale de notre économie où la politique macro-économique, la modernisation de nos structures économiques et la stratégie offensive des entreprises trouvent chacune leur part.

On a soutenu la thèse que le surplus de nos échanges commerciaux avait pour contrepartie l'accroissement du chômage. Pour qu'il en soit ainsi, il faudrait que ceux-ci puissent être imputés à une croissance économique plus faible chez nous que chez nos partenaires. On a vu que ce n'est pas le cas. La vérité est que le surplus commercial de 1992 a permis de limiter la progression du chômage. Selon une étude menée par le cabinet Mac Kinsey en 1991, un point de part de marché gagné par des progrès de compétitivité représente 10 % d'exportation industrielle supplémentaire par rapport à nos concurrents, soit, sur une année, 140 000 emplois créés ou conservés et 310 000 à horizon de cinq ans.

Points faibles

Nos succès ne doivent pas faire oublier nos points faibles. La France est encore insuffisamment présente sur les deux plus grands marchés du monde (Etats-Unis-Japon), ainsi que sur les marchés à fort potentiel de croissance comme ceux d'Asie. La part des produits à haute valeur ajoutée dans nos exportations pourrait être améliorée. Le nombre des entreprises exportatrices reste encore faible (la moitié des exportations est assurée par 250 entreprises). Nous rattrapons notre retard, mais nous ne l'avons pas comblé en ce qui concerne les investissements à l'étranger. Enfin, les réflexes protectionnistes restent encore tenaces dans certains secteurs de l'opinion.

Nos succès ne doivent pas davantage nous conduire à relâcher l'effort. La compétition est rude. Aucune position n'est jamais définitivement acquise. L'âpreté des négociations du cycle de l'Uruguay nous rappelle que les Etats-Unis sont déterminés à reprendre les parts de marché que le Japon, la CEE et certains nouveaux pays industrialisés ont conquises au cours des années passées.

Cependant, que de progrès accomplis en quinze ans ! Les Français sont-ils conscients des bonds remarquables qui ont été réalisés par notre économie et nos entreprises dans la compétition internationale ? Ce n'est pas sûr. Ce serait pourtant très souhaitable car, en ces temps de doute, la France, que l'on a souvent prétendue « structurellement » vouée au déficit extérieur (comme d'ailleurs à l'inflation et à l'instabilité monétaire), démontre depuis deux ans qu'un effort continu mené dans la durée est payant et qu'elle peut se placer parmi les économies les plus performantes du monde.

▶ **Bruno Durieux est ministre délégué au commerce extérieur.**

VIE DES ENTREPRISES

En raison de la crise du raffinage

Le résultat de Total est divisé par deux en 1992

Hasard du calendrier, M. Serge Tchuruk, le PDG de Total, qui accompagne le président Mitterrand en visite au Vietnam et au Cambodge, a laissé à ses proches collaborateurs le soin de présenter, mardi 9 février, les résultats du groupe pétrolier en 1992. Ils sont mauvais mais conformes aux prévisions.

Mauvais, puisque, d'un excercice à l'autre, le résultat net (part du groupe) diminue de moitié : il était de 5,8 milliards de francs en 1991 et n'est plus que de 2,8 milliards en 1992 (hors éléments exceptionnels, le bénéfice est légèrement supérieur à 3,3 milliards). Le chiffre d'affaires du groupe (137 milliards) et la marge brute d'autofinancement (10,1 milliards) ont aussi légèrement diminué l'année dernière.

Cette contre-performance ne constitue pas une véritable surprise pour les milieux boursiers (le titre perdait toutefois près de 3 % mardi 9 février à l'ouverture). Interrogé fin décembre, M. Serge Tchuruk n'évoquait-il pas pour l'ensemble de l'exercice une baisse *« du même ordre que celle du premier trimestre, qui était de 47 %. Voire peut-être un peu plus forte* (...) *»* ? En dépit de cette dégringolade, le conseil d'administration proposera d'ailleurs à l'assemblée générale de distribuer un dividende de 7 francs net par action (assorti d'un avoir fiscal de 3,50 francs), *« égal à celui versé en 1991 »*.

Stagnation de l'économie mondiale, faiblesse des marges de raffinage que n'a pas compensée, loin s'en faut, l'amélioration de la branche distribution, érosion du dollar et des cours du pétrole brut, en particulier depuis l'automne (leur redressement ne date que de quelques semaines) : les raisons de la chute des bénéfices de Total sont les mêmes que celles qui ont affecté dans une moindre mesure l'autre pétrolier français, la compagnie Elf (*le Monde* du 27 janvier). Il reste que dans ce paysage morose, la gestion sans grande surprise de M. Tchuruk – son mandat de PDG a été renouvelé le lundi 8 février – peut se prévaloir de deux résultats positifs. La branche exploration-production du groupe, qui n'inclut pas les activités de Total au Proche-Orient, a maintenu ses performances d'un exercice à l'autre (2,9 milliards de francs de résultat opérationnel) grâce à une augmentation de la production d'hydrocarbures (4 % pour le pétrole, 7 % pour le gaz). D'autre part, la chimie du groupe tire bien son épingle du jeu. Son résultat opération a même augmenté en 1992 (1,7 miliard) tout comme – mais il s'agit là d'un élément négatif – l'endettement net de Total. En 1991, il représentait 25 % des fonds propres de la compagnie. Un an plus tard, il est remonté à *« environ 35 % »*, retrouvant son niveau de 1990.

J.-P. T.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

EMPLOI

□ **National Westminster annonce 4 000 suppressions d'emplois.** – La banque britannique National Westminster Bank (NatWest) a annoncé lundi 8 février 4 000 suppressions d'emplois d'ici à la fin de l'année afin de réduire ses coûts. Sur ce total, environ 3 200 emplois seront supprimés dans les succursales britanniques, dont certaines pourraient être fermées. Les effectifs de NatWest sont actuellement de 73 000, ayant été réduits de 5 000 en 1992. La banque a ajouté qu'elle comptait sur des départs volontaires et n'effectuerait des licenciements qu'en dernier recours. Environ 100 succursales par an ont été fermées pendant les trois dernières années, ramenant le total à 2 650. Une réduction similaire sera probablement effectuée cette année.

□ **Volkswagen : suppression de 36 000 emplois d'ici à 1997.** – Le constructeur automobile allemand Volkswagen a indiqué, lundi 8 février, que son plan d'orientation jusqu'en 1997 prévoit la suppression de 36 000 postes dans le monde. Un porte-parole a souligné que le groupe était tenu de faire des prévisions à moyen terme, mais que celles-ci étaient très dépendantes de la conjoncture des prochaines années. En janvier, le groupe avait indiqué qu'il prévoyait la suppression de 30 000 emplois dans le monde d'ici à 1994. En 1992, les effectifs mondiaux avaient été réduits de 8 000 personnes à 276 000 salariés.

□ **Bull : la réunion du comité d'entreprise sur l'emploi reportée.** – La réunion du comité central d'entreprise (CCE) du groupe informatique Bull prévue pour le 12 février, au cours de laquelle la direction devait présenter les perspectives d'emploi pour 1993, a été reportée, a-t-on appris lundi 8 février de source syndicale dans l'entreprise. La direction a indiqué qu'elle n'était pas encore prête à présenter ses projets en matière d'emploi, a-t-on ajouté de même source.

FAILLITE

□ **Faillite de Westa-Life, premier assureur privé de Pologne.** – Le tribunal régional de Lodz (Pologne) a enregistré lundi 8 février la faillite de la première société polonaise privée d'assurances, Westa-Life. En octobre dernier, le ministère polonais des finances avait retiré sa licence à Westa-Life, lui reprochant notamment d'avoir passé des contrats assurant des risques exorbitants, d'avoir accordé illégalement des prêts bonifiés pour 800 milliards de zlotys (320 millions de francs), et enfin d'avoir présenté au ministère un faux bilan.

CRÉATION

□ **M. Georges Sörös crée un fonds immobilier avec M. Paul Reichmann.** – Le financier américain d'origine hongroise M. Georges Sörös, qui a gagné 1 milliard de dollars (5,5 milliards de francs) au mois de septembre en jouant contre la livre, va créer un fonds de placement immobilier avec le Canadien M. Paul Reichmann, ancien responsable d'Olympia et York, premier groupe immobilier mondial en faillite depuis l'an dernier. Le fonds, baptisé Quantum Realty Fund et d'un montant de 525 millions de dollars, commencera ses opérations en mars. Il sera géré conjointement par Reichmann, Reichmann International de Toronto, nouvelle société des frères Reichmann, et Sörös Fund Management, qui gère plusieurs fonds dont Quantum, un fonds basé aux Antilles néerlandaises. MM. Sörös et Reichmann mettront au total entre 75 et 100 millions de dollars dans l'opération (420 et 560 millions de francs), les investisseurs de Quantum étant encouragés à participer à ce nouveau fonds, qui rachètera des immeubles sous-évalués au Canada et aux Etats-Unis.

CESSION

□ **Adidas : report de la réunion du conseil de surveillance prévue mardi.** – La réunion du conseil de surveillance du géant du sport allemand Adidas, prévue initialement mardi 9 février, a été reportée à la semaine prochaine en raison d'une indisponibilité de la présidente du directoire Mme Gilberte Beaux, a indiqué lundi 8 février un porte-parole de la société. Cette réunion était très attendue puisque Adidas devait annoncer à son issue les résultats des négociations en cours sur une reprise de la participation majoritaire détenue par le groupe Bernard Tapie Finances (BTF).

RAPPEL

□ **Philips va contrôler de nouveau 2 millions de téléviseurs en Europe.** – Philips va contrôler et éventuellement réparer deux millions de téléviseurs vendus en Europe en raison d'un risque d'incendie, a-t-on appris lundi 8 février auprès de l'entreprise à Eindhoven. Ces appareils, du type K-40, ont été fabriqués entre 1983 et 1987. Certaines études réalisées par Philips ont montré qu'une utilisation intensive pouvait provoquer au fil des ans une fatigue du métal dans certaines soudures, et entraîner un risque de feu, quoique minime. Philips a décidé de passer une annonce dans les journaux néerlandais pour aviser les possesseurs de ce type d'appareil. Le modèle K-40 a été vendu sur tous les marchés ouest-européens.

ALLIANCE

□ **Apple, Sony, Motorola, Matsushita, Philips et ATT s'allient pour concevoir l'agenda électronique du futur.** – General Magic, une petite société californienne, a annoncé lundi 8 février une alliance entre six sociétés américaines, européennes et japonaises pour produire des *« stations individuelles de communications »* pour un marché de masse à partir de logiciels développés par General Magic. Apple, Sony, Motorola, Matsushita Electric Industrial, Philips Consumer Electronics et ATT ont chacune pris une participation dans General Magic, créée par Apple en 1990, qui travaillait depuis deux ans en secret sur cette nouvelle technologie. La *« station individuelle de communications »* consiste en un petit appareil tenant dans la main, relié avec ou sans fil à un réseau permettant des communications aussi bien orales que par fax et courrier électronique, ou la réservation de places de spectacles et de billets de transport.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 8 février ⬇

Prises de bénéfices

Après avoir flambé la semaine précédente (+ 7,6 % environ), la Bourse de Paris s'est calmée lundi 8 février, subissant des prises de bénéfice dans un marché plus calme qu'au cours des séances précédentes. En repli de 0,15 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 a perdu jusqu'à 0,8 % avant de terminer la journée sur une perte de 0,18 % à 1 904,73 points. Le volume des échanges pour l'ensemble du marché a atteint 2,85 milliards de francs. Vendredi, il avait largement dépassé les 5 milliards de francs.

Après la vive reprise qui a permis au marché de retrouver ses niveaux de la fin du printemps dernier, les investisseurs ont préféré dégager quelques bénéfices.

La légère détente des taux de prise en pension à 24 heures (11 1/2 % contre 11 5/8 %) intervenue en début de journée n'a pas suscité de réactions particulières. Les opérateurs estiment que, pour l'instant, il n'y aura pas d'assouplissement supplémentaire de la politique de crédit en France.

Les valeurs sensibles à l'évolution des taux d'intérêt ont néanmoins encore été très recherchées. Banque Colbert a pris près de 8 %, UFB Locabail 5,8 % et Bail Equipement 4 %. Hausse de 3,5 % de Safimeg. Metrologie International a abandonné 18,5 % à 11,20 F, Axa 3,6 % et Matra-Hachette, un des titres vedettes de ces derniers jours, 2,26 %.

NEW-YORK, 8 février ⬇

Correction à la baisse

Wall Street a enregistré une petite correction à la baisse lundi 8 février à l'issue d'une séance en dents de scie. Celle-ci a été marquée par une diminution du volume d'actions traitées, le marché semblant s'accorder une pause après les deux records établis la semaine dernière. Au terme des échanges, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 437,54 points en baisse de 4,60 points, soit un léger repli de 0,13 %. Quelque 242 millions d'actions ont été échangées. Les nombres de titres en hausse et en baisse se sont équilibrés : 939 contre 944. 587 titres ont été inchangés.

La confiance des investisseurs dans la reprise de l'économie américaine semble se renforcer, notamment après la publication la semaine dernière de bonnes statistiques, soulignent des experts. Dans le même temps, les taux d'intérêt américains restent bas grâce à la modération de l'inflation.

Ces deux facteurs sont favorables pour Wall Street, mais de nombreux spécialistes jugent que le niveau actuel des cours des valeurs est surévalué étant donné l'état de santé encore fragile de l'économie américaine.

VALEURS	Cours du 5 fév.	Cours du 8 fév.
Alcoa	78	76 1/2
ATT	53 5/8	63 7/8
Boeing	35 5/8	35 3/8
Chase Manhattan Bank	31 5/8	31 1/2
Du Pont de Nemours	49 5/8	49 1/2
Eastman Kodak	51	53 3/8
Exxon	61 7/8	62 3/4
Ford	49 5/8	50
General Electric	86 7/8	88 3/4
General Motors	38	38 7/8
Goodyear	74 5/8	72
IBM	52	52 7/8
ITT	74 7/8	75 1/8
Mobil Oil	65	65 7/8
Pfizer	63 1/4	62 1/4
Schlumberger	62 1/2	61 5/8
Texaco	61 3/4	62 3/4
UAL Corp. ex-Allegis	128 1/8	130 5/8
Union Carbide	17 3/8	17 3/8
United Tech.	48 1/4	47 3/8
Westinghouse	13 7/8	14
Xerox Corp.	86 3/8	87 3/8

LONDRES, 8 février ⬆

Petite progression

Les valeurs ont réduit leurs gains lundi 8 février en fin de séance au Stock Exchange, après l'ouverture en baisse de Wall Street. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en hausse de 7,1 points à 2 870 points, soit une légère progression de 0,2 %. Il avait gagné jusqu'à 18 points en début d'après-midi, encouragé par la fermeté du marché à terme. Le volume des échanges s'est élevé à 544,5 millions de titres contre 688 millions vendredi.

Les investisseurs attendent la publication cette semaine de plusieurs résultats de sociétés importantes, des prix de gros pour le mois de janvier et des chiffres de l'inflation.

TOKYO, 9 février ⬇

Vif recul

La Bourse de Tokyo a terminé en vive baisse mardi 9 février, après des échanges peu fournis, le marché reprenant ses esprits après l'euphorie suscitée, la semaine dernière, par la réduction du taux d'escompte. Pour la première fois depuis plus d'une semaine, l'indice Nikkei est momentanément passé sous la barre des 17 000 points, avant de clôturer à 17 022,27 points, en baisse de 259,46 points, soit un net recul de 1,50 %. Les échanges ont porté sur 190 millions d'actions contre 200 millions lundi.

Selon les opérateurs, la séance a été marquée par des ventes de titres liées au marché à terme, des ventes des groupes d'investissement ainsi que des achats de fonds publics, mais la plupart des investisseurs sont restés en retrait, en raison d'un jour férié, jeudi (commémoration de la fondation du Japon).

VALEURS	Cours du 8 fév.	Cours du 9 fév.
Ajinomoto	1 240	1 230
Bridgestone	1 170	1 150
Canon	1 420	1 400
Fuji Bank	1 790	1 770
Honda Motors	1 390	1 370
Matsushita Electric	1 100	1 080
Mitsubishi Heavy	520	520
Sony Corp.	4 130	4 140
Toyota Motors	1 440	1 440

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	460	460	Internt. Computer	135	
B.A.C.	23 70	....	I.P.B.M.	38 30	
Boiron (Ly)	498	510	Molex	138 50	
Boisset (Lyon)	241	....	N.S.C. Schlumberger	760	755
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	721	760	Publ.Filipacchi	630	630
Calberson	250 10	....	Rhone-Alp.Ecu (Ly)	317	
Cardif	933	939	Select Invest (Ly)	98 50	
C.E.G.E.P.	185	....	Serbo	149	
C.F.P.I.	216	....	Sopra	325	
C.N.I.M.	1010	1030	TF1	462	473 10
Codetour	285	....	Thermador H. (Ly)	311	
Creeks	98 05	....	Unilog	205	
Dauphin	210	....	Viel et Cie	120	
Demachy Worms Cie	439	....	Y. St-Laurent Groupe	779	755
Devanlay	1110	1120			
Dolisos	119 50	....			
Editions Belfond	190	....			
Europ. Propulsion	174	176			
Finacor	140	....			
G.F.F. (group.fon.f.)	49	49			
G.L.M.	415	....			
Gravograph	128 50	....			
Guintoli	937	....			
I.C.C.	180	....			
Idianova	54 95	....			
Immob. Hôtelière	1000	....			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 8 février 1993
Nombre de contrats estimés : 119 293

COURS	ÉCHÉANCES Mars 93	Juin 93	Sept. 93
Dernier	113,42	114,92	115,04
Précédent	113,54	114,98	115,06

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Mars 93	OPTIONS D'ACHAT Juin 93	OPTIONS DE VENTE Mars 93	OPTIONS DE VENTE Juin 93
114	0,15	1,71	0,70	0,74

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 14 994

COURS	Février 93	Mars 93	Avril 93
Dernier	1 923	1 942	1 956
Précédent	1 934	1 949	1 917

CHANGES

Dollar : 5,6135 F ⬆

Le dollar s'appréciait à Paris, mardi 9 février, s'échangeant à 5,6135 francs contre 5,5985 francs à la clôture des échanges interbancaires de lundi. A Francfort, le dollar était orienté à la hausse à 1,6585 DM contre 1,6530 DM la veille.

FRANCFORT	8 fév.	9 fév.
Dollar (en DM)	1,6530	1,6585
TOKYO	**8 fév.**	**9 fév.**
Dollar (en yens)	124,35	122,35

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (9 fév.) .... 11 3/8 - 11 9/16 %
New-York (8 fév.) .... 1 15/16 %

BOURSES

PARIS (SBF, base 100 : 31-12-81)	5 fév.	8 fév.
Indice général CAC	494,10	501,34
(SBF, base 1000 : 31-12-87) Indice CAC 40	1 908,18	1 904,73

NEW-YORK (Indice Dow Jones)	5 fév.	8 fév.
Industrielles	3 442,14	3 437,54

LONDRES (Indice « Financial Times »)	5 fév.	8 fév.
100 valeurs	2 862,90	2 870
30 valeurs	2 218,60	2 226,10
Mines d'or	79	78,60
Fonds d'Etat	95,37	95,34

FRANCFORT	5 fév.	8 fév.
Dax	1 641,37	1 647,16

TOKYO	8 fév.	9 fév.
Nikkei Dow Jones	17 281,73	17 022,27
Indice général	1 309,59	1 296,10

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	COURS COMPTANT Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	COURS TERME TROIS MOIS Offert
$ E-U	5,6190	5,6210	5,7355	5,7415
Yen (100)	4,5846	4,5882	4,6802	4,6876
Ecu	6,5925	5,5950	6,6278	6,6368
Deutschemark	3,3860	3,3865	3,4128	3,4163
Franc suisse	3,6482	3,6514	3,7027	3,7093
Lire italienne (1000)	3,6590	3,6630	3,6638	3,6710
Livre sterling	7,9907	7,9993	8,0955	8,1110
Peseta (100)	4,7638	4,7676	4,7486	4,7580

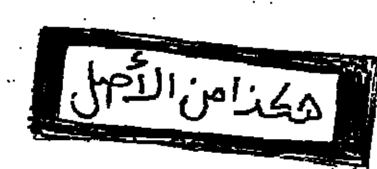
TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

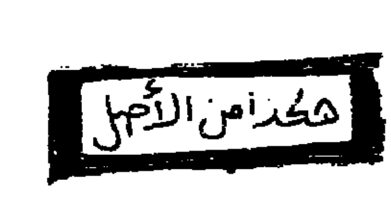
	UN MOIS Demandé	UN MOIS Offert	TROIS MOIS Demandé	TROIS MOIS Offert	SIX MOIS Demandé	SIX MOIS Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 1/8	3 1/4	3 1/4	3 3/8
Yen (100)	3 1/16	3 3/16	3 1/8	3 1/4	3 1/8	3 1/4
Ecu	9 7/16	9 9/16	9 1/4	9 3/8	8 15/16	9 1/16
Deutschemark	8 9/16	8 11/16	8 1/4	8 3/8	7 13/16	7 15/16
Franc suisse	5 5/16	5 7/16	5 1/4	5 3/8	5 1/8	5 1/4
Lire italienne (1000)	10 15/16	11 5/16	10 7/8	11 1/4	10 13/16	11 3/16
Livre sterling	6 5/16	6 7/16	6 1/8	6 1/4	5 13/16	5 15/16
Peseta (100)	13	13 1/4	12 13/16	13 1/16	12 9/16	12 3/4
Franc français	11 7/16	12	11 1/2	12	10 1/4	10 3/4

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.

□ **BP Chemicals va vendre ses activités dans l'azote à l'américain Arcadian.** – British Petroleum (BP) a annoncé le 8 février que sa division américaine BP Chemicals Inc. avait conclu un accord de principe avec le groupe américain Arcadian, spécialisé dans les produits chimiques à usage agricole, pour lui vendre ses activités dans l'azote pour 100 millions de dollars.

□ **Axa : émission d'obligations convertibles de 3,6 milliards de francs.** – La compagnie d'assurances AXA a lancé, lundi 8 février, une émission d'obligations convertibles d'un montant de 3,6 milliards de francs assorties d'un taux d'intérêt de 6 %. Le prix d'émission est de 1 285 francs avec remboursement prévu le 1er janvier 2001 à 110 % du prix d'émission. La parité de conversion est d'une action pour une obligation, à tout moment. La tranche française, d'un montant de 2,9 milliards est prise en charge par un syndicat de banques dirigé par la banque Paribas et Lazard Frères et Cie. La souscription est réservée en priorité aux actionnaires du 10 au 22 février 1993. La tranche internationale de 741 millions de francs est conduite par les banques Lazard Frères et Cie et Paribas Capital Markets.





MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 9 FÉVRIER

Cours relevés à 11 h 15

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
5150	C.N.E 3%	5210	....	....	....
870	B.N.P. T.P.	895	898	899	+ 0 45
840	Cr.Lyon. T.P.	845	838	838	- 0 83
1671	Renault T.P.	1735	1740	1730	- 0 29
1680	Rhone Poul. T.P.	1680	....	....	....
1040	Saint Gobain T.P.	1060	....	....	....
800	Thomson T.P.	803	802	802	- 0 12
660	ACCOR	700	704	701	+ 0 14
785	Air Liquide	780	788	772	- 1 03
655	Alcatel-Alsthom	643	638	639	- 0 62
1570	Ale.Superm.	1631	1660	1660	+ 1 78
255	A L S P I	278	280	280 10	+ 0 76
535	AGF Sté Centrale	546	538	539	- 1 28
1090	Axa (ex Cie Midi)	1142	1109	1106	- 3 15
138	Bafip	156 60	158	158 50	+ 1 85
65	Bail-Equipem.	77	77 90	77 95	+ 1 23
695	Bail Investiss.	708	705	705	- 0 42
425	Bancaire	477 50	471	470	- 1 57
645	Bazar H.-V.	641	....	....	....
1190	Berger (M)	1200	1190	1190	- 0 83
380	Bertrand Faure	370	....	....	....
1090	Bic	1127	1120	1119	- 0 71
1090	B.I.P.	1084	1080	1080	- 0 37
140	BIS	141	144	141	....
450	B N P (CI)	470	465	462 40	- 1 62
405	Bollore Tech.	480 20	480 10	480 10	- 0 02
2850	Bongrain	2927	....	....	....
435	Bon-Marché	457	455	451	- 1 31
595	Bouygues	640	640	640	....
83	BP France	83	82 90	82	- 1 20
930	B S N	950	941	946	- 0 42
1120	Canal Plus	1195	1194	1194	- 0 08
160	Cap Gem.S.	169 50	169 60	173 20	+ 2 18
197	Carnaudmetalbox	197	195 80	195	- 1 02
2320	Carrefour	2492	2480	2481	- 0 44
152	Casino	159 90	157	157	- 1 81
96	Casino ADP	105	100 20	106	+ 0 95
525	Castorama D.I.	535	531	534	- 0 19
220	C.C.F.	231 60	230	230 10	- 0 60
31	CCMC Ly.	31	30 10	31	....
400	C.D.M.E.	421	418	420 90	- 0 02
126	C.E.G.I.D.	148	147	147	- 0 68
50	Centrest (Ny)	55	54 90	54 90	- 0 18
340	C.E.P. Comm.	375	372	375	....
87	Cerus	90 90	90	90	- 0 99
1120	Cetelem	1157	1155	1140	- 1 47
255	CF Int.	274	264	274	....
275	CGI Info.	285	282	280 20	- 1 68
910	C G I P.	945	940	938	- 0 74
620	CGP	639	....	....	....
1240	Chargeurs S A	1362	1362	1367	+ 0 37
215	Christian Dior	234 60	233	233 20	- 0 55
480	C I C A (M)	480	480	480	....
265	Ciments franc.	265	....	....	....
500	Clarins	534	531	533	- 0 19
400	Club Méditer.	401 90	399 10	403 60	+ 0 42
865	Colas	900	885	893	- 0 78
230	Cpt. Entrep.	219	....	....	....
1170	Compt Mod.	1178	1181	1175	- 0 25
265	CPR (Paris Réc.)	270	272	271 60	+ 0 59
995	Créd. Foncier	1074	1070	1071	- 0 28

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
335	Crédit Loc France.	368 90	364	361 60	- 1 98
515	Cr Lyon.(CI)	536	530	530	- 1 12
1250	Credit Nat.	1220	1227	1224	+ 0 33
520	CSEE	525	527	525	....
3250	Damart	3475	3450	3460	- 0 43
360	Dassault Aviation	359	360	350	- 2 51
220	Dassault Electr.	220 90	218	218 20	- 2 13
1320	De Dietrich	1429	1430	1455	+ 1 82
455	Degremont	471	470	469 90	- 0 23
41	Dév.P.d.C.(Li)	45	44	43 50	- 3 33
61	Dév.R.Sud-Est	83 50	83 20	83 50	....
280	D M C	292	288	284	- 2 74
400	Docks France	413	408 10	413	....
109	Dynaction	109	109	108 50	- 0 46
2060	Eaux (Gle)	2223	2193	2206	- 0 76
675	E.B.F.	570	670	674	+ 0 60
420	Ecco	433	425	430	- 0 69
335	Elf Aquitaine	358 80	357 50	357 20	- 0 45
970	EliSanofi(ExSanofi)	1021	1020	1018	- 0 29
230	Erap-Elf (Certif)	251	251	248	- 1 20
585	Eridania-Beghin	588	588	590	+ 0 34
400	Essilor	414	426	435	+ 5 07
187	Essil.Int.(DP)	191	192 90	200	+ 4 71
745	Esso	733	743	730	- 0 41
1460	Eurafrance	1505	1505	1506	+ 0 07
480	Euro RSCG	464 90	461	462	- 0 62
85	Eurodisneyland	72	72 40	73 55	+ 2 15
850	Europe 1	910	906	918	+ 0 88
34	Eurotunnel	38 85	39 05	39 10	+ 0 64
122	Finextel	128	125	128	....
290	Fives Lille	323 20	323 20	323 20	....
615	Fougerolle	650	651	680	+ 4 62
3600	Fromager. Bel	3680	3650	3650	- 0 82
1650	Gal.Lafayette	1650	....	....	....
350	G.A.N.	393 60	393	386	- 1 93
365	Gascogne (B)	403	398	416	+ 3 23
1290	Gaz et Eaux	1365	1365	1384	+ 1 39
560	Géophysique	580	578	578	- 0 34
675	Groupe André SA	709	692	704	- 0 71
505	Groupe Cité	545	545	545	....
350	GTM-Entrep.	360 20	356	369	+ 2 44
1430	Guyenne-Gas.	1480	1496	1500	+ 1 35
430	Havas	429 50	428	429 40	- 0 02
235	Idia	238	239	239	+ 0 42
350	Iméal	379	376 50	376	- 0 79
143	Immob. Phénix	140 30	142	142	+ 1 21
150	Ingénico	144 20	143 20	143 50	- 0 49
7850	Inst. Mérieux	8030	8030	8000	- 0 37
420	Interbail	432	435	437	+ 1 16
390	Intertechnique	455	454	452 90	- 0 46
925	J. Lefebvre	1010	997	1003	- 0 69
485	Klepierre	490	490	494	+ 0 82
555	Labinal	578	580	590	+ 2 08
330	Lafarge	333	332	332 60	- 0 12
91	Legendre Group.	97 80	97 50	97	- 0 82
270	Lebon	266	....	....	....
4000	Legrand	4255	4260	4230	- 0 59

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
2180	Legrand (DP)	2218	2220	2244	+ 1 17
155	Legris Industries	167	165 10	168 50	+ 0 90
720	Locindus	731	730	730	- 0 14
3240	L.V.M.H.	3384	3370	3382	- 0 06
410	Lyon.Eaux/Dumez	430 10	430 20	427 90	- 0 51
37	Majorette Ly.	37	....	....	....
290	Mar. Wendel	290	294	290	....
90	Metro-Hachette	112 20	110 30	111	- 1 07
84	Metaleurop	88	88	88	....
14	Mérologie In.	11 20	12	12 70	+ 13 3
199	Michelin	196 40	195 60	196 30	- 0 05
77	Moulinex	85	85 90	85 80	+ 0 94
870	Navig. Mixte	870	870	865	- 0 57
134	Nord-Est	134 40	133 50	133	- 1 04
290	Nordon (Ny)	276	275	279 90	+ 1 41
55	Olipar	56 90	56 50	55 20	- 2 99
1010	Oréal	1049	1041	1044	- 0 48
385	Paribas	418	416	416	- 0 48
225	Pechiney Int.	230	228	228 60	- 0 61
285	Pechiney (CIP)	297 10	298	298	- 0 37
380	Pernod Ricard	397	399	400	+ 0 76
600	Peugeot	613	610	614	+ 0 16
790	Plastic-Omn.	850	851	850	....
225	Poliet Ex.Lamb.Fr.	256	256	250	- 2 34
875	Primagaz	948	950	950	+ 0 11
570	Printemps	639	633	630	- 1 41
550	Promodes	650	650	644	- 0 92
255	Radiotechn.	275 50	275 90	276 90	+ 0 51
6300	Redoute (La)	6450	6420	6420	- 0 47
136	Remy Cointreau	143	141	140 90	- 1 47
520	R. Poulenc CIP	535	534	536	+ 0 19
35	Rochette(La)	38 80	39 65	39 80	+ 2 58
425	Roussel Uclaf	467	473	466	- 0 21
2870	R. Impé.Ly.	3025	2985	3025	....
130	Sade (Ny)	150	153	154	+ 2 67
2420	Sagem	2645	2645	2562	- 3 14
495	Saint Gobain	523	517	525	+ 0 38
1170	Saint Louis	1210	1182	1200	- 0 83
1600	Salomon Ly.	1540	1540	1535	- 0 32
295	Salvepar (Ny)	304	307	307	+ 0 99
1550	S A T	1511	....	....	....
280	Saul. Chât.	281	278	278	- 1 07
735	Saupiquet (Ns)	798	808	808	+ 1 25
620	Schneider	856	857	851	- 0 81
13	SCOA	12 25	12 60	12 50	+ 2 04
420	Scor s.a.	517	509	506	- 2 13
335	S.E.B.	360	360	360	....
410	Sefimeg	447	449	441	- 1 34
130	Selectibanque	136	135 20	136	....
136	Sextant A.	154	155	154	....
550	S F I M.	610	606	606	- 0 66
177	S.G.E.	183	178	185 90	+ 1 58
445	Simco	446 90	450	454	+ 1 59
790	Sk. Rossignol	943	939	940	- 0 32
425	Sligos	433	426	426 50	- 1 60
595	Société Géné.	635	626	629	- 0 94
39	Sodecco(B)	39 90	43 80	43 80	+ 9 77

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
72	Sodero(Ns)	76	76 80	77	+ 1 32
1010	Sodexho	1010	1020	1019	+ 0 89
78	Sogenal(Ny)	85 60	85 60	86 50	+ 1 05
1200	Som-Alib.	1386	1371	1373	- 0 94
395	SOPHIA	398	400	403	+ 1 26
1020	Sovac	1119	1119	1115	- 0 36
340	SPEP	363	357 60	360	- 0 83
305	Spie-Batignol.	319 90	320	313 50	- 2 00
670	Strafor Facom	548	546	547	- 0 18
270	Suez	282 80	281 80	280 70	- 0 74
1220	Synthelabo	1294	1293	1269	- 1 93
148	Thomson CSF	154 30	152 50	153 50	- 0 52
220	Total	239 30	232 80	236 10	- 1 34
148	- (certif)	149	149	149	....
500	U.A.P.	543	535	539	- 0 74
220	U F B Locab.	254	255	254 20	+ 0 08
168	U.G.C. DA (Rober)	183 90	186 40	186 40	+ 1 36
410	U I C	451	463	463	+ 2 66
460	U I F	489	483 10	483 10	- 1 28
760	U I S	775	770	770	- 0 65
340	Unibail	325	323	324	- 0 31
720	Valéo	798	785	792	- 0 76
150	Vallourec	162	159	160	- 1 23
250	Via Banque	248 10	255	245 70	- 0 16
240	Worms et Cie	232	233 50	232 10	+ 0 04
1520	Zodiac	1620	1615	1610	- 0 62
810	Elf Gabon	835	828	835	...
90	Amax	107	108 60	108 50	+ 1 40
153	Amer. Barrick	175 50	177	175 70	+ 0 11
138	Amer. Express	139 20	141 80	141 60	+ 2 48
300	A.T.T.	302	302 10	302 10	+ 0 03
108	Anglo Amer.C.	118	118 10	118 10	+ 0 08
166	Amgold	181 30	182 30	182 50	+ 0 66
225	Banco Santander	225	....	....	....
720	B.A.S.F.	764	752	752	- 1 57
910	Bayer	922	918	916	- 0 65
45	Blenheim Plc	46	....	..	...
72	Buffelsfont.	24 80	24 80	24 80	..
162	Chase Manh.	177 50	177 60	177 60	+ 0 06
1930	Daimler Benz	2056	2032	2032	- 1 17
76	De Beers	85	85 60	85 55	+ 0 65
2160	Deutsche Bank	2292	2295	2262	- 1 31
1190	Dresdner Bank	1270	1252	1253	- 1 34
36	Driefontein	38	37 55	37 55	- 1 18
250	Du Pont-Nem.	280	280 10	279 40	- 0 21
285	Eastman Kodak	284	299 60	299 10	+ 5 32
7	East Rand	10 80	10 95	10 95	+ 1 39
23	Echo Bay	26 10	26 40	26 40	+ 1 15
172	Electrolux	180	....	....	...
139	Ericsson	145	142 50	143 10	- 1 31
316	Exxon Corp.	342 50	355 40	355 40	+ 3 77
256	Ford Motor	280	282	282 20	+ 0 79
28	Freegold	33	33 40	33 70	+ 2 12
10 50	Gencor	12	11 75	12 20	+ 1 67
465	Gén. Elect.	486	486 90	486 50	+ 0 10
205	Gén. Motors	215 10	218 80	220	+ 2 28
325	Gén. Belgique	369	365	361 10	- 2 14

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
36	Gd. Métropol.	37 70	37	36 05	- 4 38
39	Guinness	38 20	38	38 45	+ 0 65
20	Hanson PLC	21 30	21 15	21	- 1 41
7	Harmony Gold	11 60	11 65	11 65	+ 0 43
390	Hewlett Packard	376			
31	Hitachi	32 10	32 15	32 15	+ 0 16
860	Hoechst	883	881	881	- 0 23
93	I.C.I.	92 30	94 30	94 30	+ 2 17
250	I.B.M.	299 50	300	301 50	+ 0 67
405	I.T.T.	417	423 70	422 10	+ 1 22
149	Ito Yokado	164 50	164 30	165	+ 0 30
48	Matsushita	49 20	48 95	48 95	- 0 51
270	Mc Donald's	289 80	285	286 50	- 1 14
225	Merck	219 50	218 40	218 50	- 0 46
535	Minnesota M.	610	608	608	- 0 33
36	Mitsubishi	38 35		.	...
325	Mobil corp	365	371 30	371 30	+ 1 73
330	Morgan J.P.	348 50	354 20	354 20	+ 1 64
4020	Nestlé	4014	4008	4015	+ 0 02
126	Norsk Hydro	127 70	130	129 90	+ 1 72
55	OFSIL	71 10	73 15	73	+ 2 67
1240	Pétrofina	1205	1203	1220	+ 1 24
390	Philip Morris	424 40	420	420	- 1 04
71	Philips	72	72	70 70	- 1 81
66	Placer Dome	76 30	75 80	75 80	- 0 66
275	Procter Gamble	286 60	291 70	291 70	+ 1 78
182	Quilmès	176 40	177	177	+ 0 34
13 50	Randfontein	14 70	14 90	14 90	+ 1 36
240	Rhone Poul. Rorer	254	254	254 50	+ 0 20
425	Royal Dutch	470	477 20	474	+ 0 85
54	R T Z	54 40	54	53 25	- 2 11
14	Saat.& Saatchi	15 80	15 70	15 75	- 0 32
17	St Helena	21	21 10	21 10	+ 0 48
305	Schlumberger	342 40	347	346	+ 1 05
43	Shell transp.	47 85	48 50	47 50	- 0 73
2030	Siemens	2135	2125	2139	+ 0 19
180	Sony	186 50	187 60	188	+ 0 80
75	Sumitomo Bank	83 35	84 20	84 20	+ 1 02
148	T.D.K.	157 60	158 30	158 30	+ 0 51
59	Telefonica	63 95	63 10	63 40	- 0 86
26	Toshiba	27 25	27 65	27 65	+ 1 47
580	Unilever	593	589	591	- 0 34
260	Unit.Techn.	262 80	264 20	264 20	+ 0 53
170	Vaal Reefs	190 20	195 50	195	+ 2 52
940	Volkswagen	985	980	980	- 0 51
270	Volvo	287	....	...	....
53	West. Deep	70 50	71	70 80	+ 0 43
445	Xerox Corp.	494	....	...	...
105	Yamanouchi	111 40	109 30	109 30	- 1 89
4 95	Zambia Cop.	5 50	5 40	5 45	- 0 91

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8% 78 [illegible]	[illegible]	[illegible]
10,80% 79/94	100 50	4 67
Emp.Etat 13,4% 83	....	1 83
10,26% mars 86	105 80	9 38
OAT 10% 5/2000	112 34	7 06
OAT 9,9% 12/1997	107 90	1 57
OAT 9,8% 1/1996	104 80	0 26
PTT 11,2% 85	106 40	2 09
CFF 10,25% nov 90	111 50	9 29
CNA 10 % 1979	100 80	8 75
CNB Bques 5000F	98 60	0 92
CNB Paribas 5000F	....	0 92
CNB Suez 5000F	....	0 92
CNI 1/82 5000F	98 20	0 92
CNT 9 % 86	101 80	6 83
CRH 10,90% déc.85	110 70	1 10
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	1086	....
Cerus	....	....
Alcatel 6 % janv. 89	598	....
Ly. Eaux cv 6,5%	761	....
Thoms. cv 9,2% 86	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Applications Hydr.	1510	....
Arbel	408	401
Bains C.Monaco	880	....
B.Hypoth.Europ.	219	....
B.N.P. Intercont.	345	....
Bénédictine	2250	....
Bidermann Internat.	499	....
Blanzy Ouest	813	....
B T P.	17 30	17 80
Cambodge	820	....
Carbone Lorraine	320	320
Case Poclain	2 65	....
C.B.C.	246	240 10
C.E.G.F (Frigor.)	770	....
Centenaire Blanzy	300	....
Ceragen	19	....
Champex Ny	17 10	....
CIC (CIP)	180	180

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M.	1000	903
C.I.T.R.A.M. (B)	2629	[illegible]
Cie Industrielle	3335	[illegible]
Cpt Lyon Alemand	290	280
Concorde	616	617
Constr.Méc.Prov.	22	....
Crédit Gén.Ind.	92 50	....
Cr Universel (Cie)	300	....
Darblay	590	....
Delmas Vieljeux	1810	1780
Didot Bottin	565	....
Eaux Bassin Vichy	3010	....
Ecia	273 60	274
Ent.Mag. Paris	3830	....
Eridania-Béghin CI	458	466
Fidei	372	....
Finalens	300	....
F.I.P.P.	44	....
F.N.A.C.	2000	2012
Foncière (Cie)	449	....
Foncina	330	....
France I.A.R.D.	385	....
France SA (La)	1670	1670
From. Paul-Renard	2050	....
Gaumont	390	385
Genefim	260	247
Gévelot	435	....
G.F.C.	335	335
Groupe Victoire	750	....
G.T.I (Transport)	263	....
Immobail	328	336
Immobanque	630	630
Im.Marseillaise	4320	....
Invest.(Ste Cle.)	3000	....
Lille Bonnières	925	....
Locafinancière	480	....
Louis Vuitton	506	594
Louvre	2550	2580
Lucia	218	....
Machines Bull	23	24 50
Mag.Uniprix	154	....
Métal Déployé	300	....
Mors	40 30	38 90
Navigation (Nle)	141 60	....
Optorg	320	320
Oréal (C)	565	545
Origny-Desvroise	525	....
Palais Nouveauté	1051	....
Paluel Marmont	430	....
Parfinance	180	....
Paris France	202	....
Paris Orléans	181	....
Part.Fin. Invest.	250	....
Piper Heidsieck	733	....
Porcher	243 50	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Promodès (CI)	394	[illegible]
Publicis	628	[illegible]
Rochefortaise	117	[illegible]
Rosario	134	....
Rougier	175	....
S.A.C.E.R.	632	....
S.A.F.A.A.	199	....
S.A.F.I.C Alcan	158	....
Saga	341	....
Saint Dominique (F.)	122	....
Salins du Midi	520	516
Savoisienne M.	140	....
Silic	586	586
S.I.P.H.	80	....
S.M.C.I.	50	....
Sofal	470	....
Soffo	175	....
Sofiram (ex Satam)	63	....
Sofragi	2350	....
Soudure Autogène	575	570
Sovabail	260	....
Srani	725	....
Taittinger	2119	2090
Tessot-Acqulse	100	....
Tour Eiffel	228 20	....
Ufiner	1100	....
Vicat	400	400
Vilaprix	1500	....
Virax	108	....
Maroc Sté Brasserie	200	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	500	....
Akzo Nv Sico	410	....
Alcan Aluminium	108 60	....
American Brands	211	....
Arbed	249	....
Asturienne Mines	84 10	....
Banco Popular Espa.	628	....
B.Reglements Int.	18300	....
Can.Pacifique	70 50	....
Chrysler Corp.	222	....
C I R.	3 05	....
Commerzbank	919	....
Dow Chemical	310	326 30
Fiat	18 95	....
GBL (Brux Lamb.)	475	....
Gevaert	886	....
Glaxo Holdings Ltd	54	....
Goodyear Tire	410	....
Grace and Co (WR)	210	....
Honeywell Inc. Inc.	184	....
Johannesburg	66 10	....
Koninklijke Pakhoed	73 15	....
Kubota	25 10	....
Noranda Mines	73 50	....
Olivetti priv.	4 36	....
Pfizer Inc.	350	351
Ricoh	27	....
Robeco	306	308 20
Rodamco NV	142 50	144 90
Rolinco	298 90	300
Saipem	3 86	....
Sama Group	24	....
SKF Aktiebolaget	49	....
Tenneco Inc.	240	....
Torray Ind.	25 70	....
West Rand Cons.	4 80	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	330	....
Calciphos	60	....
C G H Cogenhor	7	....
Copartex	590	....
Europ. Accum.	80	....
Europ Soufres Ind.	8 10	....
Guy Degrenne	250	....
Lecteurs du Monde	240	....
Nicolas	1050	....
Office Cant. Pharma.	630	....
Particip. Parcier	194 20	....
Rorento N.V.	246 90	....
St-Gobain-Emballage	1665	....
Schlumberger Ind.	482	....
S.E.P.R.	1382	....
S.M.T. Goupil	0 61	....
S.P.R. act. B	300	....
Waterman	1100	....

SICAV (sélection) 8/2

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Acalion	208 62	203 04
Actimonétaire C	30428 54	30428 54
Actimonétaire D	30428 54	30428 54
Améri-gan	7985 70	7879 52
Amplitude	863 63	844 30
Antigone trésor	686939 00	686939
Associc	1087 03	1087 03
Ascot Futur	441 15	430 39
Aurecic	1147 96	1114 51
Avenir Alizés	1776 60	1740 78
Axa Capital	185 22	179 83
Axa Court Terme	8516 44	8516 44
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	942 68	916 22
Axa.Ep.Fr.Ex Agepargne	802 99	779 60
Axa Europe	127 81	124 09
Axa Investments	110 61	107 39
Axa NPI	123 15	119 56
Axa Ob.Fr.Extrans	152 96	148 50
Axa.Ob.In.Ex Mo.U.Se.	137 78	133 77
Axa Prem.Ex.Agepre.	124 93	121 29
Axa Sél.Ex.Dr.Sele.	152 09	147 66
Axa Valeurs PER	127 92	124 19
Cadence 1	1070 54	1049 55
Cadence 2	1076 20	1055 10
Cadence 3	1068 20	1047 25
Capimonétaire	6708 01	6701 31
Capiobliq.	6965 33	6818 96
Capitacic	1429 31	1408 19
Coexis	1420 58	1385 93
Compravalor	3755 26	3749 64
Convertimmo	342 23	335 52
Credinter	461 73	448 28
Credit Mutuel Capital	1364 63	1338 07♦
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	711 89	711 89♦
Cred.Mut.Ep.Indus.	98 69	96 05
Cred.Mut.Ep.J	74329 32	74329 32
Cred.Mut.Ep.Long.T.	202 58	197 16
Créd.Mut.Ep.Monde	1229 02	1196 13
Cred.Mut.Ep.Quatre	1117 89	1087 97♦
Dieze	1399 46	1365 33
Drouot France	878 55	852 96
Drouot Sécurité	242 28	235 22
Ecocic	1101 43	1069 35
Ecupar	128 98	125 22
Ecur. Capitalisation	2771 76	2744 32
Ecur. Expansion	513708 97	512939 56
Ecur. Géovaleurs	2386 14	2316 64
Ecur. Investissement	157 13	152 55
Ecur. Monepremière	71851 33	71851 33
Ecur. Monépre	42088 38	42088 38
Ecur. Trésorerie	2593 37	2593 37
Ecur. Trimestriel	2085 96	2085 31♦
Elancial	115 83	112 46
Energia	280 56	267 83
Eparcic	3858 44	3858 44
Eparcourt-Sicav	4603 13	4591 65
Epargne Associat.	27024 57	26716 86
Epargne Capital	11859 84	11544 20
Epargne Croissance	1775 20	1727 68
Epargne Oblig.	211 90	208 23
Epargne-Unie	1360 86	1327 67
Epargne Valeur	458 78	446 50
Epi Cash capi.	8419 22	8419 22♦
Eufinvest capi.	620 09	602 03♦
Euro Solidarité	1109 61	1098 62
Eurocic Leaders	1036 09	1005 91
Eurodyn	1182 65	1153 80
Euro Gan	6267 39	6016 72

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fonsicav	15456 60	15456 60
France-gan	10472 75	10069 95
France Garantie	281 11	280 55
France Obligations	507 72	502 69
Francic	466 44	452 85
Francic Pierre	104 43	101 39
Francic-Regions	1109 96	1077 63
Fructi-Associations	37 57	37 57
Fructi-Capi	45 66	44 99♦
Fructidor	245 07	241 45
Fructifrance action C	940 28	917 35♦
Fructifrance action D	919 30	896 88♦
GAN Rendement	5356 66	5277 50
Gasdilion	15952 40	15873 03
Gest.Associations	177 53	173 62
Horizon	1308 22	1270 12
HLM Monétaire	14918 99	14918 99
Indicia	1071 60	1050 43♦
Indust.Fse.Court.T.	1576 64	1576 64
Interepar	109965 15	106762 28
Interoblig.	15307 81	15007 66
Intersélection Fce	612 75	502 70
Japacic	151 68	147 26
Jeunepargne	304 41	299 91
Laffitte	2403 51	2399 91
Lion Association	11097 68	11097 68
Lion Institution	32214 19	32133 86
Lionplus	1067 13	1046 21
Lion Trésor	2308 16	2285 31
Lion 20 000	27989 02	27989 02
Livret Bourse Inv.	583 77	568 77
Livret Portefeuil	734 36	712 97
Méditerranée	175 70	170 58
Mensuel CIC	10218 65	10117 48
Monedan	72989 18	72989 18
Mone.J	38722 65	38722 65♦
Monévalor	43870 43	43870 43
Mutualité dépôts	14434 27	14405 46
Natio Court Terme	101888 00	101384
Natio Court Terme2	305018 00	305018
Natio-Epargne	18012 30	18824 06
Natio-Ep Ret.	128 02	124 59
Natio Eparg.Trésor	8358 42	8341 74
Natio-Fran.index	1039 60	1011 97
Natio-Inm.	1108 11	1076 51
Natio-Inter	1577 03	1534 82
Natio-Monétaire	26971 87	26971 87
Natio-Opportunités	1037 45	1009 68
Natio-Patrimoine	1338 53	1302 71
Natio-Perspectives	1076 45	1047 64
Natio-Placements	63241 15	63241 15
Natio-Revenus	1068 79	1058 21
Natio Sécurité	11837 42	11837 42
Natio-Valeurs	899 10	875 04
Nippon-Gan	4960 54	4769 75
Nord Sud Dévelop.	1702 10	1698 70
Obli-Associations	168 01	164 37
Oblicic-Mondial	2771 52	2730 56
Oblicic-Régions	1089 49	1073 39
Oblifutur	3086 38	3011 10
Oblig. tres cast	188 70	185 91
Obilion	1498 22	1483 39
Oblisécurité Sicav	13829 80	13829 80
Oraction	1088 17	1061 63
Orvalor	7623 81	7474 32
Paribas Capitalisation	1637 05	1612 86
Paribas Opportunités	129 91	124 61
Paribas Patrimoine	594 88	570 63

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Patrimoine Retraite	238 55	233 87
Parvalor	590 98	579 39
Placement A.	1487 93	1458 75♦
Placement J.	7721 50	7708 09♦
Placement M.	71755 08	71611 86♦
Placement Nord	930 76	912 51♦
Pléniade	143 73	139 54
Poste Croissance	23253 21	23229 98
Poste Gestion	70472 62	70472 62
Première Oblig.	11283 88	11282 58
Prévoy. Ecureuil	119 80	118 61
Priv'Associations	31466 78	31466 78
Proficias	1007 59	983 01
Quartz	138 51	135 13
Réalvalor	777 16	781 92
Rentacic	162 81	160 40
Revenus Trimestr.	5465 43	5411 32
Revenu-Vert	1170 66	1142 11
St Honoré Vie & Santé	996 75	951 56
St Honoré Bons du Tr.	11974 78	11915 20
St Honoré Invest	796 09	759 99
St Honoré Pacifique	619 77	591 67
St Honoré Real	16025 22	15981 37
Sécuricic	1856 65	1856 65
Sécuri-Gan	12606 29	12359 11
Sécuritaux	1484 44	1484 44
Sicaden	735 43	724 56
Sicav Associations	1968 76	1968 76
SFI-CNP Assur	690 33	670 22
S.G. Fr. opport. C et D	1189 83	1166 50
Sicav 5 000	451 76	439 67
S.I. Est	1344 53	1305 37
Slivafrance	700 40	681 65
Slivam	409 40	398 44
Slivarente	225 27	220 85
Slivinter	448 83	438 82
S.N.I.	1112 56	1080 16
Sogenfrance C et D	1145 45	1122 99
Sogépargne	315 59	309 40
Sogevar	1004 22	984 53
Sogester	1334 29	1308 13
Soleil Investissements	610 33	586 86
Solstice	2222 09	2216 55♦
State Street Act. Eur.	9395 54	9078 78♦
State Street Act. Frce	10535 22	10228 37♦
St. Str. Act.Japon	10554 43	10197 52
State Street Emer. Mkt	12573 06	11968 59♦
St.Street OAT Plus	11239 85	11019 46♦
Stratégie Actions	871 34	837 83
Stratégie Rendement	1501 80	1454 53
Technocic	994 86	965 88
Techno-Gan	5814 58	5590 94
Thesora	712 44	705 39
Trésor Plus	1391 92	1378 14
Trésor Trimestriel	1038 29	1028 01
Trésorcic	139304 77	139304 77
Trilion	5277 47	5209 74
Uni-Associations	120 19	120 19♦
Uni-Foncier	1228 32	1198 36
Unifrance	592 91	578 45
Uni Régions	1181 26	1152 44
Univar	250 33	250 33♦
Univers Actions	1306 75	1274 88
Univers Obligations	1890 19	1844 09
Valorg	2188 67	2184 39
Valrea	57013 35	56984 86
Winterthur St-Honoré	226 28	216

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ■ : marché continu

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 8/2	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5.615	5 598	5 3	5 8
Ecu	6 597	6 598	....	....
Allemagne (100 dm)	337 900	338 380	327	347
Belgique (100 F)	16 392	16 394	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	300 280	300 710	290	310
Italie (1000 lires)	3 665	3 660	3 4	3 9
Danemark (100 krd)	88 440	88 590	83	91
Gde-Bretagne (1 L)	8 117	8 048	7 7	8 5
Grèce (100 drachmes)	2 529	2 530	2 1	2 8
Suisse (100 f)	368 310	365 950	354	374
Suède (100 krs)	75 190	75 080	70	79
Norvège (100 k)	79 940	79 930	75	84
Autriche (100 sch)	48 029	48 090	46 6	49 6
Espagne (100 pes)	4 761	4 768	4 5	5
Portugal (100 esc)	3 740	3 748	3 3	4 1
Canada (1 $ can)	4 458	4 420	4 2	4 6
Japon (100 yens)	4 505	4 491	4 3	4 5

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 8/2
Or fin (kilo en barre)	59100	58800
Or fin (en lingot)	59150	58850
Napoléon (20f)	341	336
Pièce Fr (10 f)	375	.....
Pièce Suisse (20 f)	335	334
Pièce Latine (20 f)	345	340
Souverain	435	428
Pièce 20 dollars	2240	2120
Pièce 10 dollars	1100	1180
Pièce 5 dollars	582 50	.....
Pièce 50 pesos	2200	2210
Pièce 10 florins	343	343

AGENDA

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni lundi 8 février au palais de l'Elysée sous la présidence de M. François Mitterrand. A l'issue de ses travaux, un communiqué a été publié, dont voici les principaux extraits :

• Convention internationale.

Le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, a présenté au conseil des ministres un projet de loi autorisant la ratification du traité sur le régime «ciel ouvert», signé à Helsinki le 24 mars 1992 par vingt-cinq Etats membres de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE).

Le traité autorise chaque Etat à faire survoler le territoire des autres Etats parties par des aéronefs dotés d'équipement, d'observation. Ces vols d'observation contribueront à assurer la transparence des activités militaires sur un territoire englobant l'Europe, l'Amérique du Nord et la partie de la Russie située à l'est de l'Oural; ils permettront aussi de veiller au respect des engagements pris par les Etats parties en matière de désarmement.

Les survols pourront aussi être réalisés à des fins de prévention des conflits ou de gestion des crises, dans le cadre de la CSCE, ou pour constater ou surveiller des atteintes à l'environnement.

L'application du traité contribuera au renforcement de la confiance mutuelle entre les signataires. Les observations enregistrées pourront être communiquées à tous les Etats parties.

• L'application des accords de Matignon relatifs à la Nouvelle-Calédonie

Le ministre des départements et territoires d'outre-mer a présenté une communication sur l'application des accords de Matignon relatifs à la Nouvelle-Calédonie.

Signés en mai 1988, les accords de Matignon ont permis à la Nouvelle-Calédonie de sortir d'une période d'injustices et de déchirements qui l'avait entraînée au bord de la guerre civile. Leur mise en œuvre a profondément transformé la situation sur tous les plans.

Les signataires des accords viennent de se réunir à Paris pour dresser un bilan intermédiaire de leur application. Ils sont convenus de l'importance du chemin parcouru en quatre ans et demi.

La création des provinces, prévue par la loi référendaire du 9 novembre 1988 portant dispositions statutaires et préparatoires à l'autodétermination de la Nouvelle-Calédonie en 1998, a permis d'opérer un véritable rééquilibrage des institutions et de partager équitablement les pouvoirs et les compétences. Les nouvelles institutions fonctionnent de manière satisfaisante.

L'Etat et les provinces ont entrepris un effort considérable en faveur de l'émancipation économique et sociale de la communauté mélanésienne. Des résultats très substantiels ont été obtenus dans les domaines des infrastructures, de la santé, du logement, de l'éducation et de la formation. La participation de la communauté mélanésienne au contrôle de l'industrie minière, la redistribution des terres en sa faveur et la promotion de la culture canaque ont également progressé.

Tous les partenaires des accords souhaitent poursuivre dans la voie choisie en 1988 et amplifier les actions entreprises. L'Etat continuera de contribuer au rééquilibrage des différentes parties du territoire. Il a conclu de nouveaux contrats de développement avec les trois provinces, pour les années 1993 à 1997, auxquels il consacrera 1,65 milliard de francs. Conformément au principe fixé par la loi du 9 novembre 1988, ces crédits seront répartis à raison des trois quarts en faveur des provinces du Nord et des îles et d'un quart en faveur de la province sud.

• La commémoration des persécutions racistes et antisémites commises entre 1940 et 1944

Le secrétaire d'Etat aux anciens combattants et victimes de guerre a présenté une communication sur la commémoration des persécutions racistes et antisémites commises entre 1940 et 1944 (*le Monde* du 5 février).

• La sécurité routière

(Lire page 12.)

Au Parc des expositions de la porte de Versailles

L'excentrique et l'insolite à Rétromobile

Un coupé Cadillac de 1953, carrossé par Ghia et propriété en son temps de l'actrice Rita Hayworth, est l'une des vedettes du salon Rétromobile qui ouvre ses portes du 12 au 21 février, au Parc des expositions de la porte de Versailles à Paris.

Pour sa dix-huitième édition, Rétromobile met à l'honneur l'excentrique et l'insolite. Ainsi, une Isotta Fraschini ultra-sophistiquée, dessinée par Rudolph Valentino, exposée à côté d'une Chrysler Newport de 1941 à la ligne fortement inspirée par la bande dessinée de l'époque. 200 véhicules – le plus ancien, la Renault du Paris-Vienne, date de 1903 – composent le plateau des voitures, où se côtoient la Panhard Torpédo 1906, type «Roi des Belges», et la Ferrari 340 Mille Miglia. Du côté motos, notons l'imposante collection Brian Angliss, considérée par les amateurs comme la plus prestigieuse au monde, et, parmi les pièces de légende, la Brough Superior SS 100 de Lawrence d'Arabie.

G. D.

▶ Parc des expositions de la porte de Versailles à Paris, hall 2-1. Lundi, mercredi et jeudi de 11 heures à 19 heures. Samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures. Nocturne mardi et vendredi de 11 heures à 22 heures. Prix d'entrée : 60 F. Groupe et moins de 13 ans : 30 F. Tél. : (16-1) 49-53-92-01.

□ **Concert exceptionnel au profit des Restaurants du cœur.** – Les Enfoirés, rassemblement d'artistes de variétés, organisent le 26 février à 20 h 30, à la Grande Halle de La Villette, à Paris, une représentation exceptionnelle de *Starmania*, comédie musicale de Michel Berger et Luc Plamandon, au profit des Restaurants du cœur, association caritative créée par Coluche. « *Une affiche prestigieuse réunira des artistes n'ayant jamais eu de chansons de* Starmania *à leur répertoire* », précise un communiqué de l'association. Cette soirée sera retransmise le 6 mars par TF 1.

CARNET DU Monde

Mariages

Bernard EVIN
et
Bernadette OMEYER

s'inscrivent leur alliance le 10 février 1993, à Senones.

Décès

– Le professeur Jean Cabanac,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
Parents
Et amis,
font part du décès de

Mme Jean CABANAC,
née Yvonne de Robert de Lafregeyre,

le 7 février 1993.

Un service religieux sera célébré le 11 février, à 15 h 30, en l'église réformée, rue Hébert, à Grenoble.

« Au dernier tournant de la route multiple et commune pourtant, au rendez-vous ultime, je le sais, ce n'est pas la mort, mais toi qui nous guettes, Seigneur, les mains tendues en ineffaçable geste d'accueil. »
M. Bouttier.

22, avenue Albert-Ier-de-Belgique,
38000 Grenoble.

– Paris. Chambéry.

Mme Yvette Charpail,
son épouse,
Martine Charpail Régent,
François et Christine Charpail,
Véronique Charpail,
Sébastien, Delphine, Thomas, Simon, Sarah,
ses petits-enfants,
Raymond et Andrée Charpail
et leurs enfants,
Toute la famille,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Jacques CHARPAIL,

survenu à Paris, le 7 février 1993.

Une célébration religieuse aura lieu le jeudi 11 février, à 13 h 45, en l'église Saint-Christophe, 28, rue de la Convention, Paris-15e.

L'inhumation aura lieu à 15 heures, au cimetière du Montparnasse, boulevard Edgar-Quinet, entrée principale.

– Mme Jean Le Quellec,
son épouse,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean LE QUELLEC,

survenu à Sartrouville, le 8 février 1993, dans sa quatre-vingt-unième année.

L'incinération aura lieu le jeudi 11 février, à 9 heures, au crématorium du Père-Lachaise, place Gambetta, Paris-20e.

3, rue des Peupliers,
78500 Sartrouville.

– Ecully. Lyon. Paris.

Mme Roger Pierre,
née Françoise Fontaine,
Familles Dubayle, Rocher, Fontaine, Lauriac,
Parents et alliés,
ont la profonde tristesse d'informer du décès de

M. Roger PIERRE,

survenu le 29 janvier 1993.

Suivant la volonté du défunt, aucune cérémonie n'eut lieu, et ses cendres ont été dispersées dans la nature.

Vifs regrets.

– Le docteur Lucile Garma,
Mme Isabelle Berman,
ses enfants,
Aurélie Rouguet-Garma,
Nicolas et Alexandre Berman,
ses petits-enfants,
Toute sa famille
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Angel GARMA,
fondateur de l'Association psychanalytique argentine,
grand-croix de l'ordre du Mérite civil espagnol,

survenu à Buenos-Aires, le 29 janvier 1993.

70, rue Saint-Louis-en-l'Ile,
75004 Paris.
6, rue Lalande,
75014 Paris.

– Son épouse, Mme Elizabeth Goode de Garma,
Ses enfants, Lucile, Isabelle, Carmen et Sylvia,
Leurs conjoints,
Leurs enfants,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Angel GARMA,
fondateur de l'Association psychanalytique argentine,
grand-croix de l'ordre du Mérite civil espagnol,

survenu à Buenos-Aires, le 29 janvier 1993.

Libertador 2392,
Buenos-Aires (Argentine).

– Toute la famille de

M. Paul LANCHAIS,

Son épouse, Michèle Lanchais,
Ses enfants, Paul et Luc,
Ses petits-enfants,
Sa sœur,
ont la douleur de faire part de son décès, survenu le 5 février 1993.

La cérémonie religieuse et l'inhumation auront lieu le mercredi 10 février, à 10 h 15, au cimetière de Montmartre, 20, avenue Rachel, Paris-18e.

– Mme Solange Roché,
Mlle Claude Roché,
Olivier et Vincent Roché,
ont la grande peine de faire part du décès de

Mme André ROCHÉ,
née Jeanne Parquin,

leur mère et grand-mère,

survenu le 26 janvier 1993, en son domicile, 97, rue du Bac, Paris-7e.
Les obsèques religieuses ont eu lieu en province.

Une messe sera célébrée à son intention le samedi 13 février, à 11 heures, en la chapelle des Missions étrangères, 128, rue du Bac, Paris-7e.

– M. Ludwig Van Rossum,
Margareta et Pavel Rehak
et leurs enfants,
Gerrit et Geneviève Van Rossum
et leurs enfants,
L'ensemble de la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Ludwig Van ROSSUM,
née Lilia Ferrante,

survenu le 8 février 1993, à Paris.

Les obsèques auront lieu le jeudi 11 février, à 8 h 30, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, place Saint-Thomas-d'Aquin, à Paris-7e.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Boppard en Allemagne.

– M. Wolf Rotenberg,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses parents
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Bella ROTENBERG,

survenu le 7 février 1993, à l'âge de soixante-douze ans.

Les obsèques auront lieu le mercredi 10 février, à 10 h 15, au cimetière parisien de Pantin.

– Mme Mavi Nuvolari Sinclair Noble,
Kevin, Chandra, Tanith, Gianni,
dévoué Tony,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Michael SINCLAIR NOBLE,
artiste sculpteur,
journaliste,
Major, The Buffs,
Polindep Unit, PWB,

survenu le 5 février 1993, à Cannes, à l'âge de soixante-treize ans.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale en Italie, à Castel-d'Ario (Mantova).

– Mme Nicole Tison,
son épouse,
M. et Mme Philippe Tison,
M. et Mme Jean-Claude Meunier,
ses enfants,
Pierre et Guillaume Tison,
Julien et Cécile Meunier,
M. et Mme Eric Tison,
ses frère et belle-sœur,
Le docteur et Mme Dominique Lusignan
et leurs enfants,

Ses amis,

ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Guy TISON,
directeur de la clinique Jeanne-d'Arc,

survenu le 6 février 1993, à l'âge de soixante-huit ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Notre-Dame de Saint-Mandé, 84, avenue du Général-de-Gaulle, où l'on se réunira le mercredi 10 février, à 14 h 15.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité au cimetière sud de Saint-Mandé.

15, rue Jeanne-d'Arc,
94160 Saint-Mandé.

Le docteur V. Sow,
Le docteur D. Lusignan,
Les médecins
Et l'ensemble du personnel de la

clinique Jeanne-d'Arc,

ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Guy TISON,
directeur de la clinique Jeanne-d'Arc,

survenu le 6 février 1993, à l'âge de soixante-huit ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Notre-Dame de Saint-Mandé, 84, avenue du Général-de-Gaulle, où l'on se réunira le mercredi 10 février, à 14 h 15.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité au cimetière sud de Saint-Mandé.

15, rue Jeanne-d'Arc,
94160 Saint-Mandé.

– Francine et Philippe Dard,
Alain et Arlette Vidart,
Laurent et Charlotte Vidart,
Cécile et Thomas Ferenczi,
ses enfants,
Guillaume Dard,
Angélique et François Sutra Fourcade,
Stéphane et Christine Vidart,
Laure et François Duroy,
Delphine et Pierre-Bertrand Dufort,
Thibaut, Lionel et Camille Vidart,
Valentin Ferenczi,
ses petits-enfants,
Victoire, Garance, Damien et Philippine,
ses arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Roger VIDART,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 7 février 1993, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Le service religieux sera célébré en l'église réformée de Neuilly-sur-Seine, 18, boulevard d'Inkermann, le mercredi 10 février, à 13 h 30.

L'inhumation aura lieu au cimetière de La-Londe-les-Maures (Var), dans l'intimité familiale.

16, rue Berteaux-Dumas,
92200 Neuilly-sur-Seine.

Avis de messe

– A la mémoire de la très honorable

Jeanne SAUVÉ,

une messe sera célébrée en l'église Saint-Séverin, 3, rue des Prêtres-Saint-Séverin, métro Saint-Michel, le vendredi 12 février 1993, à 18 heures.

Anniversaires

– Il y a huit ans,

Victor ZIPSTEIN

nous quittait.

Une affectueuse et amicale pensée est demandée, ce jour, à son égard.

Communications diverses

– Un colloque sur le thème « Quelle place pour quelle Europe » est organisé par la Fondation nationale entreprise et performance, à l'auditorium de la BNP, 20, boulevard des Italiens (2e sous-sol), le 12 février 1993, à 17 heures. A l'issue d'un travail étalé sur plus d'un an et comportant des enquêtes en France et à l'étranger (Grande-Bretagne, Allemagne, Espagne, Suisse, Belgique, République tchèque, Slovaquie, Hongrie, Etats-Unis, Japon), un groupe de jeunes cadres de l'administration et des entreprises publiques présente réflexions et propositions en réponse à cette question. Sous la présidence de Mme Elisabeth Guigou, ministre délégué aux affaires européennes, la présentation publique de ce rapport sera suivie d'une table ronde animée par M. André Fontaine, ancien directeur du *Monde* et spécialiste des problèmes internationaux, avec la participation de MM. Henri Martre, président du GIFAS, Jacques Moreau, délégué général Europe et société, et Jérôme Vignon, conseiller principal à la cellule de prospective de la CEE.

Invitation à retirer à : FNEP, 2, place de la Coupole, 92078 Paris-la Défense. Tél. : 47-44-54-36.

Soutenances de thèses

– M. Thierry Hervé, le jeudi 11 février 1993, à 17 heures, à la faculté de Paris-Jussieu, tour 25, 3e étage, travée 24-25 : « Etude structurale des objets de base du graphisme et structuration des objets du 3KS, IGI et X11. Analyse et implantation de Looping, un système à objets structurés basé sur le modèle H BDS ».

– Mme Marie-Odile Boulnois présentera le samedi 13 février 1993, à 14 heures, salle Marcel-Mauss de la section des sciences religieuses de l'Ecole pratique des hautes études (Sorbonne, escalier E, 1er étage à gauche, 45, rue des Ecoles, Paris-5e), une thèse de doctorat intitulée : « Le paradoxe trinitaire selon Cyrille d'Alexandrie ». Cette soutenance est publique.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 5973

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II								■	
III					■				
IV				■		■			
V									■
VI			■						
VII	■						■		
VIII		■				■			
IX			■		■				
X						■			
XI					■				

HORIZONTALEMENT

I. Une façon de raser. – II. Pas lisse. – III. Bien nettoyé. Bonnet étranger. – IV. Cri dans un cirque. Ville du Nigéria. – V. Peut se trouver dans la «rue». – VI. Symbole. Font des projets chimériques. – VII. Peut servir à faire des bières brunes. Un peu de tabac. – VIII. D'un auxiliaire. Mauvaise habitude. – IX. Une victime de la jalousie. Cousu de fil blanc. – X. Un adjoint, par exemple. Fête. – XI. Donne des raisons de se plaindre. Mis en balance.

VERTICALEMENT

1. Mot de celui qui en veut. C'est parfois du gâteau. – 2. Peut nous arriver à la cheville. Œuvre de poète. – 3. Court dans une ronde. Souci quotidien pour le scout. En France. – 4. Un héros dans certains Etats. On ne suit pas quand elle est dure. – 5. Participe. Ne se dégonflent pas. – 6. Pas original. Fleur. – 7. Peut être une solution de bonne femme. Passe la main. – 8. Sont inscrites sur des papiers. – 9. Pas ordinaire. Pas dit mais entendu.

Solution du problème nº 5972

Horizontalement

I. Vicinaux. – II. Isoloir. – III. Nécessité. – IV. Non. – V. Il. Accord. – VI. Gué. Oules. – VII. Revenir. – VIII. Eue. Is. Et. – IX. Tri. Osera. – X. Liseron. – XI. Eu. Lé. Est.

Verticalement

1. Vinaigrette. – 2. Ise. Lueur. – 3. Cocu. Eveil. – 4. Ile. Il. – 5. Nosoconiose. – 6. Ais. Cuisse. – 7. Urinoir. Ere. – 8. Tore. Eros. – 9. Vends. Tant.

GUY BROUTY

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* du samedi 6 février 1993 :

UN DÉCRET

– Nº 93-169 du 5 février 1993 relatif à la taxe sur le stockage des déchets.

Est publié au *Journal officiel* du dimanche 7 février 1993 :

UN DÉCRET

– Nº 93-177 du 5 février 1993 instituant une taxe parafiscale au profit de l'Institut des corps gras.

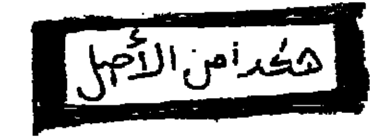
Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 8 et mardi 9 février 1993 :

DES DÉCRETS

– Nº 93-180 du 8 février 1993 pris pour l'application des articles 19, 20 *bis* et 22 de l'ordonnance nº 45-2658 du 2 novembre 1945 modifiée relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France;

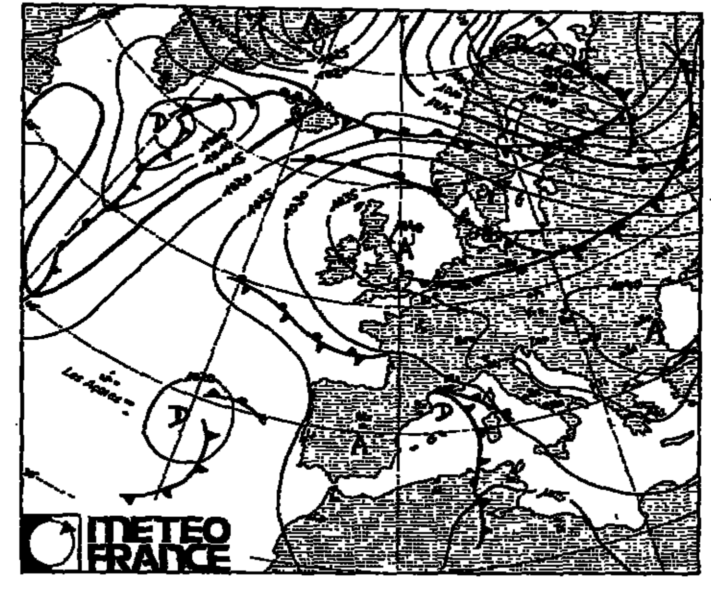
– Nº 93-181 du 5 février 1993 modifiant le décret nº 48-1671 du 26 octobre 1948 modifié relatif au fonctionnement des conseils de l'ordre des médecins, des chirurgiens-dentistes et des sages-femmes et de la section disciplinaire du Conseil national de l'ordre des médecins.



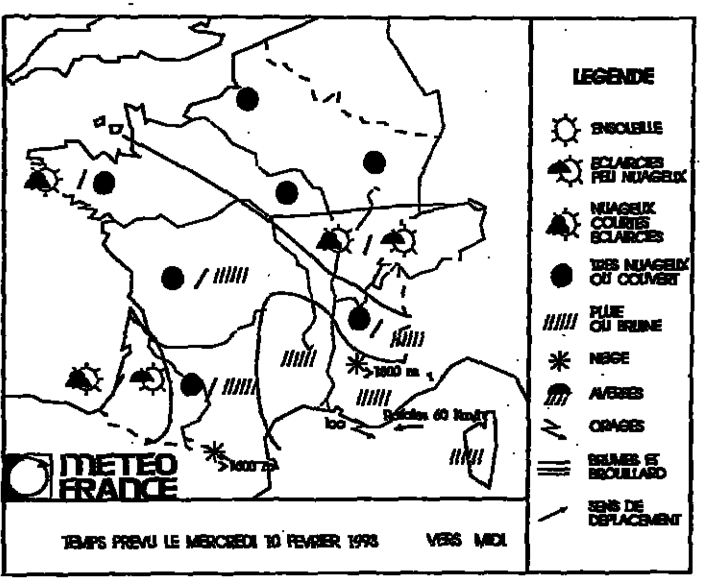


MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 9 FÉVRIER 1993 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 10 FÉVRIER 1993



Mercredi : grisaille au Nord-Est. Pluie gagnant par le Sud. – Sur la Normandie, la région parisienne, le nord du Centre, de la Bourgogne à l'Alsace et jusqu'au nord du pays, le temps gris et brumeux persistera une bonne partie de la journée. Sur la Bretagne, les nuages seront nombreux mais des éclaircies apparaîtront principalement sur le Finistère.

C'est de la Gironde aux Pyrénées-Atlantiques, que le soleil se montrera plus généreux après avoir dissipé les brumes matinales.

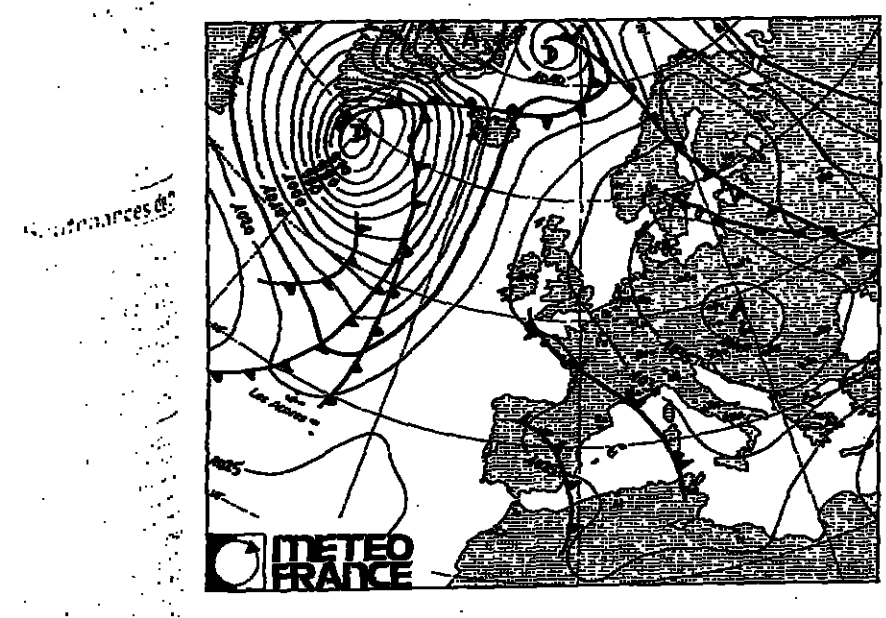
Partout ailleurs, les nuages couvriront le ciel et donneront un peu de pluie. Les pluies seront plus marquées sur la Corse et le Sud-Est, avec parfois des orages près des côtes.

Quelques flocons de neige sont attendus sur les Alpes du Sud et les Pyrénées-Orientales.

Les températures matinales seront généralement comprises entre 7 et 10 degrés dans le Sud-Est, 2 et 5 degrés ailleurs, avec localement de petites gelées sur l'Est.

L'après-midi, les températures seront de l'ordre de 9 à 12 degrés dans le Sud jusqu'à 14 près de la Méditerranée. Sur le reste du pays, elles atteindront le plus souvent 4 à 7 degrés.

PRÉVISIONS POUR LE 11 FÉVRIER 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 9-2-93

Valeurs extrêmes relevées entre le 8-2-1993 à 6 heures TUC et le 9-2-1993 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	14	9	N
BIARRITZ	9	2	D
BORDEAUX	11	7	C
BOURGES	5	3	C
BREST	10	4	C
CAEN	7	4	P
CHERBOURG	8	5	C
CLERMONT-FER.	10	2	B
DIJON	5	3	C
GRENOBLE	12	2	C
LILLE	6	4	C
LIMOGES	14	6	N
LYON	3	1	C
MARSEILLE	13	12	P
NANCY	3	1	C
NANTES	8	4	C
NICE	17	12	P
PARIS-MONTS.	6	3	C
PAU	10	3	N
PERPIGNAN	10	6	D
POINTE-A-PITRE	30	20	D
RENNES	8	3	C
ST-ETIENNE	8	0	C
STRASBOURG	4	2	C
TOULOUSE	8	7	P
TOURS	6	3	C
ÉTRANGER			
ALGER	17	6	D
AMSTERDAM	7	5	P
ATHÈNES	9	4	D
BANGKOK	33	23	N
BARCELONE	10	5	D
BELGRADE	5	-4	D
BERLIN	4	3	P
BRUXELLES	6	3	C
COPENHAGUE	7	4	C
DAKAR	22	18	N
GENÈVE	4	2	C
HONGKONG	24	16	N
ISTANBUL	4	2	N
JÉRUSALEM	11	1	P
LE CAIRE	13	10	D
LISBONNE	16	9	C
LONDRES	10	6	C
LOS ANGELES	17	14	N
LUXEMBOURG	2	-1	C
MADRID	13	-2	D
MARRAKECH	19	6	D
MEXICO	16	6	D
MILAN	12	-5	B
MONTRÉAL	-13	-23	D
MOSCOU	-3	-3	C
NAIROBI	–	–	–
NEW-DELHI	28	13	D
NEW-YORK	4	-2	D
OSLO	–	–	–
PALMA	16	4	D
PÉKIN	5	-5	D
RIO-DE-JANEIRO	32	25	C
ROME	17	5	C
SÉVILLE	18	6	D
SINGAPOUR	32	24	N
STOCKHOLM	6	-1	D
SYDNEY	26	21	D
TOKYO	9	2	C
TUNIS	13	8	C
VARSOVIE	1	1	P
VENISE	11	0	B
VIENNE	5	-3	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES DANIEL SCHNEIDERMANN

Mers du Sud

PEU avant l'arrivée du «20 heures» et de son cortège d'angoisses, TF 1 nous replonge chaque soir dans cet univers d'harmonie pimpante et d'euphorie insouciante qui s'appelle, chacun s'en souvient, l'adolescence. Chaque soir à 17 heures 55, on retrouve donc «Hélène et les garçons», immobiles devant des boissons indéterminées, bleu des mers du sud, vert pomme ou rose fuschia, mais toujours surmontées d'un petit parasol coloré en papier, et qu'ils sirotent avec des pailles coudées. Ils attendent 18 heures 25 dans la salle de gym ou de «répète», ou le plus souvent dans une «cafète» sans graffiti ni papiers gras qu'on devine tout de même être celle d'un campus. Des guitares, des posters de joueurs de basket, une batterie, un téléphone en forme de piano et des rires en conserve ferment l'horizon du feuilleton favori des quinze-dix-huit ans.

Fraîches comme une réclame pour eau minérale, les filles surveillent leur ligne pendant que les garçons bûchent leurs examens de première année. Le monde extérieur, chômage, Sida, guerres, s'est dissipé comme un sale cauchemar. L'ANPE et le «20 heures» sont encore loin. La vie est bleu des mers du Sud, rose fuschia, vert pomme. Pas davantage de cris, de larmes, de conflits avec les parents, ni d'interminables morosités avachies sur le canapé du salon. Pourquoi se fâcher? «Hélène et les garçons» sont aux ados ce que Tintin est aux enfants : deux points pour les yeux, un rond pour la bouche, une case vide où chacun pourra projeter son cinéma intérieur.

Ce vide contraint les magazines de programmes à déployer des trésors d'invention. Ainsi *Télé 7 Jours*, dans un effort surhumain, livre chaque jour un résumé de «l'action» – «*très déçues par les garçons, Johanna, Cathy et Hélène décident de se rendre à la piscine choisir des cavaliers*»; «*afin de séduire Christian, Johanna décide de devenir romantique et de fréquenter les cercles de poésie*».

Plus qu'un feuilleton, c'est une carte postale où il ne se passe rigoureusement rien ni au recto, où les néons de la «cafète» brillent pour l'éternité ni au verso («*vacances merveilleuses, pensons bien à toi*»). «Hélène et les garçons» sont immobiles comme une plage, comme un village oublié, une salle d'attente, comme les mers du Sud, justement. Peut-être, en fin de compte, comme l'adolescence elle-même, cette longue salle d'attente. Ils sont rigoureusement impénétrables aux plus de vingt ans, ce qui n'a aucune importance tant qu'ils offrent aux adolescents la perspective d'un paradis artificiel, après tout, plus inoffensif que d'autres.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 9 février

TF 1

20.45 Cinéma : Running Man. ■ Film américain de Paul Michael Glaser (1987).
22.30 Magazine : Durand la nuit.
0.25 Magazine : Le Club de l'enjeu. Invités : René Gillain, PDG de Guyomarc'h ; Jean-Jacques Piette, PDG du Comptoir des entrepreneurs ; Bruno G. Cottard, directeur général d'Elizabeth Arden ; Brigitte de Gastines et Jean-Marc Sylvestre, auteur du *Guide SVP de l'Europe*.

FRANCE 2

20.45 Cinéma : De la part des copains. □ Film franco-italien de Terence Young (1970).
22.23 Spot multipoints.
22.25 Magazine : Bas les masques. Je te tiens, tu me tiens par l'argent. Reportages : Thierry, de Catherine Espinasse et Ariel Piasecki ; *How to Marry Money?* de Jérôme Caza ; L'argent de la ferme, de Sylvie Steinbach et Vincent Ligier ; L'argent entre nous, de Carole Wheatcroft.
23.30 Journal des courses, Journal et Météo.
23.55 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

20.45 Feuilleton : Emilie, la passion d'une vie. De Jean Beaudin (11e épisode).
21.35 Magazine : Planète chaude. De Dallas... à Dallas, de Claude May (2e partie).
22.30 Journal et Météo.
22.55 Téléfilm : La Femme des autres.
0.20 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Le Silence des agneaux. ■■■ Film américain de Jonathan Demme (1991).
22.25 Flash d'informations.
22.35 Cinéma : Alice. ■■ Film américain de Woody Allen (1990) (v.o.).
0.15 Le Journal du hard. Présenté par Philippe Vandel.
0.20 Cinéma : Fantasmes nocturnes. Film américain, classé X, d'Andrew Blake (1990).

ARTE

20.40 ▶ Soirée thématique : Le Désert des Touaregs.
20.41 Documentaire : Issalan, chronique touareg. De Jean-Louis Lamande et Annie Chevallay (1re partie).
21.40 Documentaire : Mali, la révolte bleue. De Robert Minangoy.
22.00 Débat. Entretien avec Alpha Oumar Konaré, président de la République du Mali ; Ahmed Baba-Miské, médiateur, et des représentants touaregs.
22.15 Cinéma : L'Atlantide. ■■ Film franco-allemand de Georg Wilhelm Pabst (1932).
23.45 Documentaire : Issalan, chronique touareg (2e partie, 58 min).

M 6

20.45 Téléfilm : Lassie, sur les traces du passé.
22.30 Série : Amicalement vôtre.
23.25 Magazine : Le Glaive et la Balance. Les arnaques.
0.20 Informations : Six minutes première heure.
0.30 Musique : Flashback.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel science. Quelques nouveautés en cosmolologie. Avec Alain Blanchard.
21.30 La Restauration de l'économie américaine. Par Thierry Garcin.
22.40 Les Nuits magnétiques. Elle aurait pu s'appeler Angela : 68 en héritage et en partage (1).
0.05 Du jour au lendemain. Avec Jean-Jacques Yvorel (les Poisons de l'esprit).
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 26 mai 1992 au Théâtre des Champs-Elysées) : L'Opéra de quat'sous, Das Berliner Requiem, Vom Tod im Wad, Concerto pour violon et orchestre d'instruments à vent, de Weill, par La Chapelle Royale, l'Ensemble Musique oblique, dir. Philippe Herreweghe ; Elisabeth Glab, violon, Peter Kooy, basse.
22.00 Les Voix de la nuit. Par Henri Goraieb. Œuvres de Verdi, Fauré, Duparc, Reyer.
23.09 Ainsi la nuit. Quatuor à cordes no 16 en mi bémol majeur K 428, de Mozart ; Après une lecture du Dante, de Liszt ; Quatuor pour piano et cordes en la mineur op. 1, de Suk.
0.33 L'Heure bleue.

Mercredi 10 février

TF 1

15.20 Club Dorothée.
17.25 Série : Premiers baisers.
17.55 Série : Hélène et les garçons.
18.25 Jeu : Une famille en or.
18.55 Magazine : Coucou, c'est nous !
19.45 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.55).
19.50 Tirage du Loto (et à 20.40).
20.00 Journal et Météo.
20.50 Variétés : Sacrée soirée. Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Hommage à Charlie Chaplin.
22.45 Magazine : A la Une. Présenté par Catherine Nayl et Benoît Duquesne. Monsieur Tati ; Confessions d'un curé corse ; Cadre supérieur, dynamique, expériences au chômage : Myriam, les hauts et les bas.
23.55 Sport : Football. Championnat de France.

FRANCE 2

15.10 Variétés : La Chance aux chansons Emission présentée par Pascal Sevran. Bal viennois.
16.05 Jeu : Des chiffres et des lettres.
16.30 Feuilleton Beaumanoir.
17.00 Magazine : Giga.
18.50 Jeu : Score à battre.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne plus.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 ▶ Téléfilm : Monsieur Ripois. De Luc Béraud.
22.35 Première ligne. L'Amour à tous les étages, documentaire de Jean-Louis Saporito.
23.30 Journal et Météo.
23.45 Sport : Basket-ball. Pau-Real de Madrid.

FRANCE 3

15.35 Série : La croisière s'amuse.
16.25 Big Bang.
17.25 Magazine : Fractales. Présenté par Patricia Saboureau et Frédéric Courant. Dossier : voit-on ce qu'on regarde?
17.55 Magazine : Une pêche d'enfer. Présenté par Pascal Sanchez. Spécial théâtre.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.55 Un livre, un jour. *La Comédie-Française*, de Patrick Devaux.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Jeu : Hugodélire (et à 20.40).
20.15 Divertissement : La Classe.
20.45 Magazine : La Marche du siècle. Présenté par Jean-Marie Cavada. Sarajevo, les derniers journalistes ne veulent pas se taire. Invités : Zlatko Dizdarevic, rédacteur en chef de *Oslobodenje* ; Mirsada Sakic-Hatibovic, journaliste ; Léon Davico, journaliste ; Robert Menard, fondateur et directeur de *Reporters sans frontières* ; Jasmin, Bosniaque, Musulman, réfugié du camp de la région Prijedor (Bosnie-Herzégovine), en France depuis novembre 1992 ; Jean-François Deniau, de l'Académie française, vice-président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée ; le professeur Pedrag Matvejevitch, intellectuel croate.
22.25 Journal et Météo.
23.00 Mercredi chez vous. Programme des télévisions régionales.

CANAL PLUS

15.35 Football américain. Finale du championnat de super bowl : *Bills de Buffalo - Dallas Cowboys* (rediff.).
18.00 Canaille peluche. Doug.

En clair jusqu'à 21.00

18.30 Ça cartoon.
18.50 Le Top.
19.15 Magazine : BVP. Baffie vérifie la pub.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Ute Lemper.
20.30 Le Journal du cinéma. Spécial Dustin Hoffman.
21.00 Cinéma : Extremities. ■ Film américain de Robert M. Young (1986).
22.25 Magazine : Jour de foot.
22.55 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Horror Kid. ■ Film américain de Fritz Kiersch (1983).
0.30 Cinéma : Le Pas suspendu de la cigogne. ■■■ Film franco-gréco-italo-suisse de Theo Angelopoulos (1991) (v.o.).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Magazine : Mégamix (rediff.).
17.55 Chronique : Le Dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor (rediff.).
18.00 Documentaire : Histoire parallèle (rediff.).
19.00 Magazine : Rencontre. Khader Belarbi/Richard Borhinger.
19.30 Documentaire : Arctic Tragedy. De Landin Bo.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Documentaire : L'Orchestre fédéral de la jeunesse. De Joachim Dennhardt.
21.40 Musique : Amériques. D'Edgar Varèse.
22.05 Documentaire : Luciano Berio. D'Olivier Mille.
23.00 Documentaire : Sango nini? Quoi de neuf? D'Anne Deligne et Daniel de Valck.
23.55 Magazine : Mégamix (rediff.).

M 6

15.15 Série : L'Exilé.
16.10 Musique : Flashback.
16.35 Magazine : Nouba. Pascal Obispo et Zazi, Laurent Voulzy, Les Infidèles.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : L'étalon noir.
18.00 Série : Equalizer.
19.00 Série : Les Rues de San-Francisco.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Cosby Show.
20.35 Magazine : Ecolo 6 (et à 0.55).
20.45 Téléfilm : Deux filles de choc. D'Helmut Christian Gorlitz.
22.35 Téléfilm : La Cinquième Victime. D'Ivan Naguy..

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue. L'alexandrin en scène, ou l'acteur aux prises avec le théâtre en vers.
21.28 Poésie sur parole.
21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Ecritures, par Anne-Marie La Fère.
22.40 Les Nuits magnétiques. Elle aurait pu s'appeler Angela : 68 en héritage et en partage (2).
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 15 décembre 1992 à Béziers) : Sonate pour violoncelle et piano, de Honegger ; Sonate pour violon et violoncelle, de Ravel ; Fantasia Betica pour piano, de de Falla ; Trio pour violon, violoncelle et piano, de Fauré, par Jacques Rouvier, piano, Jean-Jacques Kantorow, violon, Philippe Muller, violoncelle.
22.00 Concert (donné le 3 avril 1991 à Utrecht) : Chute en automne de Xu ; Yi de Qu ; Poème lyrique 2, de Chen ; Phonisme, de He ; She huo, de Guo, par le Nouvel Ensemble.
23.09 Ainsi la nuit. Quatuor à cordes en ré majeur, de Franck ; Largo pour violon, clarinette et piano, de Ives ; Histoires naturelles, de Ravel.
0.33 L'Heure bleue.

Le Monde

Après le jugement sur la catastrophe de la gare de l'Est en 1988

La grève des agents de conduite perturbe le trafic de banlieue

La grève déclenchée par les mécaniciens de la SNCF pour protester contre la condamnation de leur collègue responsable de l'accident de la gare de l'Est a perturbé fortement, mardi 9 février, le trafic de la banlieue parisienne : un train par heure circulait sur la ligne Meaux-Tournan, un train sur quatre vers Pontoise et Montsoult et au départ de la gare Saint-Lazare, deux sur trois sur la ligne C du RER. Le trafic était pratiquement normal à Paris-Montparnasse, mais inexistant à Paris-Lyon, ainsi que sur les lignes B et D du RER. Les liaisons régionales de Toulouse et de Bordeaux fonctionnaient à moitié. Les grandes lignes et les TGV n'étaient pas touchés. Seule la CFDT avait déposé un préavis de grève du lundi à 20 heures au mercredi à 6 heures.

Les lampistes et le corporatisme

Les mécaniciens de la SNCF font donc grève, une nouvelle fois, pour protester contre la condamnation d'un des leurs reconnu responsable d'un accident mortel. On avait compris la réaction des conducteurs, le 15 décembre 1992, lorsque fut connue la peine d'emprisonnement ferme infligée au conducteur du train fou de la gare de Lyon (cinquante-cinq morts, le 27 juin 1988) : la prison semblait une sanction disproportionnée par rapport aux erreurs d'un homme qui aurait dû bénéficier de circonstances atténuantes, ne serait-ce qu'en raison du stress vécu par les cheminots sur le réseau de banlieue.

On comprend la volonté des syndicats que le conducteur ne soit pas le seul à payer pénalement les manquements qui incombent largement à la direction de l'entreprise : si la motrice accidentée à la gare de l'Est avait été équipée d'un dispositif coupant la traction lorsque le frein était actionné – un automatisme généralisé depuis – la catastrophe ne se serait pas produite.

On ne peut suivre ceux qui semblent réclamer l'impunité des conducteurs, proclamés, pour les besoins de la cause, simples lampistes. Que l'on sache, leur responsabilité aux commandes d'un TGV ou dans la cabine d'une rame de banlieue n'a rien de subalterne. Leur rémunération en tient compte.

Les voyageurs qui ont payé, eux aussi, tribut aux catastrophes ferroviaires sont pris en otage par une forme d'action dans laquelle ils ne retrouveront que la défense d'intérêts honorables mais corporatistes.

ALAIN FAUJAS

La décision du tribunal de Paris insiste sur la responsabilité du conducteur

M. Lionel Veniant, âgé de trente-trois ans, conducteur du train impliqué dans la catastrophe de la gare de l'Est du 6 août 1988 à Paris (un mort et soixante-six blessés), a été condamné, lundi 8 février, à quinze mois d'emprisonnement avec sursis par la quatorzième chambre du tribunal correctionnel de Paris (*le Monde* du 9 février). Le tribunal présidé par M. Jean-Claude Antonetti a suivi les réquisitions du substitut du procureur de la République, Mme Sylvie Schlanger (*le Monde* du 11 décembre 1992).

La machine est innocente. Seul l'homme est coupable. En condamnant à quinze mois de prison avec sursis le conducteur du train impliqué dans la catastrophe de la gare de l'Est – un mort et soixante-six blessés, le 6 août 1988, lorsque le train en provenance de Château-Thierry (Aisne) s'était écrasé à une vitesse de 28 km/h contre les butoirs de son terminus, – la quatorzième chambre du tribunal correctionnel de Paris s'est rangée aux avis des experts qui avaient conclu à *« l'erreur humaine »* (*le Monde* du 9 décembre 1992).

M. Lionel Veniant qui était considéré, à l'époque des faits, comme un conducteur expérimenté, a toujours évoqué des *« défaillances techniques »* pour expliquer ce drame, survenu un mois et une semaine après celui de la gare de Lyon (six morts et trente-deux blessés, le 27 juin 1988).

Si le jugement met à la charge de la SNCF près de 2,5 millions de francs de dommages et intérêts alloués aux victimes – la société nationale a décidé de ne pas faire appel, – le tribunal estime surtout que le conducteur a commis trois fautes successives et n'a pas été capable d'arrêter son train à temps : *« Lionel Veniant a occasionné l'accident en ne coupant pas la traction, ce qui est sa première faute. Freinant sans résultat, il a cru à un enrayage et a ainsi commis une erreur de diagnostic, puis une erreur de traitement en faisant le contraire de ce qui aurait été nécessaire pour supprimer l'enrayage, ce qui constitue sa seconde faute. Malgré ces deux fautes, il aurait pu, avant la mi-quai, arrêter son train en actionnant en temps voulu la clé de pantographe ou en appuyant sur le disjoncteur (...). Ce manque de réaction constitue la dernière faute. »*

Pas de défaillances techniques

Pour parvenir à ces conclusions, le jugement écarte d'abord, avec beaucoup de détails, les défaillances techniques invoquées par la défense.

Il ajoute même que *« les améliorations qui pourraient être apportées dans ce domaine n'excluent pas la présence humaine indispensable dans la conduite d'un train et donc la prise de conscience par le conducteur qu'il doit faire un diagnostic exact de la situation et y apporter une solution appropriée, ce qui n'a pas été le cas de Lionel Veniant ».*

L'affaire du sang contaminé

M. Truche a transmis l'arrêt de la commission d'instruction à M. Monory

La présidence du Sénat a fait savoir, lundi 8 février, que M. Pierre Truche, procureur général près la Cour de cassation, avait *« porté à la connaissance »* de M. René Monory, par courrier du 6 février, l'arrêt rendu la veille par la commission d'instruction de la Haute Cour de justice, *« constatant la prescription de l'action publique »* pour non-assistance à personne en danger à l'encontre de M. Laurent Fabius, de Mme Georgina Dufoix et de M. Edmond Hervé dans l'affaire du sang contaminé (*le Monde* daté 7-8 février).

M. Monory a transmis cet arrêt au président de l'Assemblée nationale, M. Henri Emmanuelli, ainsi qu'au président et au rapporteur de la commission *ad hoc* qui avait été formée au Sénat, en novembre dernier, pour examiner la résolution de mise en accusation des trois anciens ministres avant son adoption en séance publique.

M. François Mitterrand ayant écarté, dans l'entretien qu'il a accordé au *Monde* du 9 février, la convocation du Parlement en session extraordinaire pour examiner une nouvelle mise en accusation, M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, a affirmé que le chef de l'Etat *« conforte la volonté affichée par les hiérarques socialistes d'éviter à tout prix une comparution en Haute Cour des véritables responsables de la douloureuse et criminelle affaire du sang contaminé »*.

Plainte de M. Edmond-Luc Henry contre les directeurs de cabinet de Mme Dufoix et de M. Hervé

M. Edmond-Luc Henry, porte-parole de l'Association des hémophiles, a porté plainte, lundi 8 février, contre MM. Gaston Rimareix et Charles-Henri Filippi, les directeurs de cabinet de M. Edmond Hervé et de Mme Georgina Dufoix en 1985. Cette nouvelle plainte vise les deux hommes *« parce qu'ils sont les signataires du fameux décret du 23 juillet 1985 qui laisse sur le marché des produits dont on savait qu'ils étaient à 100 % contaminés »*, a expliqué M. Henry sur TF 1. Selon lui, *« il était plus loyal d'attaquer directement les ministres »*, mais, *« comme on ne peut pas les atteindre et que tout est arrêté »*, il veut que l'affaire continue à être instruite.

Cette nouvelle plainte devrait entraîner une nouvelle instruction, qui pourrait déboucher sur un second procès. M. Henry a aussi porté plainte contre un autre collaborateur de M. Hervé, le docteur Claude Weisselberg, qui *« était au courant dès 1982 de la transmission du virus par le sang (...), connaissait le danger de cette maladie, et pourtant n'a rien fait »*. M. Henry, enfin, juge *« lamentables »* les déclarations de M. François Mitterrand, qui estime, dans un entretien au *Monde* du 9 février, que la proximité des élections législatives le dissuade de convoquer une session parlementaire extraordinaire. *« Il fait passer la politique avant la justice, et les intérêts politiques avant ceux de la justice »*, a estimé M. Henry.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Initiatives » folioté de 31 à 46

Le numéro du « Monde » daté 9 février 1993 a été tiré à 588 898 exemplaires.

Après une période d'arrêt d'un peu plus de deux ans

Les autorités de sûreté autorisent pour dix jours le fonctionnement du réacteur Phénix

La direction de la sûreté des installations nucléaires (DSIN) a autorisé, lundi 8 février, le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) à redémarrer le réacteur à neutrons rapides Phénix et à le faire fonctionner pour une période de seulement dix jours à la puissance thermique de 350 mégawatts, soit 65 % de sa puissance nominale. Cette autorisation limitée met donc provisoirement un terme à une longue période d'arrêt d'un peu plus de deux ans (1) rendue nécessaire par la découverte, en novembre 1992, d'un défaut de 35 centimètres sur une tuyauterie d'un des trois circuits secondaires du réacteur faisant craindre des feux de sodium et d'anomalies de fonctionnement qui, entre août 1989 et septembre 1990, ont affecté ce surgénérateur expérimental installé à Marcoule (Gard) et dont Superphénix est dérivé.

A quatre reprises, cette installation a en effet connu, pendant cette période, une soudaine baisse de réactivité, un ralentissement bref des réactions nucléaires de son cœur, qui ont conduit à l'arrêt immédiat de la machine. Quelle était l'oririgine de ce phénomène pour le moins insolite ? Tour à tour, on a pensé à la présence accidentelle d'une bulle d'argon, à des aberrations de mesure des chaînes informatiques perturbées par l'activité solaire ou le radar d'une base aérienne voisine et même à une sorte de « respiration » du cœur de Phénix. Mais toute la science des experts français et étrangers n'a pas permis de reconstruire le scénario de cette affaire.

En revanche, cette longue enquête a permis de démontrer que tous les scénarios envisagés pour expliquer cette baisse de réactivité ne donnaient pas lieu en retour à une catastrophique hausse de réactivité conduisant à l'emballement des réactions nucléaires. Rassurés mais insatisfaits, les ingénieurs du CEA, qui, depuis, ont truffé Phénix de nouveaux moyens de mesure, vont donc tenter au cours de ces dix jours de faire la lumière sur cette curieuse série d'incidents.

Ensuite le réacteur, vieux de vingt ans déjà, sera remis à l'arrêt en attendant un nouvel examen qui, dit la DSIN, *« conditionnera une éventuelle reprise du fonctionnement en puissance de longue durée. »* Une reprise que le CEA souhaite vivement en raison du manque à gagner (150 millions de francs par an) que lui cause l'absence de production d'électricité de Phénix, et des besoins qu'il a de l'utiliser pour mener à bien des essais d'irradiation de combustibles et d'incinération de déchets nucléaires à vie longue.

J.-F. A.

(1) Des essais à faible puissance et puissance nulle ont été quand même effectués à partir d'octobre 1991.

Devant des officiers de réserve de Paris

M. Chirac esquisse les grandes lignes d'une « nouvelle politique de la défense »

M. Jacques Chirac, président du RPR et maire de Paris, a esquissé, lundi 8 février, les grandes lignes d'une *« nouvelle politique de la défense »*, en s'interrogeant sur l'adaptation du service national et l'avenir de la dissuasion nucléaire, devant des officiers de réserve de Paris.

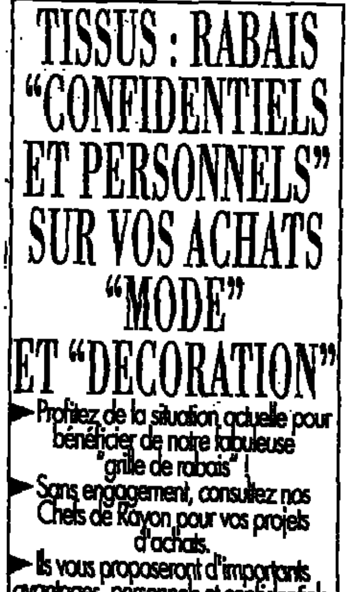
Le président du RPR a estimé qu'il ne fallait pas trancher le problème du maintien de la conscription, même s'il est *« inévitable de poursuivre la constitution d'unités entièrement professionnalisées »*. *« Comment ne pas voir,* a-t-il expliqué, *que, si l'intervention extérieure nécessite des soldats professionnels, la garde du territoire national peut être valablement assurée, et à moindre coût, par des appelés (...). La transformation ou l'adaptation du service national sera l'affaire de tous. Elle ne se fera pas sans l'assentiment le plus large de nos concitoyens »*. Ces propos donnent du crédit à des rumeurs, au sein même du RPR, selon lesquelles il conviendrait de soumettre à référendum – en cas de victoire de l'opposition aux prochaines élections législatives – le débat sur le service militaire ou l'armée de professionnels.

S'agissant de la dissuasion nucléaire, M. Chirac a assuré qu'on *« ne pourra plus s'en tenir à la doctrine élaborée à la fin des années 60 »* et que, s'il est *« impératif de maintenir nos compétences et nos équipes »*, *« notre pays n'a sans doute plus besoin de disposer de trois composantes stratégiques »*. *« En plus de la composante sous-marine, que personne ne peut songer à remettre en cause, la France devra donc choisir entre un nouveau missile terrestre et un engin aéroporté »*, a-t-il estimé en faisant allusion au remplacement des missiles du plateau d'Albion. Au sein du RPR, il existe des partisans d'un missile sol-sol mobile (le projet SX a été abandonné par M. François Mitterrand) et des adeptes d'un missile air-sol à longue portée (qui équiperait l'avion de combat Rafale).

S'interrogeant sur le point d'équilibre à trouver entre l'indépendance nationale et *« la dimension de plus en plus collective de notre sécurité »*, M. Chirac a affirmé d'autre part que, *« si la France veut jouer un rôle déterminant dans la création d'une Europe de la défense, elle devra (...) repenser dans une large mesure la forme de ses relations avec l'OTAN. »*

□ **ALLEMAGNE : M. Alain de Benoist molesté à Berlin.** – L'essayiste et écrivain français Alain de Benoist, idéologue de l'extrême droite française, a été frappé et brièvement enlevé par des anarchistes, samedi 6 février, à Berlin, alors qu'il participait à un débat. Une vingtaine d'anarchistes ont fait irruption dans une salle où l'écrivain devait prendre la parole, à l'invitation de petits mouvements d'extrême droite allemands. Ils ont traîné M. de Benoist à l'extérieur et l'ont frappé de plusieurs coups de poing au visage, cassant ses lunettes. – *(AFP.)*

□ **Exclusions au RPR.** – Le RPR a indiqué, lundi 8 février, que M. Alain Juppé, son secrétaire général, après avis favorable de la commission nationale des conflits, avait prononcé l'exclusion de Mme Françoise Marhuenda et de M. Jean-Claude Mouret. Selon le parti chiraquien, ces deux militants *« sont allés à l'encontre des statuts qu'ils avaient librement acceptés en adhérant au RPR, en annonçant leur candidature »* dans la cinquième circonscription de l'Essonne (Orsay) où M. Michel Pelchat, député (UDF-PR), a reçu l'investiture de l'UPF.




Demain dans « le Monde »

« Education-Campus » : le patronat à l'assaut de l'école

Dans un Livre blanc rendu public mardi 9 février, le Conseil national du patronat français (CNPF) revendique, sans ménagement, un rôle décisif dans le pilotage du système de formation professionnelle. Egalement dans ce numéro : les admissions parallèles dans les grandes écoles et la crise financière des universités américaines.

« Arts-Spectacles » : l'orchestre à contretemps

Les orchestres symphoniques, hier institutions respectées, sont aujourd'hui remis en cause, de l'extérieur par la critique ou le public, de l'intérieur par les musiciens, qui contestent l'autorité des chefs.

Dans « le Monde des débats » de février

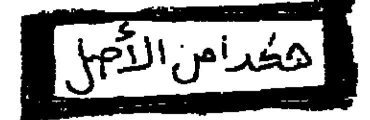
L'Europe face à la guerre

Depuis plus d'un an et demi, la Communauté n'a pu mettre fin au conflit dans l'ex-Yougoslavie, aux confins de son territoire, et qui a déjà fait des milliers de morts. Les raisons politiques et psychologiques de cette impuissance avec les points de vue des généraux Jean Salvan et Claude Le Borgne, des experts militaires Pascal Boniface et Lothar Ruehl, du philosophe Marcel Conche, du psychanalyste Daniel Sibony.

Lire également dans ce numéro les débats sur les effets d'une baisse des taux d'intérêt.

► 24 pages, 30 F. Vendu en kiosque.





Le Monde

INITIATIVES

Bons et mauvais plans sociaux

Ce phénomène s'amplifie et donne l'impression de s'inscrire dans un mouvement de destruction sans fin des emplois

L'ACTUALITÉ ne permet pas de l'oublier. L'heure est aux plans sociaux à répétition et aux suppressions d'emplois. Quand ce n'est pas aux transferts d'activité... Ces derniers horripilent, provoquent enfin des réactions que les autres réductions d'effectifs, admises dans le paysage courant, au nom de la compétitivité, ne suscitaient plus. Quoi ? Non seulement l'emploi s'évade vers le Sud-Est asiatique pour cause de délocalisation forcée, ainsi que le textile nous y a habitués, mais voilà qu'il peut aussi s'échapper en direction de concurrents directs, et occidentaux de surcroît, soupçonnés de pratiquer le « dumping social » ou, au mieux, le simple rapatriement industriel ? Hoover, Grundig et Sopalin, en à peine une semaine, ont achevé de tuer des illusions. Peut-être de façon salutaire, comme le sont les prises de conscience brutales.

Pourtant, cela faisait des lustres que certains criaient au loup, et donnaient l'impression de ne pas être entendus. Des Cassandre, des oiseaux de mauvais augure, sûrement, s'ils ne nourrissaient pas de vilaines intentions électorales pour s'opposer à ceux qui assurent que, demain, on rasera gratis. Par exemple, se souciait-on d'entendre vraiment ce que ne cessait de répéter Mme Martine Aubry, certes ministre du travail, et *par là même jugée partisane*, qui *considérait* que les entreprises françaises licenciaient *« trop, trop vite, trop fort »* ? Estimait-on réellement qu'elle parlait juste quand elle affirmait que les licenciements, en France, coûtaient de 350 à 400 milliards par an, entre les dépenses des employeurs et ceux des pouvoirs publics, et que cela ne pouvait durer ?

Les faits sont têtus. Il reste que le chômage continue d'augmenter dangereusement, au point que rien ne paraît en mesure de bloquer cette spirale infernale. Multiples, parfaitement mécaniques et pour tout dire diaboliquement objectives, les raisons des licenciements à la chaîne s'encastrent les unes aux autres de façon irréversible, impitoyablement (« le Monde Economie » du 19 janvier). Rendue inéluctable par les logiques en cours, la descente aux enfers se poursuit, dont nul ne saurait prévoir la fin. Des directeurs des relations humaines, parmi les plus lucides et les plus compétents, ceux de Thomson SA et de Alcatel-CIT, pour ne citer qu'eux, parlent sans ciller de plans sociaux de réductions d'effectifs devenus « permanents », comme indissociables de la performance économique de leurs entreprises. Les mêmes, ou d'autres, à l'unisson, déplorent que l'opinion apprécie négativement ce qu'ils considèrent, en techniciens, comme des actes de saine gestion. Un divorce entre l'économie et la société se dessine.

Aujourd'hui, plus que jamais, le mal est cependant là. Henri Vacquin, un consultant qui a fait profession d'être provocateur, annonce des grèves « de la peur ». Stressés, obnubilés par le risque de la perte de l'emploi, les salariés se raidissent, adoptent des positions quelquefois irrationnelles et, dans leurs comportements, laissent s'exprimer leurs angoisses du lendemain.



PUBLIC privilégié, dont la progression dans le chômage est actuellement la plus impressionnante (+ 25 % en un an, comme les agents de maîtrise), les cadres sont particulièrement représentatifs de cet état d'esprit nouveau. Ex-enfants chéris, ils vivent très mal d'être ramenés au sort commun et montrent, à cette occasion, qu'ils ont encore moins de défenses immunitaires. Ils se détachent, jouent moins le jeu, se méfient de la société de consommation dont ils étaient les hérauts, bref se replient. Progressivement, leur vague à l'âme gangrène les autres catégories socio-professionnelles, elles aussi dans l'expectative, et le moteur de l'économie s'enraye, y compris pour des raisons psychologiques.

D'un effet de conjoncture, voilà que naît une mutation de société. Laquelle ne pourra qu'être entretenue par les exigences de la compétitivité, poussée à son comble. La performance des entreprises, globalement, passe par une suppression des emplois, qui, à son tour, engendre une perte de confiance. Et ainsi de suite. Bon observateur, puisqu'il voit « passer » les plans sociaux des plus grosses sociétés françaises, Dominique Balmary, délégué à l'emploi, confirme involontairement. Il constate que, depuis une dizaine d'années, la recherche de la qualité – le zéro défaut – s'est déplacée des ouvriers ou de la production aux employés ou à la sphère administrative, englobant ainsi les cadres dans la tourmente. La tendance, dit-il, est irrémédiable.

Malgré cela, et si elles se sont améliorées avec le temps, les techniques d'accompagnement demeurent insuffisantes. Dans une récente enquête (« le Monde Initiatives » du 13 janvier), l'Association nationale des dirigeants et chefs du personnel ANDCP démontrait que 25 % des licenciements étaient « transactionnels », entendez que le montant du chèque déterminait le départ. Au vu des statistiques, la préretraite reste la solution rêvée, tant pour les chefs d'entreprise que pour les salariés et les syndicats.

Devenu impératif depuis sa publication au *Journal officiel* du 30 janvier, l'amendement qui prévoit que tout plan social devra désormais comprendre des mesures « tendant au reclassement » ne devrait pas changer grand-chose, et ne donnera surtout pas davantage de pouvoirs aux inspecteurs du travail, dont certains regrettent encore l'autorisation administrative de licenciement. Georges Granger, ancien dirigeant de la métallurgie CFDT, devenu patron du cabinet Mobilité et développement (M et D), se plaint d'ailleurs de devoir souvent négocier les opérations de reclassement avec... le service des achats des entreprises licencieuses. Tout un symbole.

A ce compte-là, bon ou mauvais, le plan social ne fait que s'inscrire dans un mouvement, celui de la destruction sans fin des emplois. Et c'est cela qui importe, au fond, quand tout le monde se met à douter de la finalité des opérations en cours... Directeur des affaires sociales du groupe BSN, Gabriel Bergougnoux en vient à regretter la disparition de l'autorisation administrative de licenciement, qui empêchait, rappelle-t-il, *« de faire n'importe quoi »* !

Alain Lebaube

DOSSIER • Bons et mauvais plans sociaux

Encore une loi

Pas de protection pour les salariés des entreprises de moins de 50 personnes

LA nouvelle loi relative aux plans sociaux marque-t-elle le retour de l'autorisation administrative de licenciement? Non, affirment les inspecteurs du travail, qui pourront, par ce dispositif, non pas refuser les licenciements, mais *«notifier»* à un employeur que *«la procédure de licenciement* [est] *nulle et de nul effet»* tant qu'un plan social *«visant au reclassement de salariés»* ne prévoit pas des mesures *«autres»* que les conventions de conversion. La circulaire d'application diffusée aux directions départementales du travail précise en outre que les préretraites et les aides financières au départ ne suffisent pas non plus.

Ce nouveau texte suscite beaucoup de commentaires parmi les inspecteurs du travail, qui le jugent *«très vague»*. *«Il s'agit seulement de viser au reclassement des salariés*, souligne l'un d'eux dans le sud de la France, *donc sans obligation de résultat. C'est la porte ouverte aux mesures gadget et aux libellés bidon. On se retrouvera alors avec un peu plus d'hypocrisie.»* La circulaire explique, certes, que les mesures de reclassement doivent être *«clairement adaptées à l'objectif»* et présenter une *«consistance réelle»*. Mais sur le terrain ce sera sans doute plus difficile à vérifier.

La balle aux syndicats

Par ailleurs, estime un inspecteur en région parisienne, cette loi *«n'apporte rien de nouveau. L'accord interprofessionnel de 1986 énumérait déjà une série de mesures devant s'intégrer aux plans sociaux»*.

Quant au pouvoir de l'inspection du travail de suggérer à l'employeur des solutions pour améliorer son plan, qui figure dans la circulaire, il était déjà inscrit dans la loi du 2 août 1989 sur la prévention des licenciements économiques. Le nouveau dispositif se limite donc à rappeler certains principes. *«Notre expérience nous prouve que, lorsque les entreprises sont motivées*, indique un inspecteur, *elles font des plans sociaux très bons. Quand elles ne le sont pas, même si elles suivent nos propositions, les mesures sont bidon.»*

La seule réelle nouveauté se résume à la possibilité qu'a désormais l'inspecteur du travail de *«notifier»* à l'employeur que la procédure est nulle si le plan social n'est pas consistant ou bien s'il n'a pas fait l'objet d'une consultation des représentants du personnel. Mais l'entreprise peut ne pas tenir compte de cet avis. Dans ce cas, seul le tribunal de grande instance pourra prononcer l'annulation de la procédure et ordonner qu'elle soit reprise entièrement. A condition, toutefois, que le juge ait été saisi non pas par l'inspection du travail mais par le CE – s'il existe – ou les syndicats, qu'ils soient présents ou pas dans l'entreprise. Or les problèmes se posent surtout dans les PME, où, justement, il y a souvent absence de représentation syndicale. Si le tribunal n'est pas saisi, ou si malgré son ordonnance l'employeur persiste, le seul risque qu'encourt ce dernier est de voir les salariés, une fois licenciés, réclamer devant le conseil des prud'hommes des dommages-intérêts selon le préjudice subi. Mais ils ne seront pas réintégrés et ne bénéficieront pas de mesures de reclassement pour autant.

Un parcours judiciaire dans lequel les salariés risquent de se perdre. *«Quand les employeurs auront sérieusement examiné la loi et repéré toutes ses failles, ils n'auront plus peur»*, analyse un inspecteur. Reste à parier sur leur bonne volonté ou sur un effet psychologique quand *«on poussera un coup de gueule, en mettant en avant notre autorité»*. *«Si on voulait réellement éviter le gâchis social*, ajoute un contrôleur, *on aurait prévu des sanctions administratives – qui s'appliquent sur-le-champ – ou pénales.»* Ou bien *«subordonner les aides publiques, quelles qu'elles soient, à l'existence d'un plan social correct*, propose un autre, *selon le principe du donnant-donnant, comme pour les préretraites FNE. Cela aurait été incitatif»*.

Enfin, les inspecteurs déplorent que le texte ne s'applique qu'aux entreprises de plus de cinquante salariés qui licencient plus de dix personnes sur trente jours. Déjà, disent-ils, les licenciements par groupes de neuf salariés, qui ne nécessitent pas de plan social, se multiplient. *«Cela va empirer*, prévoit un contrôleur, qui reconnaît un seul aspect positif dans cette loi : *«C'est une balle envoyée aux syndicats pour qu'ils pèsent sur les plans sociaux. Des employeurs accepteront sans doute d'ajouter un petit plus pour éviter des conflits.»*

Francine Aizicovici

Un tabou et une drogue

Le licenciement devenu banal, les mesures d'âge se sont imposées comme le remède miracle

IL doit bien être le seul de son espèce!- Gabriel Bergougnoux, directeur des affaires sociales pour le groupe BSN, regrette la disparition de l'autorisation administrative de licenciement. Sans trop se faire applaudir, il l'a redit lors de la cérémonie du centenaire de l'inspection du travail, le 19 janvier, car, a-t-il prétendu, l'existence d'un garde-fou empêche *«certains de faire n'importe quoi»*.

Dans le même esprit, et au contraire de nombre de chefs d'entreprise, il proclame que l'amendement voté en décembre, et qui oblige les employeurs à prévoir des *«mesures tendant au reclassement»* lors de la présentation d'un plan social, *«ne changera rien»*.

A la tête des ressources humaines dans une grande société qui s'est depuis longtemps distinguée par le caractère innovant de sa politique sociale, Gabriel Bergougnoux a, jusqu'à présent, évité de pratiquer les réductions d'effectifs sauvages et sans accompagnement. Sa pratique ne correspond en rien à celle de Hoover, à la recherche du «dumping social», et qui le trouve en Ecosse, ni à celle de ces cinq ou six entreprises qui, chaque année, aux dires de Dominique Balmary, le délégué à l'emploi, viennent chercher l'aide des pouvoirs publics pour supprimer des emplois, et qui pourtant, sans doute honteuses, *«proscrivent le licenciement de leur vocabulaire»*.

IBM France, en 1992, qui avait établi le dogme de l'emploi à vie comme sa maison mère américaine, était par exemple incapable de prononcer le mot, synonyme d'infamie. Mais depuis l'adoption de l'amendement déposé par le député socialiste de l'Essonne Thierry Mandon, qui assimile à des licenciements les procédures massives de départs volontaires, moyennant finances, «Big Blue» est rentrée sans le rang et se conforme à la législation pour son plan 1993. Il n'en va toujours pas de même pour celles des banques qui se restructurent et qui invoquent l'effet négatif sur leur clientèle pour se soustraire à l'annonce de la réalité...

La fin d'un symbole

Dans le cas général, les entreprises françaises se sont progressivement accoutumées à la nécessité de licencier – de réduire leur masse salariale, – au cours des dernières années. Si elles le font *«la mort dans l'âme»*, pour la plupart d'entre elles, assure Dominique Balmary, et si elles ont perfectionné leurs techniques, elles ne vivent plus, aujourd'hui, la séparation d'avec une partie de leur personnel comme un traumatisme.

Certaines, parmi les plus performantes, en ont même fait un acte naturel de gestion, une opération «saine», en quelque sorte. Thomson SA et Alcatel CIT, pour ne prendre que ces références, ainsi que le revendiquent leurs directeurs des relations humaines respectifs, Paul Calendra et Guy Métais, vont jusqu'à déclarer qu'ils sont entrés dans l'ère des *«plans sociaux permanents»*, au nom de la quête perpétuelle de la compétitivité.

Avec le recul, les temps ont bien changé. Il y a encore deux décennies, la suppression d'emplois était vécue par les employeurs comme une faute, voire un déshonneur, auquel les circonstances condamnaient. C'était l'ultime recours, le dernier des moyens quand il n'y avait plus d'autre solution pour sauver l'entreprise. Depuis, la crise, la récession, les impératifs liés aux nécessaires restructurations et, plus récemment, les ardentes obligations nées de la concurrence internationale se sont chargés de modifier les comportements et surtout les mentalités. Quand on en arrive, comme en 1992, à un total de 450 000 licenciements économiques dans l'année, il faut bien admettre que les freins psychologiques, autant que pratiques, ont complètement disparu.

De ce point de vue, la suppression de l'autorisation administrative de licenciement en 1986, pour aussi symbolique qu'elle soit, ne faisait qu'entériner un état de fait. Faut-il rappeler que, dans 97 % des cas, l'inspection du travail accordait les licenciements et qu'il n'y avait donc pas d'entrave réelle? Bien au contraire, et selon un effet pervers inattendu, on peut aussi considérer que le feu vert délivré par les pouvoirs publics légitimait des réductions d'effectifs que l'employeur engageait avec sa bénédiction...

Solutions indolores

Quoi qu'il en soit, et toute l'histoire récente le démontre, un vieux tabou a pu ainsi être dépassé. Il semble bien maintenant que, les réserves d'antan oubliées, les dirigeants d'entreprise aient pris l'habitude d'avoir recours à la variable de l'ajustement par l'emploi dès la moindre alerte ou à l'apparition de la plus petite des contraintes. Une certaine banalisation est intervenue.

Mais il faut ajouter que cette mutation dans les mœurs patronales n'aurait pas été aussi facile à opérer si, parallèlement, il n'avait pu être fait appel, par ailleurs, à des facilités sociales qui ont eu un effet anesthésiant sur l'attitude des salariés et de leurs syndicats.

L'existence de divers dispositifs de soutien, le plus souvent mis en place par les gouvernements successifs, a rendu plus indolore une opération qui, à l'origine, provoquait la réprobation, -y compris de l'opinion. Avec les préretraites dont il a été fait un usage abusif, principalement à partir de 1982, d'abord avec les contrats de solidarité, puis avec le FNE et l'UNEDIC, on assiste à une accoutumance comparable à celle que déclencherait une drogue.

Dès qu'un plan social est annoncé, les plus âgés des salariés mais aussi leurs collègues plus jeunes réclament ce que l'on nomme hypocritement des «mesures d'âge» pour atténuer l'effet des licenciements. Cela devient la solution commode, presque un acquis social.

On a vu, avec les sidérurgistes, les travailleurs de la construction navale, sans parler des dockers plus récemment, jusqu'où pouvaient entraîner de telles surenchères qui, à leur tour, en suscitent d'autres, plus démagogiques, le remède exonérant chacun de ses reponsabilités.

Il n'empêche : tous ces facteurs, mêlés, expliquent que, socialement et économiquement, la multiplication des plans sociaux ait, jusqu'à présent, laissé l'opinion indifférente, ou presque. Rares sont ceux qui, comme Gabriel Bergougnoux, s'inquiètent de cette dérive.

A. Le.

L'ANPE et l'APEC en première ligne

Dans un environnement propice au chômage, certains traitements laissent toutefois rêveur

«SI les licenciements économiques sont décidés, pour reprendre les expressions de Martine Aubry, trop vite, trop tôt et sont trop nombreux, nous ne pouvons que constater néanmoins que le traitement du mal s'améliore. La qualité des plans sociaux est en nette progression. Les entreprises s'impliquent de plus en plus dans le reclassement des salariés et se sentent des responsabilités.» Ce jugement plutôt positif de Dominique Balmary, délégué à l'emploi, est d'autant plus intéressant qu'il émane d'un observatoire privilégié.

C'est avec la délégation à l'emploi que, en amont du licenciement, les entreprises viennent négocier, si l'on peut dire, avec les pouvoirs publics, les plans sociaux et leur donner une légitimité qu'ils sentaient ou redoutaient avoir perdue, depuis la suppression, en 1986, de l'autorisation administrative de licenciement. Huit chargés de mission, un par secteur professionnel, reçoivent les entreprises et s'efforcent avec elles de trouver de réelles solutions aux problèmes de l'emploi.

Un caillou dans l'eau

Seules celles qui ont une dimension nationale sont concernées. Avec les sociétés du secteur public, les contacts sont réguliers et étroits, mais dans certains domaines sensibles, comme l'automobile ou l'informatique, le dialogue avec les pouvoirs publics s'établit aussi très en amont, dès que les perspectives d'un licenciement économique se font sentir.

La cause essentielle des plans sociaux est la rationalisation des sites industriels. Concentration et fermetures sont l'occasion d'un gain de productivité. La gestion prévisionnelle de l'emploi, encore trop peu répandue selon le ministère, permet, grâce à l'anticipation sur plusieurs années, de réinsérer les salariés peu à peu avec le moins de dégâts possible. Dominique Balmary cite, volontiers, en exemple le cas d'Alcatel.

Sur trois sites, un seul sera conservé. Le reclassement par petits groupes de cent cinquante ou deux cents salariés dans un bassin d'emploi aussi éprouvé que Cherbourg se fait en douceur, plus facilement que si cinq mille salariés arrivaient tout à coup sur le marché.

Autre motif parfois invoqué : la restructuration de la ressource humaine, soit pour améliorer la pyramide des âges, soit pour élever la qualification.

La délégation à l'emploi reconnaît cependant que dans les PME les choses se passent moins bien. L'interlocuteur n'est plus Matignon, ou le ministère du travail, mais plus modestement les directions départementales du travail. La dépendance au milieu local est plus forte; les directeurs des ressources humaines sont souvent mal informés des techniques de licenciement et les directeurs départementaux jouent pratiquement à leur égard un rôle de formateurs.

L'évolution la plus frappante des plans sociaux est cependant celle qui touche aux changements culturels : à la fin des années 70, ils atteignaient le noyau central, les effectifs de la production. Comme si on avait jeté un caillou dans l'eau, le cercle ne cesse de s'élargir à présent. Depuis les années 80, l'administration des entreprises est touchée et les cadres sont atteints; maintenant, on en arrive au siège et à la direction.

Pour Chantal Cumunel, présidente de l'Agence nationale pour l'emploi des cadres (APEC), certains plans sociaux laissent rêveur. Elle redoute un effet de mimétisme. *«Il est*, dit-elle, *certains taux de licenciements qui obligent à se poser la question : est-ce bien nécessaire? Est-ce bien calibré? Les entreprises ne profitent-elles pas tout simplement d'un environnement propice au chômage?»*

De simples propositions

Elle range les causes de licenciements économiques en trois catégories : les réductions d'effectifs, comme ce qui se passe à la Société générale, les réductions de postes pour atteindre des gains de productivité (c'est la politique de Peugeot) et, enfin, le désir de certains directeurs de ressources humaines de renouveler la qualification. Cette dernière motivation aboutit à licencier les salariés peu ou mal formés et à en embaucher d'autres : un phénomène souvent mal vécu dans les sites eux-mêmes par les salariés qui restent dans l'entreprise.

L'APEC voit frapper à sa porte un nombre croissant de gens. L'explosion des candidatures jointe à la chute des offres lui donne une vision un peu pessimiste de l'entreprise. *«Peu d'entre elles se sentent une véritable responsabilité sociale. Trop nombreuses sont les cyniques. Elles se disent : pourquoi se donner plus de mal que le voisin pour sauver l'emploi?»*

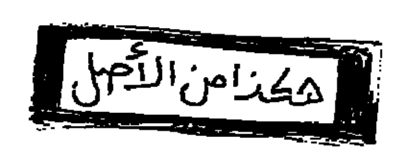
Pour Chantal Cumunel, il existe une différence de taille entre une véritable politique de reclassement et de simples propositions. Deux firmes lui paraissent dignes d'être citées comme modèles : Sollac, une société sidérurgique de l'Est, et Boisrond, un laboratoire lyonnais de produits homéopathiques. Elles mettent en place de véritables parcours qui accompagnent les salariés licenciés.

L'ANPE, elle, ne porte aucun jugement sur les plans sociaux, et pour cause. Elle ne voit arriver dans ses bureaux que ceux qui n'en bénéficient pas. Et elle ne les vit que par leur absence. Mais Jean-François Colin, le directeur général de l'ANPE déplore : *«Nous inscrivons chaque mois depuis le début de l'année entre 45 000 et 50 000 victimes d'un licenciement économique. Autant de gens qui n'ont pas bénéficié des mesures de reclassement d'un plan social : pour nous, ceux-ci brillent par leur insuffisance.»* Les régions où la situation s'est aggravée au cours de l'année 1992 sont la Bourgogne (+ 10 %), l'Alsace et Rhône-Alpes (+ 14,5 % demandeurs d'emploi). Les secteurs noirs sont les services (+ 31 %) et le commerce (+ 15 %). Sur le plan qualitatif, Jean-François Colin affirme que, parmi les chômeurs de longue durée, la proportion de licenciés économiques est particulièrement inquiétante.

«Ce sont les plus basses qualifications, les salariés les plus malaisés à reclasser. L'entreprise n'a pas fait pour eux beaucoup d'efforts de formation, certains ne savent ni lire ni écrire. In fine, *c'est nous qui menons la politique de reclassement avec le mal et les difficultés que l'on sait.»* Jean-François Colin dénonce encore le nombre trop important de postes tayloriens et une production souvent complètement déqualifiée. En tout état de cause, il s'élève contre la prime au départ volontaire. *«Ceux qui acceptent ce système, nous les voyons deux fois.»*

Il reconnaît qu'un projet de reclassement est coûteux et lourd à organiser. La compagnie maritime Sealink a fermé la ligne Dieppe-Newhaven; les quatre cent cinquante salariés à reclasser ont coûté environ 70 millions de francs. *«Quand l'entreprise refuse de s'en charger, c'est à nous de faire le travail et finalement, c'est la collectivité qui paie.»*

Liliane Delwasse



INITIATIVES

DOSSIER • Bons et mauvais plans sociaux

La marée montante des préretraites

Une méthode plus facile et plus onéreuse que celle du reclassement

«FERMETURES d'entreprises et restructurations ont amené dans ce bureau bien des délégations : à chaque fois c'est pour réclamer d'une seule voix – représentants des salariés et de la direction confondus – un maximum de préretraites. S'il existe un sujet de consensus fort, c'est bien celui-là ! Même la CGT qui, au niveau national, tient à leur sujet des propos très critiques a participé plus d'une fois à de telles démarches.» Conseiller technique au cabinet de Martine Aubry, Jean-Pierre Clamadieu avoue s'être senti parfois *«un peu seul»* face à une telle unanimité, pour freiner la machine qu'est devenu le système de préretraite : *«Nous nous efforçons d'être le plus rigoureux possible dans ces négociations, c'est-à-dire d'obtenir que les entreprises fassent davantage d'efforts pour reclasser leurs salariés. Mais la situation actuelle multiplie les demandes.»*

Tout le monde a en mémoire le conflit qui avait opposé Peugeot au ministère du travail voilà deux ans. Les discussions préalables à la signature d'une convention du FNE en vue du financement par l'Etat d'un certain nombre de préretraites avaient tourné court, la firme ayant décidé d'y renoncer plutôt que de s'engager à faire les efforts de reclassement qu'on lui réclamait.

Elle s'était alors tournée vers une autre formule beaucoup moins exigeante : ce qu'on a pris l'habitude d'appeler la «préretraite UNEDIC», en réalité une assurance-chômage améliorée – avec dispense de recherche de travail – au bénéfice des chômeurs d'un peu plus de cinquante-six ans (l'âge précis a varié). Elle avait alors licencié ses salariés de cet âge et ceux-ci étaient allés s'inscrire individuellement à l'ANPE, obtenant un revenu de substitution équivalant à ce qu'ils auraient reçu du FNE. Le tour était joué. L'UNEDIC avait payé la note, Peugeot ayant pour seule obligation de lui verser l'équivalent de trois mois du salaire de ces salariés.

Sur ce point aussi l'Etat tente de freiner les dérives : depuis juillet dernier cette contribution a doublé, ce qui la rend plus dissuasive. Mais sur dix nouvelles préretraites en ce début de février 1993, un peu plus de six sont à la charge des ASSEDIC. Au premier semestre 1992, sur quelque 90 000 personnes de 55 à 59 ans venant de perdre leur travail, 24 000 ont bénéficié de la «préretraite FNE», 32 000 de la «préretraite UNEDIC» et 34 000 ont dû se contenter de l'assurance-chômage ordinaire, dégressive et menant à une «fin de droit».

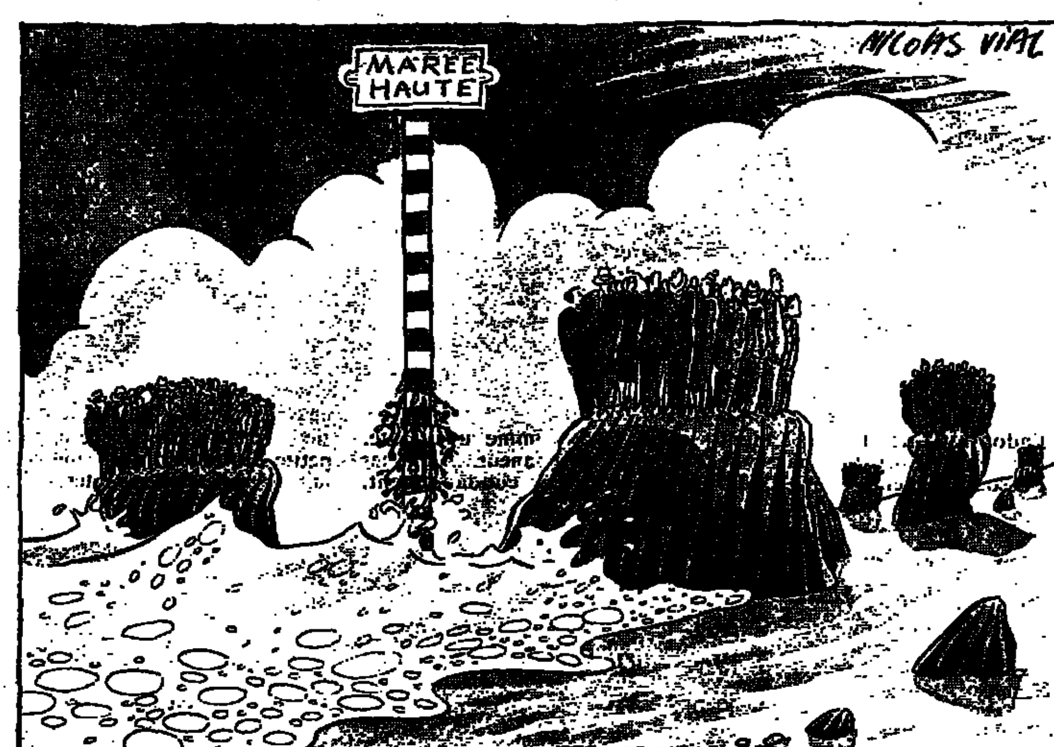
Une situation injuste

Cette situation est très injuste puisqu'elle assure aux uns une situation presque «confortable» tandis que les autres sont voués aux plus grandes difficultés. D'autre part, elle constitue une charge considérable pour la collectivité : selon les calculs du ministère un préretraité FNE coûte sur quatre ans à peu près 350 000 francs. Et si l'on tient compte des bénéficiaires des accords spéciaux de la sidérurgie (partis à cinquante ans, ils «coûtent» environ un million chacun et étaient encore 44 000 en 1991), c'est 16 milliards de francs que le budget du ministère du travail a consacrés en 1992 aux 160 000 personnes figurant dans les dispositifs qu'il finance. La même année le système de préretraite UNEDIC a coûté quelque 28 milliards de francs aux ASSEDIC.

«Né dans les charbonnages, élargi en 1972 aux chômeurs licenciés après soixante ans, notre système de préretraite porte la marque de la prospérité des trente glorieuses», souligne Jean-Marie Spaeth, secrétaire national CFDT et président de la Caisse d'assurance-vieillesse. Dans le contexte économique actuel il est devenu un nœud de contradictions : le patronat agit comme s'il voulait généraliser l'arrêt du travail à cinquante-cinq ans (il reste moins de 60 % des salariés en activité entre cinquante-cinq et cinquante-neuf ans). Pourtant simultanément il prône le relèvement de l'âge de la retraite. D'autre part il reconnaît que les entreprises perdent beaucoup à se priver brusquement de tous leurs anciens ; même, pointe Jean-Marie Spaeth, *«il s'en sépare de plus en plus, ne serait-ce que pour maintenir un certain niveau de bénéfices ou investir davantage».*

Les salariés préfèrent cette mesure à toutes les autres en cas de menace sur leur emploi. Il faut reconnaître que les préretraites ont permis depuis le début de la fermeture des Charbonnages à des millions de salariés *«un départ dans la dignité avec un statut social correct et accepté».* C'est d'autant plus positif que les bénéficiaires ont longtemps été dans leur immense majorité des ouvriers qui avaient commencé très jeunes et ont connu des horaires de travail très lourds. Mais de plus en plus elle touche des salariés qui disposent encore d'un potentiel physique et intellectuel important. Il est grand temps de chercher des formules de réduction progressive d'activité plutôt que de les transformer en fardeau pour une collectivité qui ne réussira bientôt plus à assumer leur flux.

Marie-Claude Betbeder



Miroir aux alouettes

La pratique du «chèque départ» touche tous les secteurs

«A situation exceptionnelle, mesure exceptionnelle». C'est en ces termes que, le 26 juin 1986, Alain Madelin, alors ministre de l'industrie, présentait un plan social qualifié de *«sans précédent».*

Peuvent en bénéficier les 6 800 salariés des chantiers navals du groupe Normed. Sur les sites de Dunkerque, la Ciotat, La Seyne, il leur est proposé en effet de choisir entre une prime individuelle de 200 000 francs – 240 000 francs pour un agent de maîtrise, 280 000 francs pour un cadre – ou un contrat de reconversion-formation de deux ans.

On sait quel usage fut le plus souvent fait de ces sommes qui devaient permettre, selon Alain Madelin, *«un nouveau départ dans la vie»* : les concessionnaires automobiles se frottèrent les mains. De nouvelles enseignes de bistrots tinrent lieu de création d'entreprises.

«C'est l'Etat qui, à l'époque de ces grandes restructurations industrielles, fut l'instigateur du «chèque-valise», comme on l'appela trivialement. Aujourd'hui, les pouvoirs publics se montrent infiniment plus réservés quant aux «incitations financières au départ», comme on le dit plus élégamment. Incitations qui, pour les salariés âgés de moins de cinquante ans, touchent tous les secteurs, y compris les grands services. Qu'elles soient baptisées départ transactionnel, prime de départ ou indemnité, ces méthodes, qui peuvent être pratiquées dans le cadre d'un plan social ou être prises individuellement, selon un accord de gré à gré entre un employeur et un salarié, sont loin de recevoir l'aval du ministère du Travail. *Il convient d'éviter le recours aux primes aux départs volontaires si leur inscription dans le plan social traduit la volonté de l'entreprise de se décharger de tout effort pour favoriser des reclassements internes ou externes, ou a pour effet de rendre plus attractives pour les salariés les autres mesures de ce plan, notamment celles de reconversion»,* prévenait Martine Aubry dès le 30 octobre 1991 dans une note d'orientation adressée à ses directeurs départementaux, aux inspecteurs du travail ainsi qu'aux préfets de région. A ses yeux, il est clair que ces primes *«constituent un leurre»* pour les salariés concernés qui sous-estiment généralement leurs difficultés à retrouver un emploi.

En sous-main

C'est exactement la réflexion que se font les partenaires sociaux. *«J'ai récemment reçu la visite de trois de nos adhérents cadres en fin de droit et en pleine détresse. Ils avaient accepté un chèque. En deux ans, l'argent avait été dépensé,* raconte Pierre Gendre, responsable du secteur de la banque à la fédération FO des employés et cadres. *Si l'argent est accepté en dehors d'un plan social négocié, sans réel projet professionnel validé, en sous-main comme cela se pratique dans la banque depuis quatre ou cinq ans, les sommes, qui varient de 150 000 à 400 000 francs dans le meilleur des cas, peuvent être parfaitement illusoires. Elles le sont d'autant plus que les candidats au départ n'ont rigoureusement aucune chance de retrouver du travail dans d'autres établissements bancaires.»*

Les banques, qui aujourd'hui veulent restructurer la pyramide des âges – la Société générale ne fait pas mystère de sa volonté de diminuer les effectifs au rythme de 2,5 % l'an – «ciblent» pour ce faire une population âgée de trente-cinq à cinquante ans. L'arrivée d'une grosse somme est bien tentatrice. D'autant que, selon Pierre Gendre, le phénomène actuel d'endettement des ménages, ou encore le simple désir de *«souffler et de s'accorder un temps de répit»,* pousse à l'acceptation. Refuser requiert une grande force d'âme. Cela d'autant plus que la somme n'est pas imposable.

Pour l'heure, depuis que l'employeur a obligation de consulter les partenaires sociaux sur le dispositif du plan social, il est impossible de quantifier l'étendue de la pratique. Les départs contre de l'argent ne font l'objet d'aucune comptabilité globale. Et seul le chef d'entreprise peut savoir comment se décomposent les départs.

Jean Menanteau

Les attraits de la mobilité

Un élément important de négociation et un coût inférieur à l'outplacement

JUSQU'A aujourd'hui, le mot «mobilité» avait pâle réputation, celle d'une tarte à la crème : souvent évoquée mais peu réalisée dans les faits. Désormais il faudra se montrer un peu plus nuancé. Certains signes prouveraient en effet un changement d'attitude de la part des entreprises. *«Depuis un an environ,* – remarque Eric Lhomme, consultant chez Algoe Management, *je réalise des missions qui sont en amont du plan social et qui visent à établir un état des lieux, des compétences dans l'entreprise, afin d'aider au redéploiement des effectifs. Cela n'arrivait jamais auparavant.»*

Geneviève Le Callennec, présidente du cabinet Eos Conseil, reconnaît elle aussi que *«les grands groupes font désormais plus d'efforts dans l'élaboration de leurs plans sociaux et que la mobilité devient pour eux une des alternatives aux licenciements. Les PME sont, évidemment, beaucoup plus démunies».* Cet attrait nouveau tient d'abord à une raison tout-à-fait conjoncturelle : le coup de poing sur la table de Martine Aubry, en décembre dernier, concernant l'élaboration des plans sociaux. Les entreprises savent maintenant que toute procédure de licenciement économique non accompagnée de mesures de reclassement sera annulée. *«Cet élément est, il est vrai, déterminant,* reconnaît Eric Lhomme. *Mais il existe aussi d'autres motivations. Les entreprises se rendent compte petit à petit que licencier systématiquement entraîne une perte de savoir-faire tout à fait dommageable.»*

Si il y a quelques années, les syndicats se battaient sur l'éventualité des licenciements puis sur leur nombre, aujourd'hui certains reconnaissent qu'*«ils essaient surtout d'obtenir un plan social correct avec des possibilités de reclassement et qu'à ce titre la charte de mobilité devient un élément important de négociation».*

Ne pas servir d'alibi

Les méthodologies s'élaborent. Celle du cabinet Algoe consiste d'abord à apprécier les compétences existantes, à repérer les emplois de départ et ceux d'arrivée, afin d'élaborer une carte de transférabilité et une bourse d'emploi interne. *«Nous formalisons ensuite la charte de mobilité sur laquelle l'entreprise s'engage en toute transparence,* précise Eric Lhomme. *Reste alors à former le management afin qu'il parvienne à faire fonctionner l'ensemble.»* L'ensemble, justement, demande du temps et de la maturation. Certaines banques comme le Crédit du Nord ou la BNP ont fait passer leur personnel de l'administratif au commercial grâce à des formations en alternance, les salariés intégrant au fur et à mesure leurs nouvelles fonctions.

Le principe reste cependant encore semé d'embûches, trois particulièrement. L'entreprise doit absolument jouer franc-jeu et ne pas considérer que la mobilité est une première étape avant la porte de sortie. La déontologie des cabinets doit être alors appelée à la rescousse. *«J'ai encore en mémoire,* raconte ce consultant, *l'opération Creusot-Loire, où un des cabinets consultés avait réalisé des bilans professionnels qui s'étaient révélés fort utiles lors de l'élaboration des listes de licenciements... Nous ne devons pas servir d'alibi.»*

Deuxième obstacle : la réticence des salariés à bouger, surtout si la mobilité professionnelle entraîne une mobilité géographique. Enfin, dernier point-clé : le rôle de l'encadrement, qui doit être le premier convaincu de l'intérêt du dispositif. Un chef de service doit être capable de faire une bonne évaluation de son personnel et surtout d'accueillir les mutés sans *a priori,* sans connotation négative.

Au milieu de tous ces paris, un argument fort qui pourrait aider à faire la différence : le coût d'une opération d'accompagnement d'un redéploiement, qui est du domaine de transfert de méthodologie, est beaucoup moins élevé – au minimum cinq fois moins cher – qu'une opération d'outplacement collectif. Un autre élément susceptible là aussi de doper la mobilité.

Marie-Béatrice Baudet

L'épreuve du stress

L'angoisse du «remerciement» peut conduire à des «grèves de la peur»

DANS cette période débridée où les plans sociaux se succèdent à grand rythme, le stress rôde dans les entreprises. Partout, les repères vacillent et les salariés ne savent plus à quel saint se vouer. *«Autrefois, lorsque les salariés se qualifiaient, ils franchissaient un grade. Aujourd'hui, c'est le poste lui-même qui bouge.»* Et le message des entreprises aux salariés est devenu : *«Si vous voulez garder votre emploi, défoncez-vous»,* explique le consultant Henri Vacquin. Une injonction qui se trouve de moins en moins confirmée dans les faits. Les licenciements se multiplient. Plus grave encore, l'attitude des grandes entreprises qui licencient alors même qu'elles affichent de bons résultats économiques *«ne peut que renforcer un climat général d'insécurité»,* souligne encore Henri Vacquin. Il devient clair pour beaucoup que le chômage, *«ça n'arrive pas qu'aux autres».*

Une étude du Club européen de la santé, «Stress en milieu de travail», réalisée en 1991-1992 auprès de 13 565 salariés du secteur tertiaire, montre ainsi que *«sept personnes sur dix ressentent une insécurité dans leur emploi».* Cette peur s'insinue de façon particulièrement sournoise dans des branches touchant des secteurs en grande restructuration. Dans le secteur parabancaire par exemple, des salariés commencent à se sentir menacés par les plans sociaux mis en place dans les banques. Alors que rien n'est prévu chez eux, ils craignent que les employés de banque, qui leur semblent plus qualifiés, viennent un jour prendre leur place. Ce climat général d'insécurité pourrait conduire à des *«grèves de la peur»,* estime Henri Vacquin.

Difficile de mesurer les dégâts

Le gouvernement l'a sans doute compris, qui a permis au personnel de France Télécom de garder un statut de fonctionnaire. *«Si le gouvernement avait essayé de toucher à ce statut au moment de la transformation des PTT, il aurait pu s'attendre à des réactions très dures de la part des personnels pour qui privatisation était synonyme de vulnérabilité.»*

Mesurer les dégâts occasionnés par les plans sociaux n'est pas chose facile. Il est cependant admis que l'angoisse provoquée par l'annonce d'un licenciement ou d'un plan social est susceptible de provoquer un état dépressif, un suicide, d'accélérer l'évolution d'une maladie grave (cancer ou autre...). Les salariés d'Alcatel-CIT de Vélizy ont d'ailleurs demandé en 1988, à l'issue de deux plans sociaux qui avaient été marqués par le décès d'un salarié, déjà malade il est vrai, une réunion du Comité d'hygiène et de sécurité (CHSCT) afin d'examiner les conséquences de ces plans (103 personnes concernées en 1987 et 183 en 1988). Il en ressortit que les personnes faisant l'objet d'un licenciement transactionnel étaient *«effondrées ou agressives».* A l'époque, les élus s'étaient plaints des pressions exercées par les chefs de service pour faire partir des personnes *«ciblées».* Par ailleurs, 21 personnes visées s'étaient présentées au service médical en 1987 ; 11 d'entre elles présentant un problème médical important ont été maintenues dans les effectifs. Un indice, pour ne pas dire une preuve – en période de plans sociaux, l'angoisse ratisse large, – la médecine du travail signalait que, dans cet établissement, 297 personnes étaient sous tranquillisants en 1987 et 302 en 1988.

«Les directeurs des relations humaines sont de plus en plus préoccupés par les retombées anxiogènes des plans sociaux sur l'ensemble du personnel», indique Nicole Aubert, professeur à l'Ecole supérieure de commerce de Paris (ESCP). Ils se rendent compte que, pour trois suppressions de postes à envisager, il va y avoir dix personnes qui vont mal dormir, qui vont être démotivées. La seule issue est de trouver de bonnes solutions pour tout le monde. Une tâche qui n'est pas facile pour des directeurs de personnel qui n'échappent pas, eux non plus, au stress, coincés comme ils sont entre *«la liquidation des hommes et la mission humanitaire».*

Catherine Leroy

MANAGEMENT

Gérer l'incertitude

Pouvoir mobiliser à chaque instant ses ressources humaines

OBSOLESCENCE accélérée d'un progrès technique multiforme et galopant, modes passagères, mondialisation de la concurrence, rapidité de circulation de l'information, montée en puissance des phénomènes géopolitiques et de l'éthique, les évolutions structurelles des quinze dernières années renvoient au déluge les trente années de stabilité économique de l'après-guerre.

Pour les experts comme Philippe de Woot (1), professeur de stratégie à l'université de Louvain, dans cette *« économie du changement et des surprises »*, les entreprises doivent devenir progressivement prêtes à tout tant pour faire face aux coups durs que pour saisir les opportunités stratégiques.

« Du jour au lendemain, vous pouvez être contraints d'arrêter des produits de toujours dont des inconvénients cachés ont été révélés par les progrès scientifiques ou de mettre un terme à des recherches suite aux découvertes similaires d'un concurrent du fin fond du Japon, appuie également Pierre Joly, vice-président directeur général de Roussel-Uclaf. *La capacité d'adaptation est la condition même de la stabilité. »*

Une véritable gestion au quotidien de l'insécurité qui exige une bonne vision stratégique, une grande souplesse d'action et des équipes performantes et motivées. Beaucoup de domaines, où les entreprises pêchent encore, incitant à se replier dans un attentisme frileux.

« Elles se contentent de gérer l'immédiat et d'améliorer l'existant, confirme Jacques Villain, chef du département information et stratégie de la Société européenne de propulsion. *Ils attendent que l'orage passe, mais sa durée sera plus longue que prévu »*.

Des axes structurels différents

Certaines d'entre elles, néanmoins, partent aujourd'hui sur des axes structurels différents. En jouant sur trois registres : rapidité d'action et de réaction, meilleure utilisation des ressources humaines, pilotage stratégique. Pour réduire leur temps de réponse, elles ont d'abord profondément modifié leur organisation. Ainsi, pour optimiser la fabrication et la vente des produits pétroliers (carburants, lubrifiants, bitume, etc. et prendre des décisions plus rapides, Esso a abandonné en 1988 sa lourde structure pyramidale (un patron commercial, par exemple, pour tous les produits) au profit d'une organisation maillée et décentralisée. Le nombre de niveaux hiérarchiques a été réduit et chaque ligne de produits est pilotée par un commercial possédant son autonomie de gestion. En outre, pour favoriser les synergies, les grandes directions généralistes (approvisionnement, recherche, transport maritime...) possèdent des correspondants produits.

Asseoir sa pérennité sur ses compétences

Au moment de la guerre du Golfe, l'organisation a été soumise à l'épreuve de vérité. A l'époque, 45 % de ses approvisionnements en brut provenaient d'Irak. La fermeture des vannes, quasiment du jour au lendemain, risquait d'ébranler durablement l'entreprise. Il a bien fallu se retourner sans perdre une minute. Rassemblant toutes les directions, un comité réuni dans l'urgence de la crise a décidé des qualités de brut à acheter et sélectionné les nouveaux pays fournisseurs. *« C'est la souplesse de notre organisation et la motivation de nos collaborateurs qui nous ont permis de réagir aussi vite. Et nos clients n'ont jamais souffert de cette interruption »*, souligne Jean Taillardat.

Pour Xavier Mosquet, directeur associé du Boston Consulting Group, les entreprises doivent même aujourd'hui davantage asseoir leur pérennité sur leurs compétences internes, dont cette capacité de réaction, que sur les marchés et les produits, devenus trop aléatoires. Par exemple, c'est le savoir-faire en matière d'approvisionnement, de logistique et de gestion de magasin qui assure aujourd'hui l'identité du groupe André avant même son métier de base, la chaussure. Il est le fil directeur de ses ouvertures stratégiques vers le discount en périphérie des villes (La Halle aux Chaussures) et l'habillement (Creeks, Kookaï, etc.). *« En observant le marché américain, nous avons décelé une opportunité dans le discount que nous avons pu exploiter grâce à nos principes de base,* explique Roger Gilardi, directeur général. *Puis notre expérience logistique s'étant encore enrichie, nous nous sommes lancés dans les vêtements. »*

Ce savoir-faire est aussi un atout pour gérer l'instabilité des lieux d'approvisionnement et des marchés de la mode. Pour garder sa compétitivité, l'entreprise doit en effet suivre en permanence l'évolution économique des pays fournisseurs. Avec une économie davantage orientée sur la fabrication de produits plus élaborés (électronique, notamment), Taïwan, est aujourd'hui moins bien placé sur le plan des prix que la Chine ou la Thaïlande. *« Notre maîtrise des approvisionnements nous permet de nous adapter rapidement à ces modifications »*, souligne Roger Gilardi. Elle est aussi précieuse pour gérer des collections éphémères mais plus pointues et assurer les réapprovisionnements imprévus.

En fait, pour Xavier Mosquet, *« il s'agit de mettre l'entreprise en capacité permanente de gérer toute forme de crise »*. Evidemment, pour développer une telle souplesse d'adaptation, l'entreprise doit pouvoir mobiliser à tout instant ses ressources humaines, ce qui exige à la fois un personnel bien formé, responsable et motivé, et aussi des managers hors pair, autant de thèmes largement débattus aujourd'hui. D'autre part, pour Nicolas Buhler, directeur général adjoint de Bossard Consultants, face à des tâches de plus en plus complexes en évolution constante, les entreprises devront aussi s'habituer à l'idée *« de ne plus gérer des postes, mais des compétences »*.

Mais, cette flexibilité des structures comme des hommes ne doit pas être comprise comme un simple ajustement aux aléas conjoncturels. Sinon, on finit par s'essouffler et perdre pied. *A contrario*, elle n'est concevable que si l'entreprise développe une gestion prévisionnelle des emplois et se fixe une ligne stratégique claire s'appuyant sur une solide vision à long terme. *« Vous ne pouvez pas engager de recherche sur dix ans, sans stratégie à long terme,* souligne, notamment, Pierre Joly. *Même si vous devez être prêt à changer de parcours à tout instant »* .

Mettre au point des scénarios

Selon Philippe de Woot, grâce à des priorités stratégiques explicites et une connaissance approfondie des cibles potentielles, en 1986, Unilever a pu racheter en quatre jours seulement la firme américaine Cheseborough Pond's (cosmétiques) pour une somme colossale. En tout cas, il s'agit moins de planifier de façon rigide des échéances imprévisibles que de mettre au point des scénarios prospectifs, sortant de clichés de l'environnement à cinq ou dix ans, prenant en compte les changements susceptibles d'affecter l'entreprise et dessinant des futurs possibles. Objectif de l'exercice : être prêt à s'adapter aux différents cas de figure. *« Car, malgré les incertitudes du monde, une partie des changements reste plus ou moins prévisible*, argumente Jacques Villain.

Certes, flexibilité et prospective ne sont envisageables que si l'entreprise dispose des informations essentielles sur son environnement. Epluchage des brevets, participation aux foires et aux colloques, présence sur le terrain, lecture assidue de la presse internationale... tous les moyens sont bons pour détecter les variations subtiles du marché et se tenir prêt au changement.

Un dispositif permanent de surveillance et d'analyse baptisé veille technologique et, plus largement, veille stratégique. Une structure qui est bien utile à la SEP (Société européenne de propulsion). Si l'entreprise n'avait pas prévu l'éclatement de l'empire soviétique, elle avait néanmoins emmagasiné assez de connaissances sur les mécanismes du tissu industriel local pour réagir très vite à la nouvelle configuration géopolitique et se payer l'audace d'être une des toutes première sociétés occidentales à nouer des liens avec la CEI.

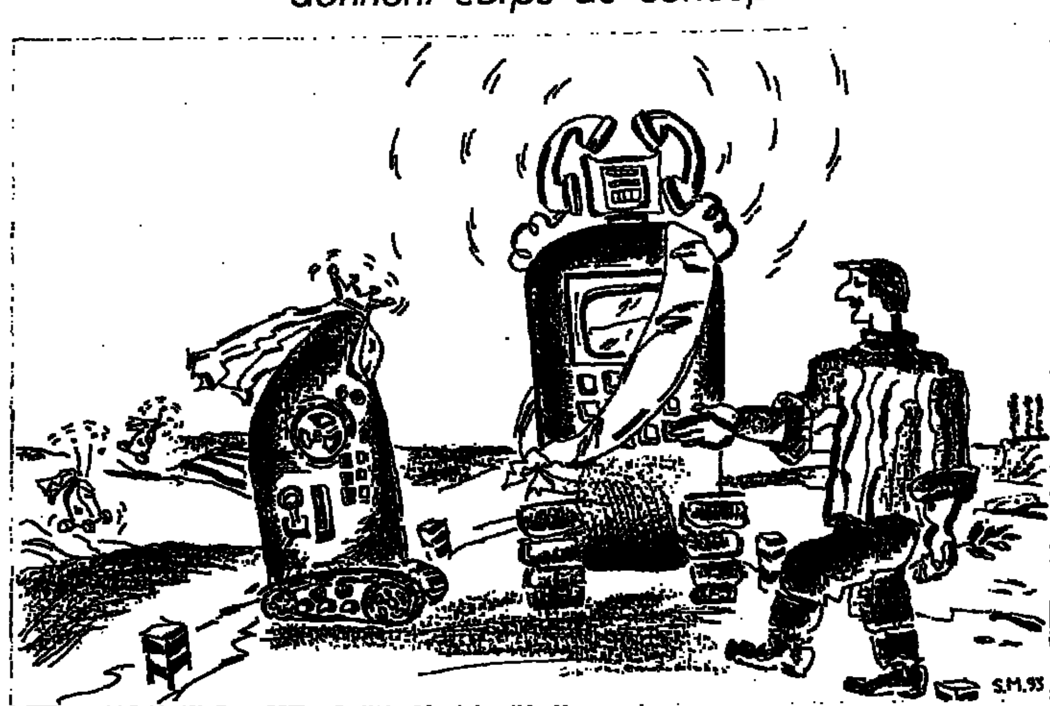
Catherine Lévi

(1) Intervention dans le cadre du forum Stratégic 92, organisé en novembre dernier par l'Association française de stratégie et de développement d'entreprise (Afplane).

TECHNOLOGIE

Le retour du télétravail

Informatique et télécommunications donnent corps au concept



PIERRE HASSOUN est linguiste et philologue. Il a choisi de quitter *« la bulle abstraite de la recherche »*, comme il dit, pour créer une société de télétraduction. Elle regroupe aujourd'hui cent vingt traducteurs en Europe que la télématique réunit.

Jean-Claude Verrier est issu des Arts et Métiers et de la fonction publique. Passionné par les nouvelles possibilités du télétravail, il a créé à Aix-en-Provence une société de télésecrétariat comptable.

Le sénateur Jean François-Poncet est président du conseil général de Lot-et-Garonne. A ce titre, le développement de l'espace rural le préoccupe. S'appuyant sur le programme Leader de la Communauté européenne, il achève aujourd'hui la mise au point d'un centre de télésecrétariat à destination des PME locales, situé dans une petite commune de mille cinq cents habitants. Le centre sera relié à la société d'Aix-en-Provence. L'objectif est de créer cinquante emplois en zone rurale.

Ces trois initiatives de travail à distance ont un marieur commun. Il s'agit de CITCOM (cent consultants), filiale de Telesystems (groupe France Télécom). Un hasard ? Certes pas. En ce début de décennie, le télétravail est de retour. Il ne s'agit plus du concept un peu rêveur des années 70. Alors que cela était irréalisable il y a encore dix ans, l'informatique grand public est aujourd'hui couplée aux nouvelles technologies de communication (NTC), via notamment le réseau Numeris. D'où le nouvel intérêt que porte France Télécom au télétravail. De même, de nombreux observateurs ne sont pas loin d'affirmer en France et à l'étranger qu'une nouvelle organisation du travail s'amorce sous nos yeux.

Métamorphose

La Fondation Sophia-Antipolis l'a bien compris en organisant une rencontre au cours de laquelle les trois expériences françaises ont été citées et commentées. Ainsi, l'image du traducteur isolé peinant aussi laborieusement que lentement face à son texte, acheminant sa copie par courrier ou même la portant lui-même est en passe de devenir un archaïsme. C'est ce qu'a bien perçu Pierre Hassoun. En passant, comme il le dit joliment, *« du minaret à l'ordinateur »*, cet ancien chercheur a abandonné les textes anciens, souvent de l'ancienne Samarkand, qu'il décortiquait pour passer *« dans le monde du réel »*, celui des entreprises.

Aujourd'hui cofondateur de la société Logomotiv, qui se veut leader européen de *« prestations de services linguistiques »* à destination des entreprises, Pierre Hassoun se joue du modem et de la télécopie, du micro-ordinateur et des banques de données. *« Le monde des traducteurs n'avait pas su évoluer*, commente-t-il. *Il s'agissait en fait d'introduire dans ce métier de la méthodologie ; de faire en sorte que les traducteurs apprennent à travailler en équipe. Cela par le biais d'outils télématiques communs. »* Il fallait aussi percevoir les enjeux nouveaux de la traduction tels que les besoins qui seront exprimés par l'ouverture des frontières ou encore les nouvelles demandes en direction des pays de l'Est. Il fallait aussi comprendre qu'une entreprise exige aujourd'hui un rendu du travail en temps réel et qu'elle se soucie de la qualité : *« Il faut parler dans le langage IBM, le langage Renault, le langage Bull »*, assure Pierre Hassoun. D'où la mise en place en France, en Allemagne, au Luxembourg, en Grèce, bientôt au Japon, d'un réseau de traducteurs techniques sélectionnés et testés au préalable capables de travailler dans près de cinquante couples de langues européennes, alors que la CEE en compte soixante-douze.

Des télétravailleurs qui peuvent être joints à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit afin de répondre à une demande « express » en fonction de leurs compétences. Ces traducteurs de toutes nationalités s'appuient sur des bases terminologiques, installées à Madrid ou à Paris. Pour l'heure, la société, qui participe depuis trois ans à la maintenance et à l'enrichissement d'Eurodicotom, la plus grande base de données terminologiques plurilingue dans le monde dont dispose la Commission des Communautés européennes, essaime. En Lorraine, elle vient d'ouvrir à Lunéville, avec l'aide de la DATAR et des collectivités locales, un télécentre de traduction à destination des PME et PMI. Ces entreprises régionales usent d'une terminologie spécifique. A titre d'exemple, une PME lorraine fabriquant des ballons peut s'adresser à une base de données comportant la liste des termes spécifiques utilisés, ce qui est indispensable pour préparer une équipe commerciale à la négociation d'un contrat d'exportation. Et si Pierre Hassoun peut encore traduire le dernier album d'Astérix dans des langues d'accès réputé difficile, telles que le catalan, le danois et le tchèque, pour le compte d'éditeurs locaux, c'est à ce réseau de compétences qu'il le doit. Signe des temps, d'autres bureaux de traduction lui emboîtent d'ailleurs le pas.

« La traduction est une des activités où le télétravail est le plus entré dans la vie quotidienne. Impensable aujourd'hui de travailler sans ordinateur, télécopieur et modem pour réduire les distances à néant et diminuer le temps de réponse vis-à-vis du client. C'est la profession tout entière qui se métamorphose », dit David Borman, directeur de Sogedicom, une société spécialisée notamment dans le sous-titrage en français des émissions de CNN.

En créant à Aix-en-Provence la société Aatena, Jean-Claude Verrier, quant à lui, a cru à la nouvelle donne du travail à distance. A partir d'un standard de cinq cents lignes, accueil téléphonique, tenue d'agendas, secrétariat comptable, assistance bureautique sont mis à la disposition des PME, artisans, commerçants, professions libérales qui, en appuyant sur une simple touche très ergonomique, peuvent joindre Aatena de n'importe quel endroit de France et de Navarre.

Pour une somme forfaitaire, un ordinateur, une imprimante à laser et un télécopieur sont mis à leur disposition. Jean-Claude Verrier, par ailleurs président du Syndicat national du télétravail, se montre persuadé que ce type de secrétariat à distance pourrait générer en France plusieurs milliers d'emplois, y compris en zone rurale.

Zones fragiles

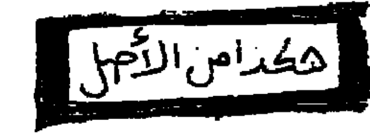
D'où l'expérience en cours en Lot-et-Garonne. Depuis le printemps 1992, des animateurs sont chargés de recenser en zone rurale des projets économiques susceptibles de créer des emplois. Ils disposent depuis peu d'un télésecrétariat commun sur lequel ils « basculent » leurs appels téléphoniques lorsqu'ils sont en déplacement. Leur courrier, effectué à partir de Mezin (commune de 1 623 habitants), est télétransmis et imprimé sur un matériel connecté à leur ordinateur portable. *« Cette opération a aussi une valeur démonstrative pour les collectivités territoriales*, soutient Jean François-Poncet. *Elle est susceptible d'être retenue très rapidement par des petites communes qui partagent un secrétariat. »*

C'est ainsi que début 1993 sera créé dans une autre petite commune, en partenariat avec la société Aatena et CITCOM, un centre de téléactivité. Il offrira à distance un secrétariat comptable pour les PME-PMI du département qui, à terme, devrait regrouper cinquante emplois nouveaux.

La Communauté européenne, l'Institut de l'audiovisuel et des télécommunications en Europe (IDATE), le conseil régional d'Aquitaine et CITCOM, en bonnes fées, se penchent sur cette micro-expérience qui n'est d'ailleurs pas isolée. Elle a en effet valeur de test. Selon ses promoteurs, il s'agit d'accompagner la mutation de l'agriculture dans des zones fragiles de Lot-et-Garonne, où une baisse de 16 % de la population agricole a été enregistrée au cours de la dernière décennie.

J. M.





INITIATIVES

RENDEZ-VOUS

élétravail

STAGES

Le service des offres de stages est désormais accessible en tapant directement : 3615 LEMONDE.
Les entreprises désireuses de passer des offres sont priées de consulter directement cette association au 45-46-16-20.
STAG'ETUD 12, avenue Raspail, 94257 Gentilly Cedex, tél. : 49-08-99-99.

GESTION

□ Lieu : France/Etranger. Date : avril. Durée : 4/6 mois. Ind. : 5 600 F/mois. Profil : bac + 1 minimum, notions d'informatique, avoir passeport valide, dégagé OM. Mission : gestion des stocks et pièces détachées, magasinage. 03841.

PERSONNEL

□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 30 % : + frais. Profit : bac + 4, spécialisation. Gestion du personnel, TTX, tableur. Mission : animer une cellule de reclassement, aide rédaction. CV, information auprès d'organismes spécialisés. 03553.
□ Lieu : Paris. Date : juin. Durée : 3 mois. Ind. : 1 726 F. Profil : bac + 5, gestion des ressources humaines, convention de stage. Mission : étude sur la gestion des commerciaux. 03881.
□ Lieu : Sèvres. Date : immédiat. Durée : 6 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2, contrat de qualification. Mission : identification et présélection des candidats, visite de salons professionnels, collaborer avec deux consultants. 03748.

MARKETING

□ Lieu : Rueil-Malmaison. Date : avril. Durée : 6 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 3, connaissances marketing téléphonique souhaitées, convention de stage. Mission : gestion, organisation et suivi de l'activité marketing, étude (marketing téléphonique). 03789.
□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 1/2 mois (mi-temps possible). Ind. : 6 000 F. brut pour plein temps. Profil : bac, convention de stage. Mission : marketing téléphonique, développement d'un portefeuille clientèle. 03787.
□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 1.650 F/mois. Profil : bac + 4, économie, gestion, connaissances en économie industrielle appréciées, convention de stage. Mission : réalisation de courtes études dans secteur économie industrielle. 03762.

VENTE

□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2, communication, convention de stage. Mission : prospection commerciale auprès des laboratoires et gros annonceurs pour vente articles publicitaires. 02974.
□ Lieu : La Plaine-St-Denis. Date : immédiat. Durée : 2/3 mois. Ind : A définir. Profil : bac + 2 minimum, connaissances commerciales. Mission : visiter les points de vente et vérifier qu'ils soient en adéquation avec les qualités requises (vitrine, aménagement intérieur, présentation des produits), établir rapports de visite. 03900.
□ Lieu : Versailles. Date : immédiat. Durée : 3/6 mois. Ind. 1 600 F. + frais + prime. Profil : bac + 3 convention de stage. Mission : participation commerciale et administrative au développement d'un service existant. 03897.
□ Lieu : Saint-Priest. Date : 1er mars. Durée : 1 mois minimum. Ind. : gratification. Profil : bac + 2, BTS action commerciale, connaissances commerciales. Achats, marketing. Mission : analyse marketing auprès des chefs de produit ; calcul des coûts, marge, comparaison de produits. 03905.
□ Lieu : Gentilly. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 1 500 F fixe + commissions + 1 500 F/objectifs réalisés. Profil : bac + 1, attirance pour contacts téléphoniques, convention de stage. Mission : prospection commerciale auprès d'un fichier déjà existant, remise à jour, développement du portefeuille clientèle. 03559.
□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 6 mois (mi-temps, horaires aménageables). Ind. : fixe + commissions. Profil : bac + 3, commerce, pratique de la vente. Mission : prospection, relations commerciales par téléphone, vente d'abonnements. 03909.
□ Lieu : sur toute la France. Date : immédiat. Durée : 2 mois minimum. Ind. : à définir. Profil : bac, connaissances commerciales, convention de stage, 26 ans minimum. Mission : divers secteurs d'activités. 03908.
□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : non rémunéré. Profil : bac + 3/4, marketing, commercial, bilingue anglais, convention de stage. Mission : commercial, marketing, commerce international. 03858.

INFORMATIQUE

□ Lieu : Bussy St-Georges/Marne-la-Vallée. Date : Immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 30 %/SMIC + 0 à 2 000 F prime. Profil : bac + 2, technicien informatique, connaissances PC, Macintosh, réseaux, anglais, convention de stage. Mission : remise à niveau du parc informatique. 03768.
□ Lieu : Bussy/Marne-la-Vallée. Date : immédiat. Durée : 2/3 mois. Ind. : 2 000 F. Profil : bac + 1 minimum BTS. Télécom, bonnes connaissances PC, convention de stage. Mission : aide sur différentes activités de développement. 03769.
□ Lieu : Mexico. Date : mars. Durée : 6 mois. Ind. : 750 $/mois. Profil : bac + 5, DEA, doctorat, espagnol. Mission : synthèse d'informations pour la recherche appliquée et l'enseignement. 03775.

COMMUNICATION

□ Lieu : Montreuil. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 3 000 F. Profil : bac + 4, connaissances TTX, Word 5 appréciées, compétences en informatique, convention de stage. Mission : rédaction d'une documentation d'utilisation d'applications informatiques sur micro-ordinateur. 03898.

PUBLICITE

□ Lieu : Versailles. Date : immédiat. Durée : 3/6 mois. Ind. : 1 600 F. Profil : bac + 1/3. Mission : conception et rédaction de mailings, documentation, participation administrative et commerciale au développement d'un service. 03898.
□ Lieu : Paris. Date : 15 février. Durée : 3/4 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 3, communication, lettres, économie, bonne connaissance du Macintosh exigée, convention de stage. Mission : suivi de budgets de publicité et d'études de communication. 03884.
□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2, publicité, comptabilité + Macintosh (Works, Claris), convention de stage. Mission : secrétaire-assistante avec gestion/comptabilité. 03887.
□ Lieu : Pantin. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2, BT dessinateur maquettiste ou expression visuelle, connaissance XPress, Illustrator, convention de stage. Mission : exécutant traditionnel, maquettiste, assistant(e) du directeur artistique. 03791.

DROIT

□ Lieu : Ande (27). Date : immédiat. Durée : 1 mois. Ind. : transport + repas. Profil : bac + 2/4, droit du travail + connaissance milieu industriel, convention de stage. Mission : réalisation de la refonte du règlement intérieur de la société. 03901.

ELECTRONIQUE

□ Lieu : France-étranger. Date : avril. Durée : 4/6 mois. Ind. : 5 600 F mois. Profil : CAP Light Designer ou électricien, passeport valide, dégagé O.+. Mission : éclairagiste pour animation avec la lumière des éléments de décors, ambiance spectacles. 03813.

SECRÉTARIAT

□ Lieu : Bordeaux. Date : immédiat. Durée : 1 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 1, BTS secrétariat, maîtrise du clavier, convention de stage. Mission : secrétariat, saisie informatique de données sur micro-informatique PC. 03906.
□ Lieu : Paris. Date : 15 février. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 1/2, connaissance logiciel Word TTX, anglais, convention de stage. Mission : secrétariat, saisie informatique, classement, affranchissement. 03866.
□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2, TTX Word, Dbase III (si possible), convention de stage. Mission : secrétariat, saisie informatique, classement, mailing. 03903.
□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : non rémunéré. Profil : bac + 2, connaissances comptabilité, convention de stage. Mission : bureautique, comptabilité. 03857.

AUTRE

□ Lieu : Le Bourget Date : immédiat. Durée : tous les mercredis de l'année scolaire. Ind. : 300F/jour. Profil : bac, bonne motivation. Mission : animation de journées d'initiation aéronautique pour des enfants de 8/12 ans. 03871.
□ Lieu : Maisons-Alfort. Date : à définir. Durée : 1 mois. Ind. : à définir. Profil : bac +. Mission : effectuer des enquêtes. 02389.

TRIBUNE

Des priorités pour l'emploi

par Rémy Robinet-Duffo

A l'heure où s'engage le débat public précédant une échéance électorale majeure, que devons-nous attendre du politique afin d'améliorer la situation de l'emploi ?

Nous sommes de nombreux chefs d'entreprise qui, s'exprimant à travers nos mandats professionnels d'élus locaux ou dans un cadre associatif, développons des actions en faveur de l'emploi. Nous nous engageons par devoir et par intérêt : par devoir, parce que, comme tout citoyen ayant reçu de la société et disposant de quelques moyens d'action, nous nous devons d'exercer notre part de responsabilité dans le maintien de la cohésion sociale ; par intérêt, car la dissociation de l'économique et du social apparaît de plus en plus académique. En effet, les entreprises se développent là où elles ont accès à des réseaux de circulation des hommes, des marchandises et des informations, et où elles peuvent trouver, attirer et faire travailler efficacement leurs salariés. Un dispositif de formation initiale et continue peu élastique, un environnement écologique ou un cadre urbain dégradés, une insécurité qui contraint certaines d'entre elles à chercher une autre implantation... sont autant de handicaps au développement harmonieux des entreprises.

Cette prise de conscience récente en France nous pousse à approfondir le dialogue avec l'Etat. Il lui revient de définir les grandes orientations, d'arrêter les grandes priorités qui sont des préalables nécessaires pour l'action. Voici mon témoignage d'acteur et de citoyen sur les orientations à prendre qui pourraient précéder une mobilisation collective en faveur de l'emploi :

– Adapter la demande d'emploi à l'offre.

Notre dispositif public d'accompagnement des demandeurs d'emploi et de formation est largement sous-équipé par rapport à ceux des pays étrangers qui ont de meilleurs résultats que nous sur le terrain de l'emploi. Il conviendrait de prolonger l'effort engagé en faveur des jeunes, qui a donné des résultats significatifs, à l'ensemble de la population en assurant un suivi individuel des demandeurs d'emploi, leur repositionnement professionnel par la prescription de formations adaptées et le développement de partenariats avec les milieux professionnels.

Il faudrait, en particulier, accroître les moyens afin que les demandeurs d'emploi puissent retrouver une activité dans les plus brefs délais quand ils ont plus d'un an de chômage ou lorsqu'ils sont âgés de plus de cinquante ans. Si la recherche d'un emploi peut être considérée comme un repositionnement professionnel la première année, au-delà, il existe un risque important d'enlisement, de perte de qualification, voire de déclenchement de problèmes plus graves.

Augmenter les moyens d'y faire face est l'intérêt de la collectivité mais aussi celui des entreprises qui supportent le coût des actions d'assistance et qui souhaitent pouvoir trouver sur le marché du travail un personnel compétent.

– Organiser la solvabilité de services répondant à des besoins non satisfaits par le marché.

Cela concerne les mesures prises en faveur des emplois familiaux, les activités liées à l'environnement, à la prévention ou à l'information de service public.

Un vaste chantier est à ouvrir visant à repérer les activités, orienter les demandeurs sur ces métiers nouveaux en veillant à assurer un processus de qualification des personnes par le suivi individuel dans le cadre d'un partenariat local.

– Soutenir la création d'entreprise.

Alors que la création d'entreprise est passée de mode, nous souffrons avec une acuité accrue de la difficulté de financer les capitaux permanents de nos jeunes entreprises et, plus généralement, de nos petites entreprises.

Nous n'avons pas de tradition permettant à un créateur de solliciter l'épargne de ses proches ou d'entreprises confirmées. La disparition des primes et les difficultés actuelles du secteur bancaire resserrent encore l'étau. Une solution consiste en la mise en place d'un fonds de garantie qui diminue le risque bancaire pour le financement des jeunes entreprises.

– Développer la gestion locale de l'emploi.

Le niveau local, le bassin d'emploi, est le lieu de la « *mise en musique* » de tout ce qui a été évoqué jusqu'ici.

C'est au niveau où le sentiment d'appartenance des acteurs au territoire est fort que la puissance publique devrait renforcer son organisation. Il faut clarifier les rôles entre l'Etat et les collectivités locales et susciter des dynamiques susceptibles de faciliter l'implication des entreprises autour des priorités de la nation et d'une vision stratégique du territoire local.

C'est aussi localement qu'un contrat clair peut se nouer entre la collectivité et les demandeurs d'emploi ou d'aide : une allocation contre un projet d'insertion professionnelle réaliste, une aide à la création d'une entreprise liée à une expertise et un accompagnement du projet garants de sa pérennité et de l'emploi futur.

De cet engagement sortiraient renforcés les acteurs publics mais aussi les partenaires sociaux pour qui serait ainsi libéré un espace nécessaire à leur redéploiement. L'entreprise a été réhabilitée ces dernières années au point de susciter des attentes fortes, parfois même excessives. Pour ne pas les décevoir, il convient de conforter le politique dans son rôle, d'approfondir le dialogue entre l'entreprise et son environnement, et de susciter les engagements individuels et collectifs en faveur de l'intérêt général.

► Rémy Robinet-Duffo est président du Groupe Henner et de l'Institut pour le développement de l'entreprise dans son environnement.

STATISTIQUES

La formation chiffrée en 1991

Les dépenses progressent, mais les disparités demeurent

EN 1991, les entreprises ont en moyenne consacré 3,2 % de leur masse salariale à la formation professionnelle continue, contre 3,1 % en 1990, indique le CEREQ (Centre d'études et de recherches sur les qualifications). Le minimum légal de contribution étant alors fixé à 1,2 % pour les entreprises de plus de dix salariés, ce taux démontre que les employeurs attachent une importance grandissante aux actions de formation. Toutefois, et en raison du ralentissement économique, il faut observer un fléchissement dans la progression. Les dépenses de formation, qui s'étaient accrues de 7,3 % en 1990, n'ont augmenté que de 3,5 % en 1991.

Au total, 39,2 milliards de francs ont été ainsi dépensés pour la formation de 3,57 millions de salariés qui ont suivi 296,9 millions d'heures de stages. De la sorte, 38,9 % des salariés, contre 36,9 % en 1990, ont pu améliorer leurs compétences. En moyenne, la durée de leur formation s'est allongée puisqu'elle était de 80,2 heures en 1990 et qu'elle est passée à 83,2 heures en 1991.

Mais ces résultats globaux doivent être nuancés. Ils comprennent en effet, tout à la fois, la formation continue proprement dite, les effectifs des bénéficiaires des congés individuels de formation (CIF) et tous les jeunes bénéficiaires de la formation en alternance. Or ce sont ces derniers, dont le nombre a cependant baissé, qui occasionnent l'allongement des durées moyennes de stage puisqu'ils totalisent 113,8 millions d'heures, contre 100,1 millions en 1990, les contrats de qualification se développant, tandis que le nombre des contrats d'adaptation diminue.

Dans le cadre proprement dit de la formation continue, il n'y aura eu en effet «que» 3,3 millions de salariés concernés, représentant 36,4 % de l'ensemble des effectifs, contre 34,4 % en 1990, pour 157,2 millions d'heures de stage. Mais la durée moyenne de ces formations va en se réduisant. Elle était de 62 heures en 1972, de 48 en 1989, et de 47 en 1991. Quant à la progression pour les congés individuels de formation, elle se ralentit, avec 27 832 salariés pris en charge.

D'autres différences sont également significatives. Par exemple, deux tiers des entreprises restent au plancher de l'obligation légale et, à l'inverse, 71,3 % des dépenses sont réalisées par 7,2 % des sociétés qui emploient plus du tiers des salariés. Ce qui revient à dire que les politiques de formation sont plus développées dans les grandes entreprises que dans les petites.

Différenciations sectorielles

Celles qui emploient plus de 2 000 salariés augmentent leur contribution, qui est passée de 4,99 % de la masse salariale en 1990 à 5,17 %. Mais, ainsi que le note le CEREQ, cet effort a aussi pour conséquence que, dans ces grosses sociétés, *«les ingénieurs et cadres ont 2,9 fois plus de chances d'aller en formation que les ouvriers non qualifiés ; 7,9 fois plus s'ils sont dans une entreprise de 10 à 19 salariés»*. A cette inégalité par la taille de l'entreprise, accentuée selon l'appartenance à telle ou telle catégorie socioprofessionnelle, s'ajoute une différenciation qui, de plus, dépend des secteurs. Quatre grandes branches d'activité affichent des taux de participation financière supérieurs à 5 % : l'énergie, le charbon, les transports et les organismes financiers. Les assurances, quelques segments de la production de biens d'équipement et de celle des biens intermédiaires se situent entre 3,5 % et 4,9 %. En revanche, à l'autre extrémité, on trouve des pans entiers de l'activité dont la contribution pour la formation est inférieure à 2 %. Il s'agit de la plupart des industries de consommation (sauf la pharmacie), de la fonderie et du travail des métaux, du bâtiment et des travaux publics et, dans le tertiaire, du commerce de gros alimentaire et des services marchands aux particuliers.

Une dernière distinction, enfin, doit être opérée. L'accès des femmes à la formation continue reste inférieur à celui des hommes (34,5 % d'entre elles, contre 38,9 % d'entre eux) et cela ne s'explique qu'en partie par le fait que les emplois féminins sont en général moins qualifiés. D'autre part, les salariés plus âgés bénéficient moins des actions de formation que les plus jeunes. Les plus de 45 ans représentent 20,4 % des stagiaires mais 24,4 % des salariés. Les 25-34 ans rassemblent 36 % des stagiaires et 33 % des salariés ; les 35-44 ans, qui regroupent 33 % des stagiaires, ne représentent que 28 % des salariés.

Un ultime constat est préoccupant : la moitié des techniciens, des ingénieurs et cadres ou des agents de maîtrise ont suivi un stage en 1991. Ce n'est le cas que pour un peu plus du quart des employés et des ouvriers qualifiés, et pour 14 %, des ouvriers non qualifiés...

A. Le.

ÉCHOS

Renault et l'Education nationale partenaires d'une nouvelle formation après-vente

■ En accord avec l'Education nationale, la Régie Renault a mis en place, depuis la rentrée de septembre au lycée technique de Gray (Haute-Saône) une nouvelle formation après-vente en alternance d'un an. Elle s'adresse aux titulaires d'un bac professionnel.
Chaque stagiaire diplômé signera un contrat de qualification rémunéré avec une entreprise du réseau Renault.
Cette initiative complète le dispositif d'apprentissage créé en 1989 dans quatre lycées (Evry, Givors, Valenciennes et Marseille) ; celui-ci est réservé aux apprentis du niveau BEP et la durée de la scolarité est de trois ans.
La Régie apporte son appui technique ; l'Education nationale dispense l'enseignement général et technologique.

CARRIÈRES INTERNATIONALES

Postes basés à l'étranger

Chance und Herausforderung für erfolgsorientierten Marketing-/Vertriebsmanager aus der Diätkost-, Babynahrungs- oder Pharmabranche mit Persönlichkeit und Pioniergeist

Wir sind ein international bekannter Hersteller von Säuglingsnahrung und diätetischen Produkten und haben uns national eine führende Marktposition geschaffen. In Europa und Übersee befinden wir uns in einer dynamischen Marktentwicklung und suchen deshalb einen

AREA MANAGER EUROPE

mit Dienstsitz in Nordrhein-Westfalen. Ihre Aufgabe wird es sein, gemeinsam mit der Geschäftsleitung unsere internationalen Marketingaktiviäten festzulegen und die nationalen Distributeure in den einzelnen Ländern für unsere ehrgeizigen Konzepte zu gewinnen und bei der Zielerreichung effektiv zu unterstützen. Dazu gehören auch Produktschulungen sowie die Planung und Durchführung von Verkaufsförderungsmaßnahmen. Der Schwerpunkt Ihrer Aktivitäten wird in West- und Nordeuropa liegen.

Neben internationaler Vertriebserfahrung sollten Sie über fundierte Marketingkenntnisse und eine solide kaufmännisch/betriebswirtschaftliche Ausbildung verfügen. Fließende Deutsch- und Englischkenntnisse sowie die Beherrschung einer weiteren Handelssprache sind für die professionelle Wahrnehmung dieser Aufgabe ebenso erforderlich wie ausgeprägte Kommunikations- und Teamfähigkeit, Organisations- und Konzeptionsstärke.

Die Ausstattung der Position entspricht ihrer Bedeutung und wird Sie zufriedenstellen - eine Tatsache, die uns wichtig ist. Dienstsitz ist eine attraktive Großstadt, die nahezu alle Möglichkeiten abwechslungsreicher Freizeitgestaltung bietet.

In einem vertraulichen Gespräch mit unserem Berater, Herrn Rau, können Sie prüfen, ob sich Ihre beruflichen Vorstellungen mit unseren Erwartungen grundsätzlich decken. Ihm senden Sie auch Ihre vollständigen Bewerbungsunterlagen unter Bezugnahme auf diese Anzeige. Die Personalberatung Rau wahrt selbstverständlich jede gewünschte Art der Vertraulichkeit.

UWE RAU
ORGANISATIONS- UND PERSONALBERATUNG GMBH
PARTNER DER IBT INTERN. BERATUNGSTEAM D'DORF GMBH
Moosstraße 6 — D–8088 Eching/Ammersee — Tel. 0 81 43/10 91

Au sein de notre **groupe agro-alimentaire international**, nous exprimons par notre **savoir-faire**, la qualité, la productivité et la rentabilité, dans la transformation de matières premières.
Auprès de notre **Directeur Technique**, nous créons un poste d'

Adjoint Directeur de Production

De formation **INGENIEUR ENSIA, ENSBANA, ENSAIA,...,** confortée par une **expérience de plus de 5 ans, en fabrication**, dans la biotechnologie ou tout autre secteur de pointe de l'agro-alimentaire.

Au regard du plan de charge, il assume la responsabilité globale de la production, dans l'exigence de la **qualité**, à la recherche constante de l'**optimisation de la productivité**, dans le respect des **équilibres de gestion.**

Pour exercer cette responsabilité, nous recherchons un homme **d'action et de dialogue, rigoureux** dans sa démarche, à l'écoute des besoins de la clientèle et convaincu de la nécessité d'une bonne **harmonisation** du travail d'équipe.

Pratique de la **langue italienne** exigée, pour ce poste basé en **ITALIE du Nord.**

Adresser lettre + photo + CV sous réf. **716/LM**
à **J.M. CLOAREC - ACP**
1, rue St Marc - 29000 QUIMPER
Tél. : 98.53.50.51.

A.C.P.

MEDIAPA

Responsable Administratif et Financier

Notre association (loi 1901) a pour vocation d'aider les populations afghanes à reconstruire et développer leur **économie rurale.** Ses ressources proviennent de la CEE, du Ministère Français des Affaires Etrangères et des organismes des Nations-Unies. Elle recherche le gestionnaire de sa Mission permanente en **Afghanistan.**
Vous serez chargé de la gestion budgétaire et financière, des études d'impact économique, des dossiers de financement et du reporting auprès du siège parisien et des organismes internationaux. Vous travaillerez en étroite relation avec les responsables techniques des projets et les équipes afghanes. Vous vous appuierez sur les compétences d'un informaticien et de deux comptables. Agé de 35 ans environ, doté d'une bonne expérience de gestionnaire, si possible d'économie rurale en développement, vous avez l'autonomie, la motivation et la disponibilité nécessaires pour vous installer à **Peshawar** (Pakistan), où est basée notre mission. La parfaite maîtrise de l'anglais est impérative. Merci d'adresser votre candidature, sous référence C. 173/M à notre conseil Catherine Charvet, OBERTHUR CONSULTANTS.

Oberthur Consultants — 49 rue Saint Roch, 75001 PARIS.

membre de syntec — CURRICULUM

La Division Electricité et Nucléaire du Groupe Spie Batignolles a une présence significative sur les grands Marchés des Transports, de l'Energie, de l'Industrie en France et à l'Export. Elle intervient déjà sur les grands projets d'infrastructure, en Europe, tels que le tunnel sous la Manche, le tunnel et le pont du Storebelt au Danemark, le TGV espagnol, la rénovation des réseaux ferroviaires au Portugal et en Allemagne, les métros de Lisbonne et d'Athènes.

A LA CONQUETE DES MARCHÉS DE LA GRANDE EUROPE

Rattaché à la Direction Marketing et Développement Commercial, zone Europe, dans le cadre des orientations stratégiques qui vous sont communiquées :
• vous analysez les marchés, identifiez les projets et en recherchez les moyens d'accès.
• vous mettez en place les structures et animez un réseau de correspondants pour positionner l'entreprise sur les marchés porteurs à travers des systèmes de partenariat, joint venture ou prise de participation...
• Sur les marchés à potentiel, vous montez des opérations en relation avec les organisations européennes, les administrations locales.
Vos activités s'effectuent bien sûr en cohérence avec les directions opérationnelles et les différents acteurs du groupe.

A environ 35 ans, de formation supérieure, vous avez une expérience dans l'ingénierie, l'entreprise générale ou le marketing industriel et une bonne maîtrise de l'anglais et de l'allemand.

Votre ouverture européenne et votre connaissance des marchés nous intéressent.

Sophie Guénot vous remercie de lui adresser votre candidature, sous réf. DEN 01, à l'adresse suivante :
Spie Batignolles, Parc de Saint-Christophe,
Service Recrutement des Cadres,
95863 Cergy-Pontoise Cedex.

UN ESPRIT D'ENTREPRISES

Spie Batignolles
GROUPE SCHNEIDER

MEDIA-SYSTEM

LA COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

engage, avec contrat d'une durée limitée à 3 / 5 ans,

DES AGENTS TEMPORAIRES (m/f)

Assistants de catégorie B

• REF. 78 T / SG / 92 - Assistant adjoint B5 / B4

Service: Secrétariat Général.

Fonctions: dans le cadre de la documentation du Secrétariat Général en matière politico-institutionnelle et d'union européenne, effectuer des synthèses et des recherches et traiter la documentation y afférente, y compris la documentation de presse.

Qualifications particulières requises: □ expérience professionnelle post-scolaire d'au moins trois ans dans des domaines touchant aux problèmes politico-institutionnels et à l'union européenne, ainsi qu'au fonctionnement des institutions communautaires; □ bonne expérience en matière de rédaction et de documentation manuelle, informatisée et de presse.

• REF. 79 T / SG / 92 - Assistant adjoint B5 / B4

Service: Secrétariat Général.

Fonctions: □ contribuer à la préparation et à la mise à jour de recueils ou manuels de procédures sur le fonctionnement des services de la Commission et les relations interinstitutionnelles; □ rédaction de notes d'information destinées aux délégations et bureaux extérieurs de la Commission.

Qualifications particulières requises: □ expérience professionnelle post-scolaire d'au moins trois ans dans une administration publique internationale en matière de méthodes de gestion administrative; □ bonnes connaissances du fonctionnement de la Commission et de ses services, ainsi que des relations interinstitutionnelles; □ capacités de rédaction confirmées.

Qualifications générales requises pour les deux postes B5 / B4: □ être ressortissant d'un des Etats membres des Communautés européennes; □ avoir accompli des études secondaires supérieures; □ posséder une connaissance approfondie d'une des langues officielles des Communautés européennes et une connaissance satisfaisante d'une autre de ces langues; □ être né après le 31 décembre 1956.

• REF. 80 T / SG / 92 - Assistant B3 / B2

Service: Secrétariat Général.

Fonctions: au sein des Archives historiques de la Commission, contribuer à la gestion et à l'exploitation (manuelle et informatique) des dossiers et pièces d'archives, ainsi qu'à la préparation des actions de formation en matière d'archives.

Qualifications particulières requises: □ expérience professionnelle post-scolaire en matière de traitement de documents, pièces et données et de rédaction administrative d'au moins douze ans, dont au moins deux ans dans les méthodes et techniques modernes de gestion et exploitation d'archives; □ une certaine expérience en matière d'archives hors pays d'origine et / ou sur le plan pédagogique et didactique serait souhaitable.

• REF. 81 T / III / 92 - Assistant B3 / B2

Service: Direction Générale Marché intérieur et affaires industrielles application du droit communautaire dans les marchés publics.

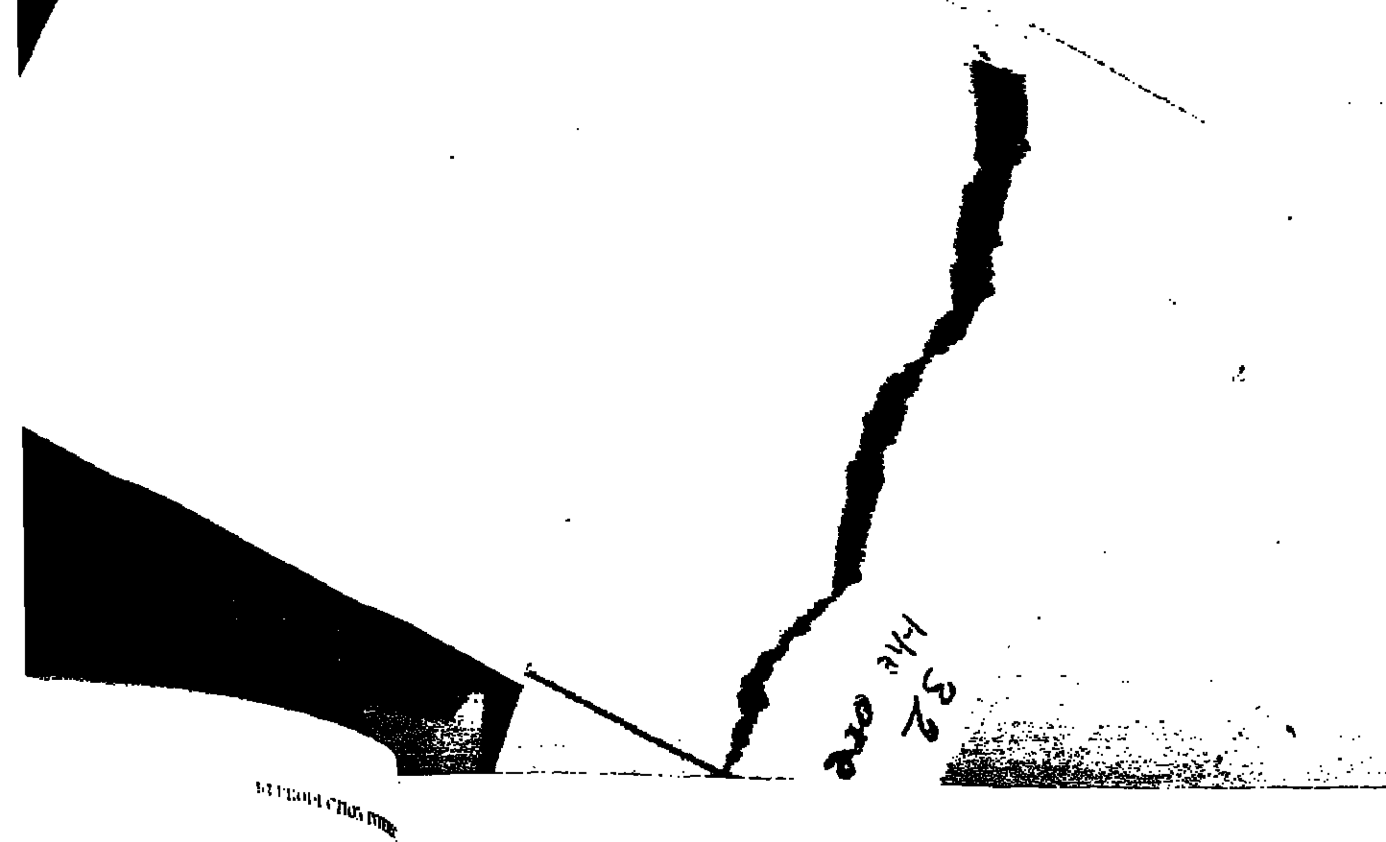
Fonctions: □ participer, sous contrôle, à la gestion et au suivi des dossiers d'infraction et de transposition des directives dans le droit national; □ assistance et coordination dans les consultations juridiques dans ce domaine.

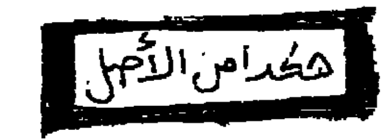
Qualifications particulières requises: □ expérience professionnelle post-scolaire appropriée à la fonction d'au moins douze ans; □ avoir acquis, au sein d'un organisme public de bonnes connaissances juridiques dans le domaine des marchés publics, ainsi qu'une expérience pratique d'instruction et suivi de dossiers de contentieux.

Qualifications générales requises pour les deux postes B3 / B2: □ être ressortissant d'un des Etats membres des Communautés européennes; □ avoir accompli des études secondaires supérieures; □ posséder une connaissance approfondie d'une des langues officielles des Communautés européennes et une connaissance satisfaisante d'une autre de ces langues; □ être né après le 31 décembre 1941.

La Commission met en œuvre en faveur de son personnel une politique d'égalité des chances entre les femmes et les hommes et encourage vivement les candidatures féminines.
Les candidatures des fonctionnaires des institutions des Communautés européennes ne seront pas prises en considération.
Le contrat sera proposé pour une durée minimale de 3 ans et aura une durée maximale limitée à 5 ans.
Les candidats jugés les mieux qualifiés pour l'emploi seront convoqués à un entretien.
Seules les candidatures répondant à toutes les conditions indiquées, envoyées dans le délai et mentionnant la référence appropriée seront prises en considération.
Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur curriculum vitae détaillé, dactylographié (4 pages maximum), accompagné de photocopies des pièces justificatives telles que diplômes, attestations des employeurs, au plus tard le 05.03.1993, (le cachet de la poste faisant foi), à l'adresse suivante:
COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES, *Unité Recrutement - SC 41, rue de la Loi 200, 1049 Bruxelles, en mentionnant la référence correspondante.*









CARRIÈRES INTERNATIONALES

.ES

Adjoint

ur de Productio

C. P.

MMUNAUTES EUROPEENNE

TEMPORAIRES

ROTARY INTERNATIONAL

Head of information

Europe and Africa

Rotary International, the world's leading association of service clubs, is upgrading its operation in Europe and Africa. This region covers 230.000 Rotarians in 5.000 clubs in 100 countries, including eastern Europe where recent expansion has opened new horizons for humanitarian service activities.

We are seeking a graduate with several year's professional experience in the media and/or media/public relations in Europe and Africa. The wider your knowledge the better, especially within an international or voluntary organisation. Strong writing skills are essential and photo/video experience is an advantage. An excellent command of the English language and of either French or German is essential, and knowledge of other languages will be useful. Can you apply oustanding multimedia communications skills in the service of a voluntary organisation covering a wide variety of cultures and customs?

The post is based in Zurich, but frequent travel is to be expected. A monthly salary commensurate with your abilities and work experience is offered. This is a new position, building on the success of a joint pilot project with Rotary International in Great Britain and Ireland (Phone: int. + 44 789 765 411), where Stephen Wright is available for informal discussion.

A job description can be obtained from Lizzie Kaufmann, Personnel Secretary, Rotary International Europe/Africa Office, Witikonerstrasse 15, CH 8032 Zurich, Switzerland (Phone: int. +41 1 422 27 88, Fax: int. +41 1 422 50 41), to whom applications with curriculum vitae should be addressed by 1 March 1993.

La Banque Interaméricaine de Développement, organisation financière internationale spécialisée dans le financement de projets socio-économiques en Amérique latine et aux Caraïbes, désire pourvoir pour son siège de **Washington**, le poste de :

DIRECTEUR,

Bureau d'Evaluation

Le directeur sera chargé de superviser le système d'évaluation de la Banque et de gérer le Bureau d'Evaluation. Il/Elle rendra compte directement au Conseil d'administration.

Aptitudes : * au moins quinze années d'ample expérience opérationnelle des activités de développement, notamment la préparation, l'exécution et l'évaluation de politiques, programmes et projets de développement sur le plan national et international, dont une partie appréciable dans des fonctions de cadre de gestion, et * solides aptitudes analytiques, connaissance et expérience des systèmes d'évaluation et de recherche dans ce domaine, ou expérience équivalente. Le candidat sera titulaire d'un diplôme d'études supérieures en économie, finances publiques ou disciplines connexes du développement socio-économique, assorti d'une grande compétence confirmée en matière d'analyse économique, dans un ou plusieurs secteurs techniques. Il/Elle possédera une parfaite connaissance des principes conceptuels et des méthodes de recherche touchant les sciences sociales, du contexte de l'action des pouvoirs publics en matière d'opérations de développement et du rôle des ressources humaines pour assurer un développement durable et équitable. Il/Elle encouragera le travail d'équipe et fera montre également d'aptitudes de communication qui lui permettront d'établir un rapport fructueux avec le conseil, la direction et le personnel ainsi qu'avec les représentants des pays membres. Un niveau général de qualifications professionnelles dans le domaine du développement international est une qualité essentielle ; une expérience connexe de l'Amérique latine et des Caraïbes et une connaissance intime des opérations et des procédures des institutions internationales de développement seraient éminemment souhaitables.

La banque ne peut prendre en considération que les candidatures des ressortissants de l'un de ses pays membres. Les candidats doivent maîtriser les deux langues de travail de la banque (anglais et espagnol) et posséder de solides aptitudes de rédaction, d'exposition et de communication. Les conditions d'emploi comportent un contrat de cinq ans non reconductible, au niveau de directeur de département. Nous offrons un traitement assorti d'excellents avantages et prestations, et notamment une indemnité de réinstallation. Les candidats intéressés doivent adresser leur curriculum vitae à : Banque Interaméricaine de Développement, HUR-DEU, Stop E0517, Washington D.C. 20577, USA. La banque ne peut accuser réception des candidatures de personnes qui ne remplissent pas les conditions requises ou des candidatures qui parviendraient à la Banque après la date de clôture : **le 22 mars 1993.**

DIRECTEUR GENERAL

GUINEE

L'agence de gestion de la ville de Conakry : AGECO recherche

L'agence de gestion de la ville de Conakry (AGECO) a pour mission la gestion des infrastructures de la ville de Conakry :
- réseaux de voirie,
- réseaux de drainage,
- contrats pour l'enlèvement des ordures ménagères,
- gestion des décharges,
- élaboration d'un plan de circulation urbain, ...

Vous exercerez la Direction financière, technique et administrative de l'AGECO.

Le budget est de l'ordre de 40 MFRS.

Vous devez être de nationalité guinéenne. Vous êtes un gestionnaire rigoureux, doté d'une formation juridique et financière. Vous avez exercé des responsabilités de direction dans des entreprises privées ou para-publiques de renom international. Vous possédez une solide expérience de la gestion et du contrôle des marchés de travaux et de services. Vous avez des qualités d'organisateur et d'animateur.

Merci de bien vouloir adresser les dossiers de candidature s/réf. PC 1839 à notre Conseil : PLEIN CADRE (Groupe TRANSEARCH FRANCE) - 160, av. de Versailles - 75016 PARIS.

PLEIN CADRE
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

DE LA LOGISTIQUE A LA DIRECTION D'UNE PME A BARCELONE.

Société de vente par catalogue de produits et matériels pour dentistes, nos résultats en France sont la juste traduction de la satisfaction de nos clients et de notre savoir-faire. Installés depuis 5 ans à Barcelone, notre petite filiale doit accélerer son développement afin d'approcher les taux de rentabilité de la maison mère.

Largement aidé, au départ, sur les aspects stratégie, marketing et communication, vous prendrez en charge la logistique, l'encadrement et l'administratif. Une priorité sera d'harmoniser le système informatique afin de favoriser les échanges avec Paris.

Espagnol d'origine et peut-être même Catalan, vous êtes rompu aux relations entre la France et l'Espagne dans des activités de vente par correspondance, de marketing direct ou de transitaire. Entrepreneur par nature, parfaitement bilingue, vous aurez vocation à prendre la direction de notre filiale dont vous accompagnerez le développement. Vite un dossier de candidature en français à Claude DOS REIS, associé de Sirca, 140 Bd Haussmann, 75008 Paris, sous réf. 505.213 LM. Entretiens à Paris ou à Barcelone

SIRCA
ANTICIPER LA RÉUSSITE

MEMBRE DE SYNTEC CONSEIL

LES DIRIGEANTS

Le monde s'ouvre ouvrez le monde

Aujourd'hui la réussite de notre entreprise passe par l'implantation et la diffusion internationales de nos **médicaments.** Aussi, pour assurer ce développement, nous recherchons un

DIRECTEUR EXPORT

Compte-tenu de la technicité des produits, vous devez être de formation scientifique.
Compte-tenu de la complexité des relations internationales dans le domaine des affaires, vous devez justifier d'une expérience réussie dans la création, l'animation et le management de structures à l'étranger.
Outre le français et l'anglais, une troisième langue doit être parfaitement possédée.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et photo) sous Réf. DM à M. AYMARD 3, rue Pierre et Marie Curie - 92360 MEUDON LA FORET, qui traitera votre dossier en toute confidentialité.

LA DIRECTION TECHNIQUE
de notre
Groupe chimique
recherche son

Adjoint

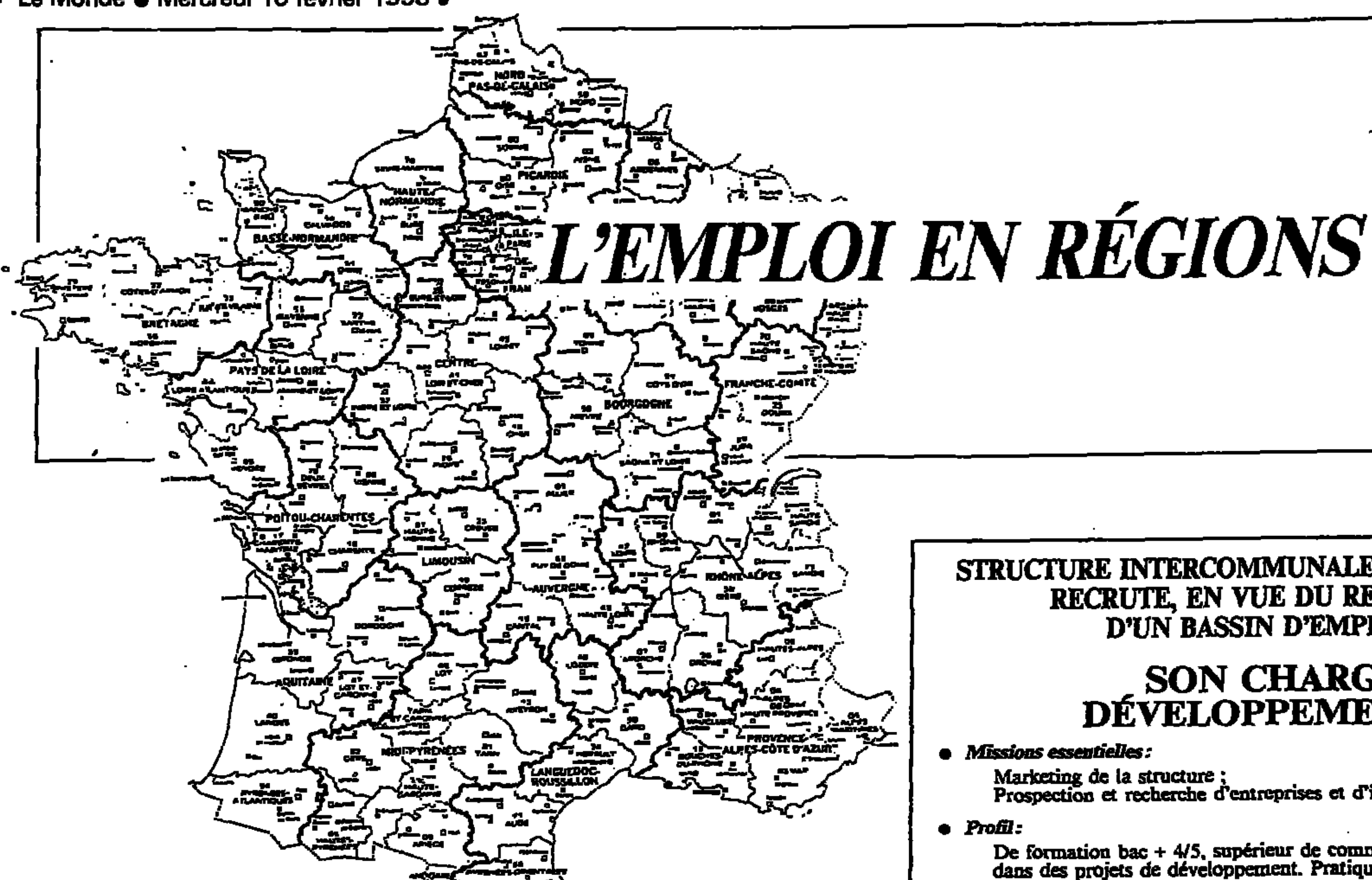
Dans un contexte important de protection de l'environnement et de réglementation, vous aurez, sous l'autorité du Directeur technique, la responsabilité de la coordination et de l'animation des actions de préparation et de mise en œuvre des budgets des différentes usines implantées dans le monde.

A 35/40 ans environ, de formation supérieure ingénieur (chimie, pharmacie,...) vous avez une solide expérience de l'encadrement et de la gestion en milieu industriel comme responsable d'un centre de profit.

Dynamique, enthousiaste, ce sont avant tout vos qualités de manager et votre charisme qui vous permettront de réussir dans cette mission très motivante qui nécessite une grande disponibilité.

Une parfaite maîtrise de l'anglais est indispensable et une deuxième langue très appréciée.

Merci d'envoyer votre candidature (lettre manuscrite, CV et photo) sous Réf. AM à M. CHALLAN, Le Grand Parc, 5 allée des Chevreuils 91800 BRUNOY, qui nous fera suivre votre dossier avec une discrétion assurée.



L'EMPLOI EN RÉGIONS

OPÉRATION SPÉCIALE

STRUCTURE INTERCOMMUNALE D'AMÉNAGEMENT ET D'EXPANSION RECRUTE, EN VUE DU RENFORCEMENT ÉCONOMIQUE D'UN BASSIN D'EMPLOI DE 50 000 HABITANTS

SON CHARGÉ DE MISSION DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- ***Missions essentielles :***
  Marketing de la structure ;
  Prospection et recherche d'entreprises et d'investisseurs aux plans national et international.
- ***Profil :***
  De formation bac + 4/5, supérieur de commerce, il ou elle peut justifier d'expériences réussies dans des projets de développement. Pratique anglais et/ou allemand indispensable.

  Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, C.V., photo et prétentions) à :
  M. le Président, Syndicat d'Aménagement Vitry-Marolles,
  3, rue de l'Arquebuse, 51300 Vitry-le-François. Fax : 26-74-54-88.



RH PARTNERS

A tous ceux qui expriment la volonté d'entreprendre ...

L'événement RH de ce début d'année 1993, c'est la création du réseau RH. PARTNERS.
Présent dans 6 pays, fort de 20 implantations en France et en Europe, RH PARTNERS est riche d'une expérience ancienne en Ressources Humaines et s'appuie sur des compétences de haut niveau.

Recrutement, Conseil en Gestion de Carrières, Bilans de Compétences, Conseil en Organisation et en Management, Ingénierie de Formation, Outplacement...

... Nous apportons une réponse positive et dynamique à toutes vos attentes.

PARIS / ILE-DE-FRANCE - (1) 49.03.00.00
ALSACE / FRANCHE-COMTÉ - 81.81.14.09
AQUITAINE - 56.52.98.18
AUVERGNE - 73.31.31.07
BOURGOGNE - 80.45.11.11
BRETAGNE - 98.53.80.18
CHAMPAGNE-ARDENNES - 26.40.10.28
MIDI-PYRENEES - 61.44.77.11
NORMANDIE - 35.70.40.55
RHONE-ALPES - 78.00.01.62

RH PARTNERS

Consultants seniors

... associez-vous à l'événement RH

Nous sommes légitimement ambitieux, soyez-le avec nous en rejoignant notre réseau en forte croissance.

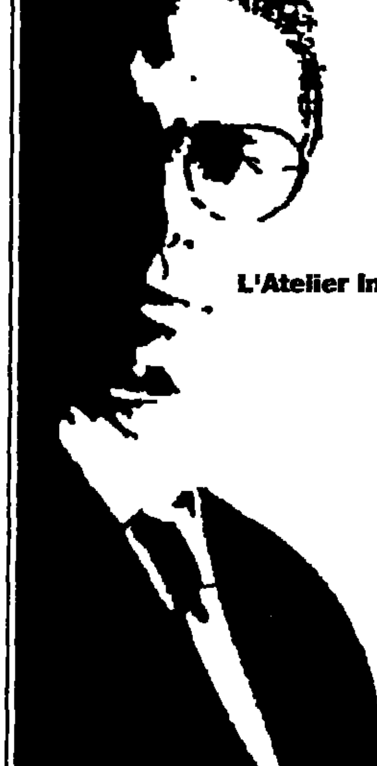
Vous appuyant sur une méthodologie éprouvée et bénéficiant de notre antériorité dans nos régions, vous développerez un partenariat fin avec nos clients, avec vos clients.

Nous exprimons notre compétence dans la gestion des ressources humaines (recrutement, conseil en gestion de carrières, bilans de compétences, conseil en organisation et en management, ingénierie de formation...) et vous espérons excellent généraliste en ces domaines et ce, quel que soit votre diplôme de l'enseignement supérieur. Votre expérience de l'entreprise et des ressources humaines prévaudra et vos qualités de réel développeur doué d'un exceptionnel sens relationnel feront la différence.

Les postes sont à pourvoir à BESANÇON (réf. P293F), CLERMONT-FERRAND (réf. P293G), LYON (réf. P293H), POITIERS (réf. P293J), RENNES (réf. P293K), TOULOUSE (réf. P293L).

Veuillez adresser CV, photo, lettre manuscrite et rémunération actuelle à ***R.H. PARTNERS,*** Tour Neptune, 20 place Napoléon 1er, 92086 Paris-La Défense,
en indiquant impérativement sur l'enveloppe la ou les références des villes choisies.

RH PARTNERS



J'AI CHOISI LES RESPONSABILITÉS

La DGA, c'est l'ensemble des intelligences et des énergies réunies dans près de 60 sites industriels, services techniques, laboratoires ou centres d'essais. C'est le quart de la recherche-développement en France pour garantir à long terme la défense du pays. Ce sont 6.000 ingénieurs et un point de vue exceptionnel sur un des secteurs industriels les plus innovants.

L'Atelier Industriel de l'Aéronautique de Clermont-Ferrand

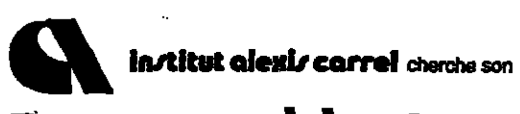
RECHERCHE :

UN INGENIEUR DIPLOMÉ

débutant ou première expérience
formation mécanique générale, connaissance milieu aéronautique appréciée pour participer à la mise en place et à la gestion assurance qualité dans l'Établissement et en particulier travaux sur aéronefs.

DGA

Merci d'adresser candidature manuscrite avec CV détaillé et photo à Mme Martine ROBIN, A.I.A. Clermont-Fd - 161, avenue du Brezet - 63035 CLERMONT-FERRAND Cedex



institut alexis carrel cherche son

Responsable Formation H/F

secteur grande distribution

Vos missions :
- en relation avec les enseignes, vous prenez la responsabilité de ce secteur (adaptation, conception de programmes de formation, commercialisation, suivi des stagiaires auprès de leurs tuteurs...),
- vous enseignez entre autre le marketing et la gestion aux stagiaires (niveau BTS),
- vous animez l'équipe pédagogique.

A 30/35 ans, de formation supérieure, vous justifiez d'une expérience réussie dans le secteur de la grande distribution et/ou de la formation. Poste basé à Lyon.

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite (sous réf. 658 LM) à notre Conseil
Jean-Louis TERRIER - ARTEMIS CONSEILS
21, rue François Garcin - 69003 LYON.

MEMBRE DE SYNTEC — ARTEMIS — MEDIAPA

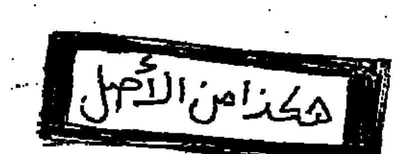
Le GROUPE IDEF et RAYMOND POULAIN CONSULTANTS

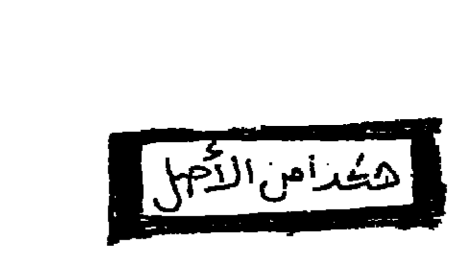
ont le plaisir de vous informer de la création à **GRENOBLE** d'une activité de Conseil en Gestion des Ressources Humaines (Recrutements, bilans de compétences, audits sociaux, reconversion,...).

Daniel MARTINON pourra compter sur l'expertise des 130 consultants du Groupe pour aider les Entreprises de la Région Rhône-Alpes à optimiser leurs Ressources Humaines.

RAYMOND POULAIN CONSULTANTS - GROUPE IDEF
2, rue St Robert - 38120 SAINT EGREVE - Tél. 76.75.02.27

Raymond Poulain Consultants





OPÉRATION SPÉCIALE

L'EMPLOI EN RÉGIONS

Lille Grand Palais

LILLE GRAND PALAIS

recrute un

DIRECTEUR D'EXPLOITATION pour son ZENITH

Ouverture prévue : été 1994

Recruté par LILLE GRAND PALAIS, le Directeur aura la responsabilité de la programmation, des contacts avec les producteurs et tourneurs et de l'accueil technique des spectacles. Il participera au comité de coordination des événements culturels lillois.

Le candidat devra justifier d'une bonne connaissance du milieu de la production artistique française et étrangère organisatrice de tournées et aussi d'une bonne expérience d'exploitant de salle.

Comme tous les cadres de LILLE GRAND PALAIS, le candidat évoluera dans un contexte international où la pratique de l'anglais est indispensable.

La candidature retenue sera soumise pour agrément au Ministère de la Culture après avis des professionnels.

Les candidatures manuscrites et accompagnées de CV détaillés doivent être envoyées à :

LILLE GRAND PALAIS. *M. Patrick MARNOT, Directeur Général*
48, rue des Canonniers – 59800 LILLE

Date limite de réception : **15 MARS 1993**

L'image au service de l'emballage

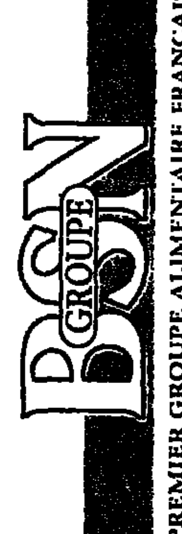
Ingénieur de développement opto-électronique



Le département bouteille est le 1er producteur européen de bouteilles en verre. Avec 3 000 personnes et 6 usines, il réalise un CA de 2,9 Mds de Francs.

Au sein de BSN EMBALLAGE, MSC (Machine-Système de Contrôle) fonctionne comme une véritable PME. Structure intégrée à notre direction technique, MSC impose son savoir-faire de la vision, de la détection de défauts du contrôle verrier, en France comme à l'étranger.
Dans un constant souci d'innovation, et ce pour développer nos futures générations de machines de contrôle, vous concevez et réalisez les prototypes, assurez les essais industriels et l'amélioration du produit au cours de sa commercialisation.
Ingénieur de formation supérieure en mesure physique, automatisme ou électronique, vous intervenez en véritable expert auprès de nos clients. Vous possédez des compétences techniques pointues grâce à une première expérience professionnelle qui vous a permis de maîtriser les technologies d'acquisition et de traitement d'image par ordinateur (connaissances hardware et software).
Ce poste est basé près de Lyon.

Merci d'adresser votre candidature, sous référence AD33 M, à BSN, Service Recrutement des Cadres, 7 rue de Téhéran, 75381 Paris Cedex 08.



PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS ET TROISIÈME EUROPÉEN

Société exportatrice à forte croissance, spécialisée dans le domaine médical recherche son

Responsable Juridique

Littoral Nord

Rattaché au Directeur Administratif et Financier, vous avez pour mission de créer et animer la fonction juridique. Vous êtes responsable de la mise en place des procédures juridiques dans la société ainsi que dans les filiales.

Vous supervisez l'ensemble des contrats (commerciaux, R et D, etc...) négociés par la société tant en France qu'à l'étranger en veillant à leur conformité.

Vous gérez le portefeuille des polices d'assurances ainsi que les dossiers de responsabilité civile en liaison étroite avec les cabinets et consultants extérieurs. Vous suivez aussi le secrétariat juridique de la société et de ses filiales.

Agé de 30/33 ans de formation juridique supérieure (DEA, DESS,...) vous avez acquis impérativement une expérience de 5 ans en entreprise ou en cabinet en tant que juriste d'affaires généraliste.

Excellent juriste, ayant un goût prononcé pour le conseil et aimant les contacts vous êtes dynamique et motivé et souhaitez vous investir dans une société riche en perspectives d'évolution.
Un excellent niveau d'anglais est indispensable.

Contactez **Antoine Rusconi**, au (1) 45.53.26.26 ou adressez CV + photo + n° tél + rémunération actuelle à Michael Page Tax & Legal, 30 bis, rue Spontini, 75116 PARIS, sous réf.AR8812MO.

MP

Michael Page Tax & Legal
Spécialiste en recrutement Juridique et Fiscal

Lilly : Les hommes, la science, la vie

Lilly France, 1ère filiale du Groupe américain Eli Lilly, aime les hommes et les femmes qui veulent vivre avec passion leur carrière professionnelle.
Des produits phares, des investissements conséquents et une politique de Ressources Humaines favorable à l'épanouissement de chacun sont autant de facteurs qui vous feront découvrir l'industrie pharmaceutique à son meilleur niveau.

STATISTICIEN

Ingénieur ENSAE ou titulaire d'un DESS de mathématiques appliquées aux statistiques, vous possédez une première expérience industrielle, si possible en production pharmaceutique.

Rattaché à la Division Qualité, au sein de nos unités "formes injectables", vous assurerez en liaison avec les services statistiques de notre maison mère, le support aux fonctions contrôle qualité, laboratoires de contrôle, services techniques et production.

Vos aptitudes relationnelles alliées à un véritable sens pédagogique sont des qualités indispensables à cette mission d'analyse et de conseil.

La maîtrise de l'anglais courant et de solides connaissances en micro-informatique vous seront nécessaires.

Merci d'adresser votre dossier de candidature : lettre manuscrite et CV, à Denis François - Lilly France - 2, rue du Colonel Lilly 67640 Fegersheim.



UN GRAND DE LA SANTÉ

Carré Turenne

LE CONSEIL GÉNÉRAL
DU TERRITOIRE DE BELFORT RECRUTE
POUR SA DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT

UN CHARGÉ D'ÉTUDES MILIEU NATUREL

Au sein du service de l'environnement, ce personnel sera chargé de conduire la politique départementale de protection et de valorisation des espaces naturels.

- ***Vos missions :***
- définition des secteurs d'intervention, élaboration des dossiers et études correspondantes ;
- définition, suivi des études à mener, plans de gestion ;
- suivi des zones de préemption départementales ;
- négociations avec les partenaires publics et privés (particuliers, associations, communes, administrations...) ;
- gestion administrative, réglementaire et technique de chacun des dossiers ;
- suivi des dossiers d'aménagement intégrant des problèmes d'environnement dans lesquels le département est impliqué.
- ***Votre profil :***
- bac + 4 minimum ;
- spécialités : gestion du milieu naturel et ou aménagement du territoire.

Vous êtes dynamique, autonome et rigoureux.
Vos aptitudes à la bureautique et vos compétences en écologie générale sont affirmées.

- ***Votre rémunération :***
- Dans la limite de 140 000 F brut/an.

Merci d'adresser votre candidature assortie d'un curriculum vitae détaillé à :

Monsieur le Président du conseil général
Hôtel du département-Place de la Révolution-Française
90020 BELFORT CEDEX

DV

DIRECTEUR DE PRODUCTION

HayManagers
HAY GROUP 1er CONSULTANT MONDIAL EN RESSOURCES HUMAINES

Un poste clé en Touraine au cœur de notre production.

Contrôleur de gestion



FAIVELEY, avec 900 personnes et une forte croissance annuelle, est une entreprise de grande renommée spécialisée dans l'équipement embarqué de pointe. On retrouve ses matériels aussi bien sur le TGV que sur le VAL et divers métros de grandes métropoles mondiales, comme Montréal, Caracas et Le Caire.

Rattaché au responsable du contrôle de gestion de Faiveley Transport et intégré à une équipe de 5 personnes, il établira les comptes de résultat "usines", participera au développement d'outils d'aide à la décision (analyse par division, affaire, produit), veillera au respect et à la mise en place de procédures.
De formation supérieure de type ESC (option logistique appréciée) ou DESS de gestion, le candidat retenu justifiera d'une première expérience du contrôle de gestion de production dans une entreprise à caractère industriel. La maîtrise de l'outil informatique est indispensable. Anglais souhaité.
Nous sommes un groupe en forte expansion, offrant des évolutions de carrière. La rémunération sera en fonction des compétences et de l'expérience présentée.

Pour ce poste basé en Touraine, merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, photo et prétentions), sous réf. CG/LM, à Mme Chouffeteau, Chef du personnel, Faiveley, 143 boulevard Anatole-France, Carrefour Pleyel, 93200 Saint-Denis.

Faiveley
les systèmes du futur

MEDIA-SYSTEM



L'EMPLOI EN RÉGIONS

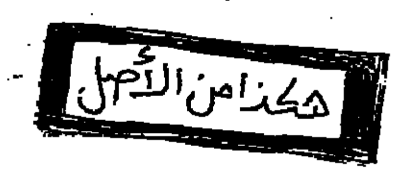
CONSEILS EN CARRIÈRE

Pour passer vos annonces :



46-62-73-02
46-62-73-90

FAX : 46-62-98-74





ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

CRÉDIT NATIONAL

Votre talent : Analyser, Conseiller, Développer

CHARGÉS D'AFFAIRES

L'Ingénierie Financière est depuis toujours notre spécialité. Volontaires et solides, nous avons progressivement diversifié nos interventions de financement à long terme vers les métiers des fonds propres, des marchés de capitaux et de l'immobilier.

Votre esp… votre sens de la rigueur vous permettent d'apprécier le… soins de nos entreprises clientes ; vous les conseille… preuve de créativité dans la conception de soluti… aptées à … que situation ; vous construisez avec elles … ons durables e… assurez la promotion de nos quatre métiers.

… ostes sont à pour… oir dans nos implantations régionales, et … ment à LYON, NICE, ORLEANS et RENNES après une … ion de 3 à 6 mois à Paris.

… réussite dans cette activité, nous comptons sur votre … ieure (Grandes Ecoles Commerciales ou Scientifiques) … de 3 à 7 ans des relations avec les entreprises … ncaire ou financier.
La parfaite connaissa… moins une langue étrangère est souhaitée.

Merci de nous adresser votre ca… : lettre manuscrite, CV, photo et indication de votre rémunération actuelle - CRÉDIT NATIONAL - Département des Ressources Humaines 45, rue Saint-Dominique 75700 PARIS.

Carré Turenne

France Inter, France Info, France Culture, France Musique, Radio Bleue Radio France Alsace, Radio France Armorique, Radio France Auxerre, Radio France Belfort, Radio France Berry S… Radio France Besançon, Radio France Bordeaux Gironde, Radio Fr… Bourgogne, Radio France Bretagne Ouest, Radio France Cherbourg, Radio Corse Frequenza Mora, Radio France Creuse, … France Hérault … chelle, Radio … Nîmes, Radio … Radio France … avoie, Radio … vence Radio … France Roussi… France Vauclu… tz, FIP Orchestre National de France, Orchestre Philharmonique de Radio France, Chœur de Radio France, Maîtrise de Radio France

Chef de projet gestion prospective de l'emploi et de la mobilité

Dans le cadre de sa Délégation Générale aux Ressources Humaines, Radio France crée ce poste de Chef de Projet : chargé de mettre en œuvre une démarche de gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences, vous aurez une mission très concrète de coordination, d'animation, de suivi et d'assistance des groupes de travail métiers, des animateurs et des consultants.

Vous avez une expérience confirmée de conseil en ressources humaines ainsi que de la gestion du personnel. Concret et organisé, vos qualités d'animation, de communication ainsi que votre sens de la pédagogie, vous permettront de réussir à ce poste. La rémunération est de l'ordre de 240 KF.

Merci d'adresser votre candidature motivée (lettre manuscrite, cv, photo) sous réf. CP à RADIO FRANCE - Délégation Générale aux Ressources Humaines - 116, av. du Président Kennedy - 75786 Paris Cedex 16 - Réponse et confidentialité garanties.

Organisation et Publicité

CIC

Paris

Le **CIC PARIS**, 1ère Banque du Groupe CIC, recherche pour sa **DIRECTION FINANCIERE**, deux cadres diplômés :

X, CENTRALE, HEC, ESSEC...

Responsable du Développement sur Produits de Marchés

Chargé de créer l'activité Recherche et Développement sur des produits monétaires et financiers, vous entretenez un véritable partenariat avec les équipes commerciales de la salle des marchés auxquelles vous apportez votre technicité.
Avec 4 à 5 ans d'expérience dans le monde financier, vous avez acquis la maîtrise des produits de marchés, et affirmé vos capacités d'adaptation et d'autonomie.
Votre pragmatisme allié à un sens créatif reconnu vous permet de proposer des solutions efficaces et adaptées.

Gestionnaire de Bilan

Vous assurez l'analyse des grands équilibres du bilan et la mise en oeuvre des opérations de couverture.
Votre expérience de 2 à 3 ans dans une Direction Financière, si possible à un poste similaire, vous a rompu aux méthodes de gestion des risques.
Avant tout rigoureux, vous savez faire preuve de qualités relationnelles et d'ouverture.

Merci d'adresser votre dossier de candidature : lettre manuscrite et CV, en précisant le poste choisi, à M. Thierry de Lassus - CIC Paris - DRH - 66, rue de la Victoire 75009 Paris.

Carré Turenne

Un très grand Groupe français, leader dans son secteur de haute-technologie, recherche pour sa Direction Juridique un

Juriste international

PARIS

LE POSTE : Au sein du Département Contrats Internationaux, ses attributions comprennent : la rédaction et la négociation de tous contrats internationaux, la participation au montage juridique d'opérations d'investissement à l'étranger.

LE CANDIDAT : A 30 ans environ, doté d'une formation approfondie en droit des affaires (DJCE, DEA, DESS...) avec si possible des connaissances en fiscalité, vous pouvez justifier d'une expérience réussie d'environ 5 ans en entreprise et/ou en cabinet, acquise dans des activités internationales. Anglais indispensable, seconde langue appréciée.

Veuillez contacter Frédéric FOUCARD au (1) 42.89.09.17 ou envoyez-lui un dossier de candidature complet sous référence 1448/FMF à NORMAN PARSONS - 12, rue de Ponthieu - 75008 Paris.

Norman Parsons ® GROUPE ROBERT HALF

Publipanel

"a" ALTIS

Maurice Benzaquen, Jean-Pierre Cartier, Jean Claude Lambert, Jean Laudic, Patrick Lheure, Eric Chzouat et les 55 consultants d'ALTIS ont le plaisir de vous ouvrir les portes de votre cabinet de conseil.

ALTIS, créé en 1988 par des directeurs de Big Six, recherche des consultants expérimentés dans une activité de conseil en management (3 ans d'expérience, ou plus.)
Adressez votre candidature à Jean LAUDIC.

ALTIS - Conseil en Management
59, Boulevard Exelmans - 75016 PARIS.

CONTROLEUR DE GESTION OPERATIONNEL

PARIS

Solide et prestigieux groupe de VPC en forte croissance, nous renforçons notre équipe financière

Sous la responsabilité du Directeur Financier, vous êtes en charge du suivi budgétaire, vous mettez en place de nouvelles procédures de contrôle financier et vous assurez un contrôle rigoureux des coûts, grâce à des contacts "terrain" permanents. Vous gérez également l'organisation informatique et micro-informatique de la Direction Financière.

A 27/29 ans, de formation supérieure en gestion, vous avez une première expérience (3/4 ans) de contrôle de gestion opérationnel, acquise dans une société à forte culture budgétaire (de préférence industrielle). Vous maîtrisez l'outil informatique.

Homme de terrain, à l'aise dans les contacts et sachant communiquer avec fermeté et diplomatie, vous avez la rigueur, la disponibilité et la persévérance d'un vrai Cost Controller.

Merci de bien vouloir adresser votre candidature sous réf. PC 1819 à notre Conseil PLEIN CADRE (Groupe TRANSEARCH FRANCE) - 160 av. de Versailles - 75016 PARIS.

PLEIN CADRE
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

DINERS CLUB DE FRANCE,
établissement financier spécialisé dans la carte de paiement, filiale d'un grand groupe français, recherche son

Directeur du Crédit

Homme de propositions, vous managez une équipe de 25 personnes avec laquelle vous développez des actions d'optimisation des Risques, des Autorisations ainsi que du Recouvrement Amiable et du Contentieux. Vous travaillez en étroite collaboration avec le Directeur Général.
Agé de 35 ans environ, vous avez une formation supérieure en droit et finance. Vous avez acquis, si possible, au sein d'un établissement de Crédit à la Consommation, une solide expérience de 10 ans du Risque et du Recouvrement Particuliers et Entreprises.
La connaissance des outils modernes de recouvrement, le goût de l'analyse statistique ainsi que la pratique de l'anglais seront très appréciés.
Merci d'adresser votre lettre de motivation + prétentions, CV et photo en précisant sur l'enveloppe la réf. DC/2 au Département des Ressources Humaines - DINERS CLUB DE FRANCE - BERKELEY Building - Cedex 19 - 92903 PARIS LA DEFENSE.



MEDIAPA

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

THE BANK OF TOKYO LTD

Recherche pour sa succursale à Paris

Analyste de crédit Chargé de clientèle

(grandes entreprises et financements spéciaux)

- Formation supérieure en gestion/finance.
- Environ 30 ans, expérience de 3-5 ans acquise dans une banque anglo-saxonne (analyse de bilans, évaluation des entreprises ou des projets et montage des crédits).
- Anglais très courant absolument indispensable.
- Maîtrise de la micro-informatique.
- Esprit rigoureux mais ouvert, sens du travail en équipe, aisance relationnelle.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous réf. CMG, à la Direction du Personnel, 8 rue Sainte-Anne, 75001 Paris.

MEDIA-SYSTEM

Nous sommes parmi les leaders de la réassurance en France et au plan international.
Comme vous l'imaginez, nous gérons des masses financières importantes et, dans un contexte qui reste porteur aujourd'hui, nous recherchons le :

RESPONSABLE DES INVESTISSEMENTS FINANCIERS

Adjoint au Directeur Financier, vous agissez, dans le cadre d'une politique bien définie, vous assurez la gestion complète de l'ensemble des investissements financiers de la société, sur des marchés diversifiés, en plusieurs devises avec une forte dominante obligataire.

A 35 ans, de formation école de gestion ou universitaire..., vous avez acquis en entreprise, banques/étab. financiers, salle des marchés, une réelle compétence technique obligataire. Votre sens relationnel, votre ouverture d'esprit et une capacité d'adaptation rapide seront gages aussi de votre réussite chez nous. Bien sûr, vous parlez anglais. Le poste est basé à Paris.

Merci d'adresser lettre, cv, sous référence 4/971 à Bernard Julhiet Conseil et Développement 79/83, rue Baudin - 92309 Levallois Perret Cedex.

Membre de Syntec

BERNARD JULHIET
CONSEIL ET DÉVELOPPEMENT

PARIS - LYON - LILLE - STRASBOURG - NICE - BRUXELLES

Le Groupe EMERAUDE, filiale de GIPPI, se développe fortement dans le secteur de l'hôtellerie et des loisirs. Notre siège situé à Paris, dirige, organise et contrôle l'exploitation de 11 sites répartis sur toute la France.

Notre forte expansion nous amène à créer le poste de

Secrétaire Général, Directeur Administratif et Financier

350 KF +

Membre du Comité de Direction, vous créez et mettez en place au siège, la cellule chargée de mettre en oeuvre, faire appliquer et contrôler l'ensemble des procédures de comptabilité générale et analytique, gestion, budgets, trésorerie, sur support informatique.

Vous conseillez aussi bien les opérationnels sur les sites que les Dirigeants du Holding sur le plan financier, juridique, fiscal. Au niveau du Groupe, vous réalisez la consolidation des comptes et intervenez pour conseiller l'équipe dirigeante dans les domaines des fusions-acquisitions, assemblées générales, opérations sur le capital, relations avec les experts comptables et juridiques.

De formation DECS, vous avez acquis une expérience similaire dans une activité incluant le management de centres de profit à distance (chaînes, hôtellerie...). Mobile et très disponible vous possédez l'autorité et la capacité pour faire appliquer vos procédures. Vous avez l'envergure nécessaire pour évoluer avec le groupe à croissance rapide.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature, lettre manuscrite, CV et photo sous référence DAF à SOURCES, 108, rue Saint Honoré - 75001 PARIS.

SOURCES

LE MONDE DES CADRES

Négociateur Rédacteur Accords

Société de Software, leader mondial sur son marché (CA 1 milliard de francs, forte rentabilité) ayant comme clients les grands Groupes Industriels mondiaux recherche pour son Service Relations Contractuelles un Négociateur Rédacteur Accords.

Sa mission : participer activement soit directement soit en tant que conseil aux négociations stratégiques ; définir et formaliser les aspects techniques, commerciaux, financiers et juridiques des accords ; assurer le suivi des affaires dont il aura la charge.

Agé d'environ 30 ans, de formation ESC et maîtrisant les mécanismes des contrats internationaux ou juriste ayant démontré des aptitudes à la négociation d'affaires en milieu international, le candidat recherché aura une expérience réussie d'au moins trois ans dans la négociation avec des partenaires industriels.

Si vous avez le sens du mot juste en français et en américain, si vous êtes rigoureux et doté d'un bon esprit d'analyse, si vous êtes ferme avec du *tact*, merci d'adresser votre candidature s/réf. M 252 à notre conseil Linden 20 rue Pergolèse - 75116 PARIS

Linden

OC CONTESSE

Importante société industrielle (CA 4 mds) liée à un grand groupe français du secteur de l'électronique professionnelle recherche son

Fiscaliste

P A R I S

Rattaché au Département Juridique et Fiscal et en étroite relation avec les services juridiques et comptables de la société, votre mission comprend :

- *la supervision des déclarations fiscales et de la fiscalité interne : impôt sur les sociétés, taxe professionnelle, TVA, etc,*
- *l'élaboration de la réflexion fiscale de la société ainsi que le suivi de la réglementation fiscale,*
- *la réalisation, l'optimisation des opérations fiscales à l'étranger et la gestion des contrôles fiscaux.*

Vous assurez votre rôle d'assistance au sein de la société en liaison avec les responsables de la société et les opérationnels.

Agé de 30 ans environ, de formation juridique et fiscale supérieure (ENI, DESS, etc.), vous justifiez impérativement d'une première expérience réussie de 3 ans acquise en entreprise ou dans l'administration, dans le domaine de la fiscalité des affaires.

Vous exercez vos activités en complète autonomie avec un sens aigu du conseil et vos aptitudes tant techniques que relationnelles vous permettront de créer, développer et de valoriser la fonction fiscale dans la société. Un bon niveau d'anglais lui est exigé.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manus., CV et prétentions) à notre Conseil AREC - 9, rue de la Prairie - 94360 BRIE SUR MARNE

Arec
CONSEIL EN RECRUTEMENT ET GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

MEDIAPA

Nous sommes filiale d'un groupe institutionnel et financier de premier plan et recherchons dans le cadre de notre activité de promotion immobilière :

■ UN RESPONSABLE COMMERCIAL

chargé de la mise en œuvre de la politique commerciale et de l'animation de la force de vente.

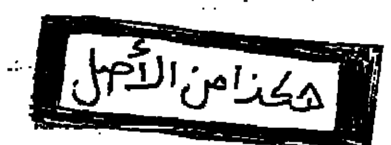
■ UN RESPONSABLE

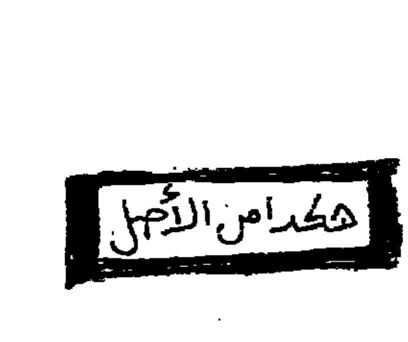
de programmes confirmé pour la prise en charge d'opérations de promotion en Ile-de-France.

Ces postes sont basés en région parisienne.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo, et prétentions) sous réf. : **8624**

LE MONDE PUBLICITÉ,
15/17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 Paris Cedex 15



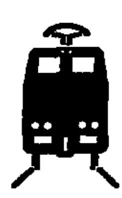


LE MONDE DES CADRES

SECTEURS DE POINTE

Créez les produits de demain...

Ingénieur R&D climatisation



FAIVELEY, avec 900 personnes et une forte croissance annuelle, est une entreprise de grande renommée spécialisée dans l'équipement embarqué de pointe. On retrouve ses matériels aussi bien sur le TGV que sur le VAL et divers métros de grandes métropoles mondiales, comme Montréal, Caracas et Le Caire.

Rattaché au Chef de Produit, vous travaillez avec 3 impératifs : qualité, délais et coûts. Vous vous tenez informé sur les innovations du marché et vous vous impliquez dans le process de fabrication (suivi des travaux en BE et des prototypes).
A 25/35 ans, de formation ingénieur thermicien ou technicien IFFI, vous avez une première expérience dans un laboratoire et/ou dans l'industrie frigorifique (climatique). Idéalement, vous connaissez les fluides de substitution et maîtrisez l'anglais (de courts déplacements à l'étranger sont à prévoir).

Pour ce poste basé à Paris, merci d'adresser lettre, CV, photo et prétentions, sous réf. IR/LM, à Mme Chauffeteau, Chef du Personnel, Faiveley, 143 boulevard Anatole-France, Carrefour Pleyel, 93200 Saint-Denis.



les systèmes du futur

MEDIA-SYSTEM



ECOLE D'INGÉNIEURS EN GÉNIE DES SYSTÈMES INDUSTRIELS

Ecole gérée par une Association 1901 à pilotage public (Département, Région, Ville et Association d'Anciens élèves).
600 élèves, 100 enseignants, 40 enseignants-chercheurs.

Dans le cadre de son développement rapide, l'EIGSI, créée en 1990, disposant d'équipements récents et de nouveaux locaux ouverts cette année,

Recherche :

des ENSEIGNANTS-CHERCHEURS A PLEIN-TEMPS
(Ingénieurs et/ou DEA, Doctorat)

- (réf. FM), en fabrication mécanique

à pourvoir immédiatement

- (réf. I), en informatique
- (réf. AI), en automatique industrielle
- (réf. MA), en mathématiques appliquées
- (réf. PG), en physique générale (électromagnétisme)
- (réf. PR), en productique
- (réf. AN), en anglais

Postes à pourvoir pour l'été 1993

et des INTERVENANTS pour la rentrée 1993, Spécialistes en :

- (réf. V/FM), fabrication mécanique
- (réf. V/GE), génie électrique
- (réf. V/ME), mesures électriques
- (réf. V/GP), gestion de projets
- (réf. V/AN), anglais (langue maternelle)
- (réf. V/AL), allemand (langue maternelle)
- (réf. V/CE), communication d'entreprise
- (réf. V/GM), gestion, management

Merci d'envoyer sous la référence choisie CV, lettre de candidature et prétentions à :

EIGSI, D.P.R., 2 rue Braille, 17000 LA ROCHELLE



PPG Glass Group Europe

Europe
Chimie des Spécialités

RESPONSABLE ASSISTANCE TECHNIQUE A LA VENTE

Groupe International, 33 000 personnes, leader mondial dans les domaines de la chimie, du verre et de la peinture, renforce l'équipe de développement commercial en Europe de sa division chimie et recherche un ingénieur.

Rattaché au manager européen de la division et en contact étroit avec l'ensemble des services aux USA, il jouera un rôle actif dans le développement des ventes en assurant des responsabilités de préconisation et d'assistance technique auprès des clients industriels et des distributeurs.

Ce poste offre une opportunité de carrière motivante à un ingénieur chimiste, désireux de valoriser une expérience d'environ 10 ans lui ayant donné de solides compétences dans les problèmes d'application, de spécifications techniques, d'homologation.

Il aura de réelles qualités relationnelles, de la curiosité d'esprit, des capacités d'adaptation à un environnement pluri-culturel et le goût des voyages. Il sera bilingue Français-Anglais, la connaissance d'une troisième langue sera appréciée.

Poste basé à Paris.

Ecrire sous réf.
6A 2511 3M
Discrétion absolue



71, rue d'Auteuil
75016 Paris



PASTEUR MÉRIEUX
Sérums & Vaccins

Lyon

recherche pour son

DÉPARTEMENT DÉVELOPPEMENT ET PRODUCTION DE VACCINS

un chef de service

Vous serez responsable d'une entité de fabrication de vaccins viraux, de l'animation d'une équipe (10 à 20 personnes). Votre mission portera sur la réalisation des programmes de fabrication, la mise au point et l'optimisation de la production, le suivi des standards de qualité et de productivité, la gestion d'un budget.
Diplômé en Biologie-Biochimie (Ingénieur, Docteur ou Pharmacien), vous avez acquis de préférence une première expérience en virologie ou en culture de cellules animales (Recherche, Développement ou Production). Une pratique de l'environnement réglementaire pharmaceutique serait appréciée, celle de l'anglais est nécessaire.
Vous êtes autonome et prêt à vous investir dans un rôle actif, à exercer des responsabilités opérationnelles, nous vous proposons de rejoindre notre groupe et d'y évoluer.
Nous vous remercions d'adresser votre dossier complet (C.V., lettre manuscrite) sous référence FPM/2M à notre Conseil **INFRAPLAN** - 83 boulevard Raspail 75006 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

INFRAPLAN PARIS/BARCELONE



CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
Le service de l'organisation et du système d'information recherche des

INGENIEURS
DE GRANDES ÉCOLES

INGÉNIEURS CONSULTANTS

Vous avez une première expérience de consultant en organisation ou de chef de projet. Vous concevrez des systèmes d'information au service des laboratoires, des départements scientifiques, des délégations régionales, du comité national... Vous serez responsable de la diffusion de ces produits et services dans tout le CNRS et vous conseillerez vos clients. Réf. 23978.

INGÉNIEURS DE RÉALISATION

Vous maîtrisez les technologies modernes de développement informatique : environnements graphiques, architectures client-serveur, bases de données relationnelles (Oracle...), systèmes d'exploitation Windows, Mac/OS, Unix, GCOS7, MVS... Vous participerez à la réalisation de logiciels et vous encadrerez des équipes techniques. Réf. 23979.

LE RESPONSABLE DE L'ASSURANCE QUALITÉ

Vous avez déjà conduit de grands projets. Vous veillerez à la qualité des produits et services, en conseillant les chefs de projet, en les aidant à bâtir des dossiers de sous-traitance, en menant des revues de projet et en fixant des procédures. Réf. 23980.

L'ADMINISTRATEUR DU SYSTEME D'INFORMATION

Vous êtes au moins analyste senior et vous maîtrisez les techniques de modélisation. Vous garantirez la cohérence fonctionnelle des données et des traitements, en constituant un référentiel central que vous ferez partager aux différents concepteurs. Réf. 23981.

Postes basés à Toulouse.

Envoyer CV, photo, lettre de motivation (en précisant la référence du poste choisi) et salaire actuel à EUROMESSAGES - BP 80 - 92105 BOULOGNE Cedex

EUROMESSAGES

ORC CONTESSE



CORNING

La Direction Technique Européenne située près de FONTAINEBLEAU (77) recrute un

INGENIEUR MATERIAUX R&D
de HAUT NIVEAU

Vous souhaitez étendre vos compétences d'Ingénieur Matériaux à des domaines variés et développer de nouveaux produits dans un environnement international de haute technologie.

Nous vous proposons de rejoindre notre équipe R&D pour participer à l'élaboration de composants originaux jouant un rôle de premier plan dans les applications "Electronique Grand Public".

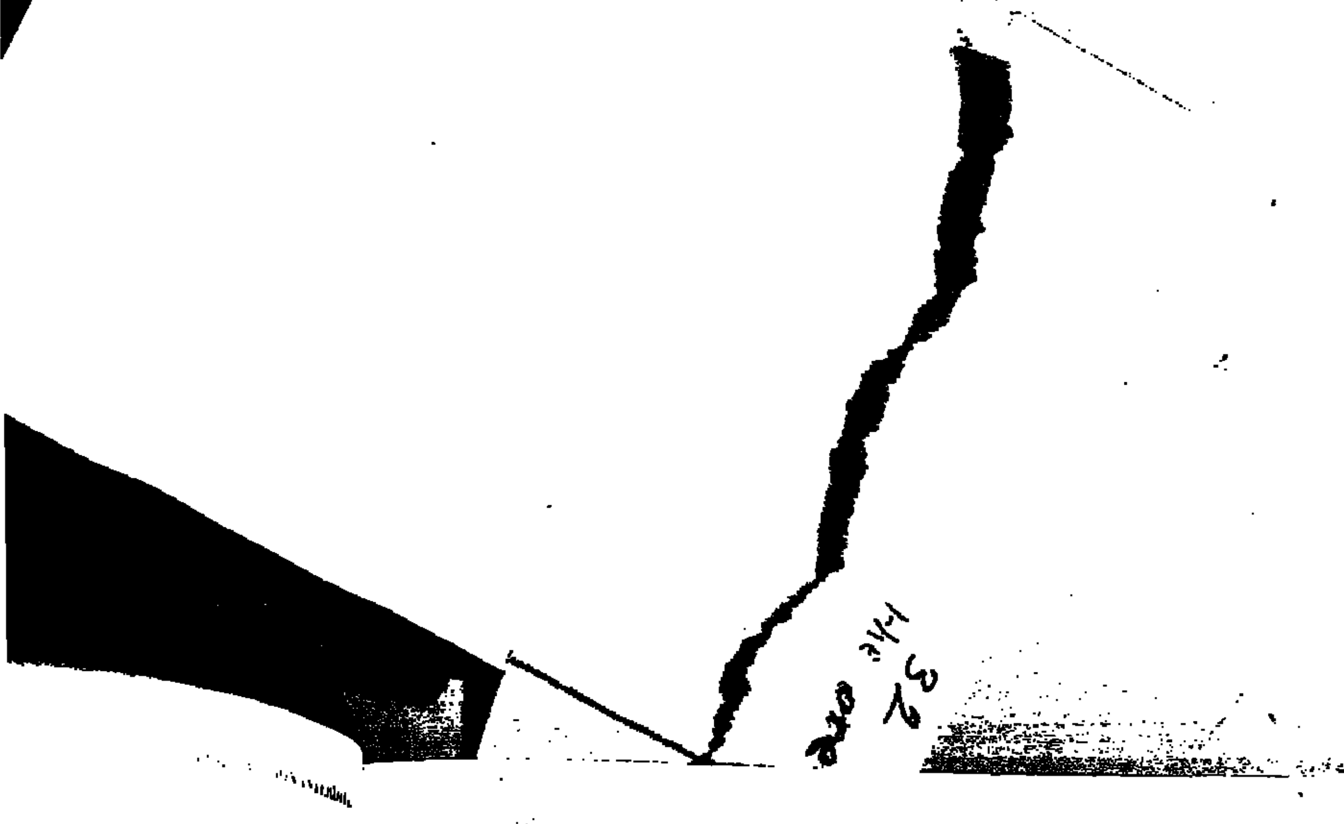
Ingénieur Matériaux ou Physico-Chimiste, diplômé d'une Grande Ecole ou équivalent, vous avez plusieurs années d'expérience dans la conception et le développement de matériaux nouveaux.

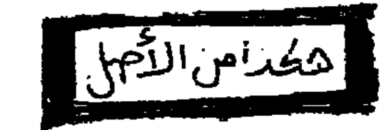
Nous recherchons une personnalité à fort potentiel, motivée par la technologie et apte à faire valoir de solides compétences techniques et des qualités relationnelles à tous niveaux.

Merci d'adresser CV et lettre manuscrite à CORNING EUROPE, Service du Personnel, réf.LM/IM, BP 3, 77211 AVON Cedex.

ORC CONTESSE









SECTEURS PUBLIC ET ASSOCIATIF

Ville de CHATEAUROUX

53 000 HABITANTS
CHEF LIEU DU DEPARTEMENT DE L'INDRE - REGION CENTRE
Recherche son

Directeur de Salles de Spectacles

Gérées sous forme associative

Dans le cadre de la politique culturelle de la Ville, il sera chargé de la définition et de la mise en oeuvre du projet artistique.

A ce titre, il assurera la responsabilité :
- *de la programmation et de la diffusion des spectacles,*
- *de la politique de création,*
- *du rapport aux publics et de l'action culturelle (formation, relations avec les troupes amateurs...),*
- *de la gestion de l'ensemble des moyens à mettre en oeuvre pour réaliser les objectifs.*

Il sera assisté d'une équipe technique et administrative.

Il aura en charge dans un premier temps la responsabilité d'une salle de 400 places. Il assurera la préparation de l'ouverture - prévue pour octobre 1994 - d'un nouvel ensemble scénique (conseil technique pour l'équipement inclus).

Profil :
- *Formation supérieure,*
- *Compétences artistiques et de politique culturelle confirmées,*
- *Expérience antérieure de direction d'un théâtre ou expérience de responsabilités équivalentes.*

Salaire : références SYNDEAC

Envoyer CV détaillé avec lettre de motivation à M. le Député-Maire de Châteauroux 36012 CHATEAUROUX CEDEX.

Deb's

Ville de VITRY SUR SEINE
82820 habitants située dans le Val de Marne en pleine expansion
Recrute

DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES TECHNIQUES

Avantages et contreparties des astreintes et obligations primes statutaires, prime de fin d'année, véhicule de service.
Renseignements : Monsieur le Secrétaire Général
Téléphone : 46. 82. 80. 00

Dans le cadre de la politique municipale, membre de la Direction Générale, placé sous l'autorité du Secrétaire Général et en étroite relation avec lui, vous assurerez les missions suivantes :
- Aménagement et urbanisme.
- Travaux neufs et entretien des bâtiments, de la voirie, des espaces verts.
- Environnement, circulation.
- Habitat.

Vous serez responsable d'une Direction Générale comprenant 360 agents répartis en quatre divisions :
- Division Aménagement / Urbanisme.
- Division Architecture.
- Division Voirie.
- Division Espaces Verts.

Vous serez titulaire du grade d'Ingénieur en Chef 1ère catégorie.

Une importance particulière sera accordée aux critères suivants :
- Sens des responsabilités et du travail en équipe.
- Connaissance de l'aménagement et de l'urbanisme.
- Aptitude et sensibilisation à la gestion administrative, financière et du personnel.



ville de Vitry sur Seine

Veuillez adresser votre candidature à Monsieur le Maire, Hôtel de Ville, 2 avenue Youri Gagarine, 94407 VITRY SUR SEINE CEDEX

envie

Le Groupe ENVIE
(19 entreprises d'insertion, 250 salariés)

LEADER sur le secteur de l'électroménager d'occasion garanti recherche, dans le cadre de sa forte expansion

DIRECTEURS (H/F) d'unités décentralisées

Dans le respect du concept ENVIE auquel ils adhèrent avec enthousiasme, ils assurent :
- la responsabilité totale de l'exploitation de leur unité, le montage de dossiers et la recherche des financements externes;
- l'intégration de leur entreprise dans le tissu local : public, politique et social

Agés de 28 à 36 ans, dotés d'un fort potentiel humain, ces entrepreneurs démontrent une solide expérience du milieu social et/ou économique. Ils viennent renforcer par leur énergie et leur motivation un projet d'entreprise original. Des défis sont à relever dans les régions :

EST, SUD-EST, PICARDIE, PAYS-DE-LOIRE, RÉGION PARISIENNE.

Merci d'envoyer votre dossier (lettre de motivation manuscrite, CV, photo) à la Direction Générale :

ENVIE DÉVELOPPEMENT
2, rue du Tonkin, 13015 MARSEILLE

MAIRIE DE PARIS

Pour répondre aux multiples attentes des parisiens, nous employons plus de 35 000 agents qui mettent en commun leurs compétences professionnelles, leur sens du service public et leur capacité d'innovation. Nous organisons un concours exceptionnel pour le recrutement de

25 INGÉNIEURS DES TRAVAUX

Vous êtes âgés de moins de 35 ans au 1er janvier 1993 et possédez une formation supérieure (grandes écoles d'Ingénieurs, DEA ou DESS d'informatique ou de Génie Civil).

Vous participerez à l'aménagement, au développement et la gestion de la capitale. Vous observerez et analyserez les phénomènes urbains et interviendrez dans la compréhension des besoins de la population. Nous vous confierons également l'élaboration des projets dans le domaine du génie urbain.

Les épreuves se dérouleront à partir du 26 avril 1993.

Pour ce concours, merci de retirer les dossiers d'inscription jusqu'au 8 mars 1993 inclus, à la Direction de l'Administration Générale - Bureau du Recrutement - 2, rue Lobau 75004 PARIS.

MEDIAPA

LE MONDE DES COMMERCIAUX

Spécialiste de la vente de logiciels micro-informatique et vente de services associés, HIS apporte des solutions uniques et complètes auprès des grands comptes (Banque, Industrie, Administration).
En véritable partenaire, nous avons su en 4 ans apporter à nos clients une logistique performante et réaliser ainsi une forte croissance (CA 1992, 190 MF, 45% de croissance).

HIS
Havard Information Support

INGENIEURS COMMERCIAUX SENIORS

A 28/35 ans, de formation supérieure, vous possédez nécessairement une première expérience de la vente de services ou de logiciels informatiques auprès de grandes entreprises.
Au sein d'une structure légère, vous prendrez en charge la prospection, le développement et la gestion de clients Grands Comptes. Vous aurez auprès de vos interlocuteurs (Directeur Informatique, Bureautique et Achat), toute latitude pour définir leurs besoins, analyser les stratégies (bureautiques, réseaux....), assurer la formation, l'installation..., la gestion du parc micro.

INGENIEURS COMMERCIAUX JUNIORS

A 25/27 ans, votre première expérience commerciale ou technico-commerciale dans le secteur informatique oriente naturellement votre carrière vers la gestion de Grands Comptes.
En binôme avec un responsable de secteur, vous assurerez le développement de nos ventes auprès de nos clients stratégiques. En fonction de vos résultats, vous aurez rapidement de larges possibilités d'évolution.
Envoyer CV + photo + lettre de motivation + prétentions à Mr H. JEZIC, HIS, 21 rue de Clichy, 93548 Saint-Ouen Cedex.

ALLEMAGNE

développez et gérez notre principale implantation internationale

Votre marché : Les pays de langue Allemande
Votre profil : Classe, entregent, dynamisme
Votre parcours : Formation supérieure et 10 ans de réussite dans la négociation et l'animation en pays de langue allemande
Notre produit : Grande marque alimentaire
Notre groupe : Un prestige mondial dans les produits de luxe

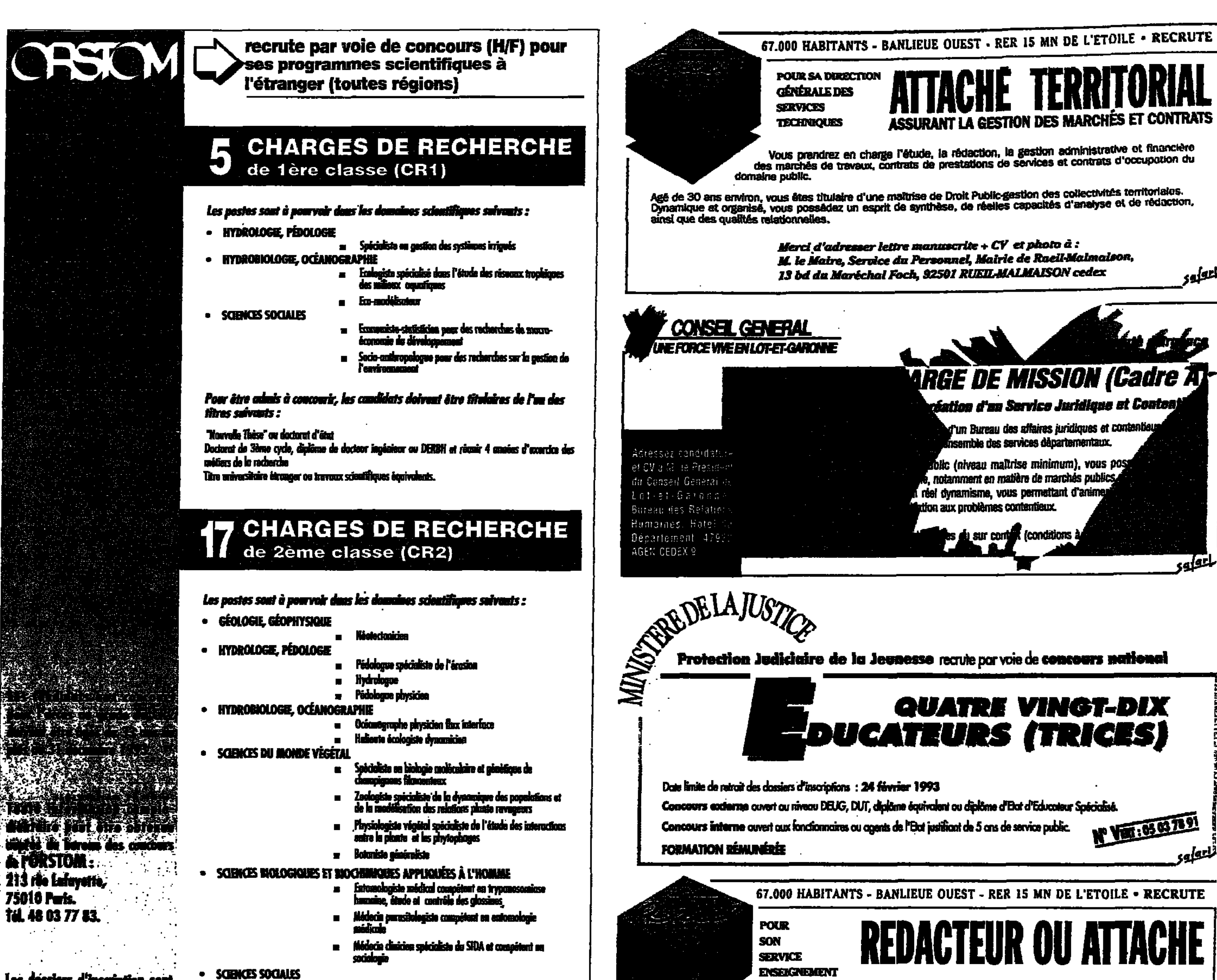
Pour ce poste basé en France, nous vous proposons de confronter nos ambitions et votre expérience.

Ecrire sous réf. 6A 2515 3M
Discrétion absolue



71, rue d'Auteuil 75016 Paris

SECTEURS PUBLIC ET ASSOCIATIF



ORSTOM

recrute par voie de concours (H/F) pour ses programmes scientifiques à l'étranger (toutes régions)

5 CHARGES DE RECHERCHE de 1ère classe (CR1)

Les postes sont à pourvoir dans les domaines scientifiques suivants :

- HYDROLOGIE, PÉDOLOGIE
  - Spécialiste en gestion des systèmes irrigués
- HYDROBIOLOGIE, OCÉANOGRAPHIE
  - Ecologiste spécialisé dans l'étude des réseaux trophiques des milieux aquatiques
  - Eco-modélisateur
- SCIENCES SOCIALES
  - Economiste-statisticien pour des recherches de macro-économie du développement
  - Socio-anthropologue pour des recherches sur la gestion de l'environnement

Pour être admis à concourir, les candidats doivent être titulaires de l'un des titres suivants :

"Nouvelle Thèse" ou doctorat d'état
Doctorat de 3ème cycle, diplôme de docteur ingénieur ou DERBH et réunir 4 années d'exercice des métiers de la recherche
Titre universitaire étranger ou travaux scientifiques équivalents.

17 CHARGES DE RECHERCHE de 2ème classe (CR2)

Les postes sont à pourvoir dans les domaines scientifiques suivants :

- GÉOLOGIE, GÉOPHYSIQUE
  - Néotectonicien
- HYDROLOGIE, PÉDOLOGIE
  - Pédologue spécialiste de l'érosion
  - Hydrologue
  - Pédologue physicien
- HYDROBIOLOGIE, OCÉANOGRAPHIE
  - Océanographe physicien flux interface
  - Halieute écologiste dynamicien
- SCIENCES DU MONDE VÉGÉTAL
  - Spécialiste en biologie moléculaire et génétique de champignons filamenteux
  - Zoologiste spécialiste de la dynamique des populations et de la modélisation des relations plante ravageurs
  - Physiologiste végétal spécialiste de l'étude des interactions entre la plante et les phytophages
  - Botaniste généraliste
- SCIENCES BIOLOGIQUES ET BIOCHIMIQUES APPLIQUÉES À L'HOMME
  - Entomologiste médical compétent en trypanosomiase humaine, étude et contrôle des glossines
  - Médecin parasitologiste compétent en entomologie médicale
  - Médecin clinicien spécialiste du SIDA et compétent en sociologie
- SCIENCES SOCIALES
  - Démographe pour des recherches sur les migrations internationales
  - Géographe pour des recherches sur l'environnement urbain
  - Démographe
  - Géographe ruraliste

Pour être admis à concourir, les candidats doivent être titulaires de l'un des titres suivants :

"Nouvelle Thèse" ou doctorat d'état / Doctorat de 3ème cycle / diplôme de docteur ingénieur / DERBH / DERSO / Titre universitaire étranger ou travaux scientifiques équivalents.

... de l'ORSTOM :
213 rue Lafayette,
75010 Paris.
Tél. 48 03 77 83.

Les dossiers d'inscription sont à retirer à la même adresse.
Date de clôture des inscriptions :
15 mars 1993
le cachet de la poste faisant foi.
(jusqu'à 17 heures pour dépôt des dossiers au bureau des concours)

Tout dossier incomplet sera rejeté.

safari

67.000 HABITANTS - BANLIEUE OUEST - RER 15 MN DE L'ETOILE • RECRUTE

POUR SA DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES TECHNIQUES

ATTACHÉ TERRITORIAL

ASSURANT LA GESTION DES MARCHÉS ET CONTRATS

Vous prendrez en charge l'étude, la rédaction, la gestion administrative et financière des marchés de travaux, contrats de prestations de services et contrats d'occupation du domaine public.

Agé de 30 ans environ, vous êtes titulaire d'une maîtrise de Droit Public-gestion des collectivités territoriales. Dynamique et organisé, vous possédez un esprit de synthèse, de réelles capacités d'analyse et de rédaction, ainsi que des qualités relationnelles.

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV et photo à :
M. le Maire, Service du Personnel, Mairie de Rueil-Malmaison,
13 bd du Maréchal Foch, 92501 RUEIL-MALMAISON cedex

safari

CONSEIL GENERAL
UNE FORCE VIVE EN LOT-ET-GARONNE

[redacted]

...RGE DE MISSION (Cadre A)

...éation d'un Service Juridique et Conten...

...d'un Bureau des affaires juridiques et contentieu... ...nsemble des services départementaux.

...blic (niveau maîtrise minimum), vous pos... ...e, notamment en matière de marchés publics... ...réel dynamisme, vous permettant d'anime... ...tion aux problèmes contentieux.

...es ou sur cont... (conditions à...

Adressez candidature et CV à M. le Président du Conseil Général de Lot-et-Garonne, Bureau des Relations Humaines, Hôtel du Département, 4792... AGEN CEDEX 9

safari

MINISTERE DE LA JUSTICE

Protection Judiciaire de la Jeunesse recrute par voie de **concours national**

QUATRE VINGT-DIX EDUCATEURS (TRICES)

Date limite de retrait des dossiers d'inscriptions : **24 février 1993**

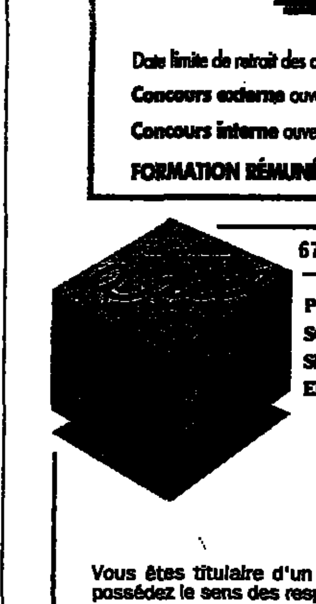
Concours externe ouvert au niveau DEUG, DUT, diplôme équivalent ou diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé.

Concours interne ouvert aux fonctionnaires ou agents de l'Etat justifiant de 5 ans de service public.

N° Vert : 05 03 78 91

FORMATION RÉMUNÉRÉE

safari



67.000 HABITANTS - BANLIEUE OUEST - RER 15 MN DE L'ETOILE • RECRUTE

POUR SON SERVICE ENSEIGNEMENT

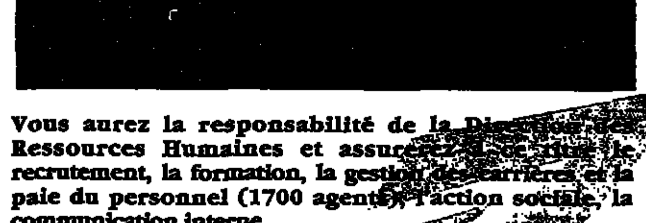
REDACTEUR OU ATTACHE

Vos principales missions seront :
. de gérer les dossiers d'assurance scolaire
. et d'organiser :
- les sorties pédagogiques ou animations prévues par la Ville
- le ramassage scolaire,
- les Noël dans les écoles maternelles,
- diverses manifestations avec le personnel enseignant.

Vous êtes titulaire d'un Bac et avez des compétences en bureautique. Dynamique, organisée(e), vous possédez le sens des responsabilités et de réelles capacités relationnelles.

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV et photo à :
M. le Maire, Service du Personnel, Mairie de Rueil-Malmaison,
13 bd du Maréchal Foch, 92501 RUEIL-MALMAISON cedex

safari



Le Conseil Général
SEINE & MARNE

RECHERCHE

[redacted]

Vous aurez la responsabilité de la Direction des Ressources Humaines et assurerez à ce titre le recrutement, la formation, la gestion des carrières et la paie du personnel (1700 agents), l'action sociale, la communication interne.

Vous serez notamment conduit à poursuivre la mise en place d'une gestion prévisionnelle, la politique de formation, la réforme de l'outil informatique de la Direction, et la politique sociale en faveur du personnel.

Homme ou femme de dialogue et d'écoute, ayant le sens aigu des relations humaines, disposant d'aptitudes à la négociation avec les partenaires institutionnels et à la conduite de projets innovants, vous mettrez votre expérience et votre rigueur dans un poste de direction, au service d'une collectivité dynamique.

Membre de l'équipe de direction, vous bénéficierez de la compétence de 39 collaborateurs ... cadres A.

Conditions de recrutement : Mutation dans le cadre d'emplois des administrateurs ou des directeurs territoriaux ou détachement selon conditions statutaires.

Adressez C.V. + photo + candidature manuscrite à
M. le Président du Conseil Général
Direction Générale - Hôtel du Département
77010 MELUN cedex.

safari



Epinay sur Seine

- Seine-Saint-Denis .
- 49.000 habitants
- A 10 mn de Paris-Nord
- Ligne C du RER

Recrute

ATTACHE TERRITORIAL
Chargé des Affaires Juridiques et Contentieuses

Titulaire d'une maîtrise de Droit Public, vous avez une expérience en collectivité locale. Nous vous proposons de diriger le service du Conseil Municipal et du Contentieux et d'apporter aux services, aide et conseil juridique.

RESPONSABLE DE LA NOUVELLE CUISINE CENTRALE
(3.500 repas - effectifs : 25 personnes environ)

Dans le cadre de la création de notre nouvelle cuisine centrale (juin 94), nous recherchons un **spécialiste de la liaison froide**, désireux de développer ses **qualités de gestionnaire**.

Chargé, dans un premier temps, de conduire un projet valorisant dans le but d'assurer la transition entre le système de restauration collective actuel et la cuisine centrale, vous serez appelé, dès son ouverture, à diriger ce nouvel établissement : encadrement du personnel, gestion des budgets de fonctionnement, contacts avec les partenaires extérieurs, assistance auprès des utilisateurs...

Une expérience en collectivité serait vivement appréciée.

Recrutement par voie de mutation ou par contrat.

Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant le poste choisi à M. le Maire, Hôtel de Ville, 3 rue Quétigny, 93806 EPINAY SUR SEINE.

safari

[redacted]

RECHERCHE SON

DIRECTEUR ADJOINT DE CABINET

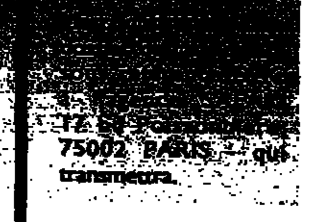
En collaboration avec le Directeur de Cabinet, vous serez amené à participer à l'organisation, à la gestion et au suivi des travaux.

Votre formation de généraliste (diplôme de l'enseignement supérieur ou grande école de commerce) vous permettra de vous intéresser à l'ensemble des problèmes sociaux, économiques, éducatifs, se posant dans un cadre de dimension régionale et de suivre des travaux de commission.
Par ailleurs, vous prendrez part à des groupes de travail importants.

Vous avez entre 35 et 45 ans. La qualité de votre expression nécessaire à la rédaction de documents et de notes d'analyse et de synthèse, s'ajoute à votre sens de la communication, votre esprit d'initiative et votre disponibilité.

Vous pouvez justifier d'une expérience confirmée de cabinet.

Poste basé à Paris.



[redacted]
75002 PARIS — qui transmettra.

safari